

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**Bulletin de la Société française  
d'histoire de la médecine**

*1937, n° 31. - Paris : Chez le secrétaire général,  
1937.*

*Cote : Fonds de la SFHM, 1937, n° 31*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?bsfhmx1937x31>

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE  
ET DE SES FILIALES

---

Tome XXXI — Année 1937

---



PARIS  
CHEZ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
20, rue Thibaud (XIV<sup>e</sup>).

S. H. M.

1







## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

---

### SECTION PARISIENNE.

---

*Séance du 9 Janvier 1937.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> L. BRODIER.

*Etaient présents :* M<sup>me</sup> Bessmertny, MM. Boulanger, Dardel, Delaunay, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux, de Fourmestaux, Godlewski, Gallois, Neveu, Tricot-Royer, Sieur, Wickersheimer.

*Excusé :* Molinéry.

*Décès* — M. le Président annonce la mort de M. le D<sup>r</sup> Le Gendre survenue le 2 janvier ; il prononce son éloge, qui sera reproduit in extenso. Cette communication est accueillie par des regrets unanimes, et la séance est levée en signe de deuil.

*Candidatures présentées :* MOINSON (D<sup>r</sup>), 72, boulevard de Courcelles (17<sup>e</sup>), par MM. Laignel-Lavastine et Brodier.

STEPHANOPOLI (D<sup>r</sup> Th.), 35, avenue de la Cour de France, à Juvisy, par les mêmes.

WALTER (Pierre), pharmacien, 17, rue Rotrou, Asnières, par MM. Boulanger et Fosseyeux.

*Dons au Musée :* M. le D<sup>r</sup> Brodier offre de la part de M. le D<sup>r</sup> Babonneix un lot de plaquettes, où se trouvent notamment celles des D<sup>rs</sup> Widal, Raymond, Lecène, Béclère, Macaigne, Couvelaire.

*Livres présentés : Le développement de la médecine moderne* par Richard H. Schryok, de Philadelphie. *Hommage à la Suisse et à ses médecins* par le Dr Crouzon, de l'Académie de médecine.

*Compte-rendu financier* : M. Boulanger trésorier présente la situation financière de la Société qui s'établit ainsi :

Pendant l'année 1936 nos recettes se sont élevées à.....		15.600f.30
se décomposant ainsi :		
Cotisations reçues.....	11.662.40	
Abonnements et Ventes de Bulletins.....	1.597.80	
Intérêts de Rente Française.....	990.10	
Publicité.....	1.350.00	
	<u>15.600.30</u>	
Nous avons dépensé.....		16.684.95
soit :		
Pour l'impression des Bulletins.....	16.137.65	
Frais de Secrétariat.....	277.60	
Frais divers.....	154.00	
Frais de recouvrement.....	115.70	
	<u>16.684.95</u>	
Il nous reste à payer sur cet exercice :		
Pour l'impression des Bulletins environ.....		4.000
et à recouvrer pour :		
Publicité.....	1.540	
Cotisations.....	3.500	5.040
Notre Caisse, nous donnera alors les chiffres suivants :		
Recettes.....	20.640	
Dépenses.....	20.685	
Espèces en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier.....	1.254.78	
Recettes.....	<u>15.600.30</u>	
	16.855.08	
Dépenses.....	<u>16.684.95</u>	
En caisse au 31 décembre 1936.....		<u>170.13</u>

Les cotisations arriérées sont rentrées plus nombreuses que l'année précédente, mais malgré cela nous avons encore une assez forte somme à recouvrer. Sur cette somme, il faut comprendre la Société Montpellierraine pour 1.250 francs.

40 Membres dont 16 étrangers n'ont pas acquitté leur cotisation de 1936.

22 Membres dont 10 étrangers n'ont pas acquitté leur cotisation de 1935 et 1936.

Une lettre de rappel a été adressée à tous les retardataires au début de décembre.

Je remercie M. le D<sup>r</sup> Lacassagne qui a fait le rappel des cotisations lyonnaises et M. le D<sup>r</sup> Harant qui au début de l'année, s'est occupé très activement des retardataires de 1935 et qui nous annonce l'envoi d'un chèque de 750 francs sur les cotisations de 1936.

Voici pour 1937 quelles sont nos prévisions :

Comme vous le savez le nouveau prix d'impression du Bulletin nous a forcés à l'augmentation des cotisations et nous prévoyons pour cette année comme dépenses :

Pour l'Impression.....	15.000
De Dépenses Diverses.....	1.000
Total.....	16.000

Soit 6 bulletins à 2.300, ou 5 bulletins à 2.800 si la loi de 40 heures est appliquée.

L'augmentation des cotisations, jointe au malaise général et aux difficultés qu'éprouvent les membres étrangers à nous faire parvenir leurs cotisations va entraîner des démissions et nous devons compter sur celles-ci pour ne pas nous laisser surprendre.

Nous comptons sur un minimum de 400 cotisations à 35 francs, soit.....	14.000
Intérêts des fonds placés.....	850
Publicité.....	1.000
Abonnements.....	350
	16.200

Nous espérons ainsi boucler notre budget avec un léger excès de recettes sur les dépenses.

L'avoir de la Société au 31 décembre 1936 se compose ainsi :

Espèces en caisse.....	170.13
4.700 Frs de rente 4 % 1917 à la valeur actuelle.....	3.420.00
7.100 Frs de rente 4 % 1918 à la valeur actuelle.....	5.112.00
10.500 Frs de rente 4 1/2 % 1932 à la valeur actuelle.....	8.216.25
2 Bons de la Défense Nationale.....	2.000.00
	<u>18.918.38</u>

Des remerciements unanimes sont décernés à M. Boulanger, et MM. Dardel et Godlewski sont nommés censeurs des comptes.

Il est décidé que l'envoi de la revue serait suspendu à tous les membres qui n'ont pas payé leurs cotisations depuis deux ans.

*Communications* : M. le Pr Laignel-Lavastine termine sa biographie du Pr Jeanselme et M. le Dr Tricot-Royer lit celle du Dr de Lint. Ainsi la séance est en entier consacrée à la mémoire de deux excellents historiens de la médecine dont le rôle dans les Congrès et à notre Société méritait d'être particulièrement mis en lumière.

*Banquet* : Le banquet traditionnel de la Société française a eu lieu le soir à la maison des Polytechniciens, rue de Poitiers ; il n'a pu coïncider avec celui de la Société Internationale dont la réunion a été reportée à une date ultérieure.

---

*Séance du 6 février 1937.*

---

Présidence de M. le Dr BRODIER.

*Etaient présents* : M<sup>lle</sup> Henry, M<sup>me</sup> P. Tannery ; MM. Barbillion, Dardel, Des Cilleuls, Didsbury, Dorveaux, Gallois, Fosseyeux, Hérissay, Laignel-Lavastine, Mauclair, Olivier, Sieur, Simon, Vannier.

*Excusés* : Molinéry, Neveu.

— 7 —

*Dons au Musée* : M. le P<sup>r</sup> Laignel-Lavastine fait don au Musée d'un portrait de Laurent Joubert, œuvre de l'école d'Holbein, qu'il a récemment acquis, et sur lequel il fera paraître une note explicative.

M<sup>lle</sup> Henry offre une médaille de M. le D<sup>r</sup> Souques, de la part de ce dernier.

*Livres présentés* : Réaumur, par Jean Torlais, de la Rochelle ; Dans les coulisses de l'histoire (2<sup>e</sup> série), par Cabanès ; article du D<sup>r</sup> Brodier, sur l'histoire de la dermatologie, paru dans l'Encyclopédie médico-chirurgicale.

*Communications* : M. le D<sup>r</sup> Olivier présente un certificat d'assiduité d'un médecin de Toulouse au cours d'anatomie et d'accouchement de Larrey.

M. le D<sup>r</sup> Vannier, à l'aide de projections, expose l'œuvre du D<sup>r</sup> Peczely sur le diagnostic des maladies par l'examen de l'iris.

M. J. Hérissey lit un travail sur un traitement médical par correspondance sous la Terreur, d'après des documents tirés des archives nationales.

---

## SECTION MONTPELLIERAINE

---

*Séance du 22 décembre 1936.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> MAGNOL, président.

*Présents* : MM. Paul Delmas, Gervais, Gramel, Guibert, Harant, Irissou, Rouffiandis, Tisset, Villard, Virés, M<sup>lle</sup> Vernières.

*Excusés* : MM. Nguyen-Dinh-Duc, Turchini.

Le compte-rendu moral et financier est adopté.  
Le bureau est renouvelé dans sa composition actuelle.

\* \*

M. Irissou fait une communication sur « *Jean Magnol compagnon-apothicaire* » qui, descendu en 1585 d'Annonay, en Vivarais, pour faire son compagnonnage à Montpellier, s'établit dans cette ville et fut la souche d'une célèbre dynastie. Celle-ci, commencée par des apothicaires, s'est continuée par des médecins, dont le plus illustre est le grand botaniste Pierre Magnol, pour aboutir au sympathique président de la Section Montpelliéraine de notre Société.

Après son immatriculation, Jean Magnol entre en boutique, change plusieurs fois de maître et a, pour cela, des difficultés avec le corps des apothicaires.

Il prend ensuite la gérance de la boutique de la veuve Montchal après avoir subi, dans ce but, un examen où il se montre peu brillant. Admis de justesse, il peut conclure, le 26 mars 1586, le contrat de bail pour gérer cette officine. M. Irissou a retrouvé cet acte qui est fort curieux et dont il donne un commentaire.

Le 21 mars 1599 Jean Magnol commence ses examens en vue de la maîtrise. Nous le voyons successivement faire ses quatre semaines chez quatre maîtres différents, subir des interrogations pendant quatre jours consécutifs et préparer enfin quatre chefs-d'œuvre. Ces épreuves durent deux ans et ce n'est que le 27 avril 1601 qu'à lieu la réception définitive avec remise des ornements de maîtrise, serments solennels entre les mains du Chancelier de l'Université de Médecine et en celles du Gouverneur de la ville, conduits en cortège dans les rues de Montpellier.

Jean Magnol exercera l'art et métier d'apothicaire jusqu'au 11 septembre 1632 où il meurt à l'âge de 70 ans. Son fils et son petit-fils lui succéderont.

Au cours de sa communication, en exposant le *curriculum vitae* de son personnage, M. Irissou n'a pas manqué de le situer dans son époque qui est des plus curieuses pour l'histoire de la pharmacie et pour l'histoire locale. Cette époque est, en effet, celle où les statuts des apothicaires signés en 1572, approuvés en 1598, entrent en application et où Montpellier, sortant à peine des luttes violentes des guerres de Religion, est encore une ville de sûreté aux mains des Réformés.

..

On entend ensuite une communication du médecin général Rouffiandis sur « *Les médecins pendant la Révolution* ».

Le P<sup>r</sup> Abensour ayant, dans la Revue Pallas, consacré un très intéressant article aux « médecins pendant la Révolution », rappelle que quarante-neuf médecins siégèrent à la Convention et jouèrent un rôle politique. Parmi eux il signale spécialement : Baudot représentant du peuple à l'armée de la Moselle et Levasseur à l'armée du Nord, dont la vaillante conduite est rapportée avec éloges.

Le rôle de ces éminents conventionnels délégués aux frontières du Nord et de l'Est ne saurait faire oublier celui d'un autre de nos confrères, représentant du peuple à l'armée des Pyrénées-Orientales, le conventionnel Cassanyes, qui n'est même pas cité par M. Abensour ; fils d'un chirurgien, Cassanyes exerçait comme officier de santé, à Canet, près de Perpignan. Il avait trente ans lorsque la politique le prit. Élu à trente-quatre ans à la Convention, il siégea à la Montagne comme Baudot et Levasseur.

Envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, à l'instigation de Danton, dès l'annonce des premiers revers de nos armes, il contribue par son ardente initiative au redressement de la situation ; à la tête des troupes, il force les retranchements ennemis et, avec les généraux d'Aoust et Goguet, attache

son nom à la célèbre victoire de Peyrestortes, qui marque l'arrêt de l'invasion et la défaite des Espagnols.

A côté du conventionnel Cassanyes, plusieurs médecins jouèrent, à l'armée des Pyrénées-Orientales, un rôle important, non point politique, mais militaire.

Le général de division Goguet, que nous venons de nommer, était médecin; originaire de l'Hérault, il était parti avec les volontaires de ce département et les Marseillais, pour Paris, en chantant l'hymne de l'armée du Rhin, qui devait devenir « la Marseillaise ».

Un autre médecin du nom de Doppet, originaire de la Savoie, nommé par la Convention au grade de Lieutenant-Colonel de la Légion des Allobroges, promu Colonel, puis général, fût investi du commandement en chef de l'armée des Alpes, dirigea le siège de Lyon, puis fût nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Discuté avec âpreté par certains, il eût le mérite, tout au moins, d'exercer son commandement durant une année, alors que précédemment, de nombreux officiers généraux s'étaient succédés dans ce même poste, en l'espace de quelques mois.

Enfin, un compatriote de Doppet, Savoisien comme lui, nommé, Dessaix servait comme colonel à l'armée des Pyrénées-Orientales, après avoir succédé à Doppet dans le commandement de la fameuse légion des Allobroges.

Ce Dessaix (moins illustre que son célèbre presque homonyme Desaix, tué à Marengo), devait faire toute les campagnes de l'Empire comme général; il fut blessé dix fois, anobli par Napoléon qui le fit comte de l'Empire et grand aigle de la Légion d'honneur et lui dit « vous êtes un brave et un brave homme ».

Surnommé par ses compatriotes « le Bayard du Mont-Blanc », pour sa vaillante défense de la Savoie contre les alliés en 1813, il mourut retiré à Thonon,

à l'âge de 70 ans, après encore diverses vicissitudes.  
Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe et on  
lui a consacré cette sorte d'épithaphe :

Simple de mœurs, affable et vaillant aux combats,  
Partout il fût aimé du peuple et des soldats.

\*  
\*\*

M. Harant présente *trois autographes d'E. Littré*.  
Ces lettres proviennent de la bibliothèque de Christian Mignard, capitaine au 26<sup>e</sup> dragons, décédé en 1917. D'après ses biographes bourguignons, la famille Mignard aurait eu pour ancêtre un certain Pierre More d'origine anglaise, dont les six frères furent officiers de Henri IV, qui leur donna le sobriquet de « mignard ». Pierre Mignard le peintre était le fils d'un de ces officiers. La branche bourguignonne de la famille Mignard compta au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles un certain nombre d'artistes et d'érudits parmi lesquels le grand-père de Christian Mignard, Thomas-Joachim-Alexandre Prosper Mignard, né à Châtillon-sur-Seine, le 17 octobre 1802 : c'est lui qui fut en relation épistolaire avec Littré. Prosper Mignard membre de l'Académie de Dijon et auteur de diverses monographies historiques et archéologiques sur la Bourgogne consacra également son activité à l'étude de l'idiome bourguignon ; il rédigea en effet une « histoire de l'idiome bourguignon et un « vocabulaire du patois bourguignon paru en 1870, et publia une édition très appréciée de Girart de Rossillon, chanson de geste du IX<sup>e</sup> siècle. Les lettres adressées par Littré à Prosper Mignard témoignent de l'estime que le savant lexicographe avait pour les érudits provinciaux. L'une d'elles datée du Mesnil le 18 avril 1869 souligne la prodigieuse activité de Littré au moment de la rédaction de son grand dictionnaire..... » approchant du terme de « l'impression de mon dictionnaire », écrit-il en effet, « j'ai pu faire le compte exact de ce qui me

« reste à faire. Je ne veux pas, autant du moins que  
« cela dépend de la volonté humaine, qu'il empiète  
« sur ma soixante-dixième année ; or j'aurai soixante-  
« dix ans au commencement de 1871. Si bien que  
« pour avoir fini l'impression (il ne s'agit que de  
« l'impression avec l'année 1870, il a fallu régler ma  
« tâche *quotidienne à neuf ou dix heures de travail* ».  
(les mots sont soulignés dans le texte original).

---

SECTION LYONNAISE

---

*Séance du 17 janvier 1937.*

---

Présidence de M. le Pr GUIART

*Présents* : Audry, Brunerie, Cade, Faisant, C. Ferran, Gaillard, Genty, Glatard, Lannois, Lyonnet, J. Martin, L. Michel, Pallasse, Petouraud, Rousset, Tolot, Vermorel.

*Excusés* : Camelin père et fils, Lacassagne.

*Communication* : C. Ferran : Boileau créancier de l'Hôtel-Dieu de Lyon participant à la loterie de cet établissement à la fin du règne de Louis XIV.

M. Lannois : L'armoire des archives du Collège des Médecins de Lyon.

---

## MOREAU DE LA SARTHE ET SES SOUVENIRS

(Suite)

Par le D<sup>r</sup> P. DELAUNAY.

---

### II

#### DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES.

Il y a, dans le *Journal* de Moreau, peu de « choses vues. » Reclus dans la vie professionnelle et mondaine, il se bornait à écouter, interroger, prenait des notes, recueillait les on-dit. Encore n'est-ce que vers la fin de la campagne de France qu'il commence à enregistrer les événements politiques.

1814 ! L'invasion, nos troupes reculant sans cesse, décimées par les balles et plus encore par la maladie.

Le typhus, parfois compliqué d'ictère, encombre les hôpitaux. Le 19 mars, Moreau parle de l'épidémie avec Husson, qui traite ses malades par de petites saignées et des antispasmodiques. L'ennemi approche. Le 30 mars, c'est la bataille sous les murs de Paris. Dans la nuit du 30 au 31, Marmont signe la capitulation. Le 31, les souverains alliés font leur entrée dans la place. Et les Idéologues, jadis molestés par César, ont enfin leur revanche : le 2 avril 1814, Tracy fait proclamer au Sénat la déchéance de l'Empereur.

La veille, le Sénat avait nommé un gouvernement provisoire composé de Talleyrand, Dalberg, Jaucourt, Beurnonville et l'abbé de Montesquiou ; Dupont eut le portefeuille de la guerre, et l'abbé baron Louis qui, jadis, avait rempli les fonctions de diacre aux côtés de l'évêque d'Autun, lors de la Fédération, fut chargé des finances. Ce « gouvernement provisoire, écrit Moreau, m'a paru à lui seul, plus curieux que le reste ;

on l'a appelé le Triumvirat des abbés ». Les abbés firent si bien leur métier que, le 3 mai, Louis XVIII rentrait aux Tuileries dans une calèche attelée de huit chevaux blancs.

Paris était en effervescence ; les rues encombrées d'uniformes étrangers. Les officiers alliés assaillaient les lieux de plaisir, les galeries du Palais-Royal. Mais si les royalistes leur faisaient fête, le peuple les regardait d'un mauvais œil.

L'opinion était en effet fort divisée. Les royalistes exultaient, et déjà traitaient avec dédain la Charte que S. M. avait bien voulu octroyer à ses sujets : « La pauvre Charte dont on parlait à la Cour avec d'autant plus de respect que l'on avait plus d'inquiétude fut... comparée au parapluie qui comme elle n'est bon que pour le mauvais temps ». Aussi nombre de grands personnages qui avaient surtout voulu « la paix à tout prix » regrettaient qu'elle eût provoqué « le retour et le concours de l'ancienne dynastie avec ses anciennes faiblesses, ses anciens préjugés, et le même degré d'ignorance et de prétention ». Et Moreau était de ces libéraux impénitents qui, tout en « désir[ant] sérieusement la chute d'un gouvernement affreux dont le chef a[vait] été véritablement le principal auteur de la contre-révolution », eussent souhaité le remplacer par tout autre chose qu'une monarchie de droit divin. Quant aux bonapartistes, ils ressentaient vivement « l'humiliation de l'emprise de l'étranger », manifestaient à tout propos leur admiration, leur « intérêt pour l'illustre exilé » dont « le despotisme, les actes de tyrannie... éta[ient] tout doucement attribués aux vues d'une haute politique ».

Or, il advint que les royalistes firent le jeu du souverain de l'Ile-d'Elbe. Moreau lui-même avoue qu'

« Avant le retour de fâcheuse mémoire de B., les agens du Roi ou plutôt ses ennemis, sous la livrée avec le masque de l'émigration ou du sacer doce avaient prodigieusement aigri les esprits par les diverses espèces d'inquiétudes que leurs vues étroites, leurs passions bornées avaient fait naître. Les agens de B. avaient travaillé dans le même sens, et par des

chemins différents avaient conduit les choses au même point de malheur et de désorganisation. C'est ainsi que l'on avait jeté et monté tous les esprits dans les campagnes au point qu'il ne fallait plus qu'une étincelle pour allumer un vaste incendie ou même recommencer les horreurs de 1792 et 1793 si des malheurs d'un autre genre n'étaient pas venus tomber sur la France ».

Ces malheurs provoqués par le retour de Bonaparte furent, dit Moreau, l'œuvre d' « hommes égarés par la vanité pour trahir la patrie et appeler l'étranger (1)... On ne peut méconnaître la situation déplorable dans la quelle ils ont jetté la Patrie et le Roi ». Au reste, ils « se trouvaient annoncés par l'état violent des esprits et la faiblesse du ministère ».

Napoléon n'ignorait pas le trouble qui régnait en France. En sa cour de Porto Ferrajo, il affectait de se résigner à une vie paisible et sans faste : « On n'y dépensait, rapporte Moreau d'après Drouot, que 60 fr. par jour pour la table, et chaque soir on jouait innocemment au domino, le seul jeu innocent qui convint à la Pr. Pauline ». Mais l'exilé dissimulait ses projets et joua bientôt une autre partie.

Le 26 février, Napoléon avait quitté l'île-d'Elbe sur l'*Inconstant*. Selon les dires de Drouot, « le maître d'équipage du brick qui le portait lui fit au moment du départ quelques observations sur la charge extrême du bâtiment et du danger auquel on serait exposé s'il survenait un gros temps. — « Allez ! répondit froidement B., il fera beau ! »

Le 1<sup>er</sup> mars, l'Empereur débarquait au Golfe Jouan. Le 7, il entra à Grenoble. Selon certains propos dont Moreau souligne l'invraisemblance, Soult « avait approvisionné Grenoble d'artillerie avec le dessein d'être pour une grande part dans la grande expédition

(1) Moreau semble admettre la légende, propagée par les royalistes, d'un complot organisé en France pour rappeler Napoléon de l'île d'Elbe (Cf. d'Andigné, *Mémoires* publ. par E. Biré, Paris, Plon, 1901, in-8°, T. II, p. 200-201). On accusa même Masséna de complicité (à tort, d'après P. Antomarchi, *Le maréchal Masséna et le retour de l'île d'Elbe*, Marseille, 1935, 79 p. in-8°).

du petit roi de l'isle d'Elbe. » Le 19 au soir, l'empereur atteignait Pont-sur-Yonne.

Dans la nuit du 19 au 20, Louis XVIII quitta les Tuileries et prit la route de Lille.

« Le départ du Roi a eu lieu dans la nuit. On assure que la garde nationale de service au château a montré beaucoup d'attendrissement au moment du passage de S. M.

Le général Ex[elmans] est arrivé le matin (1) et il n'était bruit que de son arrivée et d'une prétendue lettre que l'on disait avoir été écrite au Roi par Bon[aparte]. Les soldats sont rentrés en assez bon ordre dans Paris en chantant quelques chansons qu'on leur avait apprises et distribuées pour produire un effet populaire en faveur de leur chef. B. est arrivé à 8 heures du soir. On assurait que les fourgons du duc de B... furent arrêtés à Melun et pillés. Les postes abandonnés par le pauvre et méchant M. F[errand (2)] furent prises illégalement... par M. de [La Vallette]. On raconta le lendemain l'arrivée moitié touchante et moitié plaisante du général R[ainbaut ?], aux Tuileries (3). On a parlé aussi de la démission du général M... et d'une discussion assez vive entre le général M.... et le général duc de B. On a beaucoup parlé aussi du sang froid du Roi.

M. C[arnot] nommé ministre de l'int[érieur] parut au bout de quelques jours à l'Institut... Les cajoleries et les marques d'égards... lui arrivaient comme par échellons, suivant que l'on était plus ou moins lié avec lui ou avec ses amis ».

Aux ouvriers de Lyon, Napoléon avait promis une constitution. Encore la fallait-il élaborer : et le rédacteur inattendu de la charte nouvelle, l'*Acte additionnel*, fut encore un personnage connu de notre mémorialiste, Benjamin Constant.

« Cet homme qui, dit Moreau, est éminemment homme d'esprit, présente dans ses habitudes le contraste le plus extraordinaire, du savoir, de toutes les qualités d'esprit qui suppo-

(1) Il arriva dans Paris le 20 mars au matin, amenant de Saint-Denis des demi-solde, un escadron de cuirassiers et quelques artilleurs, occupa les Tuileries où il arbora le drapeau tricolore et attendit l'arrivée de l'Empereur.

(2) Le comte Ferrand, ministre d'Etat, directeur général des Postes.

(3) « Raimbaut, célèbre dans les fastes de la guerre comme commandant de la cavalerie, prit possession du château au nom de l'Empereur, son maître et le nôtre, comme il nous le dit dans son langage monarchique impérial ». (A. Jal, *Souvenirs d'un homme de lettres, 1795-1873*, Paris, Techener, 1877, in-8°, p. 271-272.)

sont une vie studieuse avec l'insouciance ou la frivolité on même les vices de l'homme du monde. Ses études, ses connaissances, l'exercice d'une raison forte et brillante, tout cela n'a pu le sauver des petites passions et des infirmités morales des gens les plus frivoles. C'est quelquefois un oisif qui s'ennuie comme un homme de la Cour et qui n'échappe au spleen que par le jeu. Il a du reste des besoins très souvent renouvelés d'argent ; ce qui explique sa conduite plus que singulière dans les Cent Jours... La situation de cet homme qui s'est avisé si tard et si mal à propos d'admirer N... était curieux à voir et à entendre au moment de l'arrivée du grand homme... Au moment du danger il avait pris des chevaux de poste et s'était mis à l'écart en chargeant ses amis les plus intimes de lui donner des nouvelles (1). Bientôt, n'entendant parler de rien, ne recevant aucune nouvelle de l'effet de son éloignement... il fut piqué et veut savoir lui-même ce qui se passait. Tout étonné, tout surpris de se voir oublié et comme perdu dans les grands événements et les grands intérêts dont il se croyait inséparable. J'ai entendu cet homme parler de lui-même d'une manière assez piquante sur sa situation actuelle et de ses nouveaux rapports avec N[apoléon]. Si [l'] homme de lettre un peu tourmenté du besoin d'aller, de voir, de faire effet m'a paru remarquable par la niaiserie de son enthousiasme pour l'acte [sic] additionnel aux Constitutions de l'Empire, c'est comme une maladie dans laquelle un vent de canicule la tout-à-coup jetté ; il se croit missionnaire, apôtre, défenseur sous toutes les formes pour tout ce qui regarde cette charte dont N. n'a pas même pris la peine de donner un air de vérité, un masque de bonne foi à ses promesses ».

Le 18 juin, c'était la défaite de Waterloo. Moreau en nota quelques détails.

« D'après une conversation avec C[orvisart ?] 60000 hommes de bonnes troupes au moins entrés en ligne. Perte réelle et matérielle au moins de 30.000 ; perte morale beaucoup plus grande ; faute principale, celle d'un général D[onzelo]t qui se

(1) Après avoir comparé Napoléon, dans sa Catilinaire du 19 mars, à Teutatés, à Néron, à Attila, Constant s'était caché, puis embarqué pour la Vendée. Il fit demi-tour à Ancenis, et finalement, regagnant Paris, pressentit le prince Joseph sur les sentiments de l'Empereur à son égard. Joseph le rassura. Quelques jours après, Constant était mandé aux Tuileries, entré au Conseil d'État, et devenait le principal collaborateur de l'Acte additionnel !

laissa charger sans former ses carrés. Cuirassiers marchant pour charger des pièces obligés tout à coup de se détourner pour dégager ce corps ; leur succès ; leur attaque avec 14 pièces pour les soutenir ; mitraille à laquelle ils se sont trouvés exposés ; désordre qui s'établit ensuite ».

Moreau enregistre encore à ce propos :

« Conversation... avec M. C... dans laquelle j'ai reconnu sa conduite pleine de dévouement pour M. de Fl[ahaut] (1). Celui-ci voyant tout perdu chercha à se faire tuer et s'exposait sans motif à tout moment. C.... le suivait et le surveillait dans ces tentatives désespérées et parvint souvent à le tromper.

Autre conversation avec un confrère M. H... (2). Attaché comme chirurgien à Sa Majesté il se trouvait sans cesse au milieu de l'Etat-major où il voyait et entendait continuellement les ordres, les rapports concernant toutes les affaires qui se succédèrent avec tant de rapidité pendant trois jours. D'après son récit, l'Empereur se plaçait ordinairement sur un mamelon pour observer et donnait ses ordres de cette espèce d'observatoire. Il se portait ensuite partout où il apercevait plus de danger sans se ménager en aucune manière. Il a couru de grands risques pendant ces trois désastreuses journées les pointeurs cherchant continuellement avec d'excellentes lunettes le quartier de l'Etat-major pour tirer dessus... Le général Devaux (3) fut tué de bonne heure par un boulet de canon qui lui emporta la tête. Le général Letort (4) suivant les uns fut la victime d'une valeur imprudente, et suivant les autres d'une obéissance trop courageuse aux ordres irréflechis de N[ey] qui lui enjoignit de charger des carrés que le canon n'avait pas encore ébranlés. Il fut tué à bout portant et une balle lui traversa la poitrine. Lorsque M. H... le vit de la part de l'Empereur il avait déjà un épanchement occasionné par l'hémorrhagie de l'artère intercostale interne qui avait été ouverte. L'hémorrhagie s'arrêta par un effet de la grande faiblesse du malade et alors on eut un moment d'espérance.

Lorsque la bataille fut évidemment perdue l'Empereur sacrifia inutilement sa garde. Dans la déroute qui termina cette malheureuse journée, les fuyards vinrent à plus de 30 lieues du

(1) Aide de camp de l'Empereur, et fils de M<sup>me</sup> de Souza, cliente de Moreau.

(2) Probablement Horeau, chirurgien de l'infirmerie impériale.

(3) Desvaux de Saint-Maurice, commandant l'artillerie de la garde.

(4) Delord ?

champ de bataille comme si l'ennemi n'avait cessé un moment d'être à leur poursuite. L'encombrement à Charleroi fut extrême et occasionna un grand nombre de prisonniers. L'empereur perdit sa cassette p[articuli]ère, sa voiture, ses équipages. Il a fui de sa personne à franc étrier, au risque d'être tué ou pris comme un simple officier. Souvent dans cette déroute la petite troupe qui l'accompagnait se forma en peloton avec le dessein d'enfoncer au besoin des corps de troupe que l'on croyait apercevoir et qui n'étaient que des groupes de fuyards. C'était toujours le général Drouot qui commandait ces petites manœuvres...

A la suite de cette conversation j'ai mieux su ce que je savais déjà, que l'Empereur demandait aux hommes et aux animaux plus qu'ils ne pouvaient faire, qu'il n'avait aucune idée exacte de leur force, et qu'il en disposait comme d'instruments mécaniques jusqu'à ce qu'ils fussent tout à fait usés ou brisés.

Cette journée a été terminée par une conversation sur le poison le plus énergique, qui paraissait d'abord de simple curiosité et qu'un mot m'a fait voir sous un rapport plus important ».

Le 21 juin, Napoléon vaincu rentrait à Paris. Le 22, il signait son abdication. Un gouvernement provisoire fut constitué avec Carnot, Fouché, Grenier, Quinette et Caulaincourt. Et Moreau d'enregistrer : « Inquiétude par crainte de mouvement populaire. Sécurité apparente ou réelle de F[ouché], crainte qu'il inspire. Agitation, vociférations dans le café Montansier. Promenade des fédérés dans la rue. Patrouilles extraordinaires dans la nuit du 23 au 24 par gardes nationales et troupes de ligne ».

Le 25, Napoléon quittait l'Elysée pour la Malmaison où la reine Hortense lui offrait une provisoire retraite : « Hortense, en disgrâce au retour de N. B. et nonobstant une des personnes qui dans ce moment lui montre le plus d'attachement et le soigne davantage », écrit Moreau. Quelques jours après, l'Empereur gagnait Rochefort pour monter, le 15 juillet, à bord du *Bellérophon*.

« On assurait que dans ces derniers moments plusieurs généraux s'étaient emportés avec B. jusqu'à lui dire presque des injures et à lui faire le reproche de ne leur avoir pas donné

assez d'argent... J'ai entendu parler aussi d'une conversation du grand homme déchu et même tombé et sifflé avec C[orvisart] sur les temps présent avec de nombreuses digressions sur des questions de physiologie toutes dirigées vers quelques velléités de suicide » (1).

Juin 1815 : Situation de Paris à cette époque : joie féroce des uns, désappointement, découragement personnel des autres; consternation, effroi des vrais Français; inquiétude, tristesse de certaines familles.

Le mouvement général est tout entier dirigé sur ce qui tient à B., pour ou contre. Un grand nombre de personnes partent pour Gand avec une grande variété de prétentions et assez peu de désintéressement. C'est la Vendée des courtisans ou des ambitieux... Le moment d'une grande crise approche. On assure qu'un nouveau ministère est nommé à Gand (2). On disait d'un autre côté il y a quelques jours qu'une tentative hardie avait été faite pour enclouer les canons de Montmartre (3)... On a arrêté dans la journée des colporteurs qui répandaient des pamphlets séditieux. On disait aussi que des troupes légères avaient été vues à Compiègne. Cambrai aurait ouvert ses portes... Le dénouement ou plutôt le terme et le dernier degré de nos malheurs paraît approcher de plus en plus.

Des troupes légères, des tirailleurs prussiens ont été vus dans les environs de Paris. M. de G... quoique blessé s'est mis à la tête de cinq à six cents cavaliers et s'est battu toute la journée dans les environs d'Écouen. Des troupes sont répandues du côté de Neuilly et paraissent vouloir s'y défendre. On assure que le pont sera rompu au moindre danger et que le général D[avout] est dans l'idée que l'on peut livrer bataille. Le maréchal Gr[ouchy] sert (*sic*) l'ennemi de près à ce que

(1) Le manuscrit de Moreau enregistre ces faits en 1815. Il semble qu'ils se rapportent plutôt à l'abdication de 1814. Le 12 avril 1814, lendemain de son abdication, Napoléon avait tenté, sans succès, de s'empoisonner avec une poudre composée de belladone et d'ellébore blanc.

(2) Autre note de Moreau : « Ministère que l'on dit formé pour les Affaires extérieures, de M. de Rich[elieu]; pour la police, de Fouché; pour l'intérieur, de Vaublanc; pour la guerre de Clark; d'un premier ministre : on donne le poste à Beugnot. On assure un gouvernement modéré ».

(3) Dans la nuit du 26 au 27, dit une autre note de Moreau. — Tirailleurs fédérés, ouvriers des faubourgs, demandaient à se battre, criant : Vive l'Empereur ! et houspillant les royalistes. Un perrier surpris à Montmartre enclouant des canons fut attaché à la queue d'un cheval, et traîné sous les coups par les rues. (H. Houssaye, 1815, *La Seconde abdication*, p. 257).

l'on assure. Du reste le soldat français conserve son caractère dans ces circonstances difficiles ; il voudrait bien abandonner N., mais il tient à un colifichet, à sa cocarde. Les plus raisonnables voudraient seulement n'être pas humiliés... et qu'enfin on ne fit un crime à personne d'une situation dans laquelle on s'est moins établi volontairement que jetté ou rencontré et par hasard et par nécessité ».

Tandis que les troupes se battaient, Fouché intriguait : Paris capitula le 3 juillet. L'armée française se retira vers la Loire, et le 7 juillet les Prussiens de Zieten entrèrent dans la capitale avec un appareil menaçant. Les hôpitaux regorgeaient de blessés : « à Saint-Germain, à Menthe [*sic*] ; 900 à Saint-Louis, 6 ou 700 à l'Hôtel-Dieu ». Moreau, à son poste à la bibliothèque de l'École, s'entretenait tristement des événements avec Chaussier. Louis XVIII regagnait sans hâte son royaume : il « fait trois pas en avant et deux en arrière, manière commode d'avancer doucement ». Enfin, le 8 juillet, sous l'œil de l'ennemi, il franchissait de nouveau le seuil des Tuileries, et Moreau inscrivait sur ses tablettes la triste chronique du mois. C'était la débandade des derniers fidèles de l'Empereur.

« On assure que la princesse Hor[tense] se retire en Suisse (1), que Montholon suit B. ». Tous les partis, toutes les passions sont en présence, et un état hostile se montre dans toutes les classes de la Société. De belles dames que leur empressement porta au devant du Roi se sont trouvées dans cette occurrence arrêtées à la Barrière à leur retour et forcées de coucher dans les champs. On assure même que le lendemain matin elles furent insultées par le peuple. Les gardes du corps qui voulurent se montrer faillirent être la victime de leur empressement. On assure que quelques-uns furent obligés de se jeter dans un bataillon anglais.

Le lendemain, M. de T... entra dans Paris en calèche découverte et avec tout l'appareil d'un triomphe dont quelques-uns annonçaient tout bas la courte durée » (2).

(1) Elle quitta Paris le 17 juillet 1815, à 9 heures du soir, pour gagner Genève.

(2) D'après Jal (*loc. cit.*, p. 304), c'est le 6 juillet qu'en même temps que les troupes étrangères, Talleyrand entra dans la capitale « enfoncé dans une calèche de mince apparence pour se dissimuler aux regards. »

« Attaque profonde du pont d'Iéna (1).

Demande de contribution (2).

Gardes établies chez le préfet et chez les maires... (3).

Détails curieux sur l'esprit qui anime une partie de la jeunesse allemande qui s'est engagée comme dans une croisade pour se venger de la France et suivre le projet de réunir en un seul gouvernement et comme dans une grande famille tous les peuples qui parlent allemand...

Gouvernement qui dans ce moment paraît tout entier dans les mains de M. de Talleyrand] regardé par les alliés comme le seul qui puisse en user.

Conduite polie et courtoise des Anglais. Mot d'un officier en grand costume militaire qui propose d'aller changer d'habit et de paraître en froc pour faire chorus dans la plainte des maux de la guerre ».

Ces maux valurent à notre médecin quelques clients : en août 1815, un officier prussien atteint de « fatigue générale » et d'une « fatigue particulière des organes digestifs », et un commissaire russe victime d'un « engorgement du testicule gauche ».

Dans les départements occupés, les exactions des coalisés poussaient les habitants au désespoir, et tant qu'on parla d'une « proposition des armées de la Vendée de se réunir à celle de la Loire pour faire face à l'ennemi » (4). Moreau note en juillet :

« Bavares dans les environs de Melun et dans le département de la Marne où ils exercent dans toute leur rigueur les droits de la guerre. Leur affluence chez M. de Merv... chez M. de Montaigne à La Grange. Leurs demandes ridiculement exagérées à la ville de Coulommiers. Deux jeunes paysans

(1) BLÜCHER voulait faire sauter le pont d'Iéna. Le 10 juillet, trois fourneaux de mine firent long feu. L'intervention du roi de Prusse et celle du czar empêchèrent de plus graves dégâts.

(2) BLÜCHER voulait exiger de Paris une contribution de guerre de cent millions. Wellington et Castlereagh l'en dissuadèrent.

(3) Des sentinelles prussiennes et garnisaires surveillaient les notables.

(4) En juillet 1815, répondant à l'ordre du général Lamarque en date du 13, d'Andigné, nommé commandant pour le Roi du département de la Mayenne, disait : nous avons des devoirs « impérieux à remplir, entre autres celui de nous réunir pour préserver la France du joug des étrangers sur l'intention desquels je n'étais pas bien rassuré ». (d'Andigné, *Mém.*, éd. Biré, T. II, p. 275). En août, d'Andigné se faisait fort de battre les Prussiens en détail, avec les bandes royalistes et les débris de l'armée régulière, s'ils le poussaient à bout (*Ibid.*, p. 216).

ayant menacé de se défendre ont été fusillés à Ozoy ». Dès lors, en août :

« Etat d'irritation des campagnes porté à un haut degré et faisant craindre une révolte et des soulèvements de toute espèce... Mot d'une déclaration du Congrès qui déclara que l'indépendance de la France ne sera respectée qu'autant qu'elle se conciliera avec la sécurité de l'Europe.

Conduite infernale des journalistes qui, par des nouvelles controuvées..., ont entretenu les motifs du séjour des alliés en leur permettant de montrer des craintes sur notre situation et de la regarder comme incompatible avec leur sûreté et la tranquillité générale ». En conséquence :

« Lettre du général Mülling qui donne l'ordre aux journalistes de ne parler ni en bien ni en mal des armées alliées » (1).

D'autre part, l'inconscience et les menaces des royalistes n'exapéraient pas moins l'opinion publique. Le 16 juillet, « danses des Tuileries. Espace offert et préparé pour ses danses qui font contraste avec le deuil et les malheurs de la nation ». Mais pour fêter le retour des lys, il faut se mettre en tenue, et bien des bourses sont vides : qu'à cela ne tienne ! On arrive, avec un peu d'ingéniosité à faire toilette à bon compte. Et Moreau dénonce la « friponnerie des blanchisseuses de bas de soie qui prêtent les bas dont elles sont depositaires », et de telles autres de leurs congénères qui louent les chemises qu'elles ont mission de repasser.

Danser devant l'envahisseur, c'est mal. S'entre-déchirer sous ses regards satisfaits, c'est pis. Les revenants de Gand ont reparu plus arrogants et haineux que jamais. « Dureté attribuée à M. le duc de... envers Masséna. Réponse de ce dernier : « Je me plaindrais si j'étais plus jeune ou dans un autre temps. Mais aujourd'hui, accablé sous le poids des ennuis et des malheurs publics, il ne me reste qu'à gémir et à mourir ».

Il y a pis : la Terreur blanche ensanglante le Midi.

(1) Les journaux avaient divulgué les exactions des alliés ; Decazes, alors préfet de police, se chargea de transmettre à la presse les injonctions du général prussien, gouverneur militaire de Paris (13 juillet 1815).

Les généraux qui avaient pris le parti de l'Usurpateur sont traqués, emprisonnés ; La Bédoyère exécuté (1).

« M. de N[arbonne] m'a appris que M. L. B. [La Bédoyère] avait écrit au Roi une lettre pour lui être remise seulement après sa mort ; que cette lettre était très forte, très touchante, que le Roi avait été vivement ému en la lisant. Il m'a assuré que ce malheureux jeune homme dont il paraît que l'on a dit trop de mal et trop de bien avait refusé de se sauver de sa prison en profitant des moyens d'évasion qui lui étaient offerts. Sa jeune parente, M<sup>me</sup> L. V. avait fait pour ce grand intérêt des démarches très actives qui l'on fait arrêter ».

Les familles même étaient divisées, et, parmi des « traits d'insensibilité dépendant de l'esprit de parti », Moreau rapporte « celui de M<sup>me</sup> Dr... belle-mère du général Exelmans (2).

Après s'être servi de Fouché, le régicide, et de Talleyrand l'apostat, Louis XVIII s'en débarrassa (septembre 1815), envoyant le duc d'Otrante comme ambassadeur à Dresde et l'évêque d'Autun en disgrâce. Et Moreau de rappeler dans son journal les successives palinodies de cet homme.

« Depuis sa messe const[itutionnelle] jusqu'à son mariage et depuis ce dernier, depuis ses tendresses pour Napoléon jusqu'à l'ambassade de Vienne en 1815... M. de... s'est conduit d'après son opinion qui a peu changé ; M. l'évêque s'est conduit d'après ses intérêts qui ont varié comme le temps, les événements... Dans ces derniers moments, M. de T... aurait pu tout finir d'un mot s'il avait été capable d'une pensée courageuse et d'un acte de dévouement, honorer la France, conserver les institutions menacées et déjà attaquées par N... Pour cette bonne œuvre, il aurait fallu quelques vertus, un sentiment du véritable honneur... Cet homme qui aurait pu

(1) LA BÉDOYÈRE, fut arrêté le 2 août 1815 à Paris où, avant de s'enfuir aux États-Unis, il était venu dire adieu à sa femme et à son fils. Il fut exécuté le 19.

(2) EXELMANS avait épousé le 28 janvier 1808 Amélie de la Croix de Ravignan, qui lui donna 14 enfants. Ses biographes, Grenet (*Le comte Exelmans*, Paris, 1898, in-32) et E. André (*Le Maréchal Exelmans*, Bar-le-Duc, 1898, in-8°), ne disent rien de ces dissensions familiales. En tout cas, la comtesse Exelmans prit le parti de son époux, dont elle alla partager à Francfort la vie, fort précaire, d'exilé.

avoir un rang dans l'histoire n'a été occupé que de l'intérêt du moment et de sa place dans le monde, et a transigé, négocié, marchandé, s'est trompé et a trompé les autres. Tout à fait dupe de l'adulation et des conseils de quelques vieilles femmes, il en a trompé quelques jeunes ; et c'est ainsi que la Révolution a fini., et c'est le grand prêtre de l'Assemblée constituante. . qui n'a pas vu qu'il serait lui-même repoussé par les anciennes familles auxquelles il rendait la prépondérance et dont les opinions, les intérêts étaient inconciliables avec les opinions et les intérêts de la France de 1814 ».

Moreau put esquisser par la suite (1818) la physionomie d'un autre ministre du Roi très chrétien, Decazes :

« Premier m[inistre] de fait, et favori de son maître dans une mesure et à un degré dont il existe peu d'exemples dans les annales des cours. Le personnage en question est sorti des rangs de la magistrature où il ne paraissait pas destiné à obtenir de grands succès. Un des principaux traits de son caractère est de savoir qu'il a beaucoup d'esprit et de croire que l'on peut suppléer à tout par l'esprit, le bon goût, la finesse et l'urbanité des manières. Son ambition est grande, mais sans mélange avec de la cupidité ni avec aucun mauvais sentiment. Elle ne put être satisfaite sous l'ancien gouvernement, ce qui le mit, aussitôt qu'il le put, dans une véritable opposition. Il crut s'apercevoir qu'il serait plus heureux sous le nouveau gouvernement. Il se prépara de bonne heure à bien reconnaître le terrain difficile et nouveau sur lequel il fallait marcher. La faveur, et une faveur sans borne, lui parut avec raison le meilleur et le seul moyen d'un grand succès... Parvenu à pouvoir approcher le monarque, il se présenta à lui avec le sentiment de la plus grande confiance en ses lumières et du plus respectueux intérêt. Cette manière ne l'a jamais abandonné, et lui a réussi au point de persuader au prince qu'il l'a formé pour les grandes affaires, car c'est un homme d'état de son école, l'enfant de son esprit, son élève, etc. (1). Cette faveur a d'ailleurs été utile au Roi et à l'état du moment où elle a été assez forte pour maîtriser la réaction et défendre la France d'un bouleversement qu'auraient évidemment entraîné l'impéritie et les

(1) DECAZES, ministre de la police le 26 septembre 1815 (min. Richelieu) ; de l'intérieur (min. Dessolle) le 29 décembre 1818, deviendra président du Conseil le 19 novembre 1819. Le roi Louis XVIII l'appelaît : Mon fils.

passions d'un parti dans le rang duquel le talent et la capacité ne se sont presque jamais trouvés ».

Que le premier ministre s'appelât Talleyrand, Des-solle ou Decazes, Moreau n'eut d'abord pas à se plaindre du retour des lys. Grâce sans doute au baron Pasquier, dont on sait les attaches Sarthoises, une ordonnance royale du 19 août 1815 rétablit en faveur de son compatriote la chaire de bibliographie médicale jadis dévolue au bibliothécaire de la Faculté (1); et, le 31 août, il prenait place en l'assemblée des professeurs.

« Ce mois, dit Moreau dans son Journal, est une époque très remarquable dans ma vie. C'est dans le cours de ce mois, au milieu de malheurs publics et privés de toute espèce que j'ai obtenu ce que je désirais le plus, ce qui faisait l'objet de toute mon ambition, le titre et les attributions de professeur, c'est-à-dire l'existence honorable et convenable à mes goûts, à mes idées, à la dignité du genre de vie et de profession que j'ai embrassé ».

Le 23 février 1819, un arrêté du Conseil royal rattachait à cette chaire le cours d'histoire de la médecine désormais dissocié de la chaire de médecine légale (2). En mai 1820, Auguste Jean Thillaye, second

(1) Moreau avait été nommé en l'an IV aide-bibliothécaire de la Faculté, sur la recommandation de La Réveillère-Lepeaux; le 18 juillet 1804, membre associé adjoint de la Société de l'École de médecine, en même temps que Laennec; le 24 mars 1808, bibliothécaire de la Faculté. A ce titre, il restaura et assura les répétitions d'histoire et de bibliographie médicales instaurées par l'arrêté du 30 pluviôse an III, mais jusqu'à lui fort négligées. Cet enseignement fut relâché dans les considérants de l'ordonnance de sa nomination professorale.

(2) Le plan d'enseignement de l'an III avait rattaché l'enseignement de l'histoire de la médecine à la chaire de médecine légale. On nomma d'abord Lassus qui ne s'occupa guère que de cette dernière et passa peu après dans la chaire de pathologie externe. Mahon, son adjoint, lui succéda, et se consacra, lui aussi, à la médecine légale. Enfin, Goulin, de Reims, nommé le 2 mess. an III (21 juin 1795) s'occupa de l'histoire médicale; mais son érudition rébarbative n'attira que peu d'auditeurs. A sa mort (11 floréal, an VII, 30 avril 1799), Moreau, alors sous-bibliothécaire, sollicita la place; mais on la donna à Cabanis, et l'enseignement médico-historique disparut avec ce dernier (1808). Un arrêté ministériel le supprima, et le décret du 17 septembre 1808 incorporant la Faculté de médecine à l'Université impériale omit de le rétablir. Le bibliothécaire Pierre Sûte aurait dû s'en charger; mais il assumait à son tour l'enseignement médico-légal, et ce ne fut qu'à titre bénévole que Moreau, son successeur à la bibliothèque, donna, sans investiture professorale, des leçons de bibliographie.

aide-bibliothécaire depuis 1819, était attaché comme secrétaire particulier au professeur bibliothécaire Moreau (1). Ce dernier prit sans encombre possession de sa chaire. Mais vint, sous Villèle, la réaction : la jeunesse imbue des idées libérales manifestait en toute occasion contre les *ultra* ; et après le « chahut » mémorable qui accueillit à la séance de rentrée des Ecoles, le 18 novembre 1822, S. G. Mgr. l'évêque d'Hermopolis, la Faculté fut fermée (2). Moreau et Aug. Thillaye, se virent cependant maintenus à leur poste pour surveiller les livres... sans lecteurs.

L'ordonnance du 2 février 1823 rouvrit les cours, mais en épurant le personnel enseignant. « Les sieurs » de Jussieu, Vauquelin, Dubois, Pelletier père, Deyeux, Pinel, Desgenettes, Chaussier, Lallement, Le Roux et Moreau furent mis à la porte sous couleur d'honorariat. Moreau fut-il jugé mal pensant ? D'après Roux, la suppression de la chaire de bibliographie et d'histoire médicales, proposée par la Commission de réorganisation de la Faculté, dont faisait partie Laënnec fut « une simple question d'économie », permettant de combler des lacunes dans les chaires de clinique (3).

On tâcha de repêcher le révoqué. Le 13 mars, l'assemblée des professeurs proposa Moreau par 15 voix contre 23, pour les fonctions de bibliothécaire. Le ministre ne l'agréa point, et la place fut donnée à Patrice Mac-Mahon. Quant à la chaire d'histoire de la médecine, elle ne fut relevée qu'en 1870 en faveur de Daremberg.

(1) Cf. A. Hahn, *Un fragment de l'histoire de la Faculté de médecine de Paris de 1815 à 1830, Auguste Jean Thillaye et sa famille*, Progrès médical, n° 38, 21 septembre 1935, p. 1510-1523.

(2) Sur ces incidents, Cf. H. Saintignon, *Laënnec, sa vie et son œuvre*, Paris, Baillière, 1904, in-18, p. 146 et suite. — P. Delaunay, *Les médecins, la Restauration et la Révolution de 1830*, Tours, Impr. Tourangelle, 1932, in-4°, p. 48-52.

(3) Roux, *Laënnec après 1806, 1806-1826*, Paris, Baillière, 1920, VIII-438 p. in-8° carré, p. 289.

## DANS LES SALONS ET LES COULISSES.

Moreau aimait beaucoup la vie de salon. Il y en avait un toutefois, qu'il appréciait peu, bien que ce fut le plus docte de la capitale : « J'arrive, dit-il en 1806, d'une longue séance de l'Institut. Que d'hommes savants et célèbres j'ai vus là rassemblés, pour se regarder, bâiller et partir! »

Il en était d'autres, par contre, où l'assemblée était plus animée.

A Auteuil, dans une maison héritée de M<sup>me</sup> Helvétius, Cabanis charmait le déclin de ses jours dans la société de ces idéologues que Bonaparte ne prisait guère et au nom desquels il fronçait les sourcils. Moreau y fut introduit par Besnard sans doute, ou La Réveillère. « Je n'oublierai jamais, écrivait-il plus tard, cette demeure charmante... dans laquelle bien jeune encore j'eus accueilli avec tant de bienveillance, où je rencontraï les contemporains... les plus recommandables... M. Destutt de Tracy, MM. Garat, Guené, Gallois, Laromiguière, Thurot, Saint-Aubin, Foriel, Jacquemont, Andrieux », et où l'on voyait encore Pariset à ses débuts, Alibert et Richerand,

Cabanis avait pour voisin Destutt de Tracy qui, lui aussi, ouvrait sa porte à Moreau. Notre Sarthois prenait plaisir à disserter avec eux, en janvier 1806, sur les abstractions et les erreurs où elles jettent les hommes ; en juin sur la physiognomonie ; et il s'attardait un soir chez Tracy à discuter sur le sommeil et les rêves (1). C'est encore chez ce dernier qu'en juin 1812, il rencontra M. de la Fayette (2), et l'interrogea longuement « sur son sauvage (3) et sur les mœurs des Iroquois ».

(1) « J'attache, dit-il ailleurs, une si grande importance à cette question et à l'examen des rêves considérés relativement à la physiognomie médicale que je tiens un journal de mes rêves et de ceux de mes malades. » Déjà du Freudisme !

(2) La fille aînée de Destutt de Tracy avait épousé le fils de Lafayette.

(3) La Fayette avait ramené en Europe un jeune Iroquois qu'il dut renvoyer dans son pays « pour l'empêcher de mourir de nostalgie ».

Moreau était encore convié chez M. de Rumford, et, plus souvent, chez M<sup>me</sup> de Souza qui, veuve du comte de Flahaut, mort victime de la Révolution, avait épousé en secondes noces don José-Maria de Souza-Botelho, ci-devant ministre du Portugal, et retiré à Paris. Ménage fort bien assorti : M. de Souza était entiché de Camoëns dont il devait publier luxueusement les *Lusiades*, et sa femme écrivait des romans. Son salon était un cercle littéraire, où se montraient les gens du monde et les écrivains à la mode. Moreau y fit la connaissance de Lord Seymour, et s'y entretint avec un compatriote, le Comte de Tessé. L'oreille aux aguets, il y recueillait mainte anecdote qu'il s'empresait, en rentrant, de consigner dans ses papiers ; celle-ci par exemple, sur Vicq-d'Azyr.

« Ce célèbre médecin, déjà membre de l'Académie des Sciences, voulait le devenir de l'Académie française. Il sollicitait pour succéder à M. de Paulmi (1). M<sup>me</sup> de S... son amie dont les relations dans la société pouvaient le servir dans cette circonstance s'y prêtait de son mieux mais en lui disant qu'elle désirait qu'il échouât dans ses tentatives. — « Que direz-vous de M. de Paulmi dont la vie et les ouvrages plus utiles que glorieux n'offriraient rien à l'éloquence ? Il vous faut une meilleure occasion pour entrer à l'Académie et en conscience vous devez succéder à un mort plus illustre et plus digne de votre panégyrique. Buffon sera ce mort et en lui succédant vous ferez tout ce qu'on est en droit d'attendre de vous dans votre discours de réception. Vicq-d'Azyr trop pressé pour rien entendre à ces arrangements se désolait, grondait son amie dont la prédiction s'accomplit dans toute son étendue (2).

On appliqua ce trait à M. de Châteaubriand qui aurait dû succéder à l'abbé Delisle. On cita aussi à cette occasion le mot d'Arnaud sur le malheur de Chénier d'avoir eu pour successeur M. de Châteaubriand ».

(1) Antoine René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy (1722-87) avait été reçu en 1748 à l'Académie française en même temps que Gresset. Il fut ambassadeur en Suisse, en Pologne et à Venise. Grand bibliophile, il publia une *Bibliothèque universelle des romans et des Essais dans le goût de ceux de Montaigne* (1785).

(2) Vicq d'Azyr fut reçu à l'Académie française, par M. de Saint-Lambert le 11 décembre 1788, à la succession de Buffon.

C'est encore chez M<sup>me</sup> de Souza qu'après la chute de l'Empire Moreau recueillit quelques traits sur le général Drouot.

« Cet homme... a dans le caractère quelque chose de simple et d'antique qui frappe les observateurs les moins exercés. Il a pleuré amèrement en quittant l'île d'Elbe, le lieu de la terre où il trouva pour la première fois un peu de repos et de loisir. Son goût pour la vie studieuse et solitaire lui avait donné dans sa jeunesse l'envie de se faire Trapiste ou Chartreux. Pendant son exil il formait souvent le propos de revenir à cette idée s'il survivait à N. et de demander alors au roi de France d'entrer dans une maison de Trapistes ou de Chamaldules qui probablement seraient rétablis à cette époque. Cet homme d'ailleurs si simple et si modeste a bien le sentiment de ce qu'il vaut, mais sans exagération, sans vanité... C'est dans cette disposition d'esprit qu'il avoue qu'il est fort dans quelques parties de son métier. Cet homme dont les mœurs sont douces et le caractère tout à fait étranger à l'ambition et à l'orgueil est cependant fort attaché au parti ou plutôt à la personne de B[onaparte]. On voit qu'il s'est fait illusion sur le prétendu grand homme, qu'il se plaît à en parler ».

Une des soirées dont notre anecdotier conserva le souvenir le plus ému fut celle du 28 janvier 1812 où il eut l'heur de s'entretenir, chez M<sup>me</sup> de M... ie, avec M. de Châteaubriand.

Il m'a paru, écrit-il, calme, pensif, plutôt que réservé. Sa physionomie en repos ne me plaît pas beaucoup, elle a quelque chose de dur et de véhément, d'âpre dans les traits de la bouche. J'aime son timbre qui a du mordant ; sa parole dans les réponses de quelques mots est brève, brusque même. Je suis bien trompé s'il n'a pas un certain degré d'irritabilité et de violence dans le caractère. Pendant le dîner il a laissé tomber de loin en loin quelques mots, quelques réponses sans y attacher aucune espèce d'intérêt ni même d'attention. Il en a été ainsi pendant une partie de la soirée, mais presque au moment de se quitter j'ai eu le plaisir de le voir attiré dans un cercle de deux ou trois personnes dont je faisais partie et il s'est livré sans effort comme sans prétention à une causerie tout aimable que la maîtresse de la maison avait adroitement engagée et qu'elle a fait se prolonger pendant quelque tems. J.-J. Rousseau a été le principal sujet de cette conversation ».

Mais on parla aussi de Montesquieu dont l'auteur d'*Atala* prisait surtout les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*.

Voulez-vous maintenant le portrait, croqué en 1811, de Talleyrand ?

M. de T. « ne manque point d'un certain attrait dans ses airs de tête, dans ses gestes, dans ses manières. Le repos inaltérable de sa physionomie m'a paru faire quelquefois un singulier contraste avec l'expression de sa voix et la variété affectée de ses intonations. Son principal agrément est dans sa façon de dire et de raconter, dans la grâce et l'affabilité de ses manières. Avec un peu de sagacité ou d'expérience, on s'aperçoit au premier coup d'œil que M. de B[énévent] a été formé et comme modelé par un concours de choses qui ne se rencontrera peut-être plus et dont il faut se presser d'observer ce dernier monument...

M. de T... a de l'agrément et de l'étendue dans l'esprit. Il possède une grande variété d'aperçus isolés, de faits épars, de notions de toutes choses, mais peu de connaissances autres que celles du monde. Facile pour lui, tolérant pour les autres, il n'aime ni ne hait assez les hommes pour manquer d'indulgence. Il les a étudiés tantôt avec la sagacité d'un philosophe pratique, tantôt avec l'engouement d'un homme du monde qui a renoncé volontairement ou peut-être par tempérament à tout ce qui remue profondément le cœur et excite les grands intérêts des passions. Il découvre bien le fond des âmes, mais il est surtout frappé par les grâces de l'extérieur et des manières. Dans une séance solennelle dont je lui ai entendu raconter les détails assez piquants, il avait surtout remarqué la tournure des révérences, leur gaucherie ou leur agrément, leur dignité ou leur air grotesque, leur naturel ou leur ambitieuse prétention, etc., M. de T..., montre par un exemple fort curieux comment un homme d'esprit, sans avoir rien étudié, rien appris, peut cependant avoir un haut degré de culture et un savoir assez varié soit en communiquant d'une manière supérieure avec les hommes qui ont appris... soit par l'habitude d'observer le monde et d'interroger avec adresse... On trouvera difficilement dans la suite un semblable caractère. Il faut un monde et peut-être un homme fait exprès pour qu'il se forme. La moitié du dernier siècle a été ce temps, M. de T... a été cet homme. Il avait à la fois disposition et intérêt à glisser sans effort dans la vie à faire de son oisiveté et de son loisir un

état. Il a choisi dans le calme d'une paresse si utile qu'elle semblait arrangée la partie qui lui convenait mieux de faire en différent temps, dans un jeu animé et turbulent où la plupart des autres joueurs plus pressés et moins paisibles n'ont pas su choisir et attendre les bonnes places et les chances les plus favorables. Cette conduite qui n'a pas entièrement été soustraite à l'empire des événements ne peut leur être entièrement attribuée. M. de T... s'y est évidemment déterminé par ses principes, sa morale particulière et son opinion dans le manie-ment de la haute administration. Il disait un jour à l'un de ses secrétaires qui paraissait animé du plus beau zèle : « Calmez-vous, l'empressement et la chaleur ne signifient rien dans les affaires ; ils doivent aller en diminuant depuis le garçon de bureau jusqu'au ministre. L'expéditionnaire et les commis subalternes doivent sans doute avoir un certain degré de zèle, mais il faut que le calme commence à vous qui avez de grands intérêts à examiner. Et moi, je dois me défendre avec le plus grand soin de toute chaleur et de tout empressement. Ainsi quand vous sentez en verve et plein d'ardeur, quittez votre bureau, allez vous promener, et après avoir évaporé cette chaleur fébrile, revenez paisiblement reprendre votre travail.

M. de T... qui dans toute sa vie n'a peut-être jamais lu un livre en entier a une fort belle bibliothèque. Il fait chercher les ouvrages précieux et rares avec beaucoup de discernement et de goût ; il les connaît comme des *curiosités* dont il sait le prix et l'importance.

Le trait suivant que je lui ai entendu raconter prouve qu'il s'est fait des idées aussi justes que nobles de l'économie domestique. Une *tirlire* appartenant à sa fille adoptive avait été volée. Ne voulant pas humilier ou affliger la majorité de ses gens nécessairement étrangère à ce larcin, il voulut le tenir caché ; mais malgré ses soins ce vol fut connu et jeta l'inquiétude dans la maison. M. de T... qui avait prévu cette affliction fit alors faire une tirlire semblable à celle qui avait été volée et l'ayant mise à la place de cette dernière déclara qu'il l'avait retrouvée. Cet heureux stratagème rendit la joie à tous les gens et M. de T... assure que dès ce moment il crut apercevoir que son voleur présumé eut avec lui un air d'intelligence mêlé de repentir, qui l'engagea à ne pas troubler cet accord tacite en voulant pénétrer ce mystère.

Chez le comte de Tessé (1), Moreau fit, en 1811, la rencontre de Malouet (2) :

« Dimanche dernier j'ai trouvé chez M. de T[essé] un homme que depuis longtemps je désirais de rencontrer, M. Maloet de l'Assemblée Constituante. J'ai vu dans ce personnage un homme assez piquant et qui néanmoins ne paraît pas valoir sa réputation. Un de mes amis me disait en parlant de lui : « On ferait un bon marché si on pouvait l'acheter ce qu'il vaut et le vendre ce qu'il se croit. » Cet homme montre indirectement la haute idée qu'il a de lui-même et l'appréciation exagérée qu'il fait de sa personne par le mépris qu'il montre pour les savants et les hommes célèbres qu'il dénigre et condamne sans les entendre ».

Il serait trop long d'énumérer tous les personnages connus que Moreau put coudoyer. Un de ses plus chers amis fut le pasteur Stapfer (3), qui habitait aux champs. Notre praticien allait parfois chercher dans son logis de Bel-Air « la douce atmosphère de l'amitié et des vertus aimables » et « respirer l'air de la campagne ». Entre deux promenades on y chantait des romances, et le voisin Nadermann apportait sa harpe (4), pendant que le docteur dissertait gravement avec son hôte *de omni re scibili*.

(1) René Mans II de Froullay, comte de Tessé, né en 1736, époux d'Adrienne de Noailles, ci-devant lieutenant-général des armées du Roi, premier et grand écuyer de la Reine, lieutenant-général pour le Roi dans la province du Maine, député de la noblesse du Maine aux Etats généraux, avait émigré en Suisse. En 1800 il regagna la France, et vendit en 1810 au département de la Sarthe son hôtel du Mans pour l'installation du Séminaire. Il mourut à Fontenay, près de Paris, le 21 janvier 1814.

(2) Il était temps. Malouet, alors conseiller d'Etat, fut exilé en 1812 par Napoléon à 40 lieues de Paris.

(3) Philippe Albert Stapfer, né à Berne en 1766, fut d'abord ministre du Saint Evangile. Représentant de la République Helvétique auprès du Premier Consul, il fut mêlé aux différends de la politique Franco-Suisse, signa l'acte de médiation de 1803, et eut à s'occuper de l'irritante question du Valais. En 1815, il abandonna la diplomatie et se retira à Montfort-l'Amaury. Il rentra en 1817 à Paris, y continua ses travaux théologiques, littéraires et biographiques, et des traductions. Il mourut en 1840. On lui doit, entre autres ouvrages, *Du développement le plus fécond et le plus raisonnable des facultés de l'homme*, Berne, 1792.

(4) François-Joseph Nadermann, né à Paris en 1713, devint lors de la Restauration harpiste de la Chapelle et de la Chambre du Roi ; en 1825, professeur de harpe au Conservatoire de musique, et mourut le 2 avril 1835.

Citons encore un compatriote, le pédagogue Butet de la Sarthe, directeur du pensionnat de l'École polymathique ; le physicien Charles et son émule Ampère, lequel ne dédaignait point les problèmes philosophiques : il fait, dit Moreau en 1807 « des recherches sur la théorie de l'entendement. Il a pour objet... de traiter la métaphysique comme la physique, c'est-à-dire d'en faire une science d'observation. M. Ampère regarde comme des phénomènes ce que les autres philosophes regardent comme des facultés ».

Moreau avait encore vu chez M<sup>me</sup> de R.... Népomucène Lemercier et Suard.

En janvier 1816, il rencontre plusieurs fois de Humboldt, et Volney, aperçu jadis chez Cabanis.

L'auteur des *Ruines* « m'a paru, dit-il, fort vieilli et fort changé. Toutefois, son activité intellectuelle et morale ne semble pas affaiblie. Il a jeté dans la conversation beaucoup de vues, beaucoup d'idées, beaucoup d'espérances et de projets relativement aux destinées humaines en général, et à l'état des nations d'origine arabe en particulier. Cette nation arabe lui paraît accessible à tous les mouvements de réforme, d'innovation, de progrès qu'un génie habile et associé à un grand caractère voudra lui imprimer ».

En septembre 1816, encore chez M<sup>me</sup> de R. il aborde pour la première fois le chimiste Wollaston, et ils dissertent avec Arago et Gay-Lussac « sur les propriétés nutritives du pain, des pommes de terre ». En 1818, il est présenté à Berzélius.

Pour en finir, tirons du sac de Moreau cette charmante anecdote sur le physicien Ingenhousz (1) :

(1) Jean Ingenhousz, né à Breda en 1730, exerça d'abord la médecine dans sa ville natale, puis passa en Angleterre et s'y lia avec Pringle qui le désigna à l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse pour inoculer les jeunes princes Autrichiens. Il se fixa alors à Vienne, fut estimé de Joseph II qui se livrait avec lui à des expériences de physique ; retourna en Hollande, visita la France et l'Allemagne, et mourut à Bowood (Angleterre) le 7 septembre 1799. Ce fut un physicien et un physiologiste distingué. C'est lui qui a démontré que les végétaux exhalent de l'oxygène à la lumière et de l'acide carbonique dans l'obscurité.

« Ce savant était à la fois un livre et un cabinet de physique ambulante. Il avait des poches partout et ne marchait guère sans être muni des instruments de physique et de mathématique les plus employés. Un jour, lorsqu'il entra chez M. Charles, un chat courut après lui et s'attachait à une de ses poches. On rit beaucoup mais le savant anglais, sans se troubler, dit fort sérieusement : « Pauvre bête, j'ai bien là, je le sens, ce qu'il te faut. » Et aussitôt il tira de sa poche une souris qui avait servi à diverses expériences et la donna au minet. »

\*  
\*  
\*

Moreau avait beaucoup fréquenté le théâtre, et connu nombre d'artistes. Il discutait, chez Corvisart, sur l'art dramatique, avec Talma que vers 1806 il avait applaudi dans *Coriolan* : « Sa voix est couverte, profonde, elle semble venir des entrailles, Talma excelle en même temps dans la terreur et l'ironie. » Il avait entendu le chanteur Garat, et dina un soir de février 1812 chez « Alex, D[uval] » (1) à côté de Boïeldieu, « homme d'esprit et d'un aimable esprit », intarissable en anecdotes. En voici une :

Il y avait à la cour de Pétersbourg une troupe de comédiens français, dirigée par un sieur Froyet ou Froyers. Depuis dix-huit mois, ces malheureux attendaient de la munificence impériale les rétributions qui leur étaient dues. Un jour, Paul I<sup>er</sup> rencontre l'*impresario*, et, frappé de sa mine lugubre, l'arrête : — « Qu'avez-vous donc ? — Ah ! Sire, le deuil de la Cour qui dure depuis six mois ne nous enrichit pas. — Mais, reprend le czar, j'ai donné des ordres et vos appointements courent pendant ce temps. — Oui, Sire, et ils courent si bien depuis dix-huit mois nous ne pouvons les attraper ». Ce mot fit rire l'autocrate, et l'arriéré fut aussitôt soldé (2).

Il faut croire que tous les souverains se ressemblent, car Moreau stigmatisait plus tard la « négli-

(1) Auteur dramatique fécond, qui fut directeur du Théâtre Louvois et de l'Odéon.

(2) Noté le 11 fév. 1812.

gence de B[onaparte] avec la plupart des artistes qu'il a employés. Gérard... pourrait perdre plus de 6.000 fr... Nad[ermann] réclame pour 8.000 francs de harpes et a joué pour la cour pendant six mois sans aucun espèce de cadeau ou d'honoraires ».

Boïeldieu eut à son tour l'occasion de faire connaissance avec les Slaves. Un mariage mal assorti avec la danseuse Clotilde ne lui ayant donné que des déboires, il prit le parti de s'expatrier et, nommé maître de chapelle du tzar Alexandre, gagna les bords de la Néva.

« Les grands seigneurs russes, disait-il, élevés à la française, n'ont que l'extérieur de la civilisation. Verts d'un côté, pourris de l'autre, suivant le mot de Diderot, ils sont complètement étrangers à la délicatesse des procédés et à la probité... ils trichent au jeu, empruntent d'un inférieur, et ne rendent jamais ». Boïeldieu en fit l'expérience. Par contre, il se louait beaucoup de l'impératrice et de l'empereur Alexandre Elisabeth-Alexiévna le charmait « par sa grâce et la délicatesse de ses procédés... Se trouvant un jour chez elle avec M. Philis (1) pour faire de la musique, S. M. trouvait à chaque moment des prétextes pour leur faire oublier à l'un et à l'autre qu'ils ne faisaient pas partie de la Société. Tantôt elle leur adressait une question ; tantôt elle les appelait pour leur montrer des desseins, et des tableaux. B. avait un jour été employé avec des artistes de second ordre pour une petite fête. L'impératrice donna à ces artistes une preuve de sa magnificence. Mais elle honora B. d'une exception. On donna à Saint-P[etersbourg] *le Calife de Bagdad* le jour de l'arrivée de B[oieldieu]. » Cependant, quand la Russie se brouilla avec la France, « les Français les plus célèbres et les mieux traités

(1) Jean-Baptiste Phillis, né à Bordeaux, gagna Paris en 1784, s'y rendit célèbre par son talent sur la guitare, et mourut le 30 décembre 1823. — Sa fille Jeannette, née à Bordeaux vers 1780, fut engagée en 1802 à l'Opéra français de Saint-Petersbourg, où elle resta dix ans et se maria avec l'acteur Jousserand. Puis elle abandonna la scène. Boïeldieu l'épousa, en secondes noces en 1819. Elle mourut à Paris en 1853.

devin[rent] souvent suspects. B. fut inquieté pour avoir envoyé des sonates à son frère. On assurait que c'était une correspondance en musique. Il répondit à ces tracasseries par beaucoup de gaité et de bonne grâce. » Mais, après sept ans d'exil, il était las des Moscovites ; il sollicita un congé et regagna la France en 1811 ; retour que les événements politiques rendirent définitif.

Moreau, qui s'intéressait à l'anatomie artistique, aimait la société des peintres. Il était un des familiers de Vincent, membre de l'Institut.

Au fameux Salon de 1808, il s'attarda en compagnie du peintre Th..., devant les marbres de Canova, les tableaux fameux de Gérard, « le grand magicien » : le portrait de l'Impératrice et la Reine de Naples au milieu de sa famille ; le portrait de Lasalle, et *Napoléon sur le champ de bataille d'Eylau*, par Gros ; la *Justice et la vengeance divines poursuivant le crime*, et *l'Enlèvement de Psyché* de Prudhon ; la *Pénitente* de Greuze ; *l'Aminthe* de Guérin ; les *Funérailles d'Atala* par Girodet. Quelques années plus tard, le 17 mai 1812, il était convié chez la comtesse de R....

« J'avais pour voisins pendant ce dîner, dit-il, M. Isabey avec lequel j'ai causé quelque temps. M. Isabey fait cas des caricatures de Hogarth, il y trouve le cachet de l'originalité et du génie... M. Isabey a pris l'idée de sa belle vue du désert dans le ballet de *l'Enfant prodigue* et parcourant quelques contrées sablonneuses et un peu sauvages voisines de la Thébaïde du célèbre médecin Corvisart.

M. Gérard, qui a parlé de lui et très bien, nous a appris qu'il avait fait au moins 150 portraits en pied, dont quelques-uns sont composés de plusieurs figures. »

## QUELQUES MÉDECINS, QUELQUES CLIENTS

Bibliothécaire de l'École de médecine, Moreau avait connu les grands médecins et chirurgiens de l'époque : son « savant maître » Chaussier, Esquirol, Bourdois de la Motte, Corvisart, Ribes, Baudelocque, Husson, Dupuytren, Gall, Orfila. Mais il se borne à les citer et le seul portrait médical que l'on trouve sous sa plume (27 août 1809) est celui de l'empirique Lyonnet :

« J'ai appris de M. Th., homme de lettres, qu'un nommé Lyonnet avait joui il y a quelques années d'une réputation prodigieuse, comme médecin caniculaire. Cette famosité devint la source d'une immense fortune pour cet homme qui finit par acheter un château. Lyonnet faisait de fort belles cures ; on payait ses visites et consultation jusqu'à un louis. Les traitements les plus salutaires étaient ceux qu'il faisait faire chez lui aux malades qu'on voulait bien lui confier comme pensionnaires. Ce traitement était fort simple ; il consistait dans la diète et le mouvement. Le malade quelqu'il fût était renfermé dans une petite pièce dans laquelle on avait attaché à des fils de différentes hauteurs de petits morceaux de pain que le malade, lorsqu'il était bien affamé, se trouvait obligé d'attraper en sautant et en s'exerçant avec force et adresse. Au besoin on lui donnait quelques coups de fouet pour rendre son exercice plus actif et plus salutaire. »

Mais le P<sup>r</sup> Moreau fut moins heureux que Lyonnet. Pas plus que l'amour, l'exercice de son art ne suffisait à son âme insatisfaite. Le *tædium vitæ* remontait de son cœur à ses lèvres, et s'épanchait, au bout de sa plume, aux heures de silence, en accents désenchantés. Le 31 décembre 1807, à 11 heures du soir, il accusait une « vie abandonnée depuis plusieurs mois à l'agitation frivole du grand monde, aux petites sollicitudes, aux détails minutieux d'une profession alternativement grave, intéressante, et fastidieuse ou monotone ».

Tout l'esclavage professionnel : le surmenage per-

pétuel aggravé par des urgences menteuses, les exigences immédiates et l'égoïsme impitoyable du client ; l'ubiquité sans cesse requise ; les rares loisirs où les instants propices au travail personnel accaparés, dissipés par des importuns ! « Un médecin dans le monde est véritablement un malheureux auquel le premier venu peut impunément s'adresser pour parler de lui tout à son aise..... Combien j'ai souvent regretté de voir que l'on me dérobaît ainsi mon temps, que l'on gaspillait mon loisir ! »

Pourtant, les tracasseries du métier ne lui faisaient point oublier l'art, et il s'attachait à porter sur son journal les observations curieuses colligées dans sa pratique ou les entretiens avec ses confrères.

Mais s'il consigne l' « exemple d'une transmission héréditaire de férocité chez la fille d'un assassin », la « mélancholie singulière d'un jeune helléniste guéri par un voyage », ou tel « penchant aux plaisirs cruels développé par la phtisie », ce ne sont que notations sommaires, colligées dans l'intention d'élaborer « une classification des maladies de l'esprit humain », ou de formuler quelques maximes et aphorismes à l'imitation de l'Homme de Cos. Dans les écrits ou manuscrits de Moreau, on ne trouve trop souvent que rhétorique, verbiage de « philosophe » considérations générales et vagues, et non point « le détail caractéristique, le fait vivant, l'exemple circonstancié, le spécimen significatif, probant et complet ». Ainsi s'apparente-t-il à Condillac, à Tracy, à Cabanis, auxquels Taine reproche de ne jamais se tenir « sur le terrain palpable et solide de l'observation personnelle et racontée, mais toujours en l'air, dans la région vide des généralités pures. » (1) Nous sommes loin de Laennec et de la médecine d'observation.

Parfois cependant Moreau se risque à quelques précisions, par exemple (1811) sur le cas de son

(1) TAINÉ, *Les origines de la France contemporaine*, I, *l'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1887, in-8°, p. 263-264.

client Lord Seymour, lequel souffrait d'hyperacousie musicale au point qu'une imperceptible discordance le frappait douloureusement, et d'une telle hyperesthésie oculaire artistique qu'un invisible défaut dans un tableau lui procurait un malaise indicible. Seymour pâtissait aussi d'une extrême irritabilité du larynx, et d'un habituel météorisme abdominal.

Moreau cite encore l'exemple de son confrère Guillemardet

« qui montra du talent et qui après être parvenu à jouer un rôle dans les affaires publiques est mort fou. On assure que sa démence avant d'offrir les caractères marqués de l'aliénation, se manifesta pendant un temps assez long par des extravagances et des actions inconvenantes ou singulières. C.... avec qui il était lié commença à soupçonner un jour ce dérangement après le dîner. Alors Guil[lemardet] se mit suivant l'usage de beaucoup de personnes à se nettoyer la bouche et les mains sans quitter la table, et lorsque cette opération fut terminée il vint placer son verre au milieu de la table sans s'apercevoir de la surprise qu'il excita dans les convives. » (1)

Moreau eut un jour un client sérieux en la personne de Talleyrand et s'appliqua à en tirer plusieurs pages (2).

« J'arrivai près de lui en 17... , avec tout l'empressement de la curiosité ; j'en fus accueilli avec une grande bienveillance.

J'ai même été pendant quelque temps son médecin par intérim. Plus tard j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le voir dans un grand nombre de situations ou d'attitudes diverses, et je puis dire qu'il a souvent *posé* pour moi à son insu....

(1) Guillemardet, né en 1765, d'abord médecin à Autun ; fut député à la Convention, vota la mort de Louis XVI, se rallia ensuite aux thermidorien, fut envoyé en mission dans la Seine-et-Marne, l'Yonne et la Nièvre pour y abolir le régime terroriste, et élu par la suite membre du Conseil des Cinq-Cents. Il en sortit en 1797, fut nommé ambassadeur en Espagne, par le Directoire, rappelé par le Premier Consul, et devient préfet de la Charente-Inférieure, puis de l'Allier. Il mourut fou.

(2) Le médecin habituel de Talleyrand était Bourdois de la Motte. Cabanès ne cite pas Moreau dans *Talleyrand et ses médecins* (Cabinet secret de l'histoire, 4<sup>e</sup> série, Paris, A. Michel). — Moreau a écrit le portrait de Talleyrand en trois versions, auxquelles nous empruntons indistinctement.

« M. de B[énévent] est d'une stature assez forte, malgré un défaut de conformation dont j'ignore les causes et l'origine. Du reste, cette défectuosité toujours un peu risible ou ridicule chez un homme vulgaire ne produit point cet effet dans la personne du prince de B... et elle est si bien modifiée, si bien si bien accommodée à ses habitudes extérieures qu'elle se réduit à n'être plus pour lui qu'un caractère plus saillant dans ses mouvements, ou de ses attitudes...

« En continuant mes rapports comme médecin avec le prince de B... j'apprends à le connaître dans les détails de sa vie et de son organisation.

Le prince de B..., a quelques habitudes assez remarquables et des particularités de tempérament qui même sous un point de vue physique en font un individu à part. Il est dans l'usage tout à fait bizarre et non motivé de se couvrir la tête ou plutôt de la charger d'une manière fort extraordinaire. Il m'a fait lui-même l'exposition détaillée de toutes les pièces de cet accoutrement nocturne en souriant avec un air qui semblait dire : « Vous trouvez sans doute cette coutume bien bizarre et bien risible », ce que je défendais bien à ma physionomie de laisser deviner à Son Eminence. Il paraît que cette habitude de se couvrir ainsi la tête excite sa perspiration et une augmentation de sécrétion muqueuse dans ses cavités nasales.

A son lever, le Prince se sent embarrassé, pesant, incapable d'agir et de penser. Alors il passe au moins une demi-heure à faire passer avec beaucoup d'adresse une grande quantité d'eau tiède de la bouche par les narines et des narines par la bouche, ce qui fait une sorte d'ablution interne qui le dégage et achève en quelque sorte de dissiper la torpeur de la nuit.

Le Prince n'a pas un seul cheveu blanc. Il consomme peu, ne fait même dans les vingt-quatre heures qu'un seul repas modéré et sent rarement avec énergie le besoin de la faim.

Le mode de dérangement pour lequel il m'a consulté consiste dans de longues constipations qui paraissent dépendre de l'inertie du foie, genre d'infirmité héréditaire depuis plus d'un siècle dans sa famille.

M. de T..., m'a assuré que pendant tout le temps de son séjour en Amérique la fièvre jaune qui avait fait de si grands ravages avait respecté les Français. Il disait souvent en riant et pour donner du courage à ses compagnons que cette vilaine maladie n'attaquait que les Américains.... Cazenove qui se trouvait alors en Amérique disait à cela : « Eh ! M. de T.... vous ne parlez pas des Hollandais. »

Notre homme donne encore quelques détails sur la complexion physique de Talma.

« Ce célèbre acteur dont le mode d'organisation remarquable par plusieurs traits a pour circonstance essentielle une irritabilité extrême de tous les viscères auxquels se distribue la portion abdominale du grand sympathique. Il croit que cette disposition n'est pas originelle et qu'elle a été provoquée dans sa jeunesse par des purgatifs salins dont on lui a fait faire usage avec excès en Angleterre et à la suite desquels il fut sujet à des spasmes fort extraordinaires, à des frissons, à des terreurs paniques et des espèces de vertiges fort alarmants. La santé de M. Talma et sa constitution se sont rétablies longtemps après, malgré cette maladie nerveuse et les suites d'une fièvre ataxique et d'une névrose intestinale. Mais la moindre irritation purgative devient dangereuse et est contre-indiquée par le tempérament actuel de M. Talma ».

..

Tels sont les quelques passages que nous avons pu tirer des *Souvenirs* de Moreau. Il est fâcheux que ce médecin philosophe n'ait point employé son encre, trop souvent délayée en verbiage médico-littéraire, à mieux dépeindre les hommes de son temps et relater les événements dont il fut le témoin. Exception faite des militaires, les Larrey, les Desgenettes, les Percy, les mémorialistes médecins sont rares. Moreau aurait pu prendre place à côté de Poumiés de la Siboutie et du D<sup>r</sup> Véron. Il ne l'a pas voulu. Mais telles quelles, ses notes éparses peuvent encore servir à la grande histoire... où à la petite.



**L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE PHILIPPE BUCHEZ****(1796-1865)**

Fondateur du Carbonarisme français.

**Par le D<sup>r</sup> Henri GODLEWSKI.**

Quand les armées étrangères envahirent la France en 1814, parmi les étudiants de Paris qui s'opposèrent avec énergie à la défense la capitale, deux amis se distinguaient particulièrement, Saint Armand Bazard et Philippe Buchez. Ils s'étaient tous les deux enrôlés aux gardes nationaux. Le premier, un parisien de 23 ans (né à Paris le 19 septembre 1791) reprit à l'ennemi les pièces de l'École polytechnique, fut nommé capitaine et chevalier de la Légion d'honneur. Le second, son cadet, âgé de 18 ans (né dans les Ardennes à Matagne-le-Petit le 31 mars 1795) brûla les dernières cartouches pour la défense de Paris.

Dans la suite, Philippe Buchez, fils d'un fonctionnaire important de l'octroi de la ville de Paris, vint en aide à son ami Bazard et le fit entrer dans l'administration de son père où il avait été temporairement lui-même à 16 ans. Leur amitié allait se poursuivre tandis que Buchez devenait étudiant en médecine et allait le rester jusqu'à 29 ans, ne passant sa thèse qu'en 1825. On comprend facilement la longue durée de ses études, car pendant trois ans de 1820 à 1823, les deux amis, Bazard et Buchez, vont prendre la part la plus active à la politique. Ils avaient la « foi républicaine », la haine du gouvernement de la Restauration et l'ardeur pour les luttes révolutionnaires.

Ils rêvaient de rétablir la nation dans la plénitude de sa souveraineté et de remettre l'exercice de ses droits à une nouvelle Assemblée Constituante. Pour y parvenir, ces jeunes gens, avec quelques camarades, décidèrent d'utiliser la méthode des sociétés secrètes et de s'inspirer de celle qui en Italie avait été formée pour le triomphe de la révolution, la charbonnerie ou carbonarisme, dont l'origine remontait aux guelfes, réfugiés au milieu des bois dans des cabanes de *charbonniers* pour échapper aux Gibelins.

A la période libérale, qui de 1816-1820 avait marqué le règne de Louis XVIII, avait succédé une phase de réaction après l'assassinat du duc de Berry par Louvel à la sortie de l'Opéra le 13 février 1820. On vit alors fleurir les conspirations. Celle du 19 août 1820 avait échoué et pour en réparer l'échec les anciens amis de l'Association des écoles, ceux de la loge les *Amis de la vérité*, avaient envoyé à Naples deux des leurs, Joubert et Dugied. Ce dernier s'était fait recevoir carbonaro à Naples et en février 1821 il rapportait à Paris les secrets de l'organisation italienne qu'il s'agissait d'adapter aux goûts français.

C'est là que Buchez prit une part décisive. Il avait sa chambre d'étudiant rue de la Clef, près du quartier des détenus politiques de Sainte-Pélagie, derrière la vieille Pitié. C'est là qu'un soir, aux environs du Carnaval de 1821, l'étudiant en médecine Buchez donna asile à Dugied et qu'il proposa à ses camarades Bazard et Flottard de rédiger lui-même les statuts de la charbonnerie française. Dans la même chambre, quelques jours plus tard, il donnait lecture des règlements de la nouvelle institution. Un autre étudiant en médecine, Ulysse Trélat, ami des précédents, manquait à l'appel, car sa femme attendait ce soir-là la naissance prochaine du futur architecte Emile Trélat, grand-père de notre collègue M<sup>me</sup> Charles Richet et frère aîné du chirurgien Ulysse Trélat né en 1828.

Le secret le plus absolu était l'engagement essentiel requis des adhérents, secret le plus absolu sur

l'existence de la société, sur ses actes, n'en conserver nulle trace écrite, ne tenir aucune note, aucune liste, ne pas copier même un seul article du règlement, ... mais se pourvoir d'un fusil et de vingt-cinq cartouches et chaque mois verser une cotisation de 1 franc.

On était reçu sur présentation d'un ou plusieurs camarades. Vingt carbonari formaient une section ou *vente*. Par groupe de vingt sections il y avait un *député* à la section ou vente centrale, dont les députés à leur tour composaient la haute section ou haute vente.

Vu le secret à la base de l'organisation, secret qui interdisait les écrits, il est inouï de penser à la rapidité d'extension de l'institution qui pénétra comme une trainée de poudre dans les écoles, le commerce, l'armée, chacun étant prêt à obéir aux ordres de la section suprême. L'étudiant en médecine Buchez et ses amis mirent à la tête de celle-ci M. de la Fayette et il y avait aussi Dupont de l'Eure, Voyer d'Argenson, de Corcelle père, Jacques Kœcklin de Mulhouse. En moins de trois mois, il y eut cinquante sections dans Paris. La vieille association les *Chevaliers de la liberté* s'était incorporée à la charbonnerie. En juillet 1821, moins de cinq mois après la fondation du carbonarisme français dans la petite chambre de l'étudiant en médecine près de Sainte-Pélagie, il existait bien peu de villes en France, non affiliées. La société percevait les cotisations de 40.000 adeptes répartis en 2 000 sections ou ventes et la plupart des ordres du jour étaient de la main de Buchez ou de son ami Bazard. Les sections se réunissaient chacune trois fois par semaine et il y avait en outre des réunions de recrutement, de finances, d'armement.

Par Ulysse Trélat, le futur médecin de la Salpêtrière, père du chirurgien et qui fut aussi un des premiers carbonari, nous savons que le secret d'une organisation si vaste fut conservé au point que la police ne sut jamais rien de son existence jusqu'au jour où elle pénétra dans les régiments.

Buchez avait eu soin cependant de prévoir dans l'armée des noms différents pour les réunions : les *ventes* s'appelaient *légions*, les sections centrales des *cohortes*, etc., afin de donner plus longtemps le change à la police.

Les plus grandes précautions de discrétion étaient prises pour éviter que celle-ci trouve la chaîne. Ainsi un carbonaro n'avait pas le droit, sous peine de mort, de s'affilier à une autre section que la sienne.

Fin décembre 1821, soit dix mois après la constitution du carbonarisme tout était prêt pour un soulèvement. Celui-ci fut décidé en Alsace et le gouvernement provisoire ayant à sa tête La Fayette devait venir prendre possession de Belfort après que la garnison eut assuré la maîtrise de la ville. Tout était prévu pour la nuit du 29 au 30 décembre et le peintre Scheffer était parti quérir La Fayette tandis que Buchez, l'étudiant en médecine, restait à Belfort avec Bazard. La Fayette mit quelque retard et il n'était pas encore arrivé quand le soulèvement se produisit dans la nuit du 2 au 3 janvier dans une caserne. Mais par suite de l'erreur d'un sergent novice, les officiers non affiliés furent prévenus, le mouvement échoua et sous la neige Bazard partit au-devant de La Fayette pour le détourner de son chemin. Il le rencontra à Lure. Bazard fut condamné à mort par contumace.

Pendant ce temps, Buchez était arrêté à Nancy et condamné à mort à Colmar par six voix qui furent heureusement minorité de faveur, dont il bénéficia.

Le 14 février 1822 arrivait à La Rochelle le 45<sup>e</sup> de ligne venant de Paris. Le sergent Bories, carbonaro, était chargé de liaison avec le général Berton autre carbonaro qui devait opérer à Saumur. Le complot fut éventé avant d'avoir subi un commencement d'exécution. Cependant vingt-cinq civils et militaires furent poursuivis et après un procès monstre qui dura quinze jours, quatre furent condamnés à mort, les quatre sergents de La Rochelle : Bories, Goupin,

Raoulx et Pommier. Ils furent exécutés en place de Grève, le 21 septembre.

Le Directeur de Bicêtre avait été gagné à leur cause notamment par le carbonaro Horace Vernet, et moyennant 70.000 francs il allait favoriser l'évasion des condamnés, lorsque l'imprudence d'un aumônier révéla l'affaire. La police arrêta le chirurgien de Bicêtre, Magre, un des agents de la négociation et réussit à saisir 10 des 70.000 francs; ce fut l'interne Guillié-Latouche qui sut dissimuler le reste et l'apporta au petit jour au comité de son camarade Buchez.

Ulysse Trélat dans son Esquisse de la Charbonnerie trace un beau portrait du sergent de La Rochelle, Bories, noble figure. Celui-ci, de l'échafaud, avait lancé un bouquet à sa jolie fiancée qui lui resta fidèle. Plus tard elle était célèbre dans le quartier de la rue de Sèvres où on la rencontrait, vieille femme misérable, pliée en deux portant toujours sur elle les fleurs fanées, que des mains pieuses mirent dans son cercueil lorsqu'elle mourut en 1864.

L'exécution des quatre sergents de La Rochelle atteignit profondément la charbonnerie qui à partir de 1823 parut désorganisée et elle cessa d'être autonome à partir de 1830.

D'ailleurs dès 1823, Buchez était revenu à ses études de médecine et c'est cette année là qu'il publia avec son ami Ulysse Trélat le *Précis élémentaire d'Hygiène*.

La cause populaire, malgré la défaite du carbonarisme, préoccupe toujours le jeune Docteur Buchez. Sur la tombe de Saint-Simon en 1825 il se rallie au groupe d'hommes qui rêvent de transformation sociale.

Il collabore au *Producteur*, organe du Saint-Simonisme et tandis qu'Auguste Comte abandonne ce groupement en 1827 parce qu'il le trouve trop mystique, Buchez s'en sépare en 1829 parce qu'il ne le trouve pas assez spiritualiste. Il va alors poursuivre sa vie à l'école néo-catholique, pour réconcilier l'idée chrétienne et l'idée révolutionnaire. Il commence dans ce but par fonder le *Journal des Sciences morales*

*et politiques* qui avait cent abonnés pour ses quatre premiers numéros et devint ensuite l'*Européen*, dont J. Bastide en 1848 fit la *Revue Nationale*.

Buchez avait aussi fondé l'*Atelier*, publication qu'il faisait rédiger par des ouvriers. Il avait fondé aussi la Société républicaine des Amis du peuple que le Gouvernement de Louis-Philippe lui fit dissoudre.

Le 24 février 1848, après s'être mis à la tête d'une compagnie de la garde nationale, il est adjoint au maire de Paris, puis député de Paris et premier président de la Constituante. Il est au fauteuil lors de l'envahissement de l'Assemblée, le 15 mai, et il donne par écrit l'ordre de ne pas faire battre le rappel, craignant de compromettre la vie de ses collègues. Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative.

Le D<sup>r</sup> Buchez était un érudit. Dès 1833, il publia l'introduction à la Science de l'Histoire. C'est cette année là que Thiers est élu à l'Académie française pour son Histoire de la Révolution. Buchez écrit, lui, l'« Histoire parlementaire de la Révolution » puis trois volumes d'« Essai d'un traité complet de philosophie du point de vue du catholicisme et du progrès ».

Le D<sup>r</sup> Buchez était de la mentalité la plus élevée. Le devoir était son sentiment le plus intime. Ses adversaires même ont dit de lui que « le sentiment de la justice, la recherche de la vérité, l'amour de l'humanité, le culte de la morale, les nobles idées étaient pour ainsi dire le culte de sa vie ».

Il fut constamment pauvre, refusa les positions les plus lucratives et même ses indemnités à la mairie de Paris. Après sa mort, à 69 ans, en 1865, on reconnut en Philippe Buchez l'honneur de la démocratie d'une époque.

---

## DOCUMENTS

## « Un sous-aide-major de la grande Armée ».

Ce mémoire est la reproduction d'un manuscrit écrit par un médecin périgourdin, Gabriel Besse-Lalande, né à Pournat en Périgord en 1785, décédé en 1853, sous-aide-major à la grande armée et médecin de campagne.

Gabriel Besse-Lalande qui a écrit des notes riches de renseignements sur lui-même et sur son époque, nous dit comment il fit ses premières études aux temps troublés de la révolution, avec des « régents » de fortune ; ici un prêtre constitutionnel, là un ancien jésuite qui lui apprennent surtout ce qu'ils connaissent le mieux, le latin.

Il nous raconte son apprentissage chez son oncle, chirurgien à Molières, puis ses débuts à l'école de médecine de Bordeaux en l'an onze de la République, où il étudia jusqu'au début de 1804.

Ensuite il va à Paris, poursuivre ses études médicales.

Il donne de longs renseignements sur son travail et sur ses maîtres ; il étudie avec Boyer, Beauchêne, avec Passus ; il est aussi l'élève de Pinel.

Il assiste aux fêtes du sacre et du couronnement. Il aperçoit l'Empereur !

Le 8 décembre 1804, il assiste à la fête du trône sur le champ de Mars.

Il a passé un concours pour obtenir une place de chirurgien militaire car l'âge de la conscription va l'atteindre.

Concours sérieux « les candidats sont enfermés pendant les longues heures que dure la composition ». Il est admis. Le 25 fructidor an XIII, le commissaire des guerres l'invite à rejoindre, en qualité de sous-aide-major, le 5<sup>e</sup> Régiment de cuirassiers.

Le jeune sous-aide a écrit son journal de marche et nous pouvons le suivre sur tous les champs de batailles de l'Europe de 1805 à 1810.

Parti de Paris dans les premiers jours de septembre 1805,

S.H.M.

4

il va par Meaux, Châlon, Lunéville, Nancy, Strasbourg, il passe le Rhin à Spire ; Heidelberg, Louisbourg. Enfin il rejoint son régiment. Ce sont les longues étapes qui continuent. « Les cuirasses brillaient au soleil comme des glaces ! »

Le canon d'Ulm gronde ! Plus loin Munich. Braunau. L'armée pénètre en territoire autrichien. La marche sur Vienne ! Enfin voici Austerlitz !

Description de ce qu'il a vu de la bataille.

Puis le service dans les hôpitaux de Vienne où il est affecté sur ordre de « Monsieur Percy ». Il parle longuement de l'épidémie de typhus qui fut si meurtrière et dont il fut, lui-même, cruellement atteint.

Une lettre de service émanant de la grande armée et datée de mars 1806 lui ordonne de quitter le service hospitalier et de rejoindre son 5<sup>e</sup> cuirassiers.

Il passe le printemps 1806 dans de riches et bons cantonnements de la Bavière.

Description de la vie des cantonnements.

Plus tard, c'est une nouvelle entrée en campagne, septembre 1806. Ratisbonne, Amberg, Nuremberg, Erlangen.

Le 14 octobre 14 octobre 1806, c'est Iéna !

« La nuit du 14 au 15 octobre nous bivouaquâmes près et dans Weimar et nous étions éclairés par l'incendie de cette ville qui était livrée au pillage » Erfurt ! et les belles manœuvres de cavalerie, plus de 30.000 hommes commandés par le prince de Murat !

Avec une grande richesse de détails, il montre combien, les Prussiens étaient anéantis après Iéna.

« A marches forcées nous poursuivons les Prussiens en passant par Wittenberg, Postdam... et Berlin » c'est la poursuite de l'ennemi jusqu'à Lübeck où l'armée de Blücker est acculée à la mer.

Le jeune sous-aide-major nous parle de son repos dans les cantonnements, d'un séjour à Berlin, puis il nous conduit vers la Pologne en passant par Francfort-sur-l'Oder, Posen et Thorn.

Il nous fait franchir la Vistule et à travers la campagne de 1807 il nous conduit à Eylau et à Friedland. Ensuite il nous retient sur les bords de la Nogat, dans un pays malsain où, dit-il, les 5/6 de l'effectif sont atteints de fièvre intermittente. Il nous montre le fonctionnement de son service médical. Il évacue ses malades sur Dantzig.

Nous le suivons en 1808 en Hanovre. Ce sont les agréables

cantonnements de Lümburg, Harburg, Cuxhaven et Hambourg. Il nous fait assister aux belles fêtes qui se donnent l'hiver sur l'Elbe gelé.

Au mois de mars 1809, il nous ramène en Autriche et il nous fait connaître tous les magnifiques épisodes de cette campagne de 1809. Nous connaissons les victoires d'Eckmühl et de Ratisbonne.

Il nous fait partager ses angoisses dans l'île de Lobau. Au mois de juillet il nous conduit sur le plateau de Wagram.

Après cette pénible et glorieuse campagne, Gabriel Besse-Lalande connaît à nouveau les joies des cantonnements en Moravie et en Syrie. Puis il traverse toute la Bavière et rentre en France et va tenir garnison à Metz au milieu de 1810 et fait du service dans les hôpitaux de cette ville.

Peu après, sa santé ébranlée l'obligera à quitter l'armée et après avoir terminé ses études à Montpellier il se retirera dans son pays périgourdin où il exercera le dur métier de médecin de campagne.

Son journal de marche est plein de vie, de pittoresque ; il offre un réel intérêt historique par la richesse des détails concernant les batailles auxquelles le jeune sous-aide a assisté. Un intérêt médical par les renseignements sur le caractère meurtrier des combats, sur les épidémies survenues au cours des diverses campagnes.

Cet intérêt est accru par la présentation de lettres trouvées dans le manuscrit de l'Ancien de l'Epopée. Lettres à lui adressées par d'anciens camarades de son régiment alors qu'il avait quitté l'armée après 1810. Dans l'une c'est une description de la bataille de la Moskowa, avec mention de la mort du général Caulaincourt tombé dans la redoute, alors qu'il chargeait à la tête du 5<sup>e</sup> Cuirassiers.

Dans une autre lettre, datée de juillet 1813, c'est l'évocation des déboires de la campagne d'Espagne et des revers de Vitoria.

Ailleurs, ce sont des lettres de service retrouvées parmi les feuillets du manuscrit de Gabriel Besse-Lalande. Parmi elles, à noter une lettre de service datée du 21 avril 1810, émanant du quartier général de Ratisbonne et signée du baron d'Empire, 1<sup>er</sup> chirurgien des armées, Heurteloup dont l'original a été remis par le D<sup>r</sup> Bernard à M. le médecin général inspecteur Rouvillois.

*Communiqué par le D<sup>r</sup> L. Bernard à la séance du 7 novembre 1936.*



## BIBLIOGRAPHIE

---

- ECKERT-MÆBINS (A.). — Karl Wittmaack zum 60. Geburtstage.  
*Arch. f. Ohren., Nasen-u. Kehlkopfhk.*, t. 140, n° 4, 10 janv. 1936, p. 275; ptr.
- EISELSBERG (A.). — Die Geschichte der Magensperationen.  
*Wiener med. Wochenschr.*, a. 86, n° 4, 25 janv. 1936, p. 94.
- ELVIDGE (A.-R.) et PENFIELD (W.). — Sir Charles Sherrington.  
*Arch. of neurol. a psychiatry* (Chicago), v. 34, n° 6, déc. 1935, p. 1299; ptr.
- FRAENKEL (W.-K.). — Das Dr Bloch'sche Ex-libris von Lucas Cranach. Ein bisher nicht erkanntes Selbstbildnis des Künstlers?  
*Janus* (Leiden), a. 39, n° 11-12, nov.-déc. 1935, p. 207; pl.
- FRIGYESI. — Stephan v. Tóth (1865-1935).  
*Zentralbl. f. Gynækol.*, a. 60, n° 2, 11 janv. 1936, p. 65; ptr.
- GARBØ (A.). — Zwei Kleine süddeutsche Städte und ihre Beziehung zur Geschichte der Vererbungsforschung.  
*Janus* (Leiden), a. 39, n° 11-12, nov.-déc. 1935, p. 189.
- GUITARD (E.-H.). — Histoire sommaire de la littérature pharmaceutique des origines à 1800.  
*Rev. d'hist. de la pharmacie*, a. 23, n° 26, déc. 1935, p. 185.
- HAUPT (H.). — Das Homologieprinzip bei Richard Owen. Ein Beitrag zur Geschichte des Platonismus in der Biologie.  
*Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. Med.*, v. 28, n° 3, déc. 1935, p. 143.
- HERCZEG (A.). — Histoire de la Faculté de médecine de Budapest.  
*Polska gaz. lekarska*, v. 15, n° 2, 12 janv. 1936, p. 29.
- HOFF (F.). — Heinrich Schade (1876-1935).  
*Münchener med. Wochenschr.*, a. 83, n° 3, 17 janv. 1936, p. 110.
- HOLMYARD (E.-J.). — Mediaeval arabic pharmacology.  
*Proced. roy. Soc. of med.* (London), v. 29, n° 2, déc. 1935, p. 99.

KÜRTEH (H.). — Zur Diagnostik, Therapie und Prognose der Lungentuberkulose im Altertum und Mittelalter.

*Prakt. Tuberkulose-Bücherei (Beih. des Dents. Tuberkulose. Blattes*, heransg. von K. Klare (Scheidegg-Allgän), Heft 14; (Leipzig, Thieme, 1936, 20 p.).

LANNOIS (M.). — Les sages-femmes de la Nativité et leurs figurations à Lyon.

*Lyon méd.*, t. 157, n° 2, 12 janv. 1936, p. 48, n° 3, 19 janv., p. 81, fig.

LILJESTRAND (G.). — Poul-Edvard Poulsson (1858-1935).

*Arch. intern. de pharmacol. et thér.*, v. 52, fasc. 2, 15 janv. 1936, p. 123; ptr.

LOBSTEIN (E.). — Le P<sup>r</sup> L. Bræmer (1858-1935). Nécrologie.

*Journ. de pharm. et chim.*, a. 128, 8<sup>e</sup> sér., t. 23, n° 1, 1<sup>er</sup> janv. 1936, p. 49; ptr.

MALLOCH (A.). — James de Berty Trudeau : artist, soldier, physician.

*Bull. New York Acad. of medic.*, sér. 2, v. 11, n° 12, déc. 1935, p. 681; ptr.

MAURIN (E.). — Le P<sup>r</sup> Louis Braemer (1858-1935).

*Bull. des sci. pharmacol.* (Paris), a. 37, n° 12, déc. 1935, p. 664, ptr.

MAYER (A.). — Notice nécrologique sur M. Charles Richet (1850-1935).

*Bull. Acad. de méd.* (Paris), 3<sup>e</sup> sér., t. 115, n° 2, 14 janv. 1936, p. 51.

MONTEIRO (A.-C.). — Les doctrines médicales de William Cullen au Portugal.

*Archeion* (Roma), v. 17, n° 2-3, août-sept. 1935, p. 176.

MÜLLER (R.-F.-G.). — Zu altindischen Anschauungen von den Eingeweiden des Leibes.

*Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. Med.*, v. 28, n° 4-5, déc. 1935, p. 229.

NEBEL (W.). — Zur Geschichte der Herzdarstellung.

*Sudhoffs Arch. f. Geschichte d. Med.*, v. 28, n° 4-5, déc. 1935, p. 279.

PERERA (C.-A.). — Albrecht von Graefe, founder of modern ophthalmology, His life and works.

*Arch. of ophtalmol.* (Chicago), v. 14, n° 5, nov. 1935, p. 742.

RAMON-PARDAL. — La trépanacion craneana en el antiguo Peru.

*El dia med.* (Buenos-Aires), a. 7, n° 53, 5 août 1935, p. 1145.

- REYMOND (A.). — Les étapes de la pensée scientifique. *Archeion* (Roma), v. 17, n° 2-3, août-sept. 1935, p. 133.
- ROLLESTON (J.-D.). — Penis captivus : a historical note. *Janus* (Leiden), a. 39, n° 11-12, nov.-déc. 1935, p. 196.
- RUHRÄH (J.). — David Bridge Lees. A note on the history of crowing respiration. *Amer. Journ. dis. of children*, v. 50, n° 5, nov. 1935, p. 1231.
- SALAÜN (A.-P.-M.). — La vie et l'œuvre de David Gruby. *Thèse de Bordeaux*, 1935-36, n° 13. (Bordeaux, imp. J. Brière).
- SCHALTENBRAND (G.). — Hughlings Jackson. *Münchener med. Wochenschr.*, a. 83, n° 4, 24 janv. 1936, p. 146, ptr.
- SCHULTZ (O.-T.). — Charles Norris (1867-1935). *Arch. of pathol.* (Chicago), v. 20, n° 6, déc. 1935, p. 932.
- SENN (G.). — Théophraste et l'ancienne biologie grecque. *Archeion* (Roma), v. 17, n° 2-3, août-sept. 1935, p. 117.
- SUDHOFF (K.). — Paracelsus-Bildnisse. Eine Aufklärung. *Münchener med. Wochenschr.*, a. 83, n° 2, 10 janv. 1936, p. 62; ptr.
- VALDÉS LAMBEA. — Siluetas de enfermos ilustres : Renato Teofilo Jacinto Laennec (1781-1826). *El Siglo med.* (Madrid), t. 96, n° 4262, 17 août 1935, p. 220.
- VAN ANDEL (M.-A.). — The Xth historical medical Congress in Madrid and its signifiante for the propagation of the study of the history of Medicine. *Janus* (Leiden), a. 39, n° 11-12, nov.-déc. 1935, p. 203.
- VREVEN. — Décès du baron Léon Frédéricq, membre titulaire [de l'Académie royale de médecine de Belgique]. *Bull. Acad. roy. de méd. de Belgique*, sér. 5, t. 15, n° 8, 28 sept. 1935, p. 420.
- WALTER (G.). — Zu Pseudo-Sorans Quaestiones. (Ein Griechisch-lateinisches Glossar in Versform). *Sudhoffs Arch. f. Gesch. d. Med.*, v. 28, n° 4-5, déc. 1935, p. 267.
- WILDER (R.-M.). — William Hamlin Wilder (1860-1935). *Arch. of ophthalmol.* (Chicago), v. 14, n° 5, nov. 1935, p. 828; ptr.
- ZANGE (J.). — Otto Körner [1858-1935]. Nachruf. *Arch. f. Ohren-, Nasen, u. Kehlkopfhk* (Berlin), v. 140, n° 3, janv. 1936, p. I, ptr.

## Comptes Rendus

---

*Luchon dans l'histoire de l'Hydrologie.* — Réflexions et hypothèses sur l'action des Eaux-Minérales suivies d'une Etude sur le Radio-Vaporarium sulfuré de Luchon, Technique, Clinique et Résultats, par R. MOLINÉRY, Médaille d'Or de l'Académie de Médecine et P. MOLINÉRY, Interne des Hôpitaux de Paris. Paris, Lépine, 1936, in-8° 130 p. ill.

Les auteurs dans cette plaquette ont désiré mettre en œuvre les documents les plus récents qu'ils ont extraits des archives inédites de la famille Barrié. On sait que pendant sept générations, la famille Barrié a eu un médecin exerçant à Luchon : les trois derniers ayant été anciens internes des hôpitaux de Paris.

MM. Molinéry ont surtout insisté sur la conception de la diathèse d'après les D<sup>rs</sup> Barrié et prouvent que, actuellement, c'est cette notion qui prédomine dans la thérapeutique générale des eaux minérales.

Dans une seconde partie, MM. Molinéry rappellent l'organisation du thermo-climatisme social à Luchon ; dans une troisième partie ils font part aux lecteurs de leurs réflexions et hypothèses au sujet de l'action hydro-minérale : la théorie humorale étant celle à laquelle ils se rattachent.

L'histoire, la géologie, la clinique, les résultats du radio-vaporium sulfuré constituent le maître chapitre de ce mémoire où, pour la première fois, les auteurs font état de la conception endocrinienne en regard des réactions provoquées par cette puissante thérapeutique.

Les auteurs continuent leurs recherches, tant sur le plan historique que sur le plan biologique ; ils ont l'intention de nous en faire part dès que la chose leur sera possible.

Marcel FOSSEYEU.

D<sup>r</sup> Hélène BONNAFOUS-SERIEUX. — *Une maison d'aliénés et de correctionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle : La Charité de Senlis.* Paris, Presses universitaires, in-8° 1936, 339 p., ill.

Depuis la remarquable thèse de la doctoresse Marthe Henry sur la *Salpêtrière sous l'ancien Régime*, qui date de 1922, et celle du D<sup>r</sup> Jacques Vié, sur *Les aliénés et les correction-*

naires à Saint-Lazare au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, parue en 1930, voici le plus important travail qui ait paru sur l'histoire de la psychiatrie avant la Révolution. Les voies avaient été ouvertes par les études si substantielles des D<sup>rs</sup> P. Serieux et L. Libert, et en particulier par *L'Histoire de la Charité de Château-Thierry*, que le D<sup>r</sup> Serieux a fait paraître dans notre Bulletin en 1933. M<sup>e</sup> B. S. a suivi la méthode qui lui était tracée; Elle a dépouillé les archives de cet établissement de Senlis, conservées en particulier dans la collection Joly de Fleury, à la Bibliothèque Nationale, dans les Archives de la Bastille et de la lieutenance générale de police à l'Arsenal. Elle a établi une bibliographie très complète non seulement des documents manuscrits, mais encore des imprimés, concernant le sujet, et contenant plus de 130 numéros d'ouvrages ou d'articles. C'est assez dire l'ampleur de son travail et de son effort. Mais ce qu'il importe surtout de faire ressortir, c'est la valeur de ses conclusions qui controuvent les données hâtives ou mensongères de ceux qui ont prétendu qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les aliénés n'étaient pas considérés comme des malades, ou encore qu'ils étaient soumis à une thérapeutique barbare ou ridicule, enfin qu'insensés et correctionnaires étaient victimes de l'arbitraire monstrueux des lettres de cachet. Toute l'histoire de la Charité de Senlis, 1668-1792, comme déjà celle de Château-Thierry, dément cette opinion; il faut savoir gré à la doctoresse B. S. d'avoir rétabli la vérité sur ce point important de l'histoire de l'assistance sous l'ancien Régime, notamment dans son chapitre liminaire sur le climat psychiatrique du XVIII<sup>e</sup> siècle, si remarquable mise au point de la thérapeutique des maladies mentales et de l'opinion publique à l'époque de Voltaire et de l'Encyclopédie (1765). Au reste, l'auteur ne s'en tient pas à des notions abstraites; non seulement la vie des Frères de Saint-Jean de Dieu, mais celle de leurs pensionnaires avec leurs tares, défilent en une vaste fresque, d'un intérêt primordial, pour la vie sociale de l'époque.

Marcel FOSSEYEUX.

Rév. Mère DU COUÉDIC. — *Les Hospitalières de Besançon* (histoire et souvenirs), in-8°, 1935, 320 p., ill.

L'ouvrage en question est le type de l'histoire que l'on pourrait appeler unilatérale, c'est-à-dire puisée à une seule source, en l'espèce les annales de la communauté. Il ne pouvait en être autrement; une supérieure ne saurait transgresser l'apologie de son ordre, ni en dépasser l'horizon; ne nous

étonnons donc pas d'une certaine monotonie dans le récit, ni de l'accumulation de certains détails, qui paraissent superflus. Ces réserves une fois faites, c'est avec un intérêt toujours croissant que l'on suit les développements de cet ordre hospitalier, avec la succession de remarquables supérieures qui en maintinrent les bienfaisantes traditions. Mais on eût aimé trouver dans ce travail plus de contacts avec la vie même de l'Hôpital Saint-Jacques qu'elles desservaient, sa reconstruction dans la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle, son administration, ses difficultés. Le spirituel, et c'était inévitable, y prime trop le temporel, au regard du simple historien des institutions. Cette communauté fut introduite à Beaune (au XV<sup>e</sup> siècle) par le chancelier Rolin ; c'étaient des béguines de Malines qui suivaient auparavant la règle des hospitalières de Valenciennes ; il y eut scission au XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite de nouvelles constitutions imposées par l'archevêque de Grammont (1697), et inspirées de la règle de Saint Augustin. Les unes celles de Dole et de Salins, comme celles de Beaune restèrent sœurs de Sainte Marthe, avec leur autonomie, les autres, celles de Besançon en tête, avec leurs ramifications dans la région, devinrent sœurs de N.-D. des Sept-Douleurs, mais les deux branches gardèrent le même costume qui demeure la robe bleue et le voile blanc.

Expulsées pendant la Révolution, remplacées par des infirmières laïques, les sœurs hospitalières revinrent avec le Concordat, grâce à l'appui du préfet de Bry mais elles eurent d'autres difficultés à surmonter ; d'abord les répercussions de la lutte sourde de leur supérieur spirituel, M. du Chaffoy, ancien vicaire général, de Mgr de Dürfort, attaché à l'ancien Régime (il fut plus tard évêque de Nîmes en 1811) contre le nouvel archevêque, venant de Rennes, le constitutionnel Le Coz, sur lequel l'oratorien Roussel a donné en 1898 une substantielle monographie ; puis les entreprises de la R. M. Jeanne Antide Thouret, fondatrice d'un nouvel Institut de sœurs de la charité, détaché de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, dont le succès allait croissant, et qui cherchait dans la région à les supplanter à l'hôpital. Cette bisontine dont le chanoine Trochu a écrit la biographie, vient d'être canonisée en janvier 1924. Grâce à leurs appuis locaux, et à l'ancienneté de leur mission, les hospitalières de Besançon évitèrent tous ces écueils, et purent même par la suite réaliser de nouvelles fondations, à Neufchâtel (1811), à Vesoul (1829), à Lucerne (1832).

L'hôpital Saint-Jacques est toujours intact, avec sa majestueuse ordonnance et sa magnifique grille en fer forgé,

œuvre de Chappuis (1704). Intacte également la pharmacie du xviii<sup>e</sup> siècle, léguée par l'apothicaire Gabriel Gascon, un des premiers administrateurs de l'Hôpital (1677-1680), qui ne put se résoudre « à abandonner aux hasards des successions, sa somptueuse officine de si bel appareil », avec ses potiches, ses buires, ses burettes, ses trois grands vases, ses anciennes faïences, son grand lustre en bois doré, ses meubles revêtus de leur velours de Gênes, à grands ramages, son mortier du xvi<sup>e</sup> siècle, avec son inscription : *Virescit vulnere virtus* (les blessures reçues augmentent le courage) enfin le traditionnel crocodile empaillé. Il n'y manque que la sœur Brun, directrice au xviii<sup>e</sup> siècle, de l'apothicairerie pendant 60 ans, jusqu'à sa mort à 83 ans, qui soignait les malades militaires atteints de dysenterie avec la poudre d'ipéca et la poudre de corail, envoyées comme « remèdes du Roi ».

Marcel FOSSEYEUX.

D<sup>r</sup> L. BRODIER : *La Dermatologie française au XIX<sup>e</sup> siècle*. (Extrait de *Dermatologia et dermatologis*, Budapest, 1936, in-8°, 12 p., illust.).

Nul mieux que le conservateur des Musées de l'hôpital Saint-Louis n'était qualifié pour retracer en un bref et substantiel raccourci l'évolution de la dermatologie française. Il fait passer successivement sous nos yeux, grâce à ses illustrations, toutes les grandes figures qui ont marqué dans l'histoire de la dermatologie et qui ont fait de l'hôpital Saint-Louis un centre renommé non seulement en France, mais encore à l'étranger, depuis Alibert, dont il nous avait déjà donné une remarquable biographie, son élève Bielt, et tant d'autres, jusqu'à A. Fournier et son école ; remercions le D<sup>r</sup> L. Brodier de cette vue d'ensemble qui consacre à l'étranger la gloire de la science française.

Marcel FOSSEYEUX.

J. ROBIQUET. — Les grands hommes et leurs médecins. *Louis XIV et la Faculté*. Préface du D<sup>r</sup> T. de Martel. Edité par les Laboratoires Ciba, 103, boulevard de la Part-Dieu, Lyon, 1936, 61 p. in-12 (Illustré).

Dans cette élégante plaquette, illustrée avec goût, M. J. Robiquet nous donne une analyse du *Journal de la Santé du Grand Roi*, rédigé de 1674 à 1711, par ses trois médecins, Valot, d'Aquin, et Fagon. Il a su renouveler ce sujet, par l'humour de son style et la finesse de ses remarques, depuis l'accès de petite vérole du 11 novembre 1647, à 9 ans, jusqu'à la mort le 1<sup>er</sup> sep-

tembre 1715. Il a surtout insisté sur l'opération de la fameuse fistule, qui eut lieu en 1681, belle réussite du chirurgien Félix, admirée par le préfacier, qui s'y connaît, et qui n'hésite pas à le regarder comme l'ancêtre des grands chirurgiens actuels.

Marcel FOSSEYEUX.

Erik WALLER. — *Eine unbekannte ausgabe von Vesals Epitome*, in *Lychnos*. Uppsala 1936.

M. Erik WALLER rappelle tout d'abord la fameuse phrase de Portal :

« Que les astronomes me vantent Copernic, les physiciens Galilée et Toricelli, les mathématiciens Pascal, les géographes Christophe Colomb, je mettrai toujours Vésale au-dessus de leurs héros. »

Il est évident que l'anatomie humaine d'André Vésale est « une œuvre de géant », et que c'est le plus grand travail du XVI<sup>e</sup> siècle.

M. Erik WALLER a eu l'heureuse fortune de pouvoir acquérir en Italie, il y a quelques années, un exemplaire très rare de l'épître imprimé en avril 1555, c'est-à-dire trois mois avant la deuxième édition de Fabricius. Cet exemplaire semble provenir de la bibliothèque de A. Scarpa. Il est en parfait état, et est relié en parchemin de l'époque. On voit à chaque feuille, juste au milieu, la trace d'un ancien pli transversal.

Après examen attentif, il paraît bien établi que le livre se compose de feuilles détachées.

Comme l'épître de 1543 porte également la trace de ce pli, on peut supposer que les feuilles, dès l'origine, furent livrées pliées en travers. D'après M. Erik Waller, cela tient sans doute à ce que les libraires vendaient la plupart de leurs livres en feuilles détachées.

L'exemplaire du British museum ne porte pas de traces de plis, mais il est sur vélin.

L'épître de 1555 a les mêmes feuilles que celui de 1543 à l'exception de la feuille M., qui diffère par beaucoup de détails, entre autres par le filigrane.

On peut se demander pourquoi cette nouvelle édition, et, pourquoi sa rareté? Tout porte à supposer que la deuxième édition touchant à sa fin, l'imprimeur ayant en magasin des feuilles de l'épître de 1543, décida pour mieux les écouler, de leur donner l'apparence d'un nouvel abrégé de Fabricius en 1555 comme la première édition de l'épître, avait été l'édition parallèle de la Fabricius de 1543.

Vésale y fut-il pour quelque chose? Notre collègue, M. Erik

WALLER, ne le pense pas, il croit que l'initiative en reviendrait à Jean Oporin de Bâle.

De très jolies gravures illustrent cet intéressant travail dont on ne saurait trop recommander la lecture aux historiens de la médecine, et, plus particulièrement, aux amis de Vésale.

D<sup>r</sup> Raymond NEVEU.

ASCHOFF et DIEPGEN. — *Kurze Uebersichtstabelle zur Geschichte der Medizin*, 3<sup>e</sup> édition, 1936, Bergmann éditeur, 61 p.

L'histoire de la médecine vue d'un coup d'œil rapide par MM. Aschoff et Diepgen a fait de leur part l'objet d'un tableau sommaire. Le style est télégraphique, les phrases manquent parfois de verbe, et se réduisent souvent à l'indication du fait découvert avec sa date et son auteur.

Après un court préambule sur la médecine primitive, MM. Aschoff et Diepgen étudient l'état de notre science dans les civilisations antiques, Asie Mineure, Egypte, Inde, Chine, Japon, Amérique précolombienne, Grèce et Rome. Ils passent ensuite au Moyen Age avec Byzance, les Arabes et l'Europe occidentale jusqu'à la Renaissance.

Pour les temps modernes ils envisagent trois périodes.

La première qui marque un réveil de l'esprit scientifique, comprend deux divisions : l'une anatomique à la suite de Vésale, l'autre physiologique à l'exemple de Harvey. Cette dernière aboutit à l'iatrochimie et à l'iatrophysique.

La seconde, influencée par Leibniz, prétend faire une médecine philosophique. C'est la période des systèmes. Le personnage qui y est mis au premier plan est Haller avec le vitalisme. Cette période se terminerait par une époque romantique, à laquelle se rattacherait Laennec, présenté comme un continuateur d'Auenbrugger, l'auscultation n'étant que le développement de la percussion.

La troisième période est un retour à la recherche scientifique positive. Elle est dominée surtout par l'emploi du microscope. Elle comporte quatre divisions : 1<sup>o</sup> histologie normale ; 2<sup>o</sup> histologie pathologique ; 3<sup>o</sup> bactériologie ; 4<sup>o</sup> sérologie. Dans chacune de ces divisions les faits sont groupés en subdivisions : médecine interne, chirurgie, accouchements, ophtalmologie, laryngologie, stomatologie, thérapeutique, etc.

En marge, les auteurs inscrivent les grands faits de l'histoire générale contemporains des événements médicaux dont ils parlent. Ainsi en regard de

1495-1500. — *Reconnaissance de la syphilis comme affection sexuelle et maladie sociale.*

ils mettent,

1492. — *Découverte de l'Amérique.*

Comme il est assez naturel, ils donnent volontiers une place prépondérante à leurs compatriotes. Ainsi ils ne signalent pas la vaccination anticharbonneuse ni le traitement de la rage de Pasteur, découvertes qui ont eu quelque retentissement. Ils ont omis Claude Bernard mais n'ont pas négligé Johann Muller. Mais peut-être que si leur catalogue chronologique avait été fait par un français, Johann Muller aurait été oublié mais non Claude Bernard.

Une chose m'a surpris. La couverture annonce « troisième édition entièrement refondue ». Je pensais que les auteurs avaient mis leur œuvre à jour. Or leur relevé des faits saillants de l'histoire de la médecine s'arrête à 1918. Ils ont bien fait une sorte d'appendice pour résumer ce qui s'est produit au cours de ces dix-huit dernières années, mais leur exposé est très sommaire. Il se termine par l'abréviation *u. a.* qui équivaut à *etc.*, ce qui indique bien qu'ils n'ont pas eu la prétention d'être complets. Peut-être ont ils estimé qu'il n'y avait pas un recul suffisant pour se rendre compte de la valeur des découvertes récentes et déterminer celles qui étaient dignes de figurer dans un répertoire tel que le leur.

En somme l'ouvrage de MM. Aschoff et Diepgen est une récapitulation intéressante, permettant de retrouver la date des événements importants de l'histoire médicale avec la date de la naissance ou de la mort des auteurs et de se rendre compte de l'influence qu'ils ont eu les uns sur les autres.

D<sup>r</sup> P. GALLOIS.

D<sup>r</sup> PARAMANANDA MARIADASSOU, *Médecine traditionnelle de l'Inde*. — Conférences faites à l'Ecole de Médecine de Pondichéry (1932-1935). Pondichéry, Imprimerie Sainte-Anne 1934-1935, 3 volumes in-8°, 267, 334, 365 et XXVIII pages.

L'Ecole de Médecine de Pondichéry a ouvert un cours de médecine traditionnelle indienne, cours qui n'a pas d'équivalent dans nos Facultés. Il ne s'agit pas en effet d'un cours historique, mais bien d'un cours descriptif. En Europe le médecin se heurte encore assez souvent au rebouteux, mais la science du rebouteux n'est ni assez importante ni assez estimée du public pour qu'il soit nécessaire de l'enseigner aux étudiants en médecine. Il n'en est pas de même dans l'Inde. L'ancienne médecine indienne est fondée sur des théories dogmatiques très célèbres dans le pays, dispose d'une thérapeutique extrêmement riche et joint d'un succès très vif parce qu'elle s'adresse non seulement aux malades, mais encore aux bien portants par l'importance considérable qu'elle donne à l'hygiène. La litté-

ture très abondante codifiée en même temps que les formules de traitement les préceptes traditionnels de la vie journalière. Toute la vie matérielle indigène relève de sa juridiction. Les praticiens qui s'en servent sont assez nombreux et il est moins onéreux de recourir à eux qu'aux médecins européens. Dans ces conditions il est clair que ceux des indigènes qui sont formés à l'école européenne doivent connaître également cette médecine traditionnelle, contre laquelle ils auront souvent à lutter et à laquelle ils auront aussi souvent à emprunter.

Le Dr Paramananda Mariadassou, homme du pays et médecin à l'europpéenne, connu en outre par de très utiles publications sur la médecine indienne (1), pouvait mieux que personne assurer le nouvel enseignement. Mais pour nous l'intérêt principal de son ouvrage réside dans la précieuse description qu'il nous fournit d'après les sources tamoules.

On a décrit plusieurs fois, mais jusqu'ici très sommairement, parfois très inexactement, la médecine indienne telle qu'elle apparaît dans les traités sanscrits. Avant l'ouvrage du Dr P. M. on n'en possédait pas de description faite d'après les Sources tamoules. On croit quelquefois que la littérature tamoule qui domine dans le Sud de l'Inde est entièrement imitée de sources sanscrites. Ce n'est pas exact. Sans doute l'influence de la médecine sanscrite sur la médecine tamoule est-elle considérable au point qu'aucune théorie physiologique ou pathologique n'apparaît comme originale dans la dernière, mais bien des habitudes de classement nosologique, bien des points de botanique médicale, bien des techniques thérapeutiques qui se rencontrent dans les livres tamouls et non dans les livres sanscrites attestent un certain développement indépendant de la tradition tamoule. Il est donc fort utile, en attendant une histoire de la médecine tamoule, encore impossible à écrire, d'en avoir une description détaillée. Ceux qui étudient la médecine indienne sentiront d'autant plus vivement cette utilité que les très nombreux textes médicaux tamouls sont peu accessibles. Rédigés en vers — et la poésie tamoule est une des plus raffinées et des plus difficiles qui soient — ils offrent de sérieuses difficultés d'interprétation même aux indigènes qui n'en ont pas fait une étude spéciale et il n'en existe de traductions étendues en aucune langue européenne.

Le Dr P. M. n'a pas procédé d'une manière systématique mais a reproduit intégralement ses conférences qui sont d'une

(1) *Mœurs médicales de l'Inde*, Pondichéry, 1906.

*Le jardin des Simples de l'Inde*, Pondichéry, 1913. Excellent index de pharmacopée tamoule.

lecture aisée et parfois amusante malgré l'aridité de la matière.

La conférence placée en tête du second volume et qu'on aurait cherchée plutôt au début du premier contient d'assez nombreux renseignements inédits sur légendes traditionnelles relatives aux origines de la médecine indienne et sur la médecine grecque importée plus tard par les musulmans. Quelques traductions de mots sanscrits sont tout à fait inexactes mais elles sont rares, et on peut se fier à l'auteur chaque fois que ses sources sont tamoules ce qui est habituel. Les conférences qui suivent sont également importantes surtout celles relatives à l'examen du pouls auquel les médecins indiens attachent comme les Chinois, mais autrement que les Chinois, une grande importance. Rarement la théorie fondamentale de la Médecine indienne, celle du rôle des trois éléments du corps, a été décrite plus clairement et plus exactement que dans ces pages.

Le reste de l'ouvrage est consacré surtout à l'hygiène, hygiène individuelle, alimentaire, sociale et à la thérapeutique. Un index des noms français des drogues avec synonymes tamouls permettra de recourir à l'ouvrage comme à un traité de matière médicale indienne. Il augmente l'intérêt scientifique de ce livre plein de matériaux neufs utiles aux praticiens qui exercent dans l'Inde et précieux pour les historiens de la médecine.

D<sup>r</sup> J. FILLIOZAT.

M. GENTY, *Victor Hugo et la médecine*, Progrès médical, 15 juin 1935, supplément illustré n° 6, p. 41-48. — Hugo fréquenta l'original D<sup>r</sup> Mande, le D<sup>r</sup> Pouqueville, ancien consul à Janina ; mais, au point de vue médical, et pour sa propre santé, il consulta successivement Barth, l'homœopathe Tallien de Cabarrus qu'on appelait le D<sup>r</sup> Miracle ; à Jersey, Gornet et Barbier, à Hauteville-House, Corbin qui l'envoya en 1863 à Londres auprès du D<sup>r</sup> Deville, autre proscrit. A partir de 1868, Hugo et sa famille furent soignés par le D<sup>r</sup> Allix, tout en recourant, à l'occasion, aux consultations de Germain Sée. Et ce dernier s'occupait aussi de Juliette Drouet. Lors de la dernière maladie du poète, ce furent Allix, Sée et Vulpian qui se rencontrèrent à son chevet.

D<sup>r</sup> Paul DELAUNAY.

M. GENTY, *Pierre-Alexandre Lemare, 1766-1835*, Progrès médical, Suppl. ill. n° 3, 1935, 30 mars, p. 17-21. — Né dans le Haut-Jura, à Saint-Laurent-Granvaux, dont les seigneurs, Moines de l'Abbaye de Saint-Claude, tenaient encore la population en servage, Lemare entra d'abord dans les Ordres. Affranchi par la Révolution, il organisa, dès 1790, avec Chaliier, un Club révolutionnaire à Lyon. Rappelé à Saint-Claude

comme principal du Collège et professeur de rhétorique, il continua de prêcher la Liberté, fonda en mai 1791 le *Journal patriotique*, célébra l'arrivée de l'évêque intrus Moïse, et fut nommé curé constitutionnel d'Epy. Mais il fut arrêté en mai 1793 comme fédéraliste, et incarcéré à Lons-le-Saulnier. Converti dès lors à la saine doctrine jacobine, il entre dans la Commission administrative de Dôle, pourchasse les fédéralistes, ce qui ne l'empêche pas d'être de nouveau destitué, emprisonné à Paris comme hébertiste, et derechef au Fort-Saint-André dans le Jura. L'amnistie de l'an IV le rend à la lumière, et, après le 18 fructidor, il devient président de l'administration centrale du Jura. Libertaire impénitent, il protesta contre le coup d'Etat du 18 brumaire, passe en Suisse, est condamné par contumace à dix ans de fers, rentre à Châlon-sur-Saône et fait casser l'arrêt. Sous l'Empire, il se tait, gagne Paris, où il enseigne le grec et le latin, ouvre un *Athénée de la Jeunesse*, et publie des ouvrages de grammaire : *L'Abréviateur latin* et un *Panorama latin*, dédié à Cabanis. Un de ses élèves fut Magendie. Mais, en 1808, il abandonne ses lexiques et entre dans la conspiration de Malet. Le complot éventé, il s'éclipse, songe à passer en Angleterre, est arrêté à Bar-le-Duc, s'échappe encore, et, appréhendé à Trieste, n'en rentre pas moins en France : sous le faux nom de Jacquet, et grâce à un court passage à Montpellier, il se fait nommer chirurgien aide-major des armées impériales avec lesquelles il fait campagne en Italie, en Autriche, en Prusse, en Hollande, en Russie. En mars 1813, il est de retour aux bords du Rhin et même promu chirurgien-major. Mais craignant de voir sa véritable identité découverte, il rentre à Saint-Laurent. Après l'abdication du Corse, il prêche pour le retour de Louis XVIII. Napoléon revenu de l'île d'Elbe, il se réfugie en Suisse. Après Waterloo, il rallie au drapeau blanc la garnison française du Fort de Joux, puis soutient sa thèse doctorale où il démontre en beau latin que la Liberté est indispensable à la vie ; et, négligeant toutefois la pratique médicale, reprend à Paris ses occupations pédagogiques. Il s'occupe au surplus, de physique, invente une sorte de marmite norvégienne qu'il appelle le *caléfacteur*. Dégoûté de la politique, il reste coi en 1830 et se borne à réclamer l'abolition de la peine de mort. Il meurt oublié le 18 décembre 1835. D<sup>r</sup> Paul DELAUNAY.



*Le Secrétaire général, Gérant :*  
Marcel FOSSEYEUX.



## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

---

### SECTION PARISIENNE

---

*Séance du 6 Mars 1937.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> L. BRODIER.

*Etaient présents :* M<sup>lle</sup> Henry, M<sup>me</sup> Metzger, MM. Barbillion, Boulanger, Broquet, Dardel, Disbury, Dorveaux, Fosseyeux, Gallois, A. de Gassicourt, Guelliot, Kahan, Laignel-Lavastine, Mauclair, Mousson-Lanauze, Neveu, Solo-Lobovici, Sieur.

*Excusé :* D<sup>r</sup> Hahn.

*Dons au Musée :* M. le P<sup>r</sup> Laignel-Lavastine offre au Musée une toile attribuée à J. Romain, représentant le Triomphe de la mort, et qui est dans un excellent état de conservation.

M. le D<sup>r</sup> O. Guelliot donne différents objets, les uns trouvés dans la sépulture par incinération de l'oculiste gallo-romain Gentianus (Reims, 1890) : un vase funéraire, un cachet, un tube à collyre, un os de sèche ; — d'autres dans les cimetières gallo-romains de Reims : 2 pierres à broyer, 5 pots à onguents ou fards, 3 pinces, 6 spatules et cuillers, 4 stylets et spatule, un strygle ; — enfin une empreinte du cachet de l'oculiste Sempronius Doctus, un tibia avec col de fracture, une spatule grecque.

*Décès :* M. le Président annonce la mort survenue, le 3 mars, du D<sup>r</sup> Bugiel, qui avait été autrefois assidu aux séances, et qui représentait la Pologne au comité de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine ;

il avait fait de nombreuses communications aux Congrès, ainsi que dans les Bulletins de notre Société. Cette nouvelle est accueillie par des regrets unanimes.

*Election* : M. le Président annonce l'élection du P<sup>r</sup> Giordano, de Venise, comme membre correspondant de l'Académie de médecine, et lui adresse les félicitations de la Société.

*Communications* : M. le D<sup>r</sup> R. Neveu lit un travail sur *les Observations médicales en Laponie* (1681) de J.-F. Regnard, qui fut un grand voyageur en même temps qu'un écrivain réputé, et qui nous a laissé des Lapons, de leurs mœurs, de leur thérapeutique, des descriptions qui méritaient d'être appelées.

M. le D<sup>r</sup> Brodier a extrait du *Journal* de l'abbé Ledieu, son secrétaire, des renseignements sur les antécédents héréditaires, les différentes maladies et la *mort de Bossuet*. Il relate d'abord ses bronchites, vers l'âge de 56 ans, son eczéma à 72 ans, sa colite s...e par Dôdart, son hématurie à 74 ans, suivie d'une saison à Forges, après consultations de Fagon et Duvernay, sa lithiase vésicale enfin pour laquelle il fut soigné par Tournefort et qui devait l'emporter à 76 ans, dans l'hôtel du 46 rue Sainte-Anne, paroisse Saint-Roch, qui fut son dernier pied à terre parisien.

---

*Séance du 10 avril 1937.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> BRODIER.

*Etaient présents* : MM. Berlioz, Boulanger, Cadet de Gassicourt, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux, Gallois, Gas, Hahn, Kahan, Laignel-Lavastine, Maclaure, Martiny, Sieur, Simon, Solo-Labovici.

*Dons au Musée* : M. le D<sup>r</sup> Kahan offre un ouvrage rarissime, la première anatomie en planches dépliantes, datée de 1619; le texte est en latin, et la

publication a eu lieu en Allemagne ; elle est signée R Emmelin ; ce volume a été signalé et décrit dans le Bulletin de notre Société en 1921 (p. 119-121) par M. le P<sup>r</sup> Villaret, qui en possède un exemplaire, mais il n'existe ni à la Bibliothèque nationale, ni à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris.

M. le D<sup>r</sup> A. Cadet de Gassicourt donne de la part de M<sup>lle</sup> Richard deux troussees ayant appartenu à son père le D<sup>r</sup> Adolphe Richard (1822-1872), chirurgien des hôpitaux de Paris ; on en trouvera la description aux *Documents* du prochain Bulletin.

*Candidats présentés* : MM. LAURENS (D<sup>r</sup> L.), médecin de colonisation, à Aïn Bessim (Alger), par MM. Fosseyeux et Laignel-Lavastine.

SHRYOCK (Richard H.), Duke University, Durham. North Carolina (U. S. A.), par MM. Fosseyeux et Gallois.

VALLERY-RADOT (D<sup>r</sup> Pasteur), médecin des hôpitaux, 49 bis, Av. Emmanuel III (8<sup>e</sup>), par Laignel-Lavastine et Brodier.

*Communications* : M. le D<sup>r</sup> Brodier ajoute un addendum à sa communication sur la mort de Bossuet, tiré de l'*Apologie pour Fénelon*, de H. Brémond.

M. le D<sup>r</sup> Jacques Vié lit une étude sur les *tentatives et projets de réforme des maisons de correction parisienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* ; il complète les indications fournies dans son précédent travail sur les *aliénés et les correctionnaires à Saint-Lazare au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. La substance en est tirée de deux mémoires anonymes et non datés qui figurent dans le manuscrit 1309 de la collection Joly de Fleury, à la Bibliothèque Nationale ; ils concernent les étapes d'une tentative de réforme des institutions consacrées à la correction paternelle, qui débuta en 1672, pour se clore, en 1699, par un arrêt du Parlement, qui consacre un échec complet.

M. le D<sup>r</sup> J. Simon commence un savant exposé sur *la médecine légale dans la Bible et le Talmud*, qui sera continué à la prochaine séance.



## Paul LE GENDRE

(1854-1936)

Par le D<sup>r</sup> BRODIER

---

Paul Le Gendre, médecin honoraire des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine, vient de succomber, le 30 décembre 1936, dans sa 83<sup>e</sup> année, après une longue maladie courageusement supportée.

Né le 30 janvier 1854, élève du lycée Louis-le-Grand, Paul Le Gendre parut d'abord s'orienter vers l'étude des Belles-Lettres. Mais sa vocation médicale se révéla, pendant la guerre de 1870, à l'hôpital maritime de Rochefort, où il fut appelé, malgré son jeune âge, à donner des soins aux nombreux typhiques qui encombraient l'hôpital.

Pendant plusieurs années, il partagea son temps entre la littérature et la médecine. Il avait déjà 24 ans, quand il se présenta au concours de l'externat des hôpitaux de Paris. Externe en 1878, il fut reçu interne en 1881. Au cours de son internat, il étudia la plupart des spécialités médicales ; les maladies mentales, près de Legrand du Saulle à la Salpêtrière ; les maladies infantiles, près de Jules Simon aux Enfants-Malades ; la dermato-syphiligraphie près de Guibout à l'hôpital Saint-Louis ; les affections gynécologiques près de Siredey à Lariboisière ; la thérapeutique clinique, près de Dujardin-Beaumetz à l'hôpital Cochin. Il fut enfin l'interne de Bouchard, pour qui il conserva toujours un véritable culte et qui inspira sa thèse inaugurale, intitulée : *Dilatation de l'estomac et fièvre typhoïde ; valeur sémiologique des nodosités de Bouchard*.

Docteur en médecine en 1886, chef de clinique

adjoit de Grancher aux Enfants-Malades en 1887, Le Gendre s'est toujours intéressé à l'hygiène et aux maladies des enfants; en 1889, il fait paraître un ouvrage ayant pour titre: *Hygiène de l'enfance, le choix et le régime alimentaire des nourrices*; puis, en 1894, en collaboration avec Auguste Broca, un *Traité de thérapeutique infantile médico-chirurgicale*, et en 1895, un ouvrage sur la *Thérapeutique de la fièvre typhoïde*.

Il a rédigé et publié les leçons de son maître Bouchard sur les *Maladies par ralentissement de la nutrition*, et composé de nombreux et très importants chapitres du *Traité de Médecine* de Bouchard et Charcot, et du *Traité de Pathologie générale* de Bouchard. Il a, d'ailleurs, consacré à son maître, en 1924, un volume intitulé: *Un médecin philosophe: Charles Bouchard, son œuvre et son temps (1827-1915)*. Cet ouvrage contient un très intéressant exposé de l'état de la médecine, à Lyon et à Paris, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nommé médecin des hôpitaux de Paris en 1891, Le Gendre, après de courts passages à l'hôpital d'Auber-villiers et à la Maison Municipale de Santé, prit, en 1897, un service à l'hôpital Tenon, qu'il abandonna en 1902, pour devenir médecin de l'hôpital Lariboisière, où il termina sa carrière hospitalière en 1920.

Le Gendre a beaucoup écrit dans la grande presse médicale et dans la Revue de Déontologie; il a fait de nombreuses communications à la Société de thérapeutique, dont il fut président, à la Société médicale des Hôpitaux et à l'Académie de Médecine.

Il s'est toujours intéressé à la déontologie médicale, et sa compétence en cette matière, était universellement reconnue. Dès l'année 1900, il fit, avec G. Lepage, des conférences déontologiques à la Faculté de médecine, et il les continua régulièrement dans son service hospitalier. Ses premières conférences ont été réunies dans un volume publié en 1902, sous le titre: *Le médecin dans la Société contemporaine*. L'ouvrage qu'il consacra, en 1920, en collabo-

ration avec Ribadeau-Dumas, à la *Déontologie et jurisprudence médicale*, a obtenu un succès considérable et justifié.

Tous ces travaux n'empêchaient pas Le Gendre de poursuivre ses études favorites d'histoire et de littérature. Au cours de son internat, en 1882, il avait publié, sur le Conventionnel Lakanal, un volume intitulé *Les hommes de la Révolution : Lakanal*, avec une préface de Paul Bert. L'ouvrage fut rapidement épuisé et il en parut une seconde édition en 1884.

Il occupa les loisirs de sa retraite à diverses traductions d'auteurs allemands et italiens. Il a rappelé ses souvenirs médicaux dans une plaquette publiée en 1930, sous le titre de : *Du quartier latin à l'Académie*, et il les a fait suivre d'un recueil de vers, sous le titre pittoresque de *Le Crin-crin d'un mire*.

Il a présenté à notre Société d'importantes communications : en 1927 et 1928, sur *Les opinions et le caractère de Piorry*, en 1930, sur *l'Hôpital général et la jeune école médicale de Vienne en 1847*; en 1931, sur *l'encyclopédiste Albert de Haller envisagé comme homme de lettres*.

Nommé président de la Société française d'Histoire de la Médecine, en 1932, il nous a communiqué, à l'occasion du Centenaire de Goethe, un très intéressant travail sur *Goethe et les sciences médicales, ses opinions en médecine et ses maladies*. Sa santé, de plus en plus chancelante, l'obligea à abandonner la présidence de la Société.

Universellement estimé et aimé, Le Gendre enseignait la déontologie plus encore par l'exemple de sa vie que par ses leçons théoriques; son érudition littéraire, historique et médicale, était très vaste; son accueil était toujours bienveillant; sa conversation, des plus attrayantes. Nous nous inclinons respectueusement devant sa mémoire et présentons à son fils, M. Paul Le Gendre, et à sa famille l'expression de notre sympathie.



**BOILEAU DESPRÉAU**  
**CRÉANCIER DE L'HOTEL-DIEU DE LYON**  
**PARTICIPANT A LA LOTERIE DE CET ÉTABLISSEMENT**  
**A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV**

Par le D<sup>r</sup> C. FERRAN.

---

Je veux essayer de faire revivre devant vous un épisode de la vie de notre grand Hôtel-Dieu de Lyon, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au commencement du xviii<sup>e</sup>.

C'est une petite histoire que nous trouvons notée par notre excellent archiviste Croze dans son histoire de l'Hôtel-Dieu ; et dont nous avons puisé les éléments dans un travail de Claude Brossette par M. Galand, avocat, parut en 1896, dans la correspondance de Brossette et de Boileau, et dans nos archives hospitalières.

La fin du xvii<sup>e</sup> siècle fut une période évidemment dure pour notre population lyonnaise. Les longues guerres paralysaient les affaires dans une cité qui vivait surtout de son commerce et de son industrie.

Le passage des soldats, le plus souvent mal payés et ravitaillés sur le pays, augmentait encore la misère publique. L'Hôtel-Dieu avec un revenu fixe de 60.000 livres était obligé d'héberger plus de 1.600 malades et il y avait, eu certaines années, plus de 300 enfants exposés qu'on était obligé d'élever grâce à la charité publique.

Depuis le commencement de la guerre de la ligue d'Augsbourg la présence des soldats dans les services s'élève à plus de 4.000.

La charité publique n'a jamais pourtant été plus active mais les besoins sont trop grands,

Les Recteurs s'astreignent à des avances sur leur fortune personnelle mais cela ne suffit pas. Pour augmenter les ressources, de douze ils ont porté leur nombre à quatorze, car chaque année le déficit dépasse 100.000 livres. Il faut aviser, les Recteurs décident de s'adresser au roi et lui envoie un jeune avocat plein de talent, qui a fait son droit à Paris et connaît bien la capitale, Claude Brossette, afin qu'il obtienne des lettres patentes qui augmentent les privilèges de l'Hôtel-Dieu et permettent d'augmenter ses revenus.

Claude Brossette seigneur de Varennes-Rappetour, était né à Thézé le 7 novembre 1671, d'un père bourgeois Lyonnais, procureur d'office des terres d'Oingt et de Bagnol. Il avait fait ses études à Lyon au collège de la Trinité et son noviciat chez les Jésuites, mais il ne persévéra pas et fit son droit. Il fit ses études juridiques à Lyon puis à Paris, fut reçu avocat, et se fit très vite au barreau une bonne réputation de savoir et d'intelligence. Il resta assez longtemps dans la capitale pour obtenir du pouvoir royal l'autorisation pour l'Hôtel-Dieu de tirer trois loteries qui permettent d'édifier des bâtiments pour loger les enfants abandonnés.

Claude Brossette se piquait de goûts littéraires, il avait fait des essais de poésies et publié un ouvrage de droit, le *procès verbal des ordonnances* dont il était très fier. Il désira connaître de plus près l'auteur qu'il prisait le plus, son auteur favori, le grand satiriste Boileau Despréau. Celui-ci en sage et économe administrateur de sa fortune, lorsqu'il eut recueilli l'héritage paternel, suivant probablement les conseils de son ami M. Chanut, chargé à Paris des affaires de la ville de Lyon, avait placé 4.000 écus en fonds perdus, sur l'Hôtel-Dieu de Lyon. Tel était le crédit de notre ville à cette époque que l'on considérait, à Paris, ce placement comme un des plus sûrs du royaume.

L'intérêt en était fort intéressant car on servait aux rentiers 12 1/2 % du capital. Celà le jeune Brossette

ne l'ignorait pas, il avait 26 ans à cette époque, ses contemporains nous l'ont dépeint d'une taille au-dessus de la moyenne, les cheveux et les sourcils blonds, les yeux bleus extrêmement doux, le visage ouvert, la physionomie agréable et spirituelle comme son caractère.

Il fit une visite de politesse au grand poète qui le reçut à merveille. Boileau était déjà âgé et avait atteint le sommet de sa gloire, mais il n'offrait ni la fausse modestie ni la vaine ostentation que l'on trouve parfois chez les personnes qui ont une réputation éclatante. C'était un homme simple aimable et spirituel, qui touché de la politesse et de la déférence de ce jeune lyonnais, l'engagea à venir le voir, le présenta à ses amis et entretient avec lui un véritable commerce d'amitié.

Ce fut ainsi que Claude Brossette devint un familier du grand satiriste. Heureux de l'admiration et de la déférence d'un esprit aussi distingué Boileau semble lui avoir donné toute sa confiance et ils se fréquentèrent durant le temps qu'il resta à Paris.

Cela lui permettra plus tard de se faire en quelques sortes l'historiographe du grand poète et le commentateur de ses œuvres. Ce projet germa dès cette époque dans l'esprit du jeune avocat lyonnais qui nous l'apprend lui-même dans ses souvenirs.

Il nous raconte comment il chercha à se renseigner auprès des amis du poète sur les épisodes de leurs débuts et de leur vie familière, cela nous a valu quantité d'anecdotes dont certaines sont amusantes.

M. Despréau a toujours été, nous raconte le jeune Brossette, fort éloigné et fort ennemi de toutes les actions qui sont contraire à la pureté.

Un jour après avoir dîné avec M. Félix, premier chirurgien du roi et M. Racine, ces messieurs résolurent de se divertir et de faire une surprise à M. Despréau. Pour cet effet, M. Félix leur proposa d'aller rendre visite à une demoiselle qu'il dit être sa cousine. Quand ils furent chez elle, elle fit paraître d'abord beaucoup de modestie dans ses discours et

dans ses actions, et M. Despréau la regardait comme une personne qui méritait tous les égards et toute la considération possible. Ses deux amis riaient de le voir si respectueux et si réservé quand tout d'un coup cette demoiselle faisant semblant de vouloir prendre une puce troussa sa jupe et sa chemise se découvrant jusqu'à la ceinture. M. Despréau fut si étonné de cette action indécente que pendant que ses amis en riaient il passa doucement la porte et disparut. Ils lui en firent beaucoup de raillerie dans la suite, mais il faut se souvenir que de ce temps-là ils étaient bien jeunes tous les trois. »

Il nous semble voir se promener Brossette avec Boileau sous les ombrages du jardin du poète. On parlait beaucoup d'Homère à cette époque à cause de la dispute des anciens et des modernes. M. Despréau, nous conte notre lyonnais, le mettait au-dessus de tous les autres poètes. M. Brossette le regardant en face lui dit d'un air fort affectueux : « ça Monsieur dites moi toute la vérité, Homère est-il bien digne de sa réputation ? oui Monsieur répondit-il, je soutiens que si un homme employait plusieurs années de sa vie à apprendre le grec uniquement pour entendre Homère il serait bien payé de son temps, de ses peines, par la seule lecture de ses poèmes ».

Grâce à Brossette nous pénétrons ainsi fort avant dans l'intimité du grand poète et de ses amis. Notre lyonnais nous conte une foule de choses plaisantes et gaies d'une plume alerte et dans un fort bon style.

Boileau vieillissait alors en pleine gloire, mais peu à peu le temps le séparait de ses meilleurs amis. Célibataire, il vivait assez seul et dans ce besoin d'affection d'un cœur tendre il fut heureux de l'admiration respectueuse de ce jeune avocat plein de talent qui s'enthousiasmait pour ses œuvres.

Lorsque Claude Brossette fut obligé de revenir à Lyon rappelé par ses affaires ils continuèrent leur relation par une correspondance pleine d'abandon et de simplicité de la part du poète, pleine de dévouement et de respect affectueux de la part de son jeune

ami. Commencée en 1699 elle se poursuit jusqu'à la mort de Boileau en 1711 à 74 ans.

Cet échange de lettres entre nos deux écrivains est fécond en détails curieux pour l'histoire de notre ville, tel l'annonce par Brossette de la fondation de l'Académie en 1700, un peu avant qu'il ne s'avise de contribuer à la fortune de son ami en le faisant participer à la loterie : « Vous trouverez, écrit Brossette à Boileau le 15 juin 1700, dans ma lettre un imprimé de la troisième loterie que notre grand hôpital a ouverte. C'est cette Maison qui l'année passée s'avisa la première de faire de ces sortes de loteries qu'on a imitée presque partout depuis ce temps là. Au cas ou vous auriez l'intention d'essayer ici, ce que peut produire votre bonne étoile, vous pouvez être bien assuré de la fidélité de cette loterie. Comme j'ai été député à Paris pour les affaires de cet Hôpital je connais parfaitement la droiture et l'exactitude des administrateurs; ne serez vous pas tenté d'y prendre quelques billets. Pour moi je ne désespère pas de tirer quelque lot considérable si j'étais de moitié avec vous en cette affaire, faites moi l'honneur de m'apprendre votre volonté là-dessus et vous serez obéi avec empressement. »

Boileau ne semble pas enthousiasmé de la proposition de son ami Brossette, mais il ne veut pas le contrarier : « On ne peut, lui répond-il le 3 juillet 1700, vous être plus obligé que je ne suis de toutes vos bontés et du soin que vous voulez bien prendre de m'enrichir en m'admettant dans votre loterie, mais ayant mis à plus de cent loteries depuis que je me connais et n'ayant jamais eu aucun billet approchant du noir je ne suis plus d'humeur à acheter de petits morceaux de papier blanc un louis d'or la pièce. Ce n'est pas que je me défie de la fidélité de Messieurs les Directeurs de l'Hôpital de votre illustre ville qui sont tous à ce qu'on m'a dit des gens de la trempe d'Aristide et de Phocion, mais je me défie de la fortune qui ne m'a pas paru jusqu'ici trop bien intentionnée pour les gens de lettres et à qui je

demande maintenant non qu'elle me donne mais ne m'ôte rien. »

Dans la lettre suivante il a dû réfléchir à la rente de 1.500 livres que lui fait l'Hôtel-Dieu et qui est fort avantageuse pour sa bourse, il ne veut mécontenter personne : « Pour ce qui est de la loterie je vous ai fait réponse par la lettre que vous devez avoir reçue de moi et vous ai marqué le peu d'inclination que j'ai maintenant à donner rien au hasard de la fortune qui a mon avis n'a déjà que trop de puissance sur nous sans que nous allions encore lui donner de nouveaux avantages en lui portant notre argent. Si vous jugez néanmoins qu'on souhaite fort à Lyon que je mette à cette loterie je suis trop obligé à votre ville pour vous refuser cette satisfaction et vous pouvez mettre quatre ou cinq pistoles pour moi que je vous rendrai par la première voie que vous me marquerez, je les regarderai comme données à Dieu et à l'Hôpital : »

Brossette lui répond en s'excusant : « Si j'avais pu prévoir ce que vous m'écrivez je ne vous aurai pas parlé de notre loterie ce que vous me dites à ce sujet ou vous n'avez jamais rien gagné me confirme bien dans une observation que j'ai souvent faite que ceux qui sont heureux par leur propre mérite, le sont rarement par le seul effet du hasard.

Comme Boileau insiste, Brossette lui mande fin juillet. « A l'égard de la loterie j'y prendrai les billets que vous voudrez bien y hasarder et je vous les enverrai. Soyez persuadé que notre ville aura beaucoup de plaisir à entendre prononcer votre nom surtout s'il est suivi de quelques lots considérables. Il faut que vous ayez de l'argent de cette ville autrement que par votre rente.

Boileau répond : « Je suis bien aise que vous m'ayez associé à votre charitable et pécunieuse loterie, mais vous me ferez plaisir d'envoyer quérir au plus tôt les cinq pistoles que vous y avez mise en mon nom par ce qu'au moment que je les aurai payées j'oublierai même que je les ai eu dans ma bourse. »

Ce n'est qu'en septembre que Brossette envoie les

billets qu'il a pris pour son ami à la grande loterie : « J'ai été dit-il plus ménagé de votre argent que vous ne pensez, car je n'ai pris que quatre billets dont il y a deux, sous votre nom tout seul ; pour les deux autres billets j'ai pris la liberté de mettre mon nom avec le vôtre, c'est-à-dire Monsieur, que c'est une société, car je regarde comme un grand honneur d'avoir quelque chose de commun avec vous. Quand on tirera cette loterie, ce qui sera dans peu de temps, j'aurai soin de vous avertir de ce qui se passera et des lots que vous y aurez. Vous en aurez en effet si les souhaits des honnêtes gens de notre ville sont accomplis. Car il n'est personne qui n'est plus honoré ni plus aimé que vous l'êtes par nos bons citoyens.

Boileau est fort touché et s'empresse de répondre : « J'ai reçu vos quatre billets de loterie. Vous m'avez fait grand plaisir d'associer mon nom avec le vôtre et il me semble que c'est déjà un commencement de fortune qui vaut mon argent. On ne peut être plus touché que moi des bontés que l'on a pour moi dans votre illustre ville. Témoignez bien à vos Messieurs la reconnaissance que j'en ai et assurez-les que bien qu'il n'y ait peut-être pas d'homme en France plus parisien que moi, je me regarde néanmoins comme un habitant de Lyon, et par la pension que j'y touche et par les honnêtetés que j'en reçois. »

Cependant la loterie ne se tire pas en novembre, et chose curieuse, à cause de difficultés survenues entre Pierre Sève de Fléchère le lieutenant général et Louis Dugas ancien prévost des Marchands, lieutenant de police qui émettaient chacun le droit de présider la cérémonie. On croit dit Brossette, que ce sera le Lieutenant de Police qui aura la préférence comme s'agissant d'une chose qui dépend de sa charge.

Boileau ne s'inquiète pas, sa réponse l'indique en décembre il écrit : « Je ne suis pas fort en peine du temps où se tirera votre loterie et je ne suis pas assez fou pour me persuader qu'au premier coup j'amè-

nerai raffe de six. Ce qui m'embarrasse c'est comment je vous ferai tenir les quatre pistoles que je vous dois et que j'aurai voulu vous donner avant que la loterie fut tirée c'est-à-dire avant que je les eusses perdues ».

Le pessimisme de Boileau ne tarde pas à se réaliser : La première tranche de la loterie se tire en fin décembre et Brossette écrit : Vous trouverez dans ce paquet la liste des lots qui ont été tirés, le premier et le second lot sont sortis dès le commencement, ainsi Monsieur voilà nos espérances diminuées de 10.000 pistoles en deux coups de fortune.

Boileau n'en ait point surpris : « Je n'aurai, écrit-il, nulle peine à me consoler d'une chose dont je me suis consolé tant de fois. Prenez donc la peine de m'envoyer quérir les 4 pistoles perdues et que je considère pourtant comme mises de profit, puisqu'elles m'ont permis de recevoir de vos nouvelles ».

Le résultat définitif de la loterie réalise entièrement les prévisions de Boileau. Brossette en est très navré, il écrit en février 1791 : « Vous verrez par la liste, que ni vous ni moi n'avons été du nombre des heureux ; ainsi vous avez été meilleur prophète que moi qui vous promettait un lot considérable. Mais la fortune n'a pas secondé mes bonnes intentions. »

En septembre de cette année, Despréau n'a pas encore envoyé les trois pistoles qu'il a mises dans une cassette. Il finit par les adresser à Brossette par l'intermédiaire d'un M. Robustel qui lui en a donné quittance et qui se charge de les faire tenir au sieur Bourdet libraire à Lyon. « Il me reste dit-il un scrupule je ne sais point si les 3 pistoles que vous avez mises pour moi ne sont point 3 pistoles d'or ; faites-le moi mander, car si cela est, j'aurai soin de vous faire envoyer le supplément. » Brossette accuse réception en style mercantin dans sa première lettre, du reçu des 3 pistoles valant la somme de 30 livres qui m'ont été comptées par M. Boudet marchand de cette ville.

Telle est la fin de cette affaire de la loterie mais ce n'est point là que s'arrête la correspondance des deux

amis, ni les intérêts que Boileau a avec notre ville.

Les premières années du xviii<sup>e</sup> siècle ne sont guère favorables à la prospérité du royaume. La guerre de la Succession d'Espagne a augmenté le désarroi des finances et a apporté avec elle le cortège de ses misères.

En 1709 l'hiver a été particulièrement rigoureux, Brossette s'inquiète de Boileau qui a plus de 70 ans. « Je suis en peine de savoir comment vous vous trouvez après un hiver aussi long et aussi rigoureux que celui que nous venons d'essuyer. Que vos climats ne se plaignent pas tous seuls, les nôtres ont été cruellement maltraités par le froid, nos vignes sont gelées et nos champs qui commencent à reverdir ne présentent que de mauvaises herbes au lieu de froment qui avait été semé. Certainement nous sommes à la veille d'une grande disette et je puis même dire que nous en sommes au temps, quoique Lyon ait bien été soulagé par l'usage de la viande qu'on y a permis pendant le carême. Votre grande et nombreuse ville n'a pas été exempte des malheurs communs et l'on nous dit que le peuple alarmé demande du pain avec un peu de hauteur. Dieu nous préserve de plus grands maux !

Boileau répond sur le même ton : « Nous nous sentons à Paris de la famine aussi bien que vous ; il n'y a pas de jour de marché où la cherté du pain n'y excite quelque sédition mais on peut dire qu'il n'y a pas moins de philosophie que j'ai vécu.

Cependant Brossette a fait part à Boileau d'une pénible nouvelle, qu'il a su le premier car il a été nommé administrateur de l'Hôtel-Dieu. L'établissement qui trouve les conditions du prêt bien onéreux, puisqu'il lui compte 12 1/2 % du capital, est disposé à lui proposer le remboursement ou de réduire d'un quart le revenu. La chose n'est pas plaisante pour le satiriste qui peut s'appliquer le vers célèbre

Plus pâle qu'un rentier  
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

Lorsque l'arrêt est rendu et accepté par le Consulat, il s'adresse à son ami Brossette pour qu'il plaide sa cause devant les autorités de la ville et obtienne que l'on rétablisse au grand poète, arrivé au déclin de sa vie, l'intégralité de sa rente.

Brossette multiplie les démarches et trouve très bon accueil pour sa requête, auprès de M. de Villeroy, gouverneur de la ville. Cependant les temps sont durs; les ressources précaires, on hésite à créer un précédent. Pourtant il s'agit d'une des gloires du règne finissant, d'un vieillard arrivé à la fin de sa vie qu'on ne peut laisser dans le dénuement. Claude Brossette sait trouver les meilleurs arguments pour plaider auprès de ses collègues la cause de son illustre client. Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu se laissent attendrir et le Conseil décide, à l'unanimité, qu'il serait indécent de porter atteinte à cette humble fortune, et dans une pensée de protection pour les lettres, Despréau fut intégralement payé jusqu'à la fin de ses jours de sa rente arriérée.

Les Consuls ratifièrent cette décision et dans une lettre de mai 1709, Boileau qui venait de conjurer Brossette dans une lettre précédente, de faire de nouveaux toutes ses recommandations à vos illustres magistrats, leur en témoigne sa reconnaissance.

« Vous m'avez fait, écrit-il à son avocat, un plaisir infini de me mander avec quelle ardeur M. Perrichon prend mes intérêts vis-à-vis de Messieurs du Consulat, je crois bien qu'il ne compte pas pour un médiocre avantage un peu de mérite qu'il croit voir en moi, et qu'il ne regarde pas comme indigne d'être aimé des honnêtes gens, l'ennemi déclaré des méchants auteurs. Je vous prie de le bien charger de remerciements de ma part et que si Dieu ranime en moi quelques étincelles de santé, je les emploierais à faire voir dans mes dernières poésies, la reconnaissance que j'ai de toutes ses bontés ainsi que de celles de tous vos illustres Magistrats, en qui je reconnais l'esprit de ces fameux ancêtres devant qui pâlisssent *Lugdunensem Rethor dictanus ad aram*; mais à qui je destine prin-

cipalement ma poésie expirante. C'est à témoigner à toute la postérité les obligations particulières que je vous ai. J'espère que l'œuvre de m'acquitter en cela de mon devoir me tiendra lieu d'un nouvel Apollon, mais en attendant trouvez bon que je me repose et que je ne vous en dise même pas davantage pour cette fois ».

Brossette lui répond en juin 1709 : « Je crois Monsieur que vous ne faites pas mal. L'offre qui vous a été faite par M. Bronod est d'attendre quelque temps pour recevoir l'entier paiement de votre rente. Par ce moyen vous êtes bien éloigné de l'inconvénient que vous aviez d'abord appréhendé, puisque au lieu d'être incertain si l'on vous paierait votre demi année, vous voyez que la ville de Lyon, cette bonne Mère vous fait par avance le paiement de l'année entière.

C'est une distinction que vous méritez bien vous Monsieur qui êtes le plus illustre et le plus cher de nos nourrissons. Je m'applaudis d'avoir pu contribuer au succès d'une chose qui vous fait quelques plaisirs.

Boileau est très souffrant d'une fluxion de poitrine et d'une fièvre continue assez violente qui le tient au lit; il s'inquiète cependant de ses intérêts, et en février 1710 nous en trouvons la marque dans la correspondance des deux amis. Brossette lui écrit : « J'ai reçu votre lettre qui m'a fait encore plus de plaisir par la nouvelle que vous me donnez du rétablissement de votre santé que par les marques obligeantes de votre souvenir. Quelque inutile que soit pour un homme tel que vous la recommandation que vous me demandez auprès de M. Bronod, je n'ai pas laissé d'en parler à M. Périchon à qui vous êtes tout recommandé, et qui voudrait prévoir les occasions de vous faire plaisir. Il m'a promis d'écrire aujourd'hui en votre faveur à M. Bronod pour le confirmer dans les sentiments de préférence qu'il a pour vous. Tous nos Magistrats sont dans les mêmes dispositions à votre égard et il y aura bien du malheur si tant d'heureuses dispositions ne produisent pas tout l'effet que vous pouvez souhaiter. Quand vous demandez une espèce

de distinction vous la demandez à des gens qui ont beaucoup plus de plaisir à vous l'accorder que vous n'en avez à la recevoir.

Jouissez en parfaite santé de votre rente viagère. La ville de Lyon ne fait aucune dépense qui lui soit aussi agréable que celle-là, et il n'est personne de nous qui ne soit disposé de donner une partie de son bien pour la conservation d'une tête aussi chère que la vôtre. »

Cependant la santé de Boileau va en déclinant, il ne marche plus que soutenu par deux valets, et en se promenant même dans sa chambre il est sujet à des étourdissements. Je ne voudrais écrit-il à Brossette vous réciter le nombre infini d'infirmités et de maladies qui me sont venues accabler.

Brossette lui envoie du vin de Condrieu pour le remonter. Que ne donnerais-je pas, écrit-il en décembre 1710 pour le rétablissement de vos forces et vous rendre une santé qui m'est aussi chère que la mienne.

Malgré ces vœux dont la sincérité ne peut être mise en doute la santé du grand poète va en déclinant et il s'éteint, ainsi que nous l'apprend une dernière lettre de son frère l'abbé Despréau en mars 1711, et avec lui disparaît la rente de l'Hôtel-Dieu garantie par la ville de Lyon.



L'ARMOIRE AUX ARCHIVES DU COLLÈGE  
DES MÉDECINS DE LYON

Par le D<sup>r</sup> M. LANNOIS.

---

« François-Denis Morel, petit marchand de rubans à Lyon, y devint petit rentier grâce à un modeste héritage qui lui permit de consacrer tout son temps à sa passion innée de collectionneur. Pendant un quart de siècle il rechercha avec une patience insaisissable et acquit un peu au hasard toutes les reliques qu'il put trouver de sa ville natale (1) ».

Dans son étroit logis de la montée Saint-Laurent, Morel avait accumulé une quantité incroyable d'antiquités et de documents parmi lesquels il était fier de montrer à ses amis le tableau relatif à la peste de 1720 (2) et une armoire qui avait appartenu au Collège des Médecins de Lyon.

Lorsqu'il mourut en 1916, il légua à la Ville toutes ses collections dont la majeure partie fut attribuée au futur Musée historique qui depuis fut installé à l'Hôtel de Gadagne. A ce moment, le professeur Lacassagne obtint l'armoire où le Collège des Médecins enfermait ses Archives pour le Musée d'Histoire de la Médecine et de la Pharmacie de la Faculté de Lyon. Grâce à l'obligeance du Professeur Guiart, je puis vous en montrer la photographie.

C'est une Armoire à une seule porte, du genre dit bonnetière, qui mesure environ 1<sup>m</sup>94 de hauteur, 1<sup>m</sup>03 de largeur et 0<sup>m</sup>43 de profondeur extérieure. Elle est entièrement recouverte d'un placage de bois

(1) Eug. VIAL. — Guide du visiteur au Musée de Gadagne, Lyon, 1931.

(2) M. LANNOIS. — A propos d'un tableau du Musée de Gadagne, relatif à la peste de 1720 (*Lyon Médical*, juillet 1936),

rouge qui est de l'acajou. La porte est divisée en deux panneaux qui présentent un encadrement de moulures et un double filet de marqueterie formant un rectangle dont les angles sont brisés. Entre la porte et la corniche fortement saillante, une sorte d'écusson, de 0<sup>m</sup>12 de hauteur, longue banderolle blanc jaunâtre incrustée de lettres noires formant l'inscription ARCHIVES DU COLLÈGE DES MÉDECINS DE LYON ; au-dessous, des livres dont l'un est saisi par la serre d'un aigle (?) aux ailes éployées, assez mal représenté d'ailleurs. Bien qu'il ne soit pas d'une facture très pure, ce meuble est certainement d'époque Louis XVI, ce que confirme une jolie entrée de serrure dorée. Nous allons du reste apprendre que le Collège le possédait aux environs de 1780.

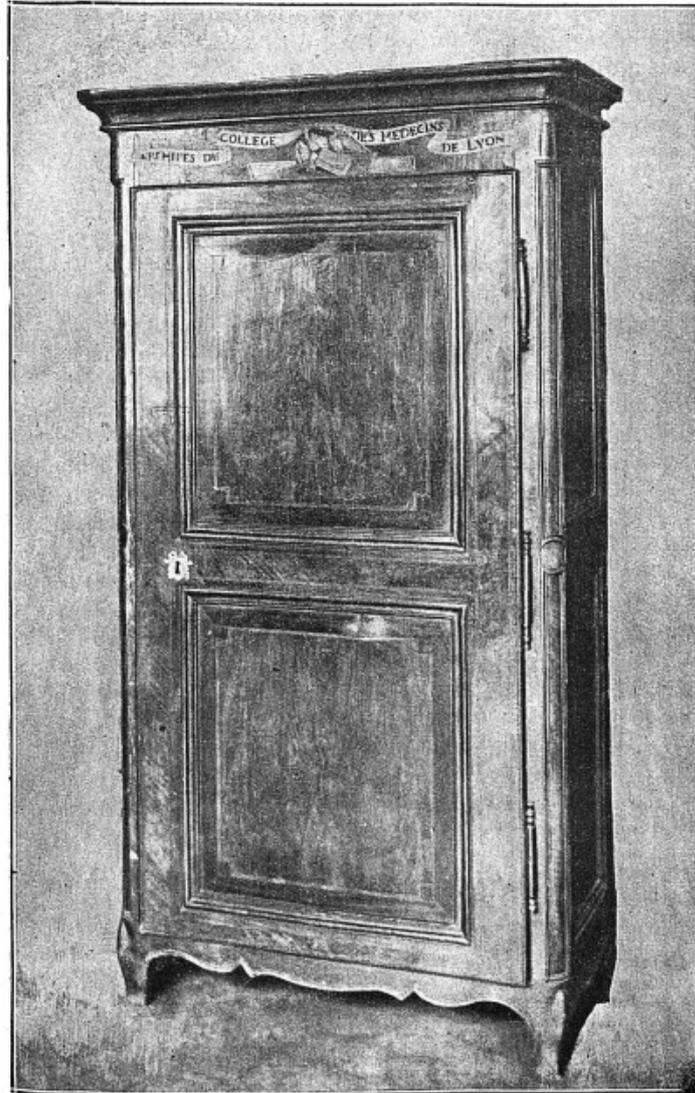
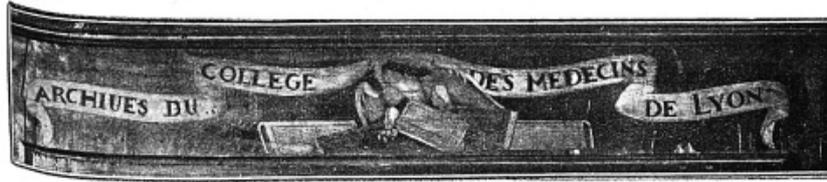
A l'intérieur, on constate que le corps même du meuble est en bois de chêne ; il est divisé en cinq compartiments par quatre rayons profonds de 0<sup>m</sup>38 ; à la partie inférieure, un grand tiroir, sur lequel on retrouve la même entrée de serrure que sur la porte, en occupe toute la largeur.

\*  
\*\*

On sait que les agrégés du Collège des Médecins étaient tenus de faire des cours qui comportaient l'anatomie, la chimie et la botanique. Ils furent longtemps donnés dans une salle du couvent des Cordeliers, mais à plusieurs reprises ils n'eurent pas lieu faute d'un local approprié.

En 1768, grâce à une entente entre le Consulat et le Bureau du Collège de la Trinité, ils avaient lieu depuis quelques années au rez-de-chaussée d'une ancienne chapelle du Collège qui avait été divisée en deux et dont le premier étage était occupé par une Ecole de Dessin. L'enseignement était donné par Vitet (chimie), Joly (anatomie) et Gilibert (botanique).

Ce local était mal vu par un populaire ignorant et, à plusieurs reprises, des bruits sinistres avaient couru sur ce qui se passait dans cette ébauche d'Ecole





médicale. On disait que les médecins arrêtaient les passants dans la nuit et leur brisaient les membres pour avoir un matériel d'enseignement pour le traitement des fractures; plus grave encore, qu'on enlevait des enfants pour servir aux études anatomiques.

Le 27 novembre 1768, une certaine effervescence régnait dans le peuple à cause d'une élévation du droit d'entrée sur le vin et en raison de la défense faite aux boulangers, à l'instigation des rôtisseurs, de cuire dans leurs fours les rôtis de leurs clients. Brusquement l'absurde accusation fut lancée; la foule furieuse enfonça la porte et saccagea tout dans le Collège des Médecins et dans l'École de Dessin. Le guet fut appelé et fit usage de ses armes; il s'ensuivit une émeute qui dura trois jours et ne se termina pas sans de nombreuses victimes et quelques pendaisons judiciaires (1).

Le Collège des Médecins se trouva encore une fois empêché de faire ses cours et c'est par erreur que l'*Almanach de Lyon* répète en 1769 et en 1770 qu'ils ont toujours lieu à la Trinité, car la porte avait été murée. En 1772, ils reprennent à l'Hôtel-de-Ville, probablement dans la salle Henri IV où depuis plusieurs années, deux, puis trois, médecins du Collège donnaient tous les mardis des consultations gratuites et par écrit à tous les indigents qui se présentaient.

Mais ses tribulations n'étaient pas finies. Deux incendies, l'un en 1778, l'autre le 1<sup>er</sup> juillet 1780, devaient détruire une grande partie de ses archives et des objets lui appartenant (2). Par une délibération du 14 avril 1785, le Collège décidait de faire faire un inventaire pour vérifier et certifier ce qui pouvait en rester.

J'ai retrouvé le procès-verbal de cet inventaire aux *Archives Départementales*, où il fait partie du Fonds

(1) Voir sur ce sujet : MONFALCON : Histoire de Lyon, t. II, p. 825. — CHAPPET, De l'enseignement de la Médecine à Lyon avant 1789 (*Lyon Médical*, 1889). — STEVERT : Histoire de Lyon, t. III, p. 387.

(2) POINTE. — Lettre historique sur l'enseignement de la Médecine à Lyon (*Gaz. Médicale de Paris*, 1831).

Galle (1), sous la forme d'un gros cahier in-folio manuscrit. Précisons que sur le titre on trouve cette mention : « Les Archives sont formées par une armoire de couleur ayant un écusson sur le devant ». Il est de toute évidence qu'il s'agit là de l'armoire que nous venons de décrire et qui, après avoir traversé la Révolution et des vicissitudes inconnues, a été retrouvée par François Morel et se trouve actuellement en sûreté au Musée de la Faculté de Médecine.

Ce procès-verbal comprend d'abord deux feuillets de titre. Sur le premier on lit :

*Inventaire des titres et papiers contenus dans les Archives du Collège des Médecins de Lyon fait et commencé en 1786 après l'incendie desdites Archives le 1<sup>er</sup> juillet 1780.*

Le deuxième feuillet porte :

*Registre en inventaire des titres et papiers contenus dans les Archives du Collège des Médecins de Lyon ainsi que de quelques autres effets qui y sont relatifs, rédigé par MM. Emmanuel Collomb et Pierre-Marie Berthelet de Barbot, commissaires archivistes (2) nommés par délibération du Collège, le 14 avril 1785.*

*En 1786.*

Il serait fastidieux autant qu'inutile de reproduire la liste des papiers inventoriés dans cette armoire. Il nous paraît largement suffisant d'énumérer les titres des chapitres. Ce sont :

- 1° Titres de l'établissement du Collège.
- 2° Titres et papiers concernant la qualité de nobles.
- 3° Titres et papiers appartenant à la charge de médecin du roi.
- 4° à 8° Pièces détachées, imprimés, lettres diverses, comptes du syndicat.

(1) Archives Départementales, *Fonds Galle, Mss. n° 20.*

(2) Emmanuel-Philibert COLLOMB et Pierre-Marie BERTHELET DE BARBOT étaient l'un et l'autre médecins et agrégés du Collège. Emm. Collomb fut médecin de l'Hôtel-Dieu en 1783, mais démissionna l'année suivante pour une question administrative.

9° Papiers concernant les maîtres Chirurgiens de la Ville de Lyon.

10° Titres et papiers concernant les maîtres Apothicaires de Lyon.

11° Papiers et pièces contre les charlatans.

12° Procédure par le Collège contre M. Lazare Meyssonnier.

13° Autres pièces de procédure contre des médecins.

14° Pièces concernant l'établissement d'un doyen électif.

Passons sur quelques autres papiers non catalogués pour arriver à un dernier chapitre, qui nous paraît mériter notre attention et qui est intitulé : *Autres effets mobiliers*. En voici l'énumération :

1° Une cassette de couleur avec trois serrures et trois clefs, laquelle cassette sert de scrutin.

2° Deux volumes in-4° de maroquin, dorés sur tranches, se fermant ou se devant fermer dans la cassette ci-dessus.

L'un de ces volumes contient les *Aphorismes* d'Hippocrate, l'autre les *Maladies*.

Et tous deux n'ont que le texte et servent à donner la matière qui doit être commentée dans les examens publics pour l'agrégation.

3° Le grand sceau du Collège ayant pour écusson Saint Luc évangéliste et médecin.

4° Le petit sceau ayant pour écusson les armes de Lyon et au-dessus un bras dont la main empêche un livre fermé.

5° Les vieux coins propres à frapper les jetons.

Les coins nouveaux pour le même objet.

On peut émettre le vœu qu'on retrouve un jour ces reliques qui seraient précieuses pour l'histoire du Collège des Médecins de Lyon.

Ces deux volumes, *in-quarto*, reliés en maroquin, dorés sur tranches, des *Aphorismes* et des *Maladies* d'Hippocrate, évoquent le rôle important que jouait l'épreuve théorique dans l'agrégation au Collège des Médecins. On sait que le récipiendaire, dans une

séance solennelle que présidait le Lieutenant Général assisté du Procureur du roi et de délégués du Consulat, devait faire immédiatement un discours en latin sur le sujet tiré au sort. C'est ce que rappelle le texte de nos deux experts. Peut-être ces volumes sont-ils au fond de la bibliothèque de quelque confrère amateur de vieux livres.

Ce qui peut le faire espérer, c'est que l'un au moins des objets énumérés par Collomb et Berthelet de Barbot (ainsi d'ailleurs que le manuscrit lui-même de leur inventaire) a échappé à la destruction. C'est le *grand sceau du Collège ayant pour écusson Saint Luc, évangeliste et médecin*. J'ai pu indiquer récemment qu'il était encore conservé soigneusement dans une famille lyonnaise qui en apprécie toute la valeur documentaire (1).

Puisse le même sort être réservé au *petit sceau* dont on a souvent donné la description, mais que je n'ai pas encore rencontré...



(1) ERN. PONGET : Documents pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon, 1885. — Eug. VINCENT : Les origines de l'Ancien Collège des Médecins de Lyon à propos du sceau de 1500 (*Académie de Lyon*, 1908). — M. LANNOIS : Médailles médicales, Album n° 3 (*Albums du Crocodile*, 1935).

On peut ajouter qu'aux *Archives Municipales* de la Bibliothèque de Lyon (*III. Médecins, n° 107 et 103*), il existe un certain nombre de manuscrits et d'imprimés qui proviennent certainement de l'armoire en question.

## L'ŒUVRE DE O. CROLLIUS

Par le D<sup>r</sup> L. VANNIER.

A la fin de l'époque médiévale, le désordre dans la Médecine est à son comble. A peine les idées de PARACELSE commencent-elles à être divulguées, qu'elles se trouvent aussitôt combattues et, ce qui est pis, profanées et déformées. Les « Sectateurs de Théophraste » comme les nomme CROLLIUS, sont légion qui sans approfondir les paroles du Maître s'en tiennent à la lettre, cherchant surtout à éblouir leurs contemporains par leur fausse science. « Cette maudite engeance, dit CROLLIUS, perverse et adultère, laquelle ne fait profession que de tromperie, aime cent fois mieux pour l'ordinaire avoir beaucoup de renommée que de l'avoir bonne ; la raison est qu'ils veulent acquérir par leur méchanceté ce qui leur est dénié par la vertu en étant tout à fait dépouillés ».

Quant aux Galénistes ils n'ont pas désarmé. Les uns, par envie — « laquelle, ajoute CROLLIUS, est la vraie compagne des étudiants en médecine » — s'élèvent contre les vrais disciples de PARACELSE ; les autres, peu convaincus de leurs erreurs, persistent à n'avoir aucune bienveillance envers « la République chymique » dont CROLLIUS se fait le défenseur.

Si dans son « *Admonitorium ad lectorem* » qui précède l'exposition de la Royale Chimie et qui ne contient pas moins de 223 pages, CROLLIUS manifeste quelque indulgence envers eux. — « Là où l'envie et la haine ont autorité, le jugement est aveugle », — il s'élève avec force contre les mauvais médecins qui affublés de titres et magnifiquement parés « érigent des cimetières au détriment de leur âme. « Les Médecins mondains et avaricieux se laissent librement

emporter au désir de l'argent et [de l'honneur propre bien que la Médecine ne soit pas l'amour de l'argent, mais les manifestations des secrets de la Nature, et de l'amour du Médecin envers son prochain, malade ». Au lit du malade, il n'est pas besoin de beaucoup de discours — πολυλογία, — mais d'une belle et méthodique opération pour sa santé πολυχρησον. « Et emporté par son indignation contre ces médecins aux dires mensongers il s'écrient « qu'ils méritent plutôt de prendre leur repas dans un pot à pisser que d'avoir l'entrée du sacré bain de Diane ».

#### 1. — LA DOCTRINE DE CROLLIUS

La vraie médecine existe, et CROLLIUS ne tarde pas à l'exposer, mais il a bien soin de nous prévenir. « Je ne m'étudie pas de plaire à tous vu que ni tous, ni toutes choses ne me plaisent pas à moi-même ».

« La vraie médecine est une grâce donnée de Dieu, les fondements de laquelle ne sont pas les livres des Académiciens mais l'invisible miséricorde et don de Dieu ». « La Médecine nous est diversement figurée par le livre de la nature, c'est-à-dire par le Ciel et la terre ». Vous retrouvez ici la conception habituelle du moyen âge, le firmament, le macrocosme et le microcosme. « Marquez en ce lieu, ajoute-t-il, qu'elle peut être connue et recherchée par la Chiromnacie et Physiognomonie ».

Ainsi se précise à nos yeux la méthode qui nous permettra de retrouver l'invisible derrière le visible, à retrouver les choses cachées qui nous sont révélées. Tout est dans tout, mais tout est exactement « signifié ». Il est donné au médecin averti de voir les signes, de les lire et de les interpréter.

CROLLIUS, d'ailleurs, fait siennes les idées de PARACELSE, mais son exposition est loin d'avoir la clarté de celle du Maître. PARACELSE écrit en phrases courtes, CROLLIUS s'étend en de longues digressions, en fastidieuses répétitions et parenthèses qui allongent sa phrase d'une façon telle qu'il est fréquent de ne

pas rencontrer un point final au cours d'une page. Aussi convient-il de résumer rapidement ses idées.

L'astre de l'homme et du Ciel ne font qu'un. L'homme possède trois principes : Soufre, Sel, Mercure, qui se retrouvent en toutes choses, dans les trois règnes minéral, végétal et animal. Quand dans le microcosme, c'est le sel qui est atteint, le sel agit ; si c'est le soufre ou le mercure qui est malade, alors c'est le soufre ou le mercure qui les guérit. « Il y a trois causes principales, causant toutes sortes de maladies, et ces maladies sont divisées en trois genres, savoir : mercuriales, soufreuses et salines. Tout ce qui est ulcère doit être guéri par le mercure, tout ce qui demeure visqueux, par le sel ; tout ce qui demeure au fond par le soufre, toutefois il faut nécessairement — si l'on veut que les remèdes soient contraires à la maladie — qu'ils soient admis à la nature, qu'ils soient semblables », et CROLLIUS ajoute car quelle maladie que ce soit doit être guérie par son propre approprié. »

Ainsi nous retrouvons la Loi de Similitude posée par HIPPOCRATE, reprise, affirmée et, en quelque sorte, symbolisée par PARACELSE. Les quatre éléments de GALIEN sont sous l'influence des trois principes constitutifs de tous les corps. Ce sont eux qui constituent la vraie essence des corps, les éléments ne sont que d'adjonction et non de nécessité, de quantité et non de qualité. « Dans la boutique des choses (s'il est permis d'ainsi parler) se trouvent le sel animal, végétal, minéral, le soufre animal, végétal, minéral aussi bien que le mercure ».

Les trois principes se retrouvent dans la nature même de l'homme qui est constitué de trois parties : le *corps mortel*, l'*esprit sydérique* et l'*âme éternelle*. « L'homme tient son corps visible des éléments ». Quant à son corps invisible ou « chariot de l'âme » son « essence sydérique, *ethericum et astrale* », n'est tirée que du firmament. Par ce « *Medium* » nous communiquons avec les choses invisibles qui nous entourent, nous les subissons ou nous participons de leur con-

naissance suivant notre élévation. Le corps sydérique, c'est le génie de l'homme, l'invisible particulier qui participe d'une même puissance « l'homme intérieur, le ciel interne, l'ascendant et la constellation particulière ».

Quant aux astres, aux sept planètes que CROLLIUS appelle les « sept gouvernements du monde », ils n'ont qu'une influence relative sur l'homme. En fait, ils portent témoignage de la puissance invisible de l'homme, entendez par là de son pouvoir particulier, de l'ensemble de ses propriétés, de ses facultés, de ses aptitudes dont le développement constituera plus tard son devenir. « Si l'être vit selon les préceptes de vie, dit CROLLIUS, ou selon le talent et riche trésor qui aura été mis en dépôt dans son vase fragile — par lequel il est entendu, le corps — alors il peut dire qu'il dompte les astres, se rendant maître et seigneur de toutes choses, parce que tout est en l'homme et l'homme porte tout en soi et avec soi ».

Rappelez-vous l'antique adage : « Les astres régissent le corps, mais l'esprit libre régit les astres ».

## 2. — LA THÉRAPEUTIQUE DE CROLLIUS.

Nous connaissons la doctrine médicale de CROLLIUS, elle s'apparente fort à celle de PARACELSE, étudions sa thérapeutique qui en diffère quelque peu, encore qu'elle se réfère aux mêmes origines : la Loi de Similitude et la Chimie.

« Tout ainsi l'anatomie de l'homme et de la femme, ont une certaine correspondance ensemble, de même aussi l'anatomie de la maladie et des remèdes sont semblables. Et de même aussi dans le remède se trouve l'homme et le remède ». « Il est nécessaire que le médecin sache la concordance et la sympathie de la nature ». « Car il y a autant d'espèces de maladies qu'il y a d'espèces, corps et semences de végétaux et personne ne saurait attendre le nombre des maladies qu'auparavant il ne sache le nombre desdits végétaux ».

« Quand HIPPOCRATE dit que les semblables sont conservés par leurs semblables, il l'entend en cette façon savoir que le sel, soufre et mercure du Microcosme (les trois principes constitutifs du corps de l'homme) sont conservés par le moyen du sel, soufre et mercure du Macrocosme (les trois principes constitutifs de tous les corps) convenable l'un à l'autre analogiquement ».

« Ce qui est produit par quelque autre doit être conservé, nourri, vivifié, guéri, altéré et détruit par le même qui l'a produit ». « Les seules natures des remèdes (δυναμεις d'HIPPOCRATE) sont les médications des maladies desquelles le médecin n'est que le Ministre ».

Et CROLLIUS d'écrire tout un chapitre sur « l'Office du médecin, ministre de la nature ». Le Médecin doit être avant tout un observateur, sa connaissance ne doit pas être limitée à celle de l'homme, puisqu'il comprendra mieux l'homme que son savoir sera plus universel.

« Il faut donc que le médecin ait la connaissance de la Philosophie et de l'Astronomie : car la Chiromancie, la Pyromancie et la Géomancie sont éléments de l'Astronomie et Philosophie ». Et il ajoute, le Médecin et le Philosophe font réciproquement racines et entre eux ne font qu'un. Le Spagyrique est le cuisinier de tous ».

Et aussitôt CROLLIUS nous oppose les deux magies : « la Magie profane, infâme, diabolique, digne du feu, sortie d'une curiosité autant pernicieuse que dangereuse » (magie noire) et le Magie licite (magie blanche) qui utilise « le pur œil de l'entendement pour fouiller au profond des mystères les plus cachés et les plus difficiles » et « pour l'observation de la sympathie et antipathie des choses, applique l'agent au patient d'où s'ensuivent des effets qui surprennent le commun entendement ».

« Et de fait celui-là est vrai médecin lequel, ayant parfaitement reconnu ses médicaments, ne les prépare pas par raison, mais emploie sa main pour les

préparer, les repurger et séparer de leurs impuretés et venins, les réduisant soi-même à leur pure simplicité, sans se fier à l'impertinence d'un cuisinier ignorant. Car le bon est avec le mauvais et doit être séparé ». « Où il y a du venin, il y a de la vertu ».

« Et la nature commande aux Médecins d'être ministres ou séparateurs et non maîtres et compositeurs, d'autant que les remèdes demandent les préparations, séparations et exaltations avant qu'ils puissent faire montre de leurs vertus conjointes et occultes ».

La préparation des remèdes demande une longue manipulation. Plusieurs mois sont souvent nécessaires pour transformer le métal, pour « extraire l'esprit minéral de la matière » pour obtenir « la quintessence convenable au baume interne de notre corps ». La constante préoccupation de CROLLIUS est d'obtenir sous le plus petit volume possible la puissance médicatrice d'une substance « car nous sommes ainsi assurés que ces formes extraites des médicaments opèrent avec plus de vigueur ».

Ainsi s'ébauche la recherche de la dose infinitésimale, ainsi s'affirme la supériorité du qualitatif sur le quantitatif. Et CROLLIUS voit à cette pratique toutes sortes d'avantages.

« 1<sup>o</sup> En ce que les malades n'ont pas tant de répugnance à prendre une petite quantité, ou même que souvent on rencontre des naturels si difficiles qu'ils aimeraient mieux cent fois la mort que d'avalier ces grands verres de potions crasses et troubles plus propres à corrompre les complexions du corps humain que de la modérer ». Et il ajoute : « Toutefois je ne m'étonne pas si les malades les refusent, ni même que les médecins en ont horreur en les ordonnant, outre que quiconque dirait à un Apothicaire de les prendre soi-même, il les épancherait plutôt à la rue ».

« 2<sup>o</sup> En ce que le ventricule (l'estomac) n'est jamais offensé par leur usage, voire même la répétition ».

« 3<sup>o</sup> Que par le moyen de ces essences toutes les qualités nuisibles sont chassées et expulsées. Et par cet art spagyrique au lieu de considérer l'opium sopor-

rifique comme le veulent les galénistes, nous pouvons y distinguer le soufre doux et narcotique, le sel amer et chaud congestif et le mercure convulsif.

Transposez dans la Matière médicale homéopathe vous retrouverez aussitôt les trois indications principales de l'Opium : l'assoupissement, l'atonie, la constipation, la paralysie ; la congestion cérébrale ; l'excitation délirante et maniaque avec convulsions.

Nous ne pouvons que nous associer à CROLLIUS quand il s'élève contre ceux qui volontairement se sont servis de mots si ambigus et difficiles pour décrire leur préparation. « C'est pourquoi, dit-il, aujourd'hui, l'école spagyrique n'aurait pas occasion de déclamer contre l'ingratitude de quelques-uns de son temps dans lesquels on trouverait la vérité des préparations contenues dans les écrits de THÉOPHRASTE ».

En réalité les Spagyrites n'avaient pas pour but seulement la préparation des remèdes. Ils recherchaient bien la quintessence ou la panacée universelle, l'élixir de vie, mais ils s'obstinaient surtout, comme tous les Alchimistes, dans la recherche de la pierre philosophale et de la transmutation de l'or. Les principaux traités de l'époque donnent la technique de la préparation de l'or, technique qu'un chimiste actuel trouverait incompréhensible et qu'il faut savoir non seulement lire, mais aussi interpréter. Tout est à dessein mystérieusement caché, la personnalité en cause souvent n'a jamais existée : tel NICOLAS FLAMEL dont la vie n'est qu'une légende, et l'existence, un mythe. Et cependant tout était aussi scrupuleusement manifesté et révélé (dans le sens étymologique du terme) puisque les symboles des alchimistes se retrouvent dans l'ordre convenable dans l'ornementation des cathédrales.

L'originalité de l'œuvre de CROLLIUS est dans la publication de sa « *Royale Chimie* », et de la « *Doctrine des Signatures* ».

## A. — LA ROYALE CHIMIE.

« Dans la « *Royale Chimie* », CROLLIUS indique une série de médicaments en donnant la technique nécessaire à leur préparation. Leur énumération complète serait longue et fastidieuse, ainsi que les méthodes nécessaires à leur production. Laissant de côté les remèdes signalés déjà par PARACELSE, nous avons fait un choix, afin devons faire bien connaître l'opérative médicale de l'époque.

**Tartre de vitriol.**

Il est admirable pour l'hémicrânie, la migraine, la jaunisse. « Il est propre pour de nombreuses maladies pourvu qu'il soit exhibé en eaux convenables ». Pour le calcul il faut le donner dans l'eau de persil (*Petroselinum*) ou de pariétaire (*Parietaria*). Pour l'aménorrhée avec de l'eau de bétouine (*Betonica*) ou d'Artémise (*Artémisia*).

Dans le cours de son étude CROLLIUS est amené à parler des purgations, dont il signale le danger. « Les maladies chroniques ne se guérissent pas par des purgations, mais bien par des secrets particuliers ». Ce n'est pas par la quantité de matières expulsées que peut se juger une bonne évacuation. Les sueurs, les urines sont souvent plus utiles « pour chasser les impuretés ». Nous disons aujourd'hui pour assurer l'élimination toxinique. Et CROLLIUS de rappeler que PLATON défendait l'usage des remèdes forts et violents et, avant lui, HIPPOCRATE, qui pensait qu'un remède résolutif entraînait toujours avec lui une partie des forces naturelles du corps humain.

**Antimoine diaphorétique.**

L'antimoine diaphorétique est une combinaison de Mercure sublimé et d'Antimoine. CROLLIUS en donne minutieusement la préparation : « C'est un spagyrique très excellent et de grande vertu, méritant tout seul d'être appelé de ce beau nom *πολυχησον* c'est-à-dire

de grande utilité ». Pensez aux remèdes polychrestes de HAHNEMANN.

« Ami lecteur, ajoute CROLLIUS, je te fais cadeau de bon cœur de ce secret, lequel m'a coûté pour le moins deux cents florins ».

#### **Mercure précipité.**

Après avoir décrit longuement la préparation qui peut durer plusieurs mois, CROLLIUS en donne les indications : les maladies vénériennes, les pleurésies, les venins et la rogne. La « rogne », c'est la gale, la gale avec le sens ancien attaché au mot, comprenant sous ce terme toutes les éruptions, tous les exanthèmes, tout ce qui se manifeste extérieurement à la peau. La rogne médiévale correspond à la Psore de HAHNEMANN.

« C'est un vrai catholicon pour la guérison de la vérole ». PARACELSE s'en servait avec l'électuraire du suc de roses. C'est un bon remède pour rétablir le cours intestinal et guérir la jaunisse.

Vous retrouvez ici toutes les indications homéopathiques habituelles : les épanchements pleuraux, l'eczéma, les abcès, l'embarras gastrique, l'ictère et la syphilis.

#### **Sel.**

Rien ne vous fera mieux comprendre le sens de la direction du travail du spagyriste que la préparation du Sel.

« Prends, dit CROLLIUS, du sel naturel de Cracovie ou sel de mer bien desséché, ou calciné si tu veux, environ quatre livres, jettes y dessus de l'eau de pluie et puis fais une pâte de cela avec deux livres d'argile blanche et récente passée par le tamis de soie ; prends la masse ainsi faite et fais en de petites boules rondes desquelles tu rempliras à demi une retorte bien lestée, les ayant auparavant bien fait sécher en un jour. A cette retorte joins un récipient assez ample, observant toujours les degrés du feu jusqu'à

ce que le phlegme soit tout sorti, sur la fin pousse bien sur un feu violent, continue jusqu'à ce que tous les esprits de couleur blanche soient dehors. La distillation se fait ensuite de même façon que l'eau forte ».

« C'est une merveille, dit CROLLIUS, que cet esprit a une singulière antipathie et contrariété avec le sel commun », « à raison de la soif car c'est certain que le sel excite la soif, et au contraire l'esprit de ce sel la chasse, comme appert 'aux hydropiques auxquels il est donné ».

Ne savons-nous pas que *Natrum muriaticum* supprime la soif exagérée — par exemple, la polydipsie de certains diabétiques — et fait disparaître certains œdèmes. Et dans la description de CROLLIUS, ne retrouvons-nous pas les indications caractéristiques que tous les Homéopathes connaissent bien : « Sécheresse de la bouche avec soif insatiable et désir de boire souvent de grandes quantités d'eau froide ». « Œdèmes partiels », surtout après un violent exercice.

PARACELSE écrit CROLLIUS, connaissait bien ses vertus car il donnait facilement cette liqueur, trois gouttes par mois, afin, disait-il de renouveler le sang et le corps.

Et CROLLIUS de multiplier les indications. Aux hydropiques dans de l'eau d'absinthe ; aux migraineux, dans de l'eau de lavande, marjolaine ou sauge ; pour l'estomac, avec de l'eau de menthe, il redonne l'appétit perdu ; pour les douleurs du foie, avec de l'eau de laitue, de chicorée ou de chardon béni, etc...

CROLLIUS aborde ensuite des préparations tout à fait spéciales.

#### Sel de perles orientales.

Le sel de perles orientales s'obtient par le moyen du vinaigre distillé. La préparation est assez longue et compliquée, mais le résultat de son action est mer-

veilleux. « Il diminue les contractions, les convulsions et les phrénésies. Il corrige le lait aux femmes et augmente la semence de l'un et l'autre sexe. Il aide la mémoire, guérit l'apoplexie et chasse le vertige. Très utile contre le calcul, le rhumatisme et l'hydropisie, il agit d'une façon générale sur l'organisme car en renouvelant et en augmentant l'humide radical, il s'efforce d'empêcher la débilitation de la vieillesse. Enfin c'est un remède éprouvé contre l'épilepsie ».

#### **Sel de corail.**

Préparé d'une façon analogue, le sel de Corail agit surtout sur le sang. Excellent dans les anémies, il arrête les métrorragies surtout quand il est associé avec de l'eau de plantain. Il arrête la diarrhée et la perte de sang d'origine intestinale ou hémorroïdaire. Et CROLLIUS indique brièvement comment toutes les pierres précieuses peuvent être employées. Les pierres dures étaient surtout employées pour guérir le calcul. Vous retrouvez là encore l'analogie qui se perpétue dans l'indication des remèdes.

#### **Baume des anciens.**

Signalons encore une préparation, dont la formule nous est donnée par CROLLIUS et qui est appelée encore « Elixir des propriétés de Paracelse ». Elle contient parties égales de Myrrhe d'Alexandrie, d'Aloès et de Safran, soumis à une préparation particulière. Donné à la dose de 10 gouttes par jour, ce baume convient : aux affections gastriques et intestinales (Aloe), pulmonaires, guérissant la toux et l'oppression (Croccus sat.) l'hémicranie et la migraine, la lourdeur de tête (Aloe), l'irritation des yeux (Crocus), etc... Enfin il prolonge la vie qui, par débauche de boire et manger excessivement, aurait été raccourcie », (Aloe). Nous avons indiqué entre parenthèses les correspondances homéopathiques des remèdes.

**Lait de soufre.**

CROLLIUS est net sur son usage et vous retrouverez dans les indications qu'il donne toutes celles que connaissent les Homéopathes encore qu'elles soient dans notre Matière Médicale plus exactement précisées. « Il purge le sang de toutes les impuretés, desquelles les maladies ont coutume de prendre leur origine ». Nous disons que *Sulfur* est le grand remède des auto-intoxications.

Il est un admirable préventif contre l'Apoplexie. Nous connaissons toute sa valeur dans le traitement de l'hypertension.

Il fait des merveilles contre la lèpre (entendez la gale, la psore, l'eczéma) et la vérole.

Il est un spécifique pour les poumons prévenant et guérissant l'asthme, il guérit la toux tant invétérée que récente.

Il est admirable pour la goutte ou podagre, pour les sciatiques et autres maladies semblables.

Enfin, il consomme occultement les maladies ni plus ni moins que le feu consomme le bois. (Oxydations).

Cette dernière image ne traduit-elle pas l'action profonde et rapide, immédiate et durable, de notre soufre dilué qui hâte la guérison des affections aiguës, empêche le passage à la chronicité et les récurrences, préserve l'organisme contre les maladies en assurant et en favorisant l'élimination des toxines autogènes.

Ainsi vous vous pénétrez peu à peu de l'esprit qui a guidé la vraie Médecine, celle qui veut guérir, depuis HIPPOCRATE et HAHNEMANN. Le passage est insensible d'un jugement à l'autre, d'une conception première à la seconde, et c'est souvent en un instant — à la compréhension de quelques termes — qu'on reconnaît l'identité de l'orientation qui guide le Médecin d'autrefois et l'Homéopathe d'aujourd'hui.

Mais vous ne connaissez pas suffisamment la pratique de CROLLIUS si nous bornions cette étude à ces

quelques citations. CROLLIUS avait composé des complexes dont l'action systématique s'appliquait à un organe ou à une maladie. Vous retrouverez dans leur composition quelques-uns de nos remèdes, vous constaterez quelquefois que le préparateur avait quelque mérite à utiliser certaines matières premières dont l'obtention ou l'acquisition présentait quelque difficulté.

Contre l'épilepsie :

raclure de crâne humain,  
gui de chêne,  
ongle d'Elan,  
Paeonia,  
Liqueur de perles et de coraux.

CROLLIUS indique que les crises d'épilepsie sont plus fréquentes au moment de la croissance de la lune (1).

Contre l'Apoplexie :

fleurs de lys de vallée,  
Paeonia,  
Primula vera,  
Marjolaine,  
Lavande,  
Saulge,  
Romarin,

Cerises noires, sauvages et douces, cueillies  
au déclin de la lune.

Contre le calcul :

yeux d'écrevisse,  
pierre ou gravelle d'homme,  
pierre judaïque,  
pierre de lynx,  
pierre d'éponge,  
pierre d'aigle,  
cristal,  
caillou.

(1) « Chose admirable que le cerveau se remue aux évolutions de la lune, car lorsqu'elle croît, elle est humectée, et, à son décroissement, séchée ».

### B. — LA DOCTRINE DES SIGNATURES.

Des Signatures et de la vraie Anatomie du Grand et du Petit Monde du Macrocosme et du Microcosme ! Entendez toujours Anatomie non dans le sens d'une étude analytique de l'Homme, mais dans le sens de PARACELSE, « étude de l'effigie », ou plutôt, observation de la forme. Tout est dans tout, tout est signifié, tout peut être retrouvé. Observons les formes qui nous entourent, étudions les rapports d'analogie qui les unissent, qui leur donnent un air de famille; nous retrouverons ainsi aisément les liens qui unissent choses, plantes et animaux à l'homme ou mieux aux différentes parties de l'homme, membres ou organes. Nous établirons ainsi des correspondances que nous pourrions aisément retrouver, car elles sont « *effigietæ* », exprimées, représentées.

Prenons des exemples. Vous constaterez aussitôt combien CROLLIUS avait raison en pensant aux applications thérapeutiques des substances étudiées.

#### *Tête.*

*Le Pavot* : Tête et cervelet.

*La Noix* : Signature intégrale de la tête.

*Ecorce extérieure* : tissu mou et chevelu, péricrâne.

*Ecorce intérieure* : d'une dureté ligneuse, crâne.

*Pellicules intérieures* : méninges.

*Substance nutritive* : cerveau.

*Le Pœonia* : Tête et vaisseaux.

Nous connaissons tous l'action de *Opium* dans les affections cérébrales, de *Juglans regia* dans les troubles cérébraux : « *Nucleus confortat cerebrum et caput patenter* ». PÆONIA est utilisé dans l'épilepsie.

#### *Cheveux.*

Toutes les plantes capillaires auront une action heureuse sur le cuir chevelu et CROLLIUS cite *Adiantum*, *Trichomanes* et *Polytrichon* et le *Thapsia* en rap-

pelant qu'AVICENNE n'avait pas trouvé un meilleur remède pour combattre l'alopecie.

Et CROLIUS passe en revue tous les organes du corps, opposant à chacun, diverses plantes dont les fleurs, les feuilles ou les graines rappellent par leur forme celle de l'organe correspondant.

Aux oreilles : les feuilles d'*asarum*.

Aux yeux : les fleurs d'*euphrasia*, l'*anthémis*, la *scabieuse*, l'*hiéracium*, la *potentilla* dont la fleur a tant d'analogie avec la pupille.

Aux gencives : la *sedum* qui croit sur les murailles.

Aux dents : *hyosciamus*, la jusquiame dont le réceptacle floral peut être comparé au maxillaire, les fruits du *pin* qui présentent tant d'analogie avec les dents.

Au cœur : le citron, les racines d'*anthora*, les feuilles du *mélyssophyllon*

Au poumon : la *pulmonaire*.

Aux mamelles : les yeux des plumes de paon qui ont la forme des seins et qui, suivant Crollius, ont une action remarquable sur les affections mammaires.

Aux intestins : *calamus aromaticus*, *cassia fistula*.

A la vessie : *physalis alkekangi*.

A la colonne vertébrale : l'*equisetum*.

Au tibia : le *géranium*.

Aux nerfs et aux veines : le *plantago*.

A la main : le *palma christi*, les feuilles du *figus*.

Mais CROLIUS étudie aussi les rapports d'analogie qui unissent les maladies aux plantes. C'est ainsi qu'il recommande le lys dans l'apoplexie, car sa fleur pend comme la tête qui est malade, le cristal, le silex, le lapis, les racines de saxifrage, le fruit de l'alkekangi pour le traitement des calculs. « Les coqs, ajoute-t-il, portent aussi la signature des calculs ». Dans le cancer, il rappelle le *Dactyletus*, dont PARACELSE faisait usage, et la *lunaria* avec laquelle CARICHTET assure avoir guéri de nombreux cancers du sein. Dans le traitement des cicatrices, il conseille les résineux ; dans l'érysipèle, la graine rouge de l'oxylapathe ; dans l'épilepsie, le gui de chêne et les graines de paconia ;

dans les hémorragies, le santal rouge, la racine de tormentille, le corail, la sanguinaire; dans les hémorroïdes, les feuilles de verbascum, le lupin, la scrofule. Nous pourrions ajouter le marron d'inde, *Aesculus hippocastanum*, dont la forme rappelle bien celle d'une hémorroïde procidente. Dans l'ictère, CROLLIUS conseille la chelidoïne, le crocus, la centauree; contre les spasmes, les limaces; dans l'esquinancie, les mûres; contre la scrofule, la scrofule.

CROLLIUS poursuit son étude analogique sur tous les plans. Il compare les phénomènes astronomiques et météorologiques aux phénomènes physiologiques. Il sait que l'homme est un être dont la forme variable correspond à un tempérament différent, il esquisse une étude comparative entre les animaux et les sujets humains dont les gestes et les attitudes, les qualités et les défauts sont similaires, étude que reprendra plus tard PORTA et, plus près de nous, le peintre LEBRUN.

Il note enfin la correspondance qui unit les métaux et les astres.

SATURNE,	<i>Plumbum.</i>
JUPITER,	<i>Stannum.</i>
MARS,	<i>Ferrum.</i>
SOLEIL,	<i>Aurum.</i>
VÉNUS,	<i>Cuprum.</i>
MERCURE,	<i>Vifargent.</i>
LUNE,	<i>Argentum.</i>

Vous comprenez maintenant non seulement l'étendue de l'Œuvre de CROLLIUS, mais aussi la profondeur de la pensée qui, dans ses observations, constamment le guide et le soutient. Cliniques ou médicales, thérapeutiques ou philosophiques, ses conceptions reposent sur une véritable mystique qu'il convient maintenant d'étudier.

## 3. — LA MYSTIQUE DE CROLLIUS.

« L'astre de l'homme et du ciel ne font qu'un ». La connaissance de l'un implique la connaissance de l'autre, mais si l'étude des phénomènes qui nous entourent, physiques, chimiques et biologiques nous permet, par analogie, de comprendre mieux la fonction de notre corps et d'assurer ainsi l'équilibre de notre santé — car nous pouvons pour notre plus grand bien les utiliser — il ne faut pas oublier notre propre développement.

« Celui qui apprend la connaissance de DIEU et de soi-même, se peut vanter d'avoir bien cultivé la terre ». En effet l'homme n'est pas isolé dans la Nature, il est entouré de choses bonnes et mauvaises qui lui sont exactement signifiées, il est lui-même aussi « signifié ».

« Toutes choses secrètes, par une divine ordination doivent être manifestées », dit CROLLIUS, dont la ferveur croyante admire l'ordre de la nature, le mouvement qui l'anime, ses transformations rythmées, son équilibre profond, ses multiples productions.

« Toutes choses procèdent d'une même source, ... et ce qui donne le branle à cette grande masse, fait toutes opérations, c'est le génie de DIEU qui tient et contient tout le monde en soi ».

Et il ajoute : AVICENNE a bien raison de l'appeler « l'âme du monde ».

« L'âme du monde, dit-il, est une certaine vie unique remplissant, colligeant et attachant toutes choses, à fin que des trois genres de créatures intellectuelles, célestes et corruptibles, il ne fasse une seule machine de tout le monde par la vertu qu'elle a des idées, et rend fécondes toutes choses tant naturelles qu'artificielles, influant en elles les propriétés que nous avons coutume d'appeler : essence ».

« La Théologie et la Médecine séparées doivent être conjointes. Le corps et le domicile de l'âme. Dieu et la lumière rendent l'homme parfait et, la lumière de la nature étant bien connue, l'on connaît DIEU ».

« En méditant, en contemplant, nous voyons ; en voyant, nous connaissons ; en adhérant, nous possédons ; en possédant, nous jouissons de la vérité, laquelle est la viande de notre âme ! »

« Personne, ajoute-t-il, ne peut posséder un art sans peine ». Mais encore faut-il avoir le don. « En vain le Maître enseigne le disciple qui n'est pas né à la science par l'influence des astres ». Ainsi nous ne devons pas tirer orgueil de notre savoir et de nos connaissances. En travaillant, nous accomplissons seulement un devoir, car nous mettons en œuvre ce qui nous a été remis par le Créateur, nos aptitudes, nos « facultés » que nous avons l'obligation de développer.

Vous comprenez maintenant la foi qui anime CROLLIUS et son obédiente humilité devant le tableau admirable que lui offre la Nature créée dont la richesse en concordantes analogies permet au Médecin, respectueux et instruit, de donner à son malade une direction utile et à ses recherches une exacte orientation.

Deux caractéristiques dominent l'œuvre de CROLLIUS : la soumission de l'esprit scientifique, la vie intérieure nécessaire et productive. « *Orare et laborare* » paraît être la devise d'OSWALD CROLLIUS dont la constante préoccupation est de rapporter « à son divin Maître » ses propres découvertes et de faire connaître ce qu'il appelle « l'accord harmonique de la Nature ».

« C'est une grande tyrannie, ajoute-t-il, de tenir captifs en certains auteurs les esprits des étudiants, leur ôtant la liberté de chercher et de suivre la vérité ».



**LA PREMIÈRE PLANCHE ANATOMIQUE  
EN COULEURS IMPRIMÉE EN FRANCE**

**Par le D<sup>r</sup> R. LEDOUX-LEBARD.**

---

Dans des communications faites ici-même — il y a bien longtemps déjà en 1911 et 1912, — j'avais essayé de retracer l'histoire de la gravure en couleurs dans l'illustration des ouvrages médicaux (1).

J'y rappelais l'existence probable d'une planche anatomique de Le Blon, signalée dans les documents de l'époque, mais que personne n'avait encore vue et qui ne figurait dans aucune collection publique à ma connaissance.

Un hasard heureux m'ayant permis récemment de la rencontrer, j'ai cru devoir la faire passer sous vos yeux en raison de l'intérêt que présente, à de multiples points de vue, cet incunable français de l'illustration anatomique par la gravure en couleurs.

Je me permets, avant d'aborder sa description et les particularités de son histoire, de rappeler en quelques mots le rôle de son auteur et les origines de l'illustration médicale par la gravure en couleurs.

Nous sommes si habitués aujourd'hui à trouver dans la plupart des ouvrages, didactiques ou autres, que nous voyons paraître, une abondance de figures et particulièrement de figures en couleurs que cette richesse d'illustration nous paraît en quelque sorte naturelle et que nous négligeons de nous inquiéter

(1) R. LEDOUX-LEBARD. — La gravure en couleurs dans l'illustration des ouvrages médicaux depuis les origines jusqu'à 1800. Bulletin de la Soc. Fr. d'H. de la Méd., Avril 1911, n° 4, p. 218-226, et mars 1912, n° 3, p. 171-189.

des origines premières de l'illustration du livre par la *gravure en couleurs*.

Sous cette désignation, nous ne comprendrons que les figures *véritablement gravées ou imprimées en couleurs*, c'est-à-dire pour lesquelles *la couleur est appliquée mécaniquement* laissant de côté les ouvrages, bien plus nombreux d'ailleurs, dans lesquels *la couleur est appliquée manuellement*, au pinceau par exemple, c'est-à-dire dans lesquels les figures sont *coloriées* (1).

Lorsqu'on poursuit l'étude de ces origines de l'illustration en couleurs, on est conduit à cette constatation intéressante que, parmi les premières et peut-être aussi les plus remarquables tentatives de ce genre, les plus nombreuses ont été d'ordre essentiellement médical.

La gravure sur bois a été pendant longtemps la seule technique utilisée à cet effet et compte à son actif un ouvrage extrêmement remarquable et fort peu connu, c'est l'édition princeps du traité posthume par lequel Aselli faisait connaître au monde civilisé les détails de sa capitale découverte des vaisseaux chylifères.

Mais il fallait à la gravure en couleurs, pour lui permettre de se développer et d'entrer réellement dans l'industrie du livre, la possibilité d'employer le métal, possibilité que seule une modification profonde des procédés alors en usage était capable de fournir. Cette transformation ne se produisit qu'avec l'invention vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, de la gravure en matière noire qui permettait les demi-teintes et qui était aussi d'une exécution peut-être plus facile et surtout plus rapide.

Chose surprenante et rare, sinon unique dans les annales des inventions et découvertes, la gravure en couleurs sur cuivre fut l'œuvre d'un seul homme

(1) Nous ne tiendrons pas compte ici des figures imprimées en couleurs en encrant de couleurs diverses une planche de cuivre primitivement exécutée pour l'impression en noir. Toute planche noire peut, de cette façon, donner lieu à des tirages « en couleurs ».

et apparut tout d'un coup sous une forme théorique-ment si parfaite et qui était si neuve à tous les points de vue qu'il a fallu arriver jusqu'à notre époque pour en comprendre réellement la valeur et pour être à même d'en réussir véritablement la réalisation pratique. C'est dire aussi qu'elle a été maintes fois « réinventée » sans que l'on se souvint de son origine reculée.

Aujourd'hui encore bien peu de personnes, même parmi celle qui passent pour être instruites des choses de la gravure, en soupçonnent la véritable ancienneté. Quant aux techniciens de la gravure en couleurs et tout particulièrement de la « trichromie » — comme on dit aujourd'hui pour désigner le procédé des trois couleurs — ils seraient bien surpris pour la plupart en voyant quelques-unes des premières productions réalisées par l'inventeur, d'en apprendre la date.

C'est en effet à Jacques-Cristophe Le Blon, né à Francfort-sur-le-Mein en mai 1667, que nous sommes redevables de l'invention de la gravure en couleurs.

Issu d'une famille d'artistes et descendant de réfugiés français, Le Blon avait étudié la peinture à Rome dans l'atelier de Carle Maratte et s'était fixé en Hollande, à Amsterdam, où il avait acquis quelque réputation comme peintre de genre et de portraits. C'est dans cette ville que l'idée lui vint de tenter l'application de la couleur à la gravure et qu'il la réalisa bientôt en créant le procédé dit « *des trois couleurs* », c'est-à-dire qu'il employait trois planches de cuivre, une pour le jaune, une pour le bleu et une pour le rouge, la superposition de ces trois couleurs fondamentales fournissant sur le papier toutes les autres teintes.

De cette invention Le Blon comptait, non sans quelque apparence de raison, tirer et la gloire et la fortune. Mais n'y réussissant pas au gré de ses desirs en Hollande, il passa bientôt en Angleterre où une compagnie par actions fut formée à Londres. Mais les inventeurs sont généralement de tristes

hommes d'affaires et le nôtre ne faisait pas exception à cette règle. Après un court moment d'éclat, la compagnie mal gérée, périclita, puis sombra définitivement. D'autres entreprises, qui ne nous concernent pas ici, ne furent pas plus heureuses et oblièrent finalement leur promoteur à quitter l'Angleterre. Il vint s'établir à Paris et tacha d'y remonter une affaire nouvelle pour l'exploitation de son invention de gravure en couleurs. Peut-être allait-il y réussir, malgré de très nombreuses difficultés, lorsque la mort le surprit en 1741. Il était âgé alors de 72 ans.

Il est possible et même très probable, bien qu'aucun document authentique ne nous le prouve, que dès les débuts de sa découverte, en Hollande, vers 1710, Le Blon ait envisagé la possibilité d'appliquer la gravure en couleurs à l'illustration des livres, mais c'est de son séjour à Londres, que date le premier essai dans ce genre qui nous soit parvenu. Il consiste en une petite planche d'anatomie représentant les organes génitaux de l'homme, testicules et verge disséqués, qui fut publiée à l'occasion d'une édition nouvelle, probablement celle de 1719, de l'ouvrage de Cockburn sur la gonorrhée.

Cette planche, véritable merveille d'exécution qui n'a certainement jamais été surpassée depuis et que nos meilleures productions contemporaines auraient quelque peine à égaler, était destinée à montrer les possibilités du nouvel art en matière d'illustration d'ouvrages scientifiques ou médicaux et en particulier de travaux d'anatomie. Elle est aujourd'hui d'une insigne rareté, bien qu'elle ait sans doute été tirée à un assez grand nombre d'exemplaires.

Elle avait d'ailleurs été très admirée par les contemporains et ne devait pas rester seule de son espèce. Elle devait être seulement le prélude d'une série d'illustrations anatomiques particulièrement consacrées à la génération et que devait accompagner un texte rédigé par le médecin du roi d'Angleterre, le chirurgien Saint-André, qui préparait et disséquait également les sujets.

C'eut été là pour nous un ouvrage du plus haut intérêt à tous les points de vue ; aussi ne saurions-nous que déplorer vivement qu'un incident tragico-comique qui fit sombrer dans le ridicule le chirurgien Saint-André (1) en ait empêché la publication alors que le travail était déjà extrêmement avancé.

La première planche anatomique de Le Blon n'en reste pas moins précieuse et intéressante à nos yeux comme étant le monument initial et l'incunable, en quelque sorte, de la gravure en trois couleurs appliquée à l'illustration d'un ouvrage médical et même plus généralement parlant, d'un ouvrage scientifique.

A Paris, lors de sa nouvelle entreprise de gravure en couleurs, Le Blon revint sur cette idée de l'application de ses procédés à l'illustration des ouvrages scientifiques et en particulier médicaux et fut d'ailleurs poussé par les quelques hommes éminents qui s'occupèrent de sa découverte et sentirent avec raison que de ce côté en résidait l'intérêt principal et le réel avenir.

Nous trouvons dans le « Mercure » de mai 1740

(1) Rappelons brièvement cette histoire extraordinaire, qui mérite d'être plus connue qu'elle ne l'est. Une sage-femme des environs de Londres, mécontente de ce qu'un jeune médecin qui était venu s'installer dans la même localité qu'elle, lui enlevait à peu près toutes ses clientes, résolut de se débarrasser du nouveau venu par un subterfuge. Cette matrone avait une fille, sans doute aussi rusée qu'elle, à laquelle elle enseigna de simuler un accouchement en montrant, comme en étant le fruit, un lapin vivant préalablement dissimulé avec adresse sous ses vêtements. La mise en scène étant bien organisée, le médecin rival fut appelé chez la sage-femme et on lui apprit le prodige qu'on lui fit constater à lui-même et auquel il crut parfaitement. Rentré chez lui, tout rempli d'étonnement, il donna connaissance au médecin du roi d'un cas aussi extraordinaire et le grand homme demanda par retour du courrier qu'on lui fit voir à Londres l'étonnante mère. Les deux femmes furent bien forcées de se démasquer. Elles vinrent donc et la fille joua de nouveau la comédie et accoucha encore de lapins en présence de Saint-André, qui fut si bien pris à cette étonnante mise en scène qu'il composa tout un traité sur le sujet. Cela dura quelque temps et mainte cervelle se creusa pour approfondir ce mystère, mais quelqu'un eut l'idée d'ouvrir et d'autopsier ces lapins si merveilleusement venus au monde et l'on trouva de l'herbe dans l'estomac de plusieurs d'entre eux. Tout le monde se moqua dès lors de Saint-André, qui perdit sa place et encourut le mépris général.

une annonce intitulée : « Plan d'un livre d'anatomie pour être imprimé avec des couleurs naturelles », dans laquelle Le Blon proposait par souscription un grand ouvrage d'anatomie illustré de planches faites suivant son procédé pour lequel il avait obtenu en 1738 un Privilège du Roi.

C'était là, pour un vieillard, une bien vaste entreprise, d'autant que les graveurs en manière noire qu'il dirigeait à Paris étaient loin de valoir ceux qu'il avait eus sous ses ordres à Londres et n'étaient guère plus que des apprentis. Cependant Le Blon travaillait à cet ouvrage lorsque la mort le surprit, en mai 1741, et une planche au moins, était en voie d'exécution. Elle représentait, d'après les indications que nous fournissent quelques témoignages contemporains, les intestins en situation, et c'était le graveur Jean Robert qui l'exécutait et qui l'acheva après la mort de son maître.

C'est cette planche de Le Blon destinée à illustrer un ouvrage anatomique que nous avons eu la bonne fortune de retrouver récemment. Bien que les textes que nous avons cités fussent suffisants pour l'authentifier et pour permettre d'affirmer qu'elle avait été exécutée, la trace en semblait perdue. Ni Choulant, ni Singer ne l'avaient rencontrée et nous-même après l'avoir vainement cherchée dans les collections publiques européennes, avons pensé qu'il n'en subsistait sans doute aucun exemplaire. Nous le regrettons d'autant plus qu'il s'agissait là du véritable incunabule de la gravure en couleurs destinée à l'illustration d'un ouvrage médical *Français*.

Nous n'en avons été que plus heureux de la rencontrer et il nous est particulièrement agréable de la montrer aux membres de notre Société.

Cette grande planche en hauteur qui mesure 0<sup>m</sup>61 de haut sur 0<sup>m</sup>46 de large (mesurée la marge du cuivre) représente un sujet assez jeune, de sexe vraisemblablement féminin, bras et jambes coupées, le ventre ouvert montrant la masse intestinale et le foie tandis que sur les côtés du sujet principal sont

représentés des segments d'intestin disséqués et isolés, avec leurs vaisseaux injectés. On remarque particulièrement le colon droit avec le cœcum et l'appendice et la dernière anse grêle.

Nous ne nous arrêterons pas ici au côté anatomique, mais nous relèverons seulement la légende qui figure au bas sur une seule ligne dans un cartouche.

J.-C. Le Blon artem invenit ; J. Robert fecit et excudit 1742 confirmant ainsi les données de la littérature.

Trois planches en manière noire : rouge, bleue et jaune, se retrouvent ici. Elles sont d'un travail assez primitif et qui est bien loin de la technique des planches préparées en Angleterre.

Telle qu'elle est, elle présente pour l'histoire de la gravure en couleurs et de l'illustration du livre et surtout du livre médical français un intérêt majeur.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- ABAUNZA (A.). — Historia de la biologia criminal.  
*Archivos de med., cir. y esper.* (Madrid), a. 17, n° 734,  
30 janv. 1936, p. 41.
- ABT (A.-F.). — William Wadd (1776-1829). — Nursery  
mems and anecdotal biographies.  
*Amer. Journ. dis. of children* (Chicago), v. 51, n° 1, janv.  
1926, p. 131; ptr.
- BACQ (Z.-M.) et FLOKIN (M.). — Léon Frédéricq (1851-  
1935).  
*Arch. internat. de pharmacod. et thér.*, v. 52, n° 3, 15 fév.  
1936, p. 245.
- BAISSETTE (G.). — Le *oui* et le *non* chez Hippocrate.  
*Hippocrate* (Paris), a. 4, n° 1, janv. 1936, p. 1.
- BARBOSA (A.). — A obra de Fernandes Figueira.  
*A folha med.* (Rio de Janeiro), a. 16, n° 24, 25 août 1935,  
p. 377.
- BARBOSA (L.). — Luis Morquio. — Seus meritos e inicia-  
tivas.  
*A folha med.* (Rio de Janeiro), a. 16, n° 24, 25 août 1935,  
p. 378.
- BAUDOIN (M.). — Préhistoire et radiesthésie. — Décou-  
verte de sculptures sur rochers, en forme de pieds humains,  
à distance, à l'aide de la baguette, sans aucun indice préa-  
lable.  
*Courrier méd.* (Paris), a. 86, n° 4, 26 janv. 1936, p. 59.
- BAZY (L.). — Eugène Rochard (29 oct. 1853-3 oct. 1924).  
*Mém. Acad. de chir.* (Paris), t. 62, n° 3, 29 janv. 1936,  
p. 79; ptr.
- BAZY (L.). — Eugène Rochard (29 oct. 1853-3 oct. 1924).  
*Presse méd.* (Paris), a. 44, n° 7, 15 fév. 1936, p. 275.
- BAZY (L.). — [Séance inaugurale de l'Académie de chi-  
rurgie]. — Deux siècles de chirurgie française.  
*Mém. Acad. de Chir.* (Paris), t. 62, n° 4, 5 fév. 1936,  
p. 116. — *Gaz. des hôpît.* (Paris), a. 109, n° 12, 8 fév.  
1936, p. 193.
- BAZY (L.). — Eugène Rochard (29 octobre 1853-3 octobre  
1924). — Eloge prononcé à l'Académie de Chirurgie.  
*Gaz. des hôpît.* (Paris), a. 109, n° 11, 5 fév. 1936, p. 179.

BLANCO JUSTE (F.-J.). — Estudio de los viejos medicamentos del siglo XVII que se conservan en la botica del hospital de San Mateo, de Sigüenza.

*El Siglo med.* (Madrid), t. 97, n° 4282, 4 janv. 1936, p. 9; n° 4284, 11 janv., p. 36.

BONANNI (A.). — Charles Richet (1850-1935).

*Il Policlinico* (Roma), sez. prat., a. 43, n° 2, 13 janv. 1936, p. 66; ptr.

BRAUN (A.). — Allerhand Medizinisches bei Herodot.

*Deuts. med. Wochenschr.*, a. 62, n° 7, 14 fév. 1936, p. 273.

BURDIN (Y.). — Felice Fontana, le physiologiste oublié du Trentin.

*Semaine des hôp. de Paris*, a. 12, n° 3, 1<sup>er</sup> fév. 1936, p. 61.

CARACCIOLLO DEL LEONE (M.). — La nobiltà dottorale (dal sec. XVIII al sec. XIX).

*Atti e mem. Accad. di storia d. arte sanit.* (Roma), 2<sup>e</sup> sér., a. 1, n° 5, sept.-oct. 1935, p. 278.

CARVALHO (S.). — Historia da operação cesareana em Portugal.

*A medicina contemporanea* (Lisboa), a. 53, n° 31, 4 août 1935, p. 250.

CARVALHO (S.). — Medicina romantica em Portugal.

*A medicina contemp.* (Lisboa), a. 53, n° 39, 29 sept. 1935, p. 315; n° 50, 15 déc., p. 413; a. 54, n° 1, 5 janv. 1936, p. 1.

CHIARI (H.). — Die Persönlichkeit von Rudolf Maresch.

*Wiener med. Wochenschr.*, a. 86, n° 6, 8 fév. 1936, p. 149.

COLLET (F.-J.). — Notes sur l'histoire de la trachéotomie.

*Lyon méd.*, t. 157, n° 8, 23 fév. 1936, p. 235.

DA COSTA (A.-C.). — O professor Marck Athias.

*Folia anatom. Universit. Conimbrigensis* (Coimbra), v. 10, n° 7-8, 1935, p. 1; ptr.

DEBRUNNER (H.). — Zur Geschichte der Klumpfußbehandlung.

*Arch. f. orthop. u. Unfall-Chir.*, v. 36, n° 2, 4 fév. 1936, p. 101.

DEL GUERRA (G.). — Sulle valvole della vena porta... e la storia della loro scoperta!

*Atti e mem. Accad. di storia d. arte sanit.* (Roma), 2<sup>e</sup> sér., a. 1, n° 5, sept.-oct. 1935, p. 273.

DUFOUR (O.). — Le P<sup>r</sup> Jules Gonin (1870-1935).

*Rev. méd. Suisse romande* (Lausanne), a. 55, n° 14, 25 déc. 1935, p. 951; ptr.

DUJARDIN (L.). — Honoraires et thérapeutique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

*Chronique méd.* (Paris), a. 42, n° 8, 1<sup>er</sup> août 1935, p. 197.

DURAN-SAUSA (J.). — Historia de la sífilis.

*Cronica med. mexicana*, t. 34, n° 5, mai 1935, p. 184.

EISELSBERG (A.). — Die Geschichte der Magenoperationen.

*Wiener med. Wochenschr.*, a. 86, n° 3, 18 janv. 1936, p. 68; n° 5, 1<sup>er</sup> fév., p. 122.

FAGGE (C.-H.). — John Hunter to John Hilton.

*Lancet* (London), v. 230, n° 5869, 22 fév. 1936, p. 409; ptr.

FODÉRE (R.). — Visages d'autrefois. — Jean-Nicolas Corvisart (1755-1821).

*Hippocrate* (Paris), a. 4, n° 1, janv. 1936, p. 40.

FREEMAN (R.-G.). — Obituary. — William Perry Northrup (1851-1935).

*Bull. New York Acad. of med.*, 2<sup>e</sup> sér., v. 12, n° 1, janv. 1936, p. 31.

GENTY (M.). — Vicq-d'Azyr, commissaire pour l'extraction du salpêtre.

*Progrès méd. (suppl. illust.)*, a. 13, n° 2, 22 fév. 1936, p. 9; ptr.

GENTY (M.). — Le médecin Gabriel Le Preux, chantre officiel de Napoléon.

*Progrès méd. (suppl. ill.)*, a. 13, n° 2, 22 fév. 1936, p. 14; ptr.

GILLE (M.). — Les chaises d'accouchement.

*Rev. prat. de biol. appl.* (Paris), a. 28, n° 8, août 1935, p. 232.

GIRARD (R.) et BRANCOURT (A.). — Notes de médecine indochinoise.

*Journ. de méd. de Bordeaux*, a. 113, n° 5, 20 fév. 1936,

GUÉRIN (A.). — L'assistance à domicile autrefois et aujourd'hui.

*Cahiers Laennec*, a. 1, n° 3, juin 1935, p. 17.

HENRICI (H.). — Otto Körner (1858-1935).

*Monatsschr. f. Ohrenhk. u. Laryngo-Rhinol.* (Wien), a. 70, n° 1, janv. 1936, p. 1.

JEAN-BOULAN (R.). — Avicenne et les grands thérapeutes arabes.

*L'Esprit méd.* (Paris), a. 7, n° 108, 5 oct. 1935, p. 1,

JEAN-MAURIENNE. — Maitres de province. — Le Pr Maurice Perrin, de la Faculté de Nancy.

*L'Esprit méd.* (Paris), a. 7, n° 110, 25 oct. 1935, p. 1; ptr.

JONESCU (T.). — Baile simple si minerale in medicina Greco-romana.

*Thèse de Cluj*, 1935, n° 850. (Cluj, « Victoria »).

KAISER (F.). — Die arabische Heilkunst älterer Zeit.

*Fortschr. d. med.* (Berlin), a. 53, n° 31, 6 sept. 1935, p. 534.

KARCHER (J.). — Einige Bemerkungen zu den Denkwürdigkeiten von Dominique Larrey.

*Schweiz. Med. Wochenschr.*, a. 66, n° 6, 8 fév. 1936, p. 146.

KUSZTOS GAVRIL. — Mestesugul chirurgiei si al mositului in secolele XVI-XVIII în fosta Ungarie.

*Thèse de Cluj*, 1935, n° 903. (Cluj, « Victoria »).

LAIGNEL-LAVASTINE. — L'œuvre médicale de Maïmonide.

*Semaine des hôpît. de Paris*, a. 12, n° 3, 1<sup>re</sup> fév. 1936, p. 64, fig.

LANG (F.-J.). — Gustav A. Pommer (1851-1935).

*Wiener med. Wochenschr.*, a. 86, n° 7, 15 fév. 1936, p. 173; ptr.

LEJEUNE (F.). — Les « releveurs de lèche » et les « décompteurs » dans les Côtes-du-Nord.

*Chronique méd.* (Paris), a. 42, n° 8, 1<sup>re</sup> août 1935, p. 193.

LENORMANT (C.). — Notice nécrologique sur M. Walther.

*Bull. Acad. de médéc.*, a. 100, t. 115, n° 6, 11 fév. 1936, p. 240.

LORETI (F.). — Nuovi esempi di « Clausolæ harmonicae » in uso nella terapia del tarantismo nel secolo XVII.

*Atti e mem. Accad. di storia dell'arte sanit.* (Roma) 2<sup>e</sup> sér., a. 1, n° 5, sept.-oct. 1935, p. 265; fig.

LOS RIOS (F. de). — El tratamiento de la tuberculosis en la Edad Antigua.

*El Siglo med.* (Madrid), t. 96, n° 4278, 7 déc. 1935, p. 637.

MAES (U.), BOYCE (F.-F.) et Mc FETRIDGE (E.-M.). — The story of gastric surgery.

*Amer. Journ. of surg.*, n. sér., v. 31, n° 2, fév. 1936, p. 378.

MARZOCCHI (G.). — L'evoluzione storica degli studi sul morbo di Flajani-Basedow.

*Atti e mem. Accad. di storia dell' arte sanit.* (Roma), 2<sup>e</sup> sér., a. 1, n° 5, sept.-oct. 1935, p. 256; fig.

MATTEI (C.). — Jean Reboùl-Lachaux (1894-1935).

*Arch. de méd. gén et colon.* (Marseille), a. 4, n° 9, p. 381,

- MAYER (A.). — Charles Richet (1850-1935).  
*Progrès méd.* (Paris), n° 5, 1<sup>er</sup> fév. 1936, p. 177.
- MAYER (O.). — Johann Habermann Zum Gedächtnis (1849-1935).  
*Zeitschr. f. Hals-, Nasenund Ohrenhk.*, v. 39, n° 1, 7 déc. 1935, p. 6.
- MERCIER (R.). — Pierre-Paul Clémenceau, officier de santé de l'Armée de l'Ouest (1749-1825).  
*Arch. méd.-chir. de province* (Tours), a. 25, n° 10, oct. 1935, p. 349.
- MERCIER (R.). — Nicolas Heurteloup (1750-1812).  
*Arch. méd.-chir. de province* (Tours), a. 25, n° 11, nov. 1935, p. 404.
- METZGER (C.). — François Rabelais, angevin et médecin.  
*Arch. méd. d'Angers*, a. 38, n° 12, déc. 1935, p. 177.
- MORVILLEZ (F.) et DELABY (R.). — Le P<sup>r</sup> Ernest Gérard (1863-1935). — Notice biographique.  
*Bull. sci. pharmacol.*, a. 38, n° 1, janv. 1936, p. 45.
- NAFIZ (M.-F.). — Les livres de l'Archiatre Mustafa Behjet Efendi et l'amour des livres chez les musulmans.  
*Arch. d'histoire de la méd. turque* (Istanbul), v. 1, n° 3, 1935, p. 101.
- NICHOLSON (W.-R.). — In memoriam Barton Cooke Hirst (1861-1935).  
*Amer. Journ. of obst. a. gynec.* (St-Louis), v. 30, n° 5, nov. 1935, p. 609, ptr.
- NOIR (J.). — A propos de la création de la nouvelle Académie de Chirurgie.  
*Concours méd.* (Paris), a. 58, n° 7, 16 fév. 1936, p. 485.
- OBERLING (Ch.). — Pierre Ménétrier (1859-1935).  
*Bull. Assoc. franç. pour l'étude du cancer*, a. 28, t. 24, n° 6, déc. 1935, p. 539; ptr.
- OLARIO (T.). — La scilla nella leggenda e nella storia della medicina.  
*Arch. p. le sci. med.* (Torino), v. 60, n° 5, nov. 1935, p. 773; fig.
- Ox. — De la très fameuse thériaque.  
*Ann. coopér. pharmac.*, a. 17, n° 9, sept. 1935, p. 418.
- Ox. — Le serpent dans l'art de guérir.  
*Ann. coopér. pharmac.* a. 17, n° 8, août 1935, p. 369.
- PETERSON (F.). — Obituary. — D<sup>r</sup> Charles-Loomis Dana (1852-1935).  
*Bull. New York Acad. of med.*, 2<sup>e</sup> sér., v. 12, n° 1, janv. 1936, p. 27.

PETIT (G.). — La Fontaine de Segrais. — Une eau minérale abandonnée.

*Chroniq. méd.* (Paris), a. 43, n° 2, 1<sup>er</sup> fév. 1936, p. 25.

PIERRA (L.-M.). — Le P<sup>r</sup> Georges Etienne (1866-1935).

*Acta med. latina* (Paris), a. 8, n° 48, nov.-déc. 1935, p. 423; ptr.

POUYSÉGUR (J.). — Les maladies vénériennes dans quelques œuvres poétiques des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles.

*Thèse de Lyon*, 1935-36, n° 84. (*Lyon, Bosc et Riou*).

PROVENZAL (G.). — Gioacchino Taddei (1792-1860).

*Rassegna di clin., terap., etc.* (Roma), a. 34, n° 5, sept.-oct. 1935, p. 302; ptr.

RAMADIER (J.). — La salle de garde des internes à l'ancien hôpital de la Charité.

*Æsculape* (Paris), a. 26, n° 2, fév. 1936, p. 26.

RILLY (F. de). — Une ténébreuse affaire de sorcellerie. Le procès d'Urbain Grandier.

*Æsculape* (Paris), a. 26, n° 2, fév. 1936, p. 32.

ROCSIN (S.). — Scurtă privire asupra evoluției medicinei în Jugoslavia.

*Thèse de Cluj*, 1935, n° 898. (*Cluj. tip. Transilvania*).

ROSKAM (J.). — Léon Frédéricq (1851-1935).

*Le Carabin* (Liège), a. 4, n° 1, déc. 1935, p. 4; ptr.

RUHRÄH (J.). — Carl Leiner (1871-1930). — A note on the history of erythroderma desquamativum.

*Amer. Journ. dis. of children* (Chicago), v. 50, n° 6, déc. 1935, p. 1560; ptr.

RUPPE (C.) et CHEVALLIER-OPPENOT (T.). — Le D<sup>r</sup> Léon Frey (1866-1935). [Nécrologie].

*Paris méd.*, a. 26, n° 6, 8 fév. 1936, (*annexes*), p. IX; ptr.

RUPPE (C.) et CHEVALLIER-OPPENOT (T.). — Léon Frey (1866-1935).

*Presse méd.* (Paris), a. 44, n° 10, 1<sup>er</sup> févr. 1936, p. 205; ptr.

RUTHERFURD (W.-J.). — The physician of King Richard II. *Glasgow med. Journ.*, v. 125, n° 1, janv. 1936, p. 16.

SACHS (B.). — Georg-David Stewart, man and poet.

*Bull. New York Acad. of med.*, 2<sup>e</sup> sér., v. 12, n° 1, janv. 1936, p. 22.

SCALINCI (N.). — Questioni biografiche su Benvenuto Grasso, Jerosolimitano, medico oculista del XIII secolo.

*Atti e memor. d. Accad. di storia dell'arte sanitaria*, 2<sup>e</sup> sér., a. 1, n° 5, sept.-oct. 1935, p. 240.

(A suivre.)

## CHRONIQUE

Le Musée historique de la Faculté de Médecine de Lyon a été commencé par le professeur Lacassagne en décembre 1901, toutefois il ne fut créé officiellement qu'en décembre 1931. A côté du professeur Lacassagne les principaux bienfaiteurs en furent le professeur Florence, ainsi que les familles Amédée Bonnet, Gailleton, Gensoul, Guillermond, Imbert, Lortet, Ollier, Passot, Pétrequin, Poncet, Pravaz, Rollet et Valette.

En novembre 1920 le professeur Guiart en est nommé conservateur avec le docteur Antoine Mollière comme adjoint. En 1930 les collections sont transférées dans la nouvelle Faculté de Médecine, où elles s'enrichissent des bustes et portraits des anciens professeurs, qui figuraient autrefois dans le vestibule et dans la salle du Conseil de la Faculté. De nouveaux dons sont faits par les professeurs Joseph et Pierre Teissier, par les professeurs Guiart, Lannois et Patel, par le docteur Bron, par le docteur Antoine Mollière, par M<sup>me</sup> Françoise Sue et par les familles des professeurs Arloing, Bouchard, Lépine, Lesieur, Pierret, Roque et Weill.

Actuellement le Musée dispose de locaux construits spécialement pour lui. C'est un Musée avant tout régional, constituant une sorte de rétrospective de l'enseignement de la Médecine à Lyon : Collège des Médecins (1500-1793), Collège royal de Chirurgie (1775-1793), Enseignement médico-chirurgical de l'Hôtel-Dieu (1795-1821), Ecole secondaire de Médecine (1811-1841), Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie (1841-1877), Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie (1877 à l'heure actuelle).

Les principaux professeurs y sont représentés par leurs bustes, leurs médaillons, leurs portraits, souvent aussi par leurs instruments ou leurs appareils. Il existe à l'étage inférieur une bibliothèque historique et une salle a été réservée aux Archives, où sont conservés précieusement tous les documents qui n'ont pu être exposés.

Le Musée est divisé en un certain nombre de stands concernant la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie et la Chimie, les Sciences, les Epidémies et enfin la Médecine militaire. Plusieurs milliers d'objets sont actuellement exposés; le professeur Guiart en prépare le catalogue commenté, qui constituera un résumé de l'histoire de l'enseignement de la Médecine à Lyon.



## COMPTES RENDUS

---

D<sup>r</sup> O. Crouzon, médecin de la Salpêtrière, membre de l'Académie de médecine. *Hommage à la Suisse et à ses médecins*. Paris, Masson, 1936, 123 p., in-8°.

Les discours prononcés par le D<sup>r</sup> Crouzon à la quarantième session du congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (20-25 juillet 1936), et réunis dans cette substantielle plaquette, sont bien en effet un hommage à la Suisse; elle nous apparaît comme une personne vivante, à travers ses villes si pleines d'événements historiques et spirituels : Bâle, Zurich, Berne ont leur biographie comme Paracelse, Lavater, Forel, Bleuler ou A. von Haller. La partie documentaire, l'histoire du traitement des aliénés dans les cantons de Berne, de Bâle, de Neuchâtel et en Suisse romande, ainsi que l'activité scientifique dans les établissements non universitaires, etc., est évidemment pleine d'enseignements et d'aperçus originaux, mais c'est surtout dans le chapitre consacré à Erasme, à son éloge de la médecine et de la folie — morceau capital du volume — que se donne carrière le talent du D<sup>r</sup> O. Crouzon. Résumant tous les travaux de ses devanciers en une large fresque, il évoque, sous ses aspects si divers et si séduisants, la grande ombre d'Erasme, qui lui sert de prétexte pour étudier dans sa conclusion — car le neurologue ne perd jamais ses droits — le rapport du génie et des tares physiques, unissant dans son étude la valeur médicale à l'intérêt littéraire.

Marcel FOSSEYEUX.

D<sup>r</sup> Louis LAURENS, L'histoire de la pharmacie, de la chirurgie et de la biologie (Ext. de la *Rev. hist.*, t. CLXXVI, année 1935), 15 p., in-8°.

D<sup>r</sup> Louis LAURENS, L'évolution de la médecine et l'histoire des idées à l'occasion d'un livre récent (Extr. de la *Rev. hist.*, t. CLXXVIII, année 1936), 38 p., in-8°.

Ces deux articles ont paru dans la *Revue historique*, à l'occasion, d'ouvrages récents, *l'histoire de la pharmacie* à

travers les âges du Dr R. de Rosemont, *l'histoire de la chirurgie française* (1790-1920), du Dr I. de Fourmestaux, la *biologie* du Dr L. Ambard, puis *l'histoire de la médecine* d'Arturo Castiglioni (1927), dont une nouvelle édition vient de paraître (1937), remaniée et augmentée. Le Dr Laurens y montre la contribution apportée à l'histoire de la civilisation par ces travaux spécialisés. Ce ne sont donc pas seulement des comptes-rendus, précieux par la conscience et l'érudition qu'ils témoignent, mais des études remarquables. Le second en particulier est une véritable synthèse et une mise au point de l'évolution de la médecine à travers les siècles. Ainsi Sainte-Beuve, dans ses *Lundis*, à propos de publications récentes, savait donner à ses articles une valeur personnelle et originale.

Marcel FOSSEYEU.

André LELARGE, *Chirurgiens et médecins parisiens au XVII<sup>e</sup> siècle, originaires de Poissy* (tirage à part, 25 p., in-8°).

M. Lelarge, qui s'est surtout consacré à l'histoire de Mérimée et de P. L. Courier, a ressuscité pour nous la vie de deux de ses ancêtres, Jacques Le Large, chirurgien barbier (1607-1672) et Pierre Le Large, premier médecin de la reine de Portugal (1632-1674). Ces monographies nous font connaître le détail d'événements qui prennent de l'importance au contact de la civilisation d'une époque. Les notes qui accompagnent son travail sont le témoignage de l'étendue de ses recherches et de la valeur de son érudition. Il avait d'ailleurs, dans ses archives, sans compter les multiples ouvrages consultés, des indications intéressantes. Il a su en faire profiter les chercheurs. Il serait à souhaiter que son exemple fut plus généralement suivi.

Marcel FOSSEYEU.

Dr F. BRUNET, médecin général de la marine : *œuvres médicales d'Alexandre de Tralles*, tome III, Paris, 1936, P. Geuthner, 12, rue Vavin, 254 p., in-8°.

M. le Dr Brunet continue la publication des œuvres d'Alexandre de Tralles, essentielles pour l'étude de la médecine et de la thérapeutique byzantines, et qui lui ont valu de si précieux témoignages. Le tome III comporte la suite des *douze livres de médecine*, c'est-à-dire, le livre II : thérapeutique oculaire ; le livre III, affection, des oreilles et des régions parotidiennes ; le livre IV, affections angineuses ; le livre V, affections pulmonaires ; le livre VI, de la pleurésie ; le livre VII, affections gastriques ; non seulement des notes

explicatives aident à la compréhension du texte, mais un index historique et géographique, un index des abréviations et des références d'auteurs, enfin un index de matière médicale donnent toute sa valeur à une publication faite avec le concours de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres (fondation Dourlaux) et si précieuse pour les érudits.

Marcel FOSSEYEUX.

D<sup>r</sup> V. GOMOIU, Président de la Société internationale d'histoire de la médecine. *Histoire de la presse médicale en Roumanie*, Bucarest, typographie Furnica, 1936, 736 p., in-8° ; nombreuses illustrations.

Cette importante publication est le développement de la communication faite par l'auteur au récent *congrès international de la presse latine*, à Venise (1936) et publiée dans les *Acta medica latina* (sept. 1936.) Elle comporte une savante introduction sur l'histoire de la question, puis des monographies de chaque périodique, avec reproduction de la page liminaire souvent illustrée, une liste et une analyse des principaux articles publiés. Ces revues sont au nombre de 208 ; un index chronologique complète l'ouvrage. Il représente un travail de dépouillement et de coordination considérable qui fait honneur à son auteur. Le volume du D<sup>r</sup> Gomoiu est écrit en langue roumaine, mais certaines revues sont rédigées en français, comme la *Revue médicale roumaine*, fondée en 1877, le *Progrès médical roumain*, paraissant depuis 1887, les *archives roumaines de médecine et de chirurgie* (même date), la *Roumanie médicale* (2 fois par mois en roumain, et tous les deux mois en français), la *Presse médicale roumaine* (1894), les *Archives des sciences médicales* (1896), les *Bulletins et mémoires de la Société de chirurgie de Bucarest* (1898), les *Annales scientifiques de l'Université de Iassy* (1901), le *Journal de chirurgie de Bucarest* (1913), la *Revue médico chirurgicale de Iassy* (1916), ce qui permet de suivre, sans trop de difficultés, le développement du mouvement médical roumain, et ses rapports avec l'enseignement médical français. Il serait à souhaiter qu'une pareille nomenclature exhaustive puisse paraître dans les autres pays mais tous n'ont pas un apôtre de la valeur et de l'activité du D<sup>r</sup> Gomoiu.

Marcel FOSSEYEUX.

Richard H. SHRYOCK, *The Development of Modern Medicine*, Presses de l'Université de Philadelphie, 1936, in-8°.

M. Shryock est professeur d'histoire à l'Université Duke.

Il ne semble pas être médecin. Dans son ouvrage, il n'a pas seulement l'intention de décrire le développement de la médecine dans les temps modernes; il signale d'une part les progrès des sciences accessoires qui ont favorisé l'évolution de notre profession et d'autre part les conséquences qu'ont amenées les progrès de la médecine dans le bien être des individus.

Parmi les sciences accessoires, il fait une place aux mathématiques. Il considère que le calcul des probabilités et le recours aux statistiques ont influencé Louis lorsqu'il a appliqué la méthode numérale. Louis n'avait aucun titre officiel, mais il était l'ami de Chomel et celui-ci l'autorisa à faire des recherches dans son service de clinique. Dans son livre sur la fièvre typhoïde, Louis signale, à propos de chaque symptôme observé, le pourcentage des cas où ils se sont rencontrés, ce qui lui permet d'indiquer ceux qui doivent être considérés comme des signes de la maladie.

La physique contribua aux progrès de la médecine en lui apportant le thermomètre, le microscope et l'électricité. La médecine doit aussi beaucoup à la chimie et aux sciences biologiques. Elle s'est développée surtout lorsqu'elle s'est imprégnée de l'esprit d'observation propre à ces sciences et quand elle s'est appliquée à l'étude de la physiologie.

C'est dans la période de 1800 à 1850 que, d'après M. Shryock, la médecine a véritablement « émergé ». L'auteur parle de Bichat, mais il ne fait pas, à mon avis, une place suffisante à Laënnec; il le cite trois fois tandis que Broussais est cité douze fois. Cependant il constate qu'avec l'emploi du stéthoscope Laënnec ne se contentait pas d'*observer* les malades, mais qu'il les *examinait*. C'était un contraste avec le procédé de Broussais qui observait peu et se contentait de *doctrines*. C'était l'opposition de deux méthodes, l'une spéculative, l'autre objective. Dans cette période, l'influence de la médecine française fut grande en Europe et en Amérique. M. Shryock l'attribue surtout à la renommée des chirurgiens Larrey, Dupuytren, Velpeau et Ricord. Il signale cependant du côté anglais les noms de Bright, Addison, Corrigan.

De 1830 à 1880 l'influence allemande tendit à prédominer avec Rokitansky, Müller et Virchow.

Les progrès de la pathologie permirent le développement de la police sanitaire. Cependant comme les résultats thérapeutiques n'étaient pas évidents, le public semblait perdre confiance dans la médecine. Il se créa toute une série de sectes :

les homéopathes, les Thomsonians, les ostéopathes, les hydro-  
pathes, les Grahamites, les Christian Scientists.

C'est la bactériologie qui assura le triomphe de la médecine. Le chapitre consacré à cette science nouvelle est particulièrement intéressant. L'auteur signale la rivalité qui existait entre l'école française de Pasteur et l'école allemande de Koch. La période bactériologique se continue par une période chimique avec les sécrétions internes et les vitamines.

Les conséquences de ces progrès furent considérables pour la vie sociale. Un grand nombre de maladies sont en décroissance ou même presque supprimées : la variole, la typhoïde, la diphtérie, le typhus, la fièvre jaune, etc. « C'est le plus impressionnant record de toute l'histoire de la médecine ». La mortalité est en décroissance constante. Elle ne semble se relever que pour le cancer et les lésions du cœur, mais ce sont là surtout des maladies de vieillards.

Le public a repris confiance dans la médecine. Ce qui retourna l'opinion, d'après M. Shryock, ce fut l'expérience de Pasteur à Melun.

La vaccination contre le charbon fit la même impression générale que l'expérience d'Otto de Guericke autrefois avec ses hémisphères de Magdebourg (l'auteur dit Ratisbonne). Les progrès de la chirurgie et de la stomatologie eurent aussi, une grande influence sur le revirement de l'opinion. La conviction de l'efficacité de la médecine amena le développement de l'institution des infirmières et engagea les gouvernements et les particuliers à subventionner les laboratoires.

Après un chapitre consacré aux progrès effectués dans la connaissance des maladies mentales, M. Shryock étudie les modifications que l'évolution de la médecine et les transformations de la société en général apportent dans l'exercice de notre profession. Il s'occupe des assurances sociales qui s'installent dans divers pays et il fait remarquer qu'en Amérique, si l'on est hostile à une organisation créée par l'État, on a recours à une forme d'assurance organisée par des compagnies sans caractère officiel. En somme si l'avenir de la Société est influencée par les progrès de la médecine, l'avenir de la médecine dépend de l'évolution de la Société.

Dr P. GALLOIS.

M. GILLE, *Amédée Latour, journaliste, membre de l'Académie de médecine*, *Revue pratique de biologie appliquée*, de Hallion, 28<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, janv. 1935, p. 5-10. — Ce Toulousain, reçu docteur à Paris en 1834, fut, avant tout, un journa-

liste, d'ailleurs éclairé, et à qui son indépendance et sa franchise valurent quelques déboires. Il collabora d'abord au *Journal hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratiques*; puis fonda en 1837 la *Presse médicale*; en 1839, la *Gazette des médecins praticiens*; en 1847, l'*Union médicale*, sans cesser d'ailleurs de donner des articles au *Bulletin général de thérapeutique*, à l'*Abeille médicale*, à la *Patrie*, sous les pseudonymes du Dr Simplicite ou de Jean Raymond. Son talent de chroniqueur, la part qu'il prit à la fondation et à la direction de l'Association générale des médecins de France, lui valurent le titre de membre libre de l'Académie de médecine (1870). Je dois dire qu'il ne comptait pas que des amis. Après les journées de juin 1832, une ordonnance du préfet de police enjoignit aux médecins et chirurgiens de dévoiler aux commissaires de police les noms des blessés par eux soignés. Le corps médical refusa véhémentement d'assumer ce rôle de délateur. On prétendit que l'instigateur de la mesure incriminée était Gendrin, et cette suspicion pesa sur lui pendant toute sa carrière. Lors du concours professoral de 1840, malgré le brio de ses épreuves, il n'obtint pas une seule voix. Latour ne manqua pas de souligner ce fait, dans sa *Gazette*, avec des considérants sévères. Gendrin, bien que non personnellement désigné, s'y reconnut, et fit assigner, pour diffamation, le journaliste, qui fut condamné à 300 fr. d'amende, 2.000 fr. de dommages et intérêts, et aux dépens. Latour, trop pauvre pour payer, fut incarcéré à Clichy. Ce fut, dans la *Presse médicale*, un formidable *tolle* : et une souscription permit à Latour de se libérer.

Dr P. DELAUNAY.

L.-A. RIBOULOT, *Rapport sur la visite du caveau funéraire des Stoppa, faite en juin 1933, à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry*, Ann. de la Soc. hist. et archéol. de Château-Thierry, 1932-33, p. 159. — Pierre Stoppa, ou de Stoupe, colonel général des gardes suisses du roi Louis XIV, époux d'Anne de Gondi, mort en 1701, fut inhumé à côté de son épouse, dans un caveau de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, dont il fut le bienfaiteur insigne. La sépulture fut violée par les révolutionnaires en 1792, par les Allemands en 1918. On l'a réaménagée en 1933. Un très beau monument funéraire à la mémoire de Stoupe se voit encore dans la chapelle.

Dr P. DELAUNAY.

Le Secrétaire général, Gérant :  
Marcel FOSSEYEUX.



---

## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

---

### SECTION LYONNAISE

---

*Séance du 25 Avril 1937.*

---

Présidence de M. le Pr GUIART

*Présents* : MM. Audry, Bellemain, Cade, J. Camelin, Colly, Faisant, C. Ferran, Gaillard, Lacassagne, Lannois, J. Martin, Rendu, Rochaix, Rousset, Tolot.

*Excusés* : MM. Camelin fils, Glattard, Lyonnet, Morin père et fils, Policard, Vermorel.

*Communication* : M. Colly. « Les lits multiplaces. Anciennes conditions de couchage en usage dans les hôpitaux de Lyon ».

Cette séance a eu lieu dans le musée des Hospices, dans la salle du Conseil de la Charité reconstituée à l'Hôtel-Dieu, en même temps que la salle des Archives et que le cabinet de pharmacie, classés monuments historiques.

Après sa communication, M. Colly archiviste des Hospices fit visiter aux membres de la Société le musée nouvellement installé et qui contient tant de pièces curieuses ; de beaux meubles et d'intéressants documents concernant l'histoire hospitalière et la médecine lyonnaise.

---

S. H. M.

Séance du 4 Juin 1937

---

Présidence de M. le P<sup>r</sup> GUIART

*Présents* : Audry, Cade, Delorme, Faisant, Ferran, Gail-  
lard, Glattard, Lacassagne, Lannois, Lyonnet, Michel,  
Morenas, Rendu, Rousset, Rosnoblet, Tolot, Vermorel.

*Excusés* : Morin père et fils.

Le docteur Pierre Cuilleret, présenté par les doc-  
teurs Morin et Lacassagne est élu membre de la  
Société.

*Communications* : P<sup>r</sup> Lannois. *Une bibliothèque de la  
Du Barry à l'École du Service de Santé de Lyon.*

P<sup>r</sup> Guiart. *Les fouilles récentes dans les villes d'eaux  
de la Gaule romaine.*

---

SECTION PARISIENNE.

---

Séance du 8 Mai 1937.

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> L. BRODIER.

*Étaient présents* : M<sup>me</sup> Metzger, M<sup>lle</sup> Henry, MM. Cadet  
de Gassicourt, des Cilleuls, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux,  
Gallois, Hahn, Mauclaire, Mousson-Lanauze, Neveu, Sieur,  
Simon.

*Excusés* : Boulanger, Laignel-Lavastine.

*Dons au Musée* : M. Brodier offre un lot de volumes  
et brochures ; M. Mousson-Lanauze, quatre documents  
manuscrits du xviii<sup>e</sup> siècle et de la période révolution-  
naire ; M. Cadet de Gassicourt, un portrait du baron  
Alexandre de Humboldt (1769-1859) gravé par Bailly  
(1871).

*Candidatures présentées* : GÉRARDIN (D<sup>r</sup>) Directeur de l'hospice national et de la clinique des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton (12<sup>e</sup>), par MM. Brodier et Mauclair.

VELLUDA (D<sup>r</sup> Constantin), privat docent à l'Université, 21, rue Majorescu, à Cluj (Roumanie), par MM. Guiart et Brodier.

*Communications* : M. le D<sup>r</sup> I. Simon continue son exposé sur la *médecine légale dans la Bible et le Talmud*, en parlant de la levée des corps, de l'autopsie et du suicide ; il terminera la lecture de son travail à la prochaine séance.

M. E. Coyecque relate deux cas curieux de *traitement à forfait de la syphilis, au XVII<sup>e</sup> siècle* (1639 et 1644), tirés des archives d'un notaire parisien à l'occasion de leur dépôt au minutier central des archives de France ; il indique quelle source précieuse d'informations pour l'histoire de la médecine représentent les vieilles archives notariales.

---

Séance du 5 Juin 1937.

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> L. BRODIER.

*Etaient présents* : M<sup>l</sup><sup>le</sup> Henry, MM. Basmadjian, Bail, Barbillion, Barraud, Barbé, Broquet, Delaunay, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux, Gallois, Laignel-Lavastine, Lemay, Neveu, Simon, Souques.

*Dons* : M. le D<sup>r</sup> Brodier offre diverses brochures pour la bibliothèque, parmi lesquelles figure une histoire de l'eczéma en Angleterre, par Unna (1902).

*Décès* : M. le Président annonce la mort de M. Paul Vigot, éditeur, qui avait fondé en 1890 la maison Vigot frères et qui depuis longtemps appartenait à notre société. Cette communication est accueillie par des regrets unanimes.

*Candidats présentés* : ROLLET (D<sup>r</sup> Maurice), 136, boulevard Saint-Germain (VI<sup>e</sup>), par MM. Tanon et Neveu.

VALLERY-RADOT (D<sup>r</sup> Pierre), 33, avenue d'Eylau (XVI<sup>e</sup>), par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

*Communications* : M. le D<sup>r</sup> Barraud lit un travail sur *Galien et l'éducation physique* ; il signale que dans son traité d'Hygiène, ce dernier s'est beaucoup inspiré des idées d'Hippocrate. Galien s'élève contre les excès des sportifs et proteste contre la vogue des exploits athlétiques et des jeux olympiques, d'ailleurs à leur déclin, mais par contre, il préconise la culture physique basée sur l'anatomie et la physiologie musculaire.

M. Souques dans son étude sur *La Douleur dans les livres hippocratiques* a recherché dans la Collection hippocratique ce qu'Hippocrate, ses disciples et ses contemporains disaient de la douleur. Il expose les résultats de ses recherches dans une première partie de son étude. Cette première partie est réservée à des considérations générales sur la souffrance physique, vue par les Hippocratiques. Ils connaissaient fort bien les caractères de la douleur, ses variétés et ses degrés, moins bien sa valeur sémiologique et ses causes, et ignoraient sa pathogénie. On traitait alors la douleur par la chaleur, sous forme de bains généraux ou locaux, d'affusions locales ou générales, de fomentations de toute espèce ; par la saignée au pli du coude ou loco dolenti ; par l'incision au bistouri, par la cautérisation, par les évacuants et le régime.

Il y a, assurément, une grande différence entre ce traitement et le nôtre. Cette différence tient aux récents progrès de la chimie, de la physique et de la chirurgie. Mais, si on se reporte par la pensée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, où les analgésiques et les anesthésiques actuels n'étaient pas inventés, on peut se rendre compte aisément que la thérapeutique de la douleur n'était pas, il y a un siècle, notablement diffé-

rente de celle qui était en honneur, en Grèce, il y a 2400 ans.

M. le D<sup>r</sup> Delaunay demande à M. le D<sup>r</sup> Souques, si les écrits hippocratiques contiennent des indications sur le massage, l'acupuncture et le traitement par les piqûres d'abeille : il est répondu par la négative.

M. le D<sup>r</sup> Simon termine sa communication sur la *médecine légale dans la Bible et le Talmud*.

---

SECTION MONTPELLIERAINE

---

*Séance du 22 Avril 1937.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> MAGNOL, président.

*Présents* : MM. Paul Delmas, Guibert, Harant, Irissou, Turchini.

*Excusés* : MM. Carrieu, Goudet, Grynfelt, Rouffiandis et Tissot.

A la demande de l'Association Amicale des Etudiants en Pharmacie de Montpellier, M. Louis Irissou, vice-président de la Section montpelliéraine de notre Société, a donné, cet hiver, deux conférences publiques sur les compagnons-apothicaires.

Elles ont eu lieu devant une nombreuse assistance dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Pharmacie sous la présidence du Doyen.

Dans la première, M. Irissou a montré comment Montpellier a été, dès le moyen âge, un centre de formation important pour les compagnons-apothicaires qui venaient de toute l'Europe se perfectionner dans cette ville médicale longtemps port d'importation des épices. Aux siècles suivants, l'organisation des études

thoriques et pratiques concernant l'art de pharmacie s'est modernisée peu à peu suivant les besoins du moment et Montpellier a continué, jusqu'à la Révolution, à attirer dans ses murs les futurs apothicaires avides de s'instruire.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cette ville est devenue le siège d'une Ecole de Pharmacie qui, transformée naguère en Faculté, a toujours continué à donner un enseignement réputé suivi par de nombreux étudiants.

La seconde conférence a été le développement d'une communication faite en Décembre dernier à notre section montpelliéraine sur Jean Magnol, compagnon-apothicaire préparant sa maîtrise dans les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle.

M. Irissou a raconté les événements curieux dont a été marquée la carrière de ce personnage qui a fait souche d'une illustre famille d'apothicaires et de médecins. Chemin faisant, il a évoqué la vie de la corporation des maîtres-apothicaires montpelliérains à une période pleine d'intérêt pour l'Histoire de la Pharmacie et pour l'histoire locale. De plus, au sujet des quatre chefs-d'œuvre imposés à Jean Magnol pour accéder à la maîtrise, il a étudié ces vieilles compositions dont les formules compliquées et savantes nous paraissent étranges comme les nôtres le paraîtront certainement aux générations à venir.

\*\*

M. Irissou rappelle que la Section Montpelliéraine de la Société Française d'Histoire de la Médecine ne doit pas se borner à faire connaître les travaux de ses membres, mais qu'elle doit favoriser les recherches des historiens et ne rien négliger pour mettre en relief le rôle considérable joué depuis sept siècles par Montpellier et sa vieille Ecole dans l'évolution de l'art de guérir.

A son avis, il convient de faciliter l'étude de l'action attractive exercée jadis par notre Université de Médecine sur le monde entier. Ses archives heureusement

classées, il y a trente ans renferment à cet égard de précieux documents et notamment les immatriculations, les inscriptions, et les collations de grades depuis 1502. Les recherches y sont malgré tout, longues et parfois décevantes.

Elles seraient heureusement simplifiées par un répertoire des Etudiants inscrits. Les fiches de ce répertoire seraient un point de cristallisation où viendraient peu à peu s'ajouter, sur chaque personnage, divers renseignements permettant leur identification.

On préparerait de la sorte un « *corpus* » analogue à ceux qui existent ailleurs et capable de fournir, un jour, la matière d'un troisième volume à ajouter au précieux Cartulaire de l'Université de Montpellier dont la publication a été commencée il y a un demi-siècle.

M. Irissou demande que sa proposition soit mise à l'étude afin de rechercher les moyens les meilleurs pour parvenir à la réalisation de son projet.



UN TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE  
SOUS LA TERREUR

Par Jacques HÉRISSAY.

---

Il y eut grand émoi, le jeudi 4 mai 1793, dans la petite ville de Pont-l'Évêque, quand, à neuf heures du matin, les autorités municipales apprirent la brusque disparition d'un de leurs concitoyens, dont la surveillance leur avait été confiée, quelques jours auparavant, par les représentants du peuple Le Carpentier et Bourdon... A huit heures et demie, l'officier du poste s'était assuré de la présence du personnage ; peu après, des gardes nationaux l'avaient aperçu, en robe de chambre, dans la demeure du citoyen Sainte-Marie, qui lui donnait l'hospitalité... Une demi-heure plus tard, on ne trouvait plus trace de lui... Vainement, des patrouilles battirent la ville ; des émissaires, porteurs du signalement du fugitif, partirent à franc étrier pour Lisieux, Honfleur, Trouville, Villerville, Touques ; un détachement courut à Saint-Cloud, près de Beaumont, où l'homme possédait des propriétés... Nulle part on ne l'avait vu, et la municipalité dût avouer sa triste mésaventure à la Convention, qui ne lui ménagea pas un blâme des plus sévères.

Il s'agissait, en fait, d'un individu alors fort suspect : maître Noël-Pierre Fécamp des Hogues était un ancien « défenseur officieux » du crû, qui, ne plaidant plus, était devenu le régisseur des biens du ci-devant duc d'Orléans, dans l'Orne et le pays d'Auge. Au cours d'un récent voyage à Falaise et Sées, il avait été pris pour Philippe-Egalité lui-même, avec lequel il avait quelque ressemblance ; on en avait déduit que le prince s'était échappé des prisons de Marseille, où il était

détenu, et, tout de suite, on avait cru à une conspiration contre-révolutionnaire. Fécamp, bien innocent pourtant, avait, du coup, été appréhendé et consigné par les représentants du peuple, dans l'étendue de la commune de Pont-l'Evêque. Depuis le 1<sup>er</sup> mai, la Convention avait rendu un décret qui le traduisait au Tribunal révolutionnaire.

En ouvrant le journal, l'intéressé avait appris la mesure dont il était l'objet, et il avait aussitôt pris le parti de disparaître, pour tenter de se dérober à la terrible menace qui pesait sur lui...

\*  
\*\*

Cinq mois ont passé... A la mi-octobre, le citoyen Le Pelletier, médecin, exerçant près l'Arcade Saint-Jean-en-Grève et la Maison commune, reçoit dans son courrier une lettre d'un certain Le François, logé à l'hôtel garni d'Armagnac, 56, rue du Chantre, — une petite rue du vieux quartier, sur l'emplacement duquel ont été construits les magasins du Louvre. Ce malheureux souffre « d'un engorgement du périnée, en même temps que d'un trou fistuleux, par suite d'une maladie vénérienne ancienne » : il sollicite les soins du praticien pour soulager ses souffrances...

Qui était ce Le Pelletier ?... Nous avons en vain cherché son nom sur la liste des médecins et chirurgiens exerçant alors à Paris, — liste qu'on trouve dans l'almanach national de 1793.. Une chose du moins est sûre, c'est qu'il prodiguait ses prospectus, annonceurs de toutes les guérisons... Plusieurs exemplaires en sont conservés au dossier des archives, qui nous permet d'évoquer cette amusante histoire, — et en voici la teneur :

« Le régime est la base fondamentale du traitement des maladies, de telle nature qu'elles soient, et les remèdes les plus sagement administrés sont insuffisants et souvent dangereux sans ce secours ; il s'en suit qu'un patient ne peut espérer une prompte guérison qu'autant qu'il observe celui que nécessite le caractère de la maladie.

« En général, le régime consiste à éviter toutes les passions violentes de l'âme, la colère et la volupté, dont les secousses irritent le genre nerveux, en portant le trouble dans la circulation, d'où il résulte les effets les plus fâcheux. Il est essentiel de porter son attention à conserver l'intégrité de la digestion et de la transpiration. Il faut s'abstenir d'aliments échauffants, salés, épicés, de liqueurs spiritueuses, de vins, de café, de salade, de fruits crus, de lard ou jambon, de poissons salés ou fumés, de fromages, de viandes d'oie, de porc frais et autres de nature lourde et indigeste, de même que des pâtisseries et des ragoûts qui abondent en acides, aromates, sels et quintessences ; mais on peut user des panades, des bouillies de bonne farine, des crèmes de riz, d'orge, de vermicelle, d'œufs frais à la coque, des légumes bien cuits, du pain de froment, des viandes de jeunes animaux bouillies ou rôties et des boissons douces.

« La teinture végétale, anodine, dépurative, est un spécifique commode et certain dans bien des maladies. On en fait usage à la dose ordonnée, le matin à jeun, deux heures avant de prendre aucune nourriture ; on boit un verre d'eau ensuite, pour se laver la bouche et étendre ledit spécifique dans l'estomac, observant, dans le cours de la journée, le régime doux indiqué ci-dessus, ayant attention de boire abondamment de l'eau pure ou de l'eau et du lait, ou bien une tisane légère telle qu'il suit :

« Prenez un paquet de chiendent, neuf feuilles de chicorée sauvage, deux gros de bois de réglisse, ratissez et effilez, faire bouillir pendant sept minutes dans trois pintes d'eau, puis passez par un linge et ajoutez-y deux gros de sel de nitre.

« Par cette pratique, chacun peut se traiter facilement, secrètement, même en voyageant, soit par terre, soit par mer ; d'ailleurs, le traitement est égal pour les deux sexes. Si les malades se trouvent embarrassés, ils pourront consulter le citoyen Le Pelletier, médecin ; il donnera tous les éclaircissements que l'on pourra désirer, moyennant qu'on affranchisse les lettres, en y ajoutant 6 livres pour la consultation... »

Bien entendu, au bas de l'annonce, était rappelée l'adresse du praticien.

Sans doute le citoyen Le François avait eu en mains un de ces prospectus, et il s'était empressé de recourir à ce maître, capable de le guérir.

Celui-ci, habitué à de tels appels, répond à son nouveau client, le 17 octobre :

« Citoyen,

« Il existe, dites-vous, un engorgement à votre périnée, en même temps qu'un trou fistuleux, par suite de maladie vénérienne ancienne.

« Soit que vous n'eussiez pas pris les remèdes convenablement et suivi le régime avec exactitude, ou que vous n'eussiez pas continué leur usage assez longtemps, il est évident que vous êtes encore affecté du même virus, à en juger par les symptômes qui vous affligent actuellement, contre lesquels je vous conseille le régime ci-joint et les médicaments suivants :

« Décoction anti-vénérienne.

« Prenez racine d'esquine, une demie once ;  
racine de salspareille, une demie once ;  
Bois de Gayac, deux gros ;  
Bois de Saffafras, deux gros ;  
Antimoine cru concassé, une once.

« On renferme l'antimoine dans un petit sac de grosse toile, que l'on suspend dans le vaisseau où l'on met en infusion, du matin au soir, toutes les drogues, dans quatre pintes d'eau. Le soir, on fait bouillir le tout jusqu'à réduction de moitié, c'est-à-dire que, sur quatre pintes d'infusion, il ne reste que deux pintes de décoction ; on coule à clair, et l'on y ajoute une cuillerée à bouche de teinture dépurative sur chaque pinte. La dose est une pinte par jour, en trois fois, savoir un tiers le matin à jeun, deux heures avant le lever, le second tiers heure et demie avant le dîner, et le reste heure et demie avant de souper. Dans le courant de la journée, on boit de la tisane prescrite au régime.

« Vous trouverez la teinture dépurative chez moi, à vingt-cinq livres le rouleau. Vous en consommerez un de huit jours en huit jours, jusqu'à parfaite guérison.

« Quant à votre fistule, vous y appliquerez un peu de charpie, imbue de baume de commandeur, ce que vous renouvelerez trois fois par jour.

« Votre dévoué concitoyen,

« LE PELLETIER.

« (Nota) Dans le cas où vous auriez besoin de mon ministère, rappelez-moi que vous êtes enregistré n° 547. »

..

On aimerait à savoir si cette médication avait soulagé le malade... Nous ne le retrouvons que le 16 bru-

naire (6 novembre), et, ce jour-là, il est joyeusement attablé, avec trois amis, dans sa chambre de l'hôtel « ci-devant d'Armagnac », quand la brutale irruption d'une bande de sans-culottes de la section des Gardes-françaises vient mettre un terme à la partie carrée...

Quelque dénonciation, sans doute, a alerté le Comité révolutionnaire : on a signalé comme suspect ce citoyen Le François, qui a pourtant régulièrement fait sa déclaration de résidence, le 23 septembre précédent... Une perquisition minutieuse est pratiquée dans les malles ; tous ses papiers sont examinés ; malgré ses protestations il est emmené à la Section.

Là, le lendemain, il subit un interrogatoire serré... On a remarqué que l'article le concernant, sur le livre du logeur, était écrit de sa propre main ; le passeport qu'il a présenté n'a pas de cachet et semble un faux... Pressé de questions, il finit par avouer la vérité : il ne s'appelle pas Le François ; mais bien Fécamp. Sous la menace du décret du 1<sup>er</sup> mai, il a fui Pont-l'Evêque, est venu d'abord à Paris, où il a logé dans la section du Mail ; il s'est réfugié ensuite, pendant trois mois, à Meudon, chez un citoyen Montreau ; il s'est finalement installé rue du Chantre, le 15 septembre... Il proteste avec énergie qu'il n'a jamais eu de rapports, ni avec les émigrés, ni avec les fédéralistes, qu'il n'a jamais « ourdi aucune trame contre l'unité et l'indivisibilité de la République »... Il a changé de nom « pour être plus tranquille » et est rentré dans la capitale pour se soigner de la maladie dont il est affligé.

Cette maladie ne semble pas suffisante aux commissaires, pour exempter l'individu de l'emprisonnement... Sur l'heure il est envoyé à la Conciergerie, dont il sera seulement extrait, pendant quelques heures, le 2 frimaire (22 novembre), pour être interrogé par le citoyen Etienne Masson, juge au Tribunal révolutionnaire, — interrogatoire de pure identité, au cours duquel l'infortuné ne pourra que protester de son innocence...

\*  
\* \*

La détention ne dût pas être heureuse pour la santé du citoyen Fécamp... Trois semaines plus tard, le 22 frimaire (12 décembre), il a de nouveau recours au citoyen Le Pelletier et lui fait passer une longue lettre explicative... Le médecin la lit très vite et se contente de remettre au commissionnaire un petit rouleau de teinture dépurative du sang... Ce commissionnaire parti, il relit plus à loisir la lettre apportée et s'aperçoit alors qu'elle lui a été adressée par un vieux client, — celui qui est inscrit sur son livre sous le numéro 547... Aussitôt, prenant la plume, il lui envoie cette consultation détaillée :

« D'après les nouveaux éclaircissements que j'ai recueillis, j'ai vu, en effet, que tu m'as déjà consulté le 17 octobre, vieux style, et que tu es enregistré au N° 547. Alors, tu étais affecté d'un engorgement au périnée et d'un trou fistuleux, par suite de maladie ancienne, ayant déjà subi deux traitements infructueux, sous l'administration de deux différents esculapes. Je te prescrivis alors la décoction sudorifique, aiguisée de la teinture, à raison de 25 livres le rouleau, pour huit jours d'usage, et les pansements de ta fistule avec le beaume de commandeur; actuellement tu te plains, par suite de la même maladie, d'engorgement œdémateux des jambes, d'engorgement au périnée, et de fréquentes envies d'uriner, et tu ne me dis rien de ce trou fistuleux dont tu te plaignais précédemment, et tu te trouves dans l'impossibilité de te faire aucune préparation. Ta situation est, à la vérité, gênante, mais il ne faut pas pour cela t'abandonner, et, si mes secours peuvent t'être utiles dans mon art, je tâcherai de remplir ton attente, selon le temps et les circonstances; tâche de me donner des éclaircissements précis sur le mal qui t'afflige, car je ne me soucie pas de mettre les pieds dans la maison garnie que tu occupes actuellement; autrement je suis ton dévoué concitoyen.

LE PELLETIER,  
Médecin.

(Nota) — Il est inutile que je ferme ma lettre, car rien ne passe à la Conciergerie qui ne soit visité. »

Dès lors, les lettres se succèdent, apportant au prisonnier, qui en a bien besoin, conseils et réconfort.

Le 25 frimaire (15 décembre), toujours avec « la franchise républicaine qui exige que l'on se tutoie »,  
Le Pelletier écrit :

« Citoyen,

« Je n'étais pas chez moi lorsque ta lettre y est parvenue ce jourd'hui. D'après l'exposé précis que tu me fais de l'état actuel de ta maladie, je pense qu'il serait utile de profiter du malheur de ta détention, pour observer un régime plus austère, que tu ne pourrais le faire dans le monde par les entraves que pourraient porter les rencontres sociales. Actuellement, ne devant exister jusqu'à nouvel ordre que pour toi et la vérité de ta cause, pénétré de cette conviction, l'apathie de la vertu doit donner du calme à tes sens, et rendre l'usage des remèdes que je te propose d'autant plus salutaire. En conséquence, tu me feras remettre la somme de cent francs par ton dépositaire, pour avances de la valeur des médicaments que je te ferai remettre, de deux en deux jours, par ton commissaire ou ma domestique, au défaut d'autre... »

Suivait le mode d'emploi desdits médicaments à absorber régulièrement, selon les prescriptions données par le prospectus inclus dans l'envoi :

« Ci-joint un précis de régime général que tu suivras, autant que la circonstance pourra te le permettre. Souviens-toi que les aliments doux et de facile digestion sont ceux auxquels tu dois la préférence, et que le régime le plus simple et le moins varié est toujours le plus salutaire.

« Je suis fraternellement ton dévoué concitoyen.

« LE PELLETIER,  
Médecin. »

Le 1<sup>er</sup> nivôse (21 décembre 1793), nouvelle ordonnance, peu différente de la précédente :

« Citoyen,

« J'ai reçu aujourd'hui, des mains du citoyen Guignier, la somme de cent livrés, en acompte des frais des secours de santé que tu réclames de moi. J'ai proposé audit citoyen de me procurer le moyen de t'aller voir, si cela te fait plaisir et se pouvait sans tirer à conséquence; autrement, je m'en référerai aux instructions que tu me donnes sur ta maladie... »

Bien entendu, la lettre, qu'accompagnaient les chères bouteilles renfermant, l'une « l'apozème apéritive éguisée (*sic*) de teinture dépurative », l'autre la tisane rafraîchissante, répétait toutes les explications utiles à leur sujet, après quoi le médecin continuait :

« ... Les bouteilles étant vides, tu me les renverras pour que je les remplisse de nouveaux médicaments, ou tu m'en enverras d'autres d'avance, pour n'en pas manquer.

« Quant aux pilules que je t'envoie, tu en useras, cinq chaque fois, de deux jours l'un, le soir, trois heures après souper, — buvant ensuite un peu de tisane ou d'eau, pour aider à fondre dans l'estomac. L'on te remettra, en même temps, un peu de vieux linge et une emplâtre fondante (*sic*), pour appliquer au périnée; tu me diras si elle est assez grande, et tu la lèveras plusieurs fois par jour, pour en essuyer la matière avec un linge et la réappliquer ensuite. La même est bonne pendant trois ou quatre jours, selon qu'elle est plus ou moins altérée par l'état de la suppuration. Quant au régime, il faut t'abstenir de café, liqueurs, salaisons et crudités,

Je suis très fraternellement... »

Le 5 pluviôse encore (24 janvier 1794), une dernière lettre est envoyée au détenu... Cette fois, chose étonnante, le tutoiement jacobin a disparu.

« L'état de plénitude, dans lequel vous vous trouvez, est la cause passagère du dégoût que vous ressentez à l'approche des aliments, et les éruptions qui vous sont survenues sont l'effet de la fermentation de vos humeurs; les coliques que vous ressentez naissent des efforts que fait la nature sur votre tempérament, conjointement à l'action des médicaments, pour expulser la nature virulente qui constitue votre maladie; il ne s'agit que de seconder la dite nature, en donnant une énergie particulière aux médicaments que je vous administre; je vous envoie en conséquence une bouteille contenant une décoction humectante et minorative. Vous en userez trois verres par jour, le matin, à jeun, à demi-heure d'intervalle l'un de l'autre, et chaque fois que vous reviendrez de la garde-robe; vous observerez de boire d'une infusion théiforme, légère et tiède, observant, dans le cas où la dite décoction vous mènerait vigoureusement (ce que je ne pense pas), de n'en reprendre l'usage que le surlendemain, restant un jour tranquille.

« Il faut faire attention à profiter du mouvement de vos humeurs, pour les faire dériver par la voie stercorale. D'ailleurs, si, après l'effet de ladite décoction, vous vous trouviez encore resserré, quelques lavements d'eau de tripes ou d'eau pure tiède, vous soulageront.

« Je vous envoie, avec la présente, un bâton d'onguent fondant; vous en userez comme vous avez fait précédemment, après l'avoir étendu sur du linge de grandeur convenable. Ledit onguent s'amollit, en le pétrissant entre les doigts ou en le mettant un instant dans un peu d'eau chaude.

« Conduisez-vous pour les petits boutons comme vous avez fait, c'est-à-dire, sur ceux d'entre eux qui pourraient être sensibles, mettez-y un emplâtre, et ne négligez pas, chaque fois que vous m'écrirez, de m'instruire de votre situation... »

Hélas! le citoyen Le Pelletier ne recevra plus les doléances de son fidèle client... Celui-ci échappera à la guillotine, mais une sèche note, portée sur la chemise de son dossier, nous fixe sur son triste sort : « Décédé à la Conciergerie... », y lisons-nous. La date même de cette mort nous reste inconnue...

*Sources.* — Archives nationales F<sup>7</sup> 4704.



## LA MALADIE ET LA MORT DE BOSSUET

Par le D<sup>r</sup> L. BRODIER

---

On est assez bien renseigné sur la dernière maladie de Bossuet, par le *Journal* de son indiscret secrétaire, l'abbé Le Dieu; mais on n'a presque aucun document en ce qui concerne la santé du prélat pendant la plus grande partie de sa vie. Nul doute qu'il ait été doué d'une grande résistance physique. Il écrivait un jour à madame Cornuau : « Rien ne m'incommode : le soleil, le vent, la pluie, tout est bon ».

Jacques-Bénigne Bossuet, né à Dijon le 27 septembre 1627, était le septième enfant d'une famille qui en compte neuf.

Son père, Bénigne Bossuet, est mort à Metz, le 15 août 1667, à l'âge de 75 ans, après une maladie assez longue, dont on ignore la nature.

Sa mère, née Madeleine de la Rochette, appartenait, comme son père, à une des meilleures maisons de Bourgogne. Elle mourut, quelque temps avant son mari, d'une maladie également indéterminée.

Dans cette famille de Bourguignons aisés, la goutte n'était pas rare, et la longévité était de règle.

Le frère aîné du prélat, Antoine Bossuet, était gouteux. Il mourut subitement, le 29 janvier 1699, à trois heures du matin, probablement d'une crise d'angine de poitrine, dont il avait eu une première atteinte quelques mois auparavant : « Je croyais, écrit Bossuet à cette occasion, mon frère entièrement délivré de ce fâcheux accident de goutte, qui lui avait si vivement serré les mamelles et attaqué la poitrine ».

Une sœur aînée, la présidente de Chasot, née en 1624, est morte à Metz, le 24 février 1702, âgée de

S. H. M.

10

78 ans. Elle était, depuis deux ans, dit l'abbé Le Dieu, « comme en enfance et sans aucune connaissance, si faible d'ailleurs qu'elle ne sortait plus de chez elle ».

Une sœur cadette, Madeleine, née en 1629, qui avait épousé Joseph Foucault, conseiller-secrétaire du roi, est morte à Paris le 18 juin 1703, âgée de 74 ans. Depuis l'âge de 61 ans, elle était atteinte de goutte, comme son frère Antoine. La maladie avait déformé ses coudes, ses poignets et ses doigts; puis, vers l'âge de 65 ans, les jambes et surtout les genoux avaient été atteints, d'une façon telle que la malade ne pouvait se soutenir qu'avec des béquilles. Deux saisons qu'elle fit, à l'âge de 67 ans, aux eaux de Bourbon, n'avaient nullement amélioré son état, et elle vivait, depuis plusieurs années, à peu près confinée dans son fauteuil.

Si le prélat n'eut jamais aucun accident de goutte, on peut admettre que cela tient à l'état ecclésiastique, dans lequel il fut engagé de bonne heure. Il savait, néanmoins, apprécier les bons vins de Bourgogne et, d'après l'abbé Le Dieu, il en prit toujours avec plaisir, quoique modérément, jusqu'à son dernier jour.

Vers l'âge de 56 ans, Bossuet se ressent de bronchites répétées; sa correspondance le montre arrêté, à chaque instant, par « un peu de rhume ». Ces bronchites, de plus en plus fréquentes et de plus en plus tenaces, aboutirent à une véritable bronchite chronique; aussi, l'abbé Le Dieu s'étonne que, le 2 avril 1702, dimanche de la Passion, Bossuet ait pu faire, dans sa cathédrale, à l'occasion de l'ouverture du jubilé, un grand sermon « d'une voix nette, forte, sans tousser ni cracher d'un bout à l'autre du sermon ».

Vers la fin du mois d'août 1676, alors qu'il était précepteur du dauphin, Bossuet, âgé de 49 ans, fut éprouvé, à Versailles, par une « fièvre maligne », dont la convalescence fut assez longue. Le 12 septembre de la même année, il fait écrire, de Versailles, au Père Bouhours, qu'il vient d'être malade et qu'il est encore faible. Le 6 octobre suivant, il écrit lui-même, de Villeneuve le-Roi, à son ami Pierre-Daniel Huet,

sous-précepteur du dauphin et futur évêque d'Avranches :

« Mes forces reviennent assez... ; pour ce qui regarde le sommeil et la nourriture, je suis, Dieu merci, comme j'étais dans ma meilleure santé, et même mieux, car je dors huit et dix heures de suite et je n'ai pas senti, depuis un mois, la moindre marque d'indigestion. Je me ménage pour le manger et ne mange que d'une sorte de viande pour l'ordinaire... A la vérité, je n'ai pas encore les jambes assez fortes pour grimper avec vous où nous avons fait autrefois de si belles courses, mais je me promène le matin et l'après-dînée deux et trois heures de suite sans en être fatigué ».

Pendant les trois années suivantes, en 1677, en 1678 et en 1679, Bossuet fut, de nouveau, atteint d'une « fièvre tierce », et il n'en fut guéri définitivement que par l'usage du quinquina, alors très en vogue sous le nom de « poudre des jésuites » et surtout sous la forme de ce « remède anglais » dont Louis XIV venait d'acheter le secret, deux milles louis comptant, au médecin anglais Tabor, plus connu en France sous le nom de Talbot. Bossuet déclarait, plus tard, que le quinquina l'avait renouvelé et fortifié si bien qu'il n'eut depuis, aucune atteinte de fièvre ni d'autre indisposition, jusqu'en 1699.

Pendant ces vingt années, le prélat insiste dans sa correspondance, surtout au moment de la querelle du Quiétisme, sur son parfait état de santé, pour répondre à ses adversaires, qui escomptaient sa mort prochaine. Il écrit, de Paris, le 23 août 1698, à Madame Cornuau :

« Les partisans cachés de M. de Cambrai ne me parlent que de mon grand âge, et ne me menacent que d'une mort prochaine. Il n'en sera que ce que Dieu veut, et pourvu que la victoire de la vérité s'accomplisse bientôt, je ne demande pas même à vivre. Du reste, jusqu'ici ma santé est aussi parfaite qu'à trente ans ».

En avril 1699, pendant le carême, Bossuet, alors âgé de 72 ans, est atteint d'un eczéma, qui persiste plus de deux mois et que, dans ses lettres, il appelle,

tantôt « une petite ébullition », tantôt « une manière d'érésipèle ». Il écrit, de Meaux, le 20 juin 1699, à son neveu l'abbé Bossuet :

« Je continue à prendre les bains que j'ai commencés à Germigny, il y aura demain huit jours, et j'y retournerai les achever, s'il plaît à Dieu. Ils me font fort bien et on les a crus nécessaires pour guérir à fond une manière d'érésipèle, qui me tient depuis environ deux mois, sans aucune incommodité considérable, sans m'ôter ni l'appétit ni le sommeil ».

Les médecins attribuent cet eczéma à la mauvaise nourriture du prélat pendant le carême, et ils lui interdisent pour toujours « l'observance quadragésimale » (Le Dieu), à laquelle Bossuet n'avait jamais manqué. Depuis cette époque, il suit un régime et cesse de pratiquer l'abstinence d'aliments gras, les jours de précepte.

A l'âge de 73 ans, survient chez le prélat un nouvel incident pathologique. Le 10 février 1700, à Versailles, dans la nuit, il a quatre vomissements bilieux et il ressent, peu après, « une douleur fixe à la région du foie, en bas de la dernière des fausses côtes droites » (Le Dieu). Le malade recouvre l'appétit deux jours plus tard; le troisième jour, Fagon ordonne une saignée, qui fut pratiquée par Dionis, premier chirurgien de la duchesse de Bourgogne. Quelques jours plus tard, Denis Dodart constate, à l'endroit douloureux, une tuméfaction qui lui fait craindre le développement d'un squirrhe du lobe droit du foie, et qui semble avoir disparu peu à peu.

Ce tableau symptomatique évoque l'idée d'une cholécystite, hypothèse que confirmera l'autopsie du prélat, Bossuet attribue une origine musculaire à la douleur qu'il ressent, et il la met sur le compte des efforts provoqués par les vomissements; mais Dodart et Fagon n'hésitent pas à diagnostiquer une colite du colon droit; ils prescrivent des lavements quotidiens et un régime ne comprenant que des potages, des œufs, et de l'eau panée comme boisson. Les lavements n'ayant pas calmé la douleur, le prélat fut

purgé, le 15 février, avec de la manne et du séné. Cependant, cette douleur sous-hépatique persista, de moins en moins vive, jusqu'au 21 février. Ce même jour, Bossuet écrit à Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix.

« J'ai eu une petite indisposition par un épanchement de bile, qui m'a causé un vomissement, et m'a obligé à quelques remèdes que Dieu a bénis ».

Depuis cette époque, le prélat reste sujet à des alternatives de diarrhée, parfois accompagnée de vomissements bilieux, et de constipation qui nécessite l'usage de fréquents purgatifs.

Le véritable médecin de Bossuet fut toujours Denis Dodart. Celui-ci fut un des plus habiles cliniciens de son époque, bien qu'il s'adonnât surtout, comme Fagon et les grands médecins d'alors, à l'étude de la botanique. Son instruction était telle que, lorsqu'il soutint sa dernière thèse à la Faculté, Guy Patin en fut émerveillé et écrivit à un de ses correspondants : « Ce jeune homme est un prodige de sagesse et de science, *monstrum sine vitio* ». Denis Dodart était médecin de la princesse de Conti et de ses enfants, il fut nommé membre de l'Académie royale des Sciences en 1673.

Bossuet avait 74 ans quand, le 15 août 1701, dans un voyage de Meaux à Marly, il remarqua que son urine était teintée de sang; cette légère hématurie ne fut accompagnée d'aucune douleur ni lombaire ni vésicale. Elle se renouvela plusieurs fois à l'occasion de voyages faits dans son carrosse. Il en informa Denis Dodart, qui lui conseilla une saison à Forges-les-Eaux.

Les eaux de Forges étaient très en vogue, depuis le séjour qu'y avaient fait, en 1633, Louis XIII et Anne d'Autriche. On attribuait alors à ces eaux légèrement ferrugineuses des propriétés diurétiques, qui les rendaient indiquées dans la gravelle et les maladies urinaires. En 1654 Vallot en avait fait prendre au jeune Louis XIV atteint d'urétrite.

Fagon, que Bossuet consulta à ce sujet, ne partagea pas l'avis de Dodart, et le projet d'une saison à Forges fut abandonné.

Fagon ne cessa, dès lors, de participer au traitement du prélat. Quiconque était admis à la Cour ne pouvait se dispenser, s'il voulait plaire au roi, de consulter son premier médecin. Le roi, dit Saint-Simon, « trouvait fort mauvais que les courtisans ne s'adressassent pas à Fagon et ne se soumissent pas en tout à lui ».

Assurément, on ne peut compter Bossuet au nombre des courtisans de Louis XIV; cependant, il tenait à garder les faveurs du roi.

Ces légères hématuries n'ont pas encore altéré l'état général de Bossuet, et le portrait que Rigaud fit de lui, en novembre 1701, à Germigny, ne laisse voir aucune trace de fatigue sur la figure un peu amaigrie du prélat.

Inquiet de la répétition de ces petites hématuries, Bossuet consulte, à ce sujet, Guichard Joseph Du Verney. Celui-ci était membre de l'Académie royale des Sciences depuis 1676, professeur d'anatomie au Jardin Royal depuis 1679, et ses brillantes leçons attiraient à l'amphithéâtre Saint-Côme un nombreux auditoire composé d'étudiants et de gens du monde. Du Verney, qui pratiquait peu la médecine, ne fit qu'approuver, semble-t-il, les précautions d'hygiène ordonnées par Dodart.

Bientôt, l'urine sanguinolente commence à être chargée de glaires; aussi, dès le 6 décembre 1701, Dodart pose le diagnostic de lithiase vésicale; il conseille d'éviter les secousses et les cahots dus au carrosse mal suspendu, ainsi que les routes pavées, et, au besoin, de ne voyager qu'en litière. En même temps, il rassure le prélat et lui affirme qu'on peut vivre vingt ans avec la pierre.

Le soir même de cette consultation, Bossuet décide de faire changer les ressorts de son carrosse de campagne et d'éviter autant que possible les routes pavées. En attendant les grands ressorts qu'il a commandés,

il fait en litière les voyages de Meaux à Paris et à Versailles : « On veut, dit-il, que je me ménage, quoique je ne sente aucune incommodité ».

A dater de ce jour, il ne se servira que rarement du carrosse aux grands ressorts et, dans les deux dernières années de sa vie, il ne voyagera plus qu'en litière, ce qui fera beaucoup parler de son état de santé à la Cour, où, dit l'abbé Le Dieu, « chacun veut qu'il ait la gravelle ».

Les signes précédents persistent, sans modification, pendant trois mois ; puis, ils s'atténuent et disparaissent rapidement, et, pendant les trois mois suivants, l'urine n'est à aucun moment teintée de sang, les douleurs ont complètement cessé, et le malade peut se croire guéri, bien que son urine reste trouble.

Le 17 août 1702, les accidents reparaissent, et le prélat commence à ressentir de la douleur pendant les mictions et une sensation pénible de picotements à l'extrémité du pénis. Pour y remédier, il boit, le matin, pendant deux mois, des « eaux de la rivière » (Le Dieu).

Au mois de novembre de la même année, à Germigny, il est atteint de nausées et de vomissements, et se plaint d'une sensation de dureté dans l'abdomen ; il se purge et garde le lit pendant huit jours.

Tels étaient alors les bruits répandus sur la santé du prélat, que son contradicteur l'oratorien Richard Simon disait : « Il faut le laisser mourir ; il n'ira pas loin ».

Quinze jours plus tard, le 24 novembre 1702, Bossuet, se trouvant à Versailles, expulse sans douleur un gravier du volume d'un grain d'orge. Il n'est nullement surpris de cet incident : « Il m'en a parlé de lui-même, écrit l'abbé Le Dieu, avec sa gaieté naturelle ». Dodard et Fagon lui prescrivent à cette occasion, une infusion légère de thé à prendre tous les matins. D'après Lémery, on attribuait alors au thé, d'importation relativement récente à Paris, la propriété de prévenir le développement de la pierre dans la vessie.

Du Verney, consulté de nouveau par Bossuet, déclare que l'expulsion d'une petite pierre de cette sorte, est moins grave que les glaires que M. de Meaux a quelquefois dans l'urine.

D'ailleurs, pendant près de six semaines, le prélat semble avoir recouvré la santé ; il peut dire la messe tous les jours et les trois messes de Noël, faire le voyage de Versailles et y assister au lever du roi, aller à Meudon faire sa cour à Monseigneur, où à Saint-Cyr rendre visite à Madame de Maintenon.

Dans les premiers jours de janvier 1703, la dysurie et les douleurs reparaissent ; le prélat ne peut rester longtemps assis, il va et vient dans sa chambre à petits pas, et il reprend l'usage de l'infusion de thé tous les matins. Cette crise dure environ trois semaines.

Après une accalmie d'une durée de quinze jours, la dysurie reparaît ; le prélat éprouve de violentes épreintes qui le réveillent la nuit, et de fréquents besoins d'uriner qui se renouvellent plusieurs fois en un quart d'heure. Bien qu'il ne laisse échapper aucune plainte, écrit l'abbé Le Dieu, la douleur qu'il ressent se lit sur son visage. Pour y remédier, il boit, dans la matinée, six grands verres d'eau chaude additionnée d'une légère infusion de thé. Dodart, accouru de Versailles, conseille au malade de partager les six verres d'eau chaude entre la matinée et la soirée, même si les douleurs venaient à cesser.

Mais, retenu à la Cour par ses fonctions près de la princesse de Conti, Dodart ne pouvait donner à l'illustre prélat les soins nécessités par l'aggravation de sa maladie. Il lui conseille de s'adresser à Joseph Piton de Tournefort, qu'il lui présente comme le plus habile et le plus savant médecin de la Faculté de Paris.

Aucun choix ne pouvait être plus heureux. Tournefort était docteur de Montpellier et avait appartenu à cette Chambre royale des Universités provinciales, dont la Faculté avait longtemps réclamé l'abolition, parce qu'elle y voyait une atteinte à ses privilèges.

Quand, en 1694, Fagon avait obtenu du roi la suppression de cette Chambre, il avait engagé la Faculté à en admettre les membres à une nouvelle licence sous le nom de jubilé. Le premier candidat à ce jubilé avait été Tournefort et sa thèse, dédiée à Fagon et présidée par lui (1698) avait été l'occasion d'une cérémonie solennelle dans laquelle la Faculté avait témoigné sa reconnaissance au premier médecin du roi.

Tournefort était professeur de botanique au Jardin du Roi depuis 1683, et membre de l'Académie royale des Sciences depuis 1692, Fagon lui avait confié de nombreuses missions botaniques. En 1703, il venait de rentrer de ce Voyage au Levant, dont M. Barbillion (1) nous a si bien décrit les multiples péripéties.

Dodart et Tournefort conseillent de continuer l'usage du thé matin et soir et de se purger de temps à autre. Très rapidement, la douleur diminue et disparaît si complètement que Fagon émet, un instant, l'hypothèse d'un rhumatisme du col de la vessie.

Cependant, la cystite calculeuse s'est installée, avec ses alternatives de crises aiguës ou subaiguës et de rémissions plus ou moins longues et plus ou moins complètes. L'urine est trouble; elle contient des glaires et de petits grumeaux et, pendant près de quinze jours, elle dégage une forte odeur ammoniacale. Dès ce moment, Tournefort songe à faire pratiquer un cathétérisme pour s'assurer de la présence d'une pierre dans la vessie et profiter de la belle saison pour faire exécuter l'opération de la taille. Il ordonne d'ajouter à l'infusion de thé une infusion de graines de lin sans sucre, dont le malade devra boire huit verres par jour.

Le 17 mars 1703, Bossuet ressent, de nouveau, une douleur vésico-urétrale et expulse deux petits graviers ayant chacun le volume d'une tête d'épingle. Cette expulsion met fin à la douleur.

Cependant, les commentaires les plus fâcheux ne

(1) BARBILLION. — Voyage au Levant, de Tournefort. *Bull. de la Soc. fr. d'Hist. de la Méd.*, mars-avril 1931, p. 161.

cessent de circuler, à la Cour et dans le clergé, sur l'état de santé du prélat. Le 29 mars 1703, Bossuet écrit, de Paris, à Pierre de la Broue.

« Ne soyez pas en peine de ma santé ; vous la croyez plus languissante qu'elle n'est, Dieu merci. Il est vrai que le grand âge apporte certaines sortes d'incommodités qui obligent à des précautions aisées et innocentes, qui ne laissent pas de faire discourir le monde... Ces légères indispositions m'ont tenu ici plus longtemps que je ne voulais, pour y régler, avec les médecins qui me connaissent, le régime et les précautions autant qu'il se pourra par l'expérience ».

Le soir même du jour où il écrivait cette lettre rassurante, Bossuet est repris de besoins fréquents d'uriner et de douleurs, qui ne font qu'augmenter les jours suivants. Aussi, se décide-t-il, le 31 mars 1703, à demander la visite de Mareschal.

Georges Mareschal, chirurgien de la Charité depuis 1688, était alors âgé de 44 ans. Il était considéré, au dire de l'abbé Le Dieu, comme le « grand opérateur pour la taille ». N'avait-il pas, le 1<sup>er</sup> décembre 1701, heureusement opéré Fagon, âgé de 61 ans, de la taille par le grand appareil !

Le lendemain, 1<sup>er</sup> avril, jour des Rameaux, malgré les douleurs intenses qu'il ressent, Bossuet tient à dire la messe, mais, écrit l'abbé Le Dieu, son visage trahissait sa souffrance pendant la lecture de la Passion. Après la cérémonie, Mareschal vient visiter le prélat, en compagnie de Tournefort, et, en présence de ce dernier, il pratique un cathétérisme qui ne laisse aucun doute sur la présence d'un calcul dans la vessie. Il conseille le repos et fait remplacer l'infusion de thé par de la tisane de guimauve.

Mais l'introduction du cathéter dans la vessie a exaspéré les phénomènes inflammatoires. Pendant cinq jours, le prélat a de la fièvre, les douleurs sont atroces, le malade passe les nuits assis sur un canapé ; il émet goutte à goutte une urine plus trouble que jamais, chargée de grumeaux et de glaires, et exhalant une odeur que l'abbé Le Dieu compare à celle de la saumure. La nuit, le malade semble égaré, répé-

tant : « Qu'est-ce qui m'arrive ? Je ne sais où j'en suis ».

Si on en croit l'abbé Le Dieu, cette exagération des symptômes aurait été provoquée par l'effroi qu'aurait éprouvé le prélat en apprenant qu'il avait la pierre ; ce qui fait dire à Sainte-Beuve commentant cette réflexion de l'abbé Le Dieu : « L'humanité, chez lui, eut quelques défaillances ». En réalité, l'illustre malade n'eut aucune défaillance et il présentera les mêmes symptômes lors des crises aiguës ultérieures.

Au cours de ce paroxysme, Mareschal propose, sans conviction, au prélat de lui faire l'opération de la taille. Bossuet semble tout d'abord décidé à subir l'opération ; mais, une amélioration s'étant produite dans son état, il y renonce, d'accord avec ses médecins. En effet, à la suite d'une consultation qui réunissait Mareschal, Fagon, Dodart, et Tournefort, les médecins sont d'avis qu'il faut renoncer définitivement à la taille, et ils décident de ne pas importuner le prélat par la perspective d'une opération, mais de lui faire espérer la guérison par le simple usage des tisanes.

A dater de ce moment, Denis Dodart redoute, avec raison, le développement d'une pyélo-néphrite et ne manque pas de rechercher avec soin, chez le malade, les signes d'un abcès possible du rein.

Cette crise de cystite aiguë dure dix jours. Elle laisse le malade si affaibli par la douleur et l'insomnie, qu'il dort profondément pendant quatre heures de suite. Dodart et Tournefort, inquiets de ce sommeil prolongé, lui font tirer, par Saint Martin, trois palettes de sang.

Saint-Martin remplissait avec dévouement, près du prélat, le rôle ingrat de barbier-valet de chambre, aux appointements de 150 livres de gage et 300 livres de pension. Alors que les médecins, soucieux du secret professionnel, s'efforcent de tenir cachée la nature de la maladie dont Bossuet est atteint, Saint-Martin ne se croit pas tenu à la même discrétion. Il a, depuis longtemps fait son diagnostic, qu'il confie à

l'abbé Le Dieu : Nul doute, pour lui, que M. de Meaux n'ait une pierre dans le rein, qui lui a fait un ulcère, d'où viennent les glaires, les grumeaux, les urines échauffées, et les douleurs presque continuelles. Ce que les médecins appellent des glaires et des grumeaux, c'est, aux yeux de Saint-Martin, du pus véritable.

Il est, d'ailleurs, blâmé de son indiscretion par le neveu du prélat, l'abbé Bossuet, qui lui dit : « Pensez de ce mal tout ce que vous voudrez, mais n'en dites rien à personne ».

Dans un placet adressé au roi, au mois d'avril 1703, en faveur de son neveu, Bossuet donne des détails précis sur sa maladie :

« Après avoir écouté les conjectures et les raisonnements des hommes les plus consommés en science et en expérience, j'ai cru devoir venir depuis quinze jours aux épreuves les plus assurées entre les mains de Mareschal, et il a été trouvé que j'avais une pierre. Il est constant, par la même épreuve, qu'elle n'a pas plus de grosseur qu'il en faut pour donner prise, et que, Dieu merci, elle est encore de la figure et de la qualité qui la peuvent rendre la moins incommode. J'en ai même une preuve expérimentale, puisqu'on a jugé par les accidents qu'elle dure depuis deux ans dans le même état, sans que j'en aie reçu aucune notable incommodité, non plus que depuis que je sais le mal. Il y a cent expériences connues, de personnes qui ont porté le même mal des dix et quinze années avec quelques incommodités plus ou moins grandes, et toutes plus supportables que celles de la taille, à quoi l'on ne se vient qu'à l'extrémité, et après avoir tenté toutes sortes d'adoucisements ».

Vers la même époque, l'abbé Le Dieu apprend que le prélat est atteint depuis longtemps d'une hydrocèle nécessitant le port d'un suspensoir. La vue est affaiblie depuis une dizaine d'années, et depuis un an il ne peut lire sans lunettes.

Le malade continue à prendre, tous les matins, deux verres de tisane de graine de lin. Pendant plus de trois mois, les souffrances sont tolérables, les nuits sont bonnes, le prélat a retrouvé sa gaieté natu-

relle, il reprend des forces, il peut entendre et même plusieurs fois dire la messe, et se rendre à Versailles, à deux reprises, dans sa litière.

Il n'a, cependant, aucune illusion sur la gravité de sa maladie, il confie à l'abbé de Saint-André qu'il a la pierre et que cela aura de mauvaises suites selon toute apparence. D'ailleurs, bien qu'il ait conservé sa haute intelligence et son impeccable mémoire, il s'affaiblit visiblement. L'abbé Le Dieu note que « les personnes du dehors le trouvent fort baissé ». Sa voix est cassée, sa démarche est parfois chancelante, et quand, le 6 mai 1703, à Versailles, il donne la communion à la duchesse de Bourgogne, chacun remarque, écrit l'abbé Le Dieu, que le prélat n'est pas ferme sur ses pieds et avoue qu'il ne devrait pas faire de pareilles actions publiques. Le jour de l'Assomption, il tient à assister à la procession de la Cour ; mais, en vain il se raidit, sa démarche peu assurée suscite des propos désobligeants de la part des courtisans. La célèbre Palatine, mère du futur Régent, celle que ses intimes appelaient « Liselotte » dont le franc-parler et le peu de souci de l'étiquette amusaient Louis XIV, disait tout haut au prélat, le long du parcours : « Courage, Monsieur de Meaux, nous en viendrons à bout. » Les courtisans, écrit l'abbé Le Dieu, s'étonnaient que le prélat n'aille pas se préparer à la mort dans la retraite, et Madame de Maintenon disait à Denis Dodart : « Monsieur de Meaux veut-il donc mourir à la Cour ? »

Le 24 août, alors que le prélat se trouve encore à Versailles, une nouvelle crise aiguë de cystite se déclare. Dodart trouve le malade déprimé, abattu, fébrile, ne répondant rien aux questions qu'on lui pose ; il ordonne une saignée, Saint-Martin lui tire immédiatement trois palettes de sang, et le prélat s'endort. Le bruit se répand à la Cour et dans Paris que Monsieur de Meaux est tombé en apoplexie.

Fagon étant venu le voir le lendemain, en compagnie de Dodart, le malade lui dit : « J'ai la pierre », à quoi Fagon répond : « Cela ne fait rien à la maladie d'à

présent ». Les médecins ordonnent une seconde saignée, et Saint-Martin tire encore au prélat deux palettes de sang. Fagon prescrit, en outre, une infusion d'une once (32 grammes) de quinquina dans une pinte (1 litre) de vin, dont le malade prendra un verre toutes les quatre heures.

A peine Bossuet a-t-il pris le premier verre de cette infusion, que la fièvre diminue ; après le troisième verre, il s'endort profondément. Il se réveille quatre heures plus tard, couvert de sueur, et Dodart le trouve debout et ayant recouvré sa gaieté naturelle. La crise a duré à peine trois jours. La dose de quinquina est alors réduite à quatre demi-verres de vin dans la journée.

Quand arrive le mois de septembre, Bossuet, se sentant plus fort, désire aller à Meaux, mourir, comme il l'écrit, au milieu de « ces messieurs du chapitre ». Il dit un jour à l'abbé Le Dieu : « Voilà bien des maux compliqués ; l'air de Germigny me serait bien agréable ; mais quel remède et à qui avoir recours, s'il m'y survient des douleurs ? » Le dévoué Tournefort propose de l'accompagner à Germigny ; mais Fagon déclare qu'il n'y faut pas songer, Monsieur de Meaux devant prendre du quinquina encore pendant un mois ; or, pendant le quinquina, il faut demeurer en repos sans voyager et, dans un mois, la saison sera trop avancée pour que le malade puisse aller à la campagne.

Mais, huit jours plus tard, une nouvelle crise se déclenche ; les douleurs sont extrêmement vives, les besoins d'uriner se répètent plus de vingt fois en une heure, rendant impossible tout sommeil.

Denis Dodart, momentanément absent, se fait remplacer, près du prélat, par son fils Claude-Jean-Baptiste, alors âgé de 37 ans, docteur en médecine depuis 1688, et futur premier médecin de Louis XV. D'ailleurs, éventuellement, d'autres médecins vont être appelés près du malade : c'est Boudin, médecin de Monseigneur ; c'est surtout Morin, médecin de Mademoiselle de Guise, un ami de Denis Dodart, à qui

il devait succéder en 1707, comme botaniste, à l'Académie royale des Sciences ; une lettre de Racine à Boileau nous révèle que « M. Fagon en fait fort grand cas ».

Les médecins prescrivent un purgatif composé de manne et de séné et il font ajouter à chaque verre de vin de quinquina, 20 grammes du même médicament en poudre. La crise se prolonge jusque vers le 18 septembre ; elle laisse le malade de nouveau sans forces et très amaigri.

Enfin, le 20 septembre 1703, Bossuet se décide à quitter Versailles, où l'avaient si longtemps retenu les intérêts de son neveu l'abbé Bossuet ; par un temps magnifique, il gagne Sèvres dans une chaise portée par six hommes et il utilise le bateau pour venir de Sèvres à Paris.

De retour rue Neuve-Sainte-Anne n° 46, où il avait un pied-à-terre depuis le 15 juillet 1702, une accalmie se produit dans l'état du prélat. Il cesse l'usage des tisanes et ne prend plus que le vin de quinquina quatre fois par jour. Il peut recevoir de nombreuses visites, entendre la messe tous les jours, assister à plusieurs reprises aux séances de l'Académie française, rendre visite au Père de la Chaise chez les jésuites de la rue Saint-Antoine, et se promener une heure par jour, soit à la pépinière, soit aux Tuileries, soit dans le jardin de l'hôtel de Coislin. L'amélioration est telle que Bossuet, un matin, dit à l'abbé Le Dieu : « Je vois bien que Dieu veut me conserver ». D'ailleurs, le 2 novembre, Fagon fait cesser complètement l'usage du quinquina. Cette accalmie dura plus de deux mois, à peine interrompue par quelques douleurs nocturnes et passagères.

Le 13 décembre, dans l'après-midi, les envies fréquentes d'uriner reparaissent brusquement et les douleurs sont si intenses qu'elles arrachent des gémissements au malade. Tournefort fait reprendre l'usage du quinquina toutes les quatre heures ; puis les symptômes s'étant encore une fois calmés trois jours plus tard, la dose de quinquina est réduite à trois, puis à deux prises seulement par jour.

Mais, le soir du 30 décembre, une nouvelle exacerbation survient, qui, pendant trois jours, donne lieu à de la fièvre avec alternatives d'agitation et d'assoupissement ; le malade réclame l'urinal à chaque instant et son urine est non seulement glaireuse, mais teintée de sang, il a des nausées presque continuelles et ne prend plus que des bouillons, sa faiblesse est telle, que, pour faire son lit, on est obligé de le porter « comme une masse » (Le Dieu) dans son fauteuil. Tournefort prescrit un lavement tous les jours et la reprise du quinquina toutes les quatre heures.

L'accalmie consécutive à cette crise persiste jusqu'au 24 février 1704 ; encore est-elle troublée par une recrudescence de bronchite, qui fatigue beaucoup le malade.

À dater de ce moment, les périodes de répit deviennent de plus en plus rares et de plus en plus courtes. L'irritation péritonéale se traduit par de constantes nausées et des vomissements bilieux. Le quinquina est de moins en moins bien toléré. Pendant les périodes de crise, le prélat est tantôt agité, réclamant sans cesse l'urinal, tantôt assoupi et ne répondant pas aux questions qu'on lui pose. Tournefort le visite tous les jours et parfois plusieurs fois par jour, seul ou en compagnie de Denis Dodart, et Saint-Martin ne quitte plus la chambre du malade.

En vain, les médecins font doubler la dose de quinquina, la faiblesse est telle, que Bossuet ne peut plus entendre une lecture un peu suivie. Il est si amaigri, que, dit l'abbé Le Dieu, « ce n'est plus presque qu'un squelette ». Cependant, le jeudi saint 17 mars, dans un sursaut d'énergie, il assiste à genoux, « revêtu du camail et du rochet ». (De Saint-André), à deux messes consécutives et communie, en viatique, à la première de ces messes.

Il se plaint sans cesse de nausées et vomit parfois le quinquina dont il continue l'usage. Bientôt, il perd tout appétit et on lui fait difficilement accepter quelques potages ; sa faiblesse est telle, qu'il faut l'aider à manger. Un grand ami du prélat, l'abbé de Saint-

André, curé de Varedes et vicaire général de Meaux, qui lui rend visite vers cette époque, le trouve « fort affaibli de corps, mais ayant l'esprit aussi sain et aussi ferme qu'auparavant ». Bossuet lui dit qu'il sent « la machine se détruire ».

Le 7 avril, les nausées et les vomissements persistent, le malade n'a plus la force de tousser ni de cracher; l'état est si alarmant, que, en l'absence de Dodart, Tournefort appelle en consultation « M. Marin, médecin demeurant à Saint-Victor » (Le Dieu). Les deux docteurs font cesser l'usage du quinquina; ils prescrivent la tisane ordinaire, du bouillon avec du riz, plus facile à avaler que le potage, le moins de vin qu'il se pourra et toujours coupé d'eau.

Le lendemain 8 avril, le vicaire de la paroisse Saint-Roch apporte au malade l'Extrême-Onction et le Saint Viatique, que Bossuet reçoit en pleine connaissance. Mais il fait de grands efforts pour tousser et ne peut plus cracher; il n'urine plus que goutte à goutte et au prix des plus vives douleurs. Dodart, croyant à une rétention possible d'urine, est d'avis de faire sonder le malade et fait venir un chirurgien nommé Merry; mais ce dernier ne juge pas opportun de pratiquer le cathétérisme vésical; il craint que la seule introduction de la sonde n'exagère les phénomènes inflammatoires.

Les deux jours suivants, la respiration devient de plus en plus difficile; le malade dit qu'il étouffe et ne peut rien tolérer sur la poitrine; les derniers moments du prélat sont proches, l'abbé de Saint-André en a laissé le récit.

Le 11 avril, veille de sa mort, Bossuet donne la bénédiction à sa famille, à ses domestiques et aux amis particuliers qui viennent le voir. « Le reste de la journée, écrit l'abbé, se passa dans des douleurs qui n'étaient discontinuées que par de petits assoupissements, qui lui prenaient de temps en temps et il ne prononça pas une seule parole d'impatience, disant seulement quelquefois: « Mon Dieu, que je souffre ! mon Dieu, que je souffre ! ».

S. H. M.

11

Sa famille l'entoure; mais, à minuit, le malade s'endort d'un sommeil tranquille. Tout le monde se retire, sauf l'abbé de Saint-André et quelques domestiques. Vers trois heures du matin, le prélat se réveille assez doucement; on lui propose de prendre quelque chose, mais il refuse. Vers quatre heures, l'abbé de Saint-André remarque que la physionomie du malade s'altère et constate que son pouls est irrégulier. Il lui lit alors distinctivement quelques passages de cette Ecriture Sainte dont Bossuet avait toujours fait ses délices. « Un peu avant quatre heures et demie, écrit l'abbé, il poussa deux ou trois soupirs assez légers, avec lesquels il rendit sa sainte âme à Dieu, sans agonie et sans aucune convulsion ».

Bossuet était alors âgé de 76 ans et 6 mois. Deux ans et huit mois s'étaient écoulés depuis l'apparition des premiers signes de la lithiase vésicale.

L'autopsie fut faite le jour même de la mort, probablement par Tournefort; on n'en a pas le protocole. D'après l'abbé Le Dieu, on a trouvé « un côté des bourses plein d'eau » et « la vésicule du fiel pétrifiée ». La vessie contenait « une pierre grosse presque comme un œuf » La vessie elle-même était « ulcérée, gangrénée et couverte d'un sang noir et toute noire elle-même ».

Ainsi, Bossuet, atteint depuis longtemps de bronchite chronique et de cholécystite chronique, a succombé à une lithiase vésicale primitive, compliquée de cystite et de péricystite, sans pyélo-néphrite.



LES OBSERVATIONS MÉDICALES  
DE JEAN-FRANÇOIS REGNARD EN LAPONIE (1681).

Par le D<sup>r</sup> Raymond NEVEU.

---

*Jean-François Regnard*, l'immortel auteur du « légataire universel » et des « Ménechmes » eut la vie la plus extraordinaire que l'on puisse imaginer ; on a pu écrire avec juste raison « qu'elle fut tout un roman », on connaît surtout ses pièces de théâtre, on connaît mal ses récits de voyage qui sont cependant bien intéressants à lire. Regnard fut, en effet, un grand voyageur.

Il naquit à Paris en 1653 et il se trouva de bonne heure à la tête d'une très belle fortune qui lui permit de parcourir le monde.

S'il fut toujours heureux au jeu, il ne le fut pas toujours en amour, car la passion qu'il conçut pour une certaine Elvire lors d'un second voyage en Italie lui procura l'occasion assez rare pour un littérateur d'être capturé par les pirates, et, d'être emmené en Alger avec sa jolie maîtresse et le mari de celle-ci. Il y subit une assez dure captivité dont il a décrit les détails dans sa délicieuse nouvelle « la Provençale ».

Emmené à Constantinople puis libéré grâce au consul de France, au moment même où Achmed Talem allait le faire tuer, il rentra à Paris avec Elvire... mais peu de temps après — le bonheur est toujours chose passagère — le mari arriva à son tour et réclama sa femme. Ce fut un coup très dur pour Regnard, qui chercha, dès lors, dans les voyages l'oubli de celle qu'il avait tant aimée.

Le 26 avril 1681, en compagnie de deux joyeux

compagnons MM. de Fercourt et de Corberon, il partit pour la Hollande, le Danemark et la Suède.

Ce voyage lui fut salutaire, le charme mélancolique des pays qu'il parcourut le troubla profondément, et, lui laissa une empreinte qui dura toute sa vie.

« J'allais tous les jours, écrit-il, passer quelques heures sur des rochers escarpés, où la hauteur des précipices et la vue de la mer n'entretenaient pas mal mes rêveries, ce fut dans ces conversations intérieures que je m'ouvris tout entier à moi-même, et, que j'allai chercher dans les replis de mon cœur les sentiments les plus cachés, et, les déguisements les plus secrets pour me mettre la vérité devant les yeux sans fard, telle qu'elle était en effet. Je jetai d'abord la vue sur les agitations de ma vie passée, les desseins sans exécution, les résolutions sans suite, les entreprises sans succès.

Je considérai l'état de ma vie présente, les voyages vagabonds, les changements de lieux, la diversité des objets, et, les mouvements continuels dont j'étais agité..... Je jugeai sainement de toutes choses. Je conçus que tout cela était directement opposé à la société de la vie qui consiste uniquement dans le repos, et, que cette tranquillité d'âme si heureuse se trouve dans une douce possession qui nous arrête comme l'ancre fait au vaisseau retenu au milieu de la tempête..... »

Il semble donc bien que, dès lors, Jean-François Regnard ait acquis cette tranquillité de l'âme dont Sénèque en des pages admirables a décrit les bienfaits.

Et c'est pourquoi, sans doute, il a su, désormais, observer avec soin les pays qu'il traversait, étudiant les mœurs, les traditions, les pratiques médicales, et, religieuses, c'est sur les conseils du roi de Danemark qu'il visita la Laponie.

Visiter la Laponie au xvii<sup>e</sup> siècle était une véritable exploration — il fallait toute l'intrépidité de Regnard et de ses compagnons pour accomplir ce tour de force — aussi n'est-ce pas sans orgueil qu'il grava

sur le mont Metawara, sur les Bords de la mer glaciaire, cette inscription quelque peu pompeuse mais cependant pleine de charme :

Gallia nos genuit ; vidit nos Africa ; Gangem  
 Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem  
 Casibus et variis acti terraque marique  
 Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbi.

Anno 1681 die 22 Augusti.

« La France nous a donné le jour, l'Afrique nous a vus, nous avons bu l'eau du Gange, nous avons étendu nos regards sur toute l'Europe, nous nous sommes arrêtés en cet endroit où le monde nous a manqué. »

Ce « *nobis ubi defuit orbis* » a prêté à la raillerie, mais, malgré tout, cette phrase a cependant grande allure, et, elle est de la meilleure latinité.

La description que Regnard fait des Lapons est assez amusante :

« Ces hommes sont faits autrement que les autres. La hauteur des plus grands n'excède pas trois coudées ; et, je ne vois pas de figure plus propre à faire rire. Ils ont la tête grosse, le visage large et plat, le nez écrasé, les yeux petits, la bouche large, une barbe épaisse qui leur pend sur l'estomac. Tous leurs membres sont proportionnés à la petitesse du corps ; les jambes sont déliées, les bras longs, *et, toute cette petite machine semble remuer par ressorts.* Voilà la description de ce petit animal qu'on appelle Lapon ; et l'on peut dire qu'il n'y en a point après le singe qui approche plus de l'homme. »

Lorsque l'enfant vient au monde, les parents le lavent dans la neige jusqu'à ce qu'il ne puisse plus respirer, et, ensuite, ils le plongent dans un bain d'eau chaude. Regnard pensait, non sans raison, que cette pratique avait pour but d'endurcir le nouveau-né.

Par la suite, on le lave dans un chaudron trois fois par jour pendant un an, puis, trois fois par semaine.

La balnéothérapie, en effet, est très en honneur en

Laponie, et cela n'est pas sans étonner quelque peu notre voyageur.

« Sitôt que nous fûmes arrivés chez un paysan, écrit-il, nous nous étonnâmes de voir tout le monde dans les bains. Ces lieux qu'ils appellent basses-touches sont fait de bois comme leurs maisons. On voit au milieu, un gros amas de pierres, avec un trou dans lequel ils allument du feu ; ces pierres étant une fois échauffées communiquent la chaleur à tout le lieu ; mais ce chaud augmente extrêmement lorsqu'on vient à jeter de l'eau sur les cailloux, qui renvoyant une fumée étouffante, font que l'air qu'on respire dans ces bains est tout de feu. Ce qui nous surprit beaucoup fut qu'étant entrés dans ce bain, nous y trouvâmes ensemble filles et garçons, mères et fils, frères et sœurs sans que ces femmes nues eussent peine à supporter la vue des personnes qu'elles ne connaissaient point. »

Mais ce qui étonna encore davantage Regnard ce fut de voir des jeunes filles frapper d'une branche des hommes et des garçons nus — et ici — non sans malice piquante il ajoute :

« Je crus d'abord que la nature affaiblie par de grandes sueurs avait besoin de cet artifice pour faire voir qu'il lui restait encore quelque signe de vie, mais on me détrompa bientôt. »

En effet, ces coups réitérés avaient pour but simplement d'ouvrir les pores, et, de faciliter la sudation.... on ne faisait certes pas mieux à Rome.

En sortant de ces véritables bains de vapeur, les baigneurs allaient se jeter dans une rivière glacée. Je conçus, ajoute Regnard, qu'il fallait que ces gens fussent d'un fort tempérament pour pouvoir résister aux effets que ce prompt changement du chaud au froid pouvait causer ».

En effet, les maladies sont presque toutes inconnues aux Lapons.

S'il leur en arrive quelqu'une, constate notre voyageur, la nature est assez forte pour les guérir d'elle-même ; et sans l'aide des médecins ils recouvrent bientôt la santé.

Si Regnard avait été quelque peu ironique il eût pu écrire qu'ils recouvriraient bientôt la santé justement parcequ'il n'y avait pas de médecin.

Sachons donc lui gré de ne pas avoir visé à l'effet, et de ne pas avoir comme il est trop de coutume aujourd'hui, écorché le corps médical.

Regnard note avec soin que si les Lapons arrivent à une extrême vieillesse sans infirmités, beaucoup d'entre eux, cependant, sont aveugles; il en trouve la cause, avec raison dans l'intense réverbération de la neige, et, dans la fumée continue qui stagne dans leurs cabanes.

On retrouve encore cela aujourd'hui en plein désert de Gobi où la fumée âcre des yourtes crée des ophthalmies, et, provoque la cécité (1) ».

Parmi les médicaments que Regnard a vu employer citons la racine de mousse, qu'il nomme Jeest, la résine des sapins et le fromage de renne.

Le fromage de renne, en effet, est souverain lorsqu'on a un membre gelé. Dans les bronchite on l'emploie également.

« On fait entrer un fer rouge dans le fromage qui distille ainsi une espèce d'huile de laquelle ils se frottent à l'endroit où ils souffrent, et, le remède est toujours suivi de succès, et, d'un effet merveilleux : il conforte la poitrine, emporte la toux, et est bon pour toutes les contusions ! »

Les cautérisations au fer rouge sont aussi très employées, et cela n'étonne pas notre voyageur qui avait eu, maintes fois, en Turquie l'occasion d'en voir l'usage.

Il est un médicament cependant qui doit retenir plus particulièrement notre attention : ce sont les rognons de castor qui sont employés pour beaucoup de maladies, et, qui est le remède par excellence de la peste.

« Tout le monde assure, dit Regnard, qu'il n'y a

(1) L. TANON et R. NEVEU. — Climopathologie désertique. Traité de climatologie. Masson et C<sup>ie</sup>.

rien de plus souverain contre la peste, et que d'en prendre tous les matins chasse le mauvais air. »

Voilà certes un remède auquel nous n'eussions pas pensé si notre voyageur n'avait pas pris soin d'en montrer les bienfaits — évidemment, nous avons dans notre vieil arsenal thérapeutique le castoreum qui est un antispasmodique et un stimulant — et il y a lieu de se demander si Regnard n'a point confondu les glandes annexes de l'appareil génital du castor Filer avec les reins de cet animal.

Pour savoir si la maladie est grave, et, si elle doit emporter le malade, les Lapons, nous dit Regnard, ont coutume de jouer du tambour.

Le tambour, qu'ils appellent Kaunus, a en effet un grand rôle en Laponie.

Ce Kaunus est orné de figures symboliques comme celle du dieu Thor, par exemple, ou de Seyta... C'est l'instrument sacré, par excellence. Ils en jouent à l'aide d'un marteau en os de renne — et — ils se servent d'un indice en cuivre, selon que cet indice s'arrête sur une figure heureuse ou malheureuse, le malade doit guérir ou mourir.

Dans ce cas, comme l'indice ne trompe pas, ils font avaler à l'agonisant le plus qu'ils peuvent d'alcool, et, en boivent autant pour se consoler.

Dès que le malade a rendu le dernier soupir, ils ont soin de détruire la cabane afin que l'âme du défunt ne vienne pas rôder dans les parages, et, par conséquent nuire à ceux qui restent.

Le cercueil est fait d'un arbre creusé dans lequel ils déposent le corps avec son arc, ses flèches, sa lance...

Trois jours après, on sacrifie le renne qui a conduit le mort à sa dernière demeure, et l'on fait un grand festin en famille, où l'on boit force poligavin, eau-de-vie bienheureuse en l'honneur de celui qu'ils croient désormais bienheureux!

Comme on le voit l'alcool jouait un grand rôle en Laponie du temps de Regnard, et, il y a tout lieu de croire que notre civilisation moderne n'a pas amélioré

la situation puisque dans les pays nordiques, notamment en Suède, la prohibition eut un échec total, et, fut abolie à la suite d'un plébiscite le 27 avril 1928.

Dans le voyage en Laponie on trouve beaucoup d'autres détails fort intéressants sur l'alimentation, l'habitation, sur les mœurs conjugales, et, particulièrement sur les pratiques des sorciers, mais tout cela ne rentre guère dans la médecine proprement dite.

Les quelques citations que j'ai faites montrent suffisamment avec quel soin Regnard notait ses observations — ses phrases ne visent pas à l'effet — on sent qu'il a le souci d'être, avant tout exact, et c'est justement cet accent de vérité qui fait tout le charme de ses récits de voyages.



TENTATIVES ET PROJETS DE RÉFORME  
DES MAISONS DE CORRECTION PARISIENNES  
AU XVII<sup>e</sup> ET AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Par le D<sup>r</sup> Jacques VIÉ.

---

Au moment où les pouvoirs publics se décident à aborder la réforme, si longtemps attendue en France, des maisons de correction, dites jusque là un peu par euphémisme, « d'éducation surveillée »..., il n'est pas sans intérêt de relever les traces d'efforts gouvernementaux et privés demeurés jadis infructueux, à la fin du xvii<sup>e</sup> et au début du xviii<sup>e</sup> siècle.

M. Fosseyeux, en 1929, a brossé le tableau d'ensemble (1) des établissements parisiens auxquels depuis le xv<sup>e</sup> siècle, les familles confiaient les adolescents débauchés et indisciplinés en vertu du droit de correction paternelle : d'abord le collège de Montaigu, l'abbaye de Saint-Victor, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs ; à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, la prison de l'Officialité ; au début du xvii<sup>e</sup> siècle, celle de Saint-Germain-des-Prés ; enfin, dernière venue, la maison de Saint-Lazare qui fut avec Saint-Vincent-de-Paul, la première maison de santé psychiatrique en France (2). Pour les pauvres, les établissements de Bicêtre et de la Salpêtrière, faisant partie de l'Hôpital Général, possèdent à partir de 1684, un quartier de correction, l'un pour les garçons, l'autre pour les jeunes filles.

(1) FOSSEYEUX. — Les maisons de correction à Paris sous l'Ancien Régime, *Bull. de la Soc. d'Hist. de Paris*, 1929.

(2) J. VIÉ. — Les aliénés et les correctionnaires à Saint-Lazare au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. Alcan, 1930.

Nous voudrions établir ici, dans leur chronologie, les étapes d'une tentative de réforme des institutions consacrées à la correction paternelle, qui débuta en 1672, pour se clore en 1699, par un arrêt du Parlement qui consacre un échec complet. Les éléments nous en sont fournis par un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (1), « *Mémoire touchant les Enfants mineurs qui peuvent être emprisonnés par correction* ». Ce Mémoire, non daté, se trouve intercalé entre une pièce du 30 septembre 1731 et une autre de janvier 1741 ; il porte en épigraphe l'indication : « De M. de la Galissonnière » ; nous ignorons s'il s'agit ici du célèbre chef d'escadre et hydrographe (1693-1756) ; et nous ne savons à quel titre il aurait pu s'intéresser aux correctionnaires.

Le premier acte de cet essai se trouve marqué par l'arrêt du Parlement de Paris en date du 2 août 1672, rendu sous la remontrance du Procureur Général du Roy, qui avait constaté la présence de détenus par correction dans les prisons, en particulier dans celles du Temple et de Saint-Martin. L'arrêt prescrit de dresser l'état de ces prisonniers.

L'arrêt du 9 mars 1673 envisage la question dans toute son étendue. L'exposé de motifs fait état de l'évolution sociale et souligne l'anachronisme du régime de la correction paternelle : « nos mœurs, dit-il, ayant laissé particulièrement aux pères ce reste de l'ancienne autorité qu'ils avaient dans leurs familles », Il signale « plusieurs abus dans l'usage et l'estendue de ce pouvoir », surtout dans le cas de veufs remariés qui sévissent avec excès contre les enfants des premiers lits, ainsi que l'absence de limite d'âge, qui permettait d'enfermer au titre de la correction paternelle « des hommes âgés de plus de 30 ans et mesme des prestres ».

Il dénonce encore l'inefficacité de ces corrections et le danger pour les enfants de la promiscuité avec les prisonniers, « dont plusieurs arrêtés pour crimes,

(1) Bibl. Nat., Coll. Joly de Fleury, ms 1309, f. 79 sqq.

achèvent bien souvent de corrompre leurs mœurs par leurs mauvais exemples, et qui se rencontrent ainsi plusieurs dans une même prison, sans qu'aucune personne sage eut soin de les conduire et de les reprendre dans leurs désordres, ils s'y fortifient encore davantage ensemble ».

Pour remédier à ces inconvénients, le Parlement prend des mesures énergiques. Il institue un nouvel établissement, la prison de Villeneuve-sur-Gravois, où devraient être placés désormais tous les prisonniers par correction de la Ville de Paris. Cette maison, située à l'emplacement actuel du boulevard Bonne-Nouvelle, servait alors de prison aux Prêtres de la Mission qui pendant la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, jouissaient encore des prérogatives seigneuriales de haute, moyenne et basse justice attachées au fief de Saint-Lazare.

Il était formellement interdit de laisser les correctionnaires en contact avec les prisonniers amenés sur ordre du Procureur fiscal de la Mission. Le taux de la pension était fixé à 300 livres par an. Un geôlier devait être proposé par les Prêtres de la Mission « dont le supérieur choisira ceux de la maison de Saint-Lazare qu'il trouvera à propos pour instruire les enfants qui seront ainsi détenus et avoir soing de leur conduite ». L'âge limite pour l'entrée était ramené à 25 ans. Enfin les veufs remariés, les veuves, les tutrices devaient obtenir, pour placer les enfants et pupilles », la permission du lieutenant-civil, lequel pourra s'il le juge à propos, prendre l'avis de quelques-uns des Parens plus proches tant du côté paternel que maternel desdits Enfants ».

Les termes de l'arrêt paraissant exclure la possibilité pour la maison de Saint-Lazare de recevoir encore les correctionnaires des classes aisées, le Procureur général s'émut de ce malentendu : « ce serait contre l'intention de la cour, qui n'a point voulu ôter la liberté à quelques personnes d'y mettre leurs enfans, comme un lieu où la punition pouvait estre plus cachée et où ils pouvaient encore plus facilement reve-

nir dans le bon chemin par les bonnes instructions qu'ils y recevraient. » Aussi l'arrêt du 13 mars 1673 confirme-t-il le droit pour les Lazaristes de recevoir des correctionnaires.

Comment ces mesures, qui marquaient une volonté réelle de progrès et d'unification, vont-elles être appliquées ? Nous allons en suivre le sort.

Le 5 décembre 1673, le Parlement, chargé de « choisir un Concierge qui eust assez d'expérience pour lui en confier le soin et les meubles et autres choses qui sont nécessaires pour les recevoir et les nourrir » — ces concierges réunissaient en somme les attributions d'un directeur et d'un économiste — désigne Louis Jacob « cy devant Concierge des prisons de Saint-Germain-des-Prés ». La nouvelle institution n'allait pas sortir des cadres ni des traditions pénitentiaires...

Le 22 juin 1674, le Parlement est obligé d'interdire aux géôliers des prisons de Paris de recevoir des correctionnaires, et ce, sous peine de 500 livres d'amende à la première infraction, et de destitution en cas de récidive.

Bientôt, la maison de Villeneuve-sur-Gravois s'avère insuffisante. Les Lazaristes, peu soucieux sans doute de voir l'expérience continuer dans leur immeuble, démontrent la nécessité de réparations importantes. « Comme cette maison ne se trouve ny assez grande ny assez forte, et d'ailleurs les prestres de Saint-Lazare voulant la faire rétablir, il estait nécessaire de faire establir un autre lieu plus spacieux et seur en même temps pour y mettre les dits enfants », le Parlement décide le transfert des correctionnaires à la prison de l'Officialité où seront conduits désormais « ceux qui seront enfermés à l'advenir » arrêt du 14 mars 1673).

Premier exode... De la réforme qui n'avait pas cinq ans d'existence, plus rien bientôt ne va persister. Le 13 mars 1679, à la suite de plusieurs évasions, le Procureur général estime « qu'ils seront plus seurement dans la prison de Saint-Germain-des-Prés », et la Cour les y envoie. Le 16 mars 1679, elle promulgue

le « Règlement à observer pour le Concierge » de cette maison. Un ecclésiastique chargé de dire la messe dans la chapelle veille aussi à l'instruction des jeunes gens, contrôle la correspondance et les lectures. Le Concierge et les guichetiers exercent la surveillance habituelle et doivent interdire les jeux de hasard, les chansons et propos déshonnêtes, l'introduction de vin par les visiteurs.

Vingt ans plus tard, les correctionnaires sont ramenés à l'Officialité. Cette prison est désignée par l'arrêt du 26 octobre 1697 pour recevoir désormais tous les jeunes gens placés par correction paternelle. Et le 30 juillet 1699, le Parlement ordonne d'y transférer ceux qui restaient à Saint-Germain-des-Prés et qui venaient d'y faire scandale, troublant les offices, mettant le feu dans les locaux, jetant des ordures par les fenêtres. De plus, au-dessus de l'âge de vingt ans, la détention par correction paternelle ne pouvait plus dépasser six semaines sans une décision spéciale du lieutenant-civil du Châtelet.

Le monopole de l'Officialité lui-même ne fût pas respecté et l'on revint au régime si défectueux que l'on avait espéré abolir vingt-huit ans plus tôt.

\*  
\*  
\*

Cette situation devait se prolonger pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, et bien des fois on retrouve sous la plume des réformateurs et des pamphlétaires les critiques formulées si nettement par le Parlementaire de 1673.

Bornons-nous ici à résumer un « *Projet de Maison de Correction pour les écoliers et pour les autres enfans libertins et vicieux* », manuscrit anonyme, non daté, mais intercalé entre une pièce du 8 septembre 1725, et une autre du 2 septembre 1728 (1).

La première partie du document nous renseigne sur les conditions et les inconvénients — toujours

(1) Bibl. Nat., Coll. Joly de Fleury, ms 1309, f. 46 à 54.

les mêmes — de la détention par correction paternelle à cette époque.

« Il n'y a point de maison à Paris où l'on puisse commodément et sûrement enfermer les jeunes gens qui naissent avec de mauvaises inclinations, ou qui deviennent libertins et déréglés. Les jeunes gens ne sortent guère meilleurs de la plupart des maisons où l'on a coutume de les enfermer et ils y apprennent même souvent plus de mal qu'ils savaient en y entrant; en voici les Raisons. »

Ce sont avant tout la promiscuité des détenus, l'oisiveté dans laquelle on les abandonne, l'absence de rééducation morale.

« 1. Ils s'y trouvent mêlés avec des gens de tout âge et de toute condition et qui sont tombés dans toutes sortes de vices et de désordres.

2. Ils se confirment dans le mal les uns les autres en se vantant de leurs désordres et en s'en entretenant quand ils sont ensemble parce qu'on n'y veille pas assez pour les en empêcher, et que personne n'est présent à leurs entretiens.

3. Quand ils n'auraient pas la liberté de se voir et de s'entretenir les uns avec les autres, les cloisons et les murailles des chambres ou des cachots où ils sont enfermés sont si minces, qu'ils entendent tout ce qui se dit de folies, d'infamies et d'impiété.

4. Ils perdent tout le temps qu'ils sont enfermés dans ces maisons car on ne les y occupe ni à la lecture ni à l'étude, ni à d'autres exercices auxquels ils s'appliquaient quand ils étoient chez leurs Pères et Mères, et on se contente seulement de les fustiger quelquefois par semaine et de les mettre au cachot ».

5. Il n'y a presque personne qui ait soin de leur représenter tous les jours leurs désordres, leur corruption et leurs friponneries et de les exhorter à changer de conduite et à quitter leurs mauvaises habitudes ».

Ces reproches s'adressent aux prisons de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Martin-des-Champs, de l'Officialité et de Bicêtre. L'auteur fait une restriction

pour Saint-Lazare « ou ceux qu'on enferme sont plus réservés et n'ont guère de commerce les uns avec les autres ». Mais la pension de 600 livres était prohibitive pour la « plupart des pères et des mères, des Bourgeois et des artisans. »

Dans une note annexée, l'auteur indique l'existence d'un certain nombre de *maisons de correction privées*, établies « hors de la banlieue de la ville de Paris et dans plusieurs villes de province comme à Epinay, à Saint-Briec, à Saint-Leu d'Esserent, à Versailles, à Saint-Germain-en-Laye, à Pontoise, à Monthéry, à Etampes, à Montargis, à Saumur, au Mans, à Senlis, à Amiens ».

Ces pensions n'étaient d'après lui soumises à aucune réglementation. Les maîtres de pension « n'ont de règle et de discipline que celles qui leur plaisent ;... plusieurs d'entre eux ne savent point le métier qu'ils font ;... ils ne rendent compte à personne de leurs actions ; quand ils s'établissent personne n'examine s'ils sont gens de bien ou non, s'ils sont en état d'élever sagement et chrétiennement les jeunes gens qu'on leur confie et s'ils sont assez habiles pour leur apprendre les belles lettres.

L'auteur conclut avec raison si tant est que l'on puisse faire confiance aux renseignements qu'il donne, que « le bon ordre et le bien public demanderoient qu'on remédât à ce désordre ».

Quels remèdes propose-t-il ? Il voudrait que l'on fonde dans l'un des faubourgs de Paris une maison de correction « qui fut bien réglée, et où l'on ne prit point une si grosse pension ». On y recevrait les enfants de 10 à 20 ans, pour une somme de 50 à 100 écus. Ils coucheraient dans des cellules fermées la nuit.

Il faudra, spécifie le projet, donner la conduite de cette maison à un Ecclésiastique sage et désintéressé et lui donner pour aide une personne intelligente soit Ecclésiastique ou séculière qui aura soin de l'économie, car si l'on en donnait le soin à des réguliers, le Public n'en serait pas mieux. Et on aurait de la peine à en changer les Maîtres quand on ne serait pas content d'eux... »

La défiance de l'auteur du Projet pour les ordres religieux et pour les Lazaristes en particulier trahit un état d'esprit qui commençait à se répandre, et qui se manifeste avec encore plus de précision dans la seconde partie du document, intitulée : « Moien d'établir une Maison de Correction sans qu'il en coute un sol ni au Roi ni à la Ville ». Il s'agit en effet de l'installer dans la maison Saint-Charles, dépendance de Saint-Lazare, « qui ne vaut pas 3000 fr et n'est aujourd'hui occupée que par un frère qui vend les fruits et les légumes du jardin, ce qui ne produit pas un trop grand revenu ».

« Ils auront peut-être, ajoute l'auteur en terminant, de la peine à la céder de peur qu'un tel établissement quoique nécessaire ne diminue le nombre des pensionnaires libertins qu'ils ont à Saint-Lazare ; ou s'ils la cèdent, ils voudront en avoir la direction, mais dès qu'ils scauront qu'on n'y recevra que des petits enfans, et qu'ils verront qu'il n'aura rien ou très peu de chose à gagner..., ils se donneront bien garde de la demander, car la première maxime des communautés est : *Utilitas societatis suprema lex esto* ».

Le « Projet » reprenait en somme la tentative faite par le Parlement, un demi-siècle plutôt, à Villeneuve-sur-Gravois, mais — signe des temps — il prétendait la réaliser dans le cadre de Saint-Lazare, sans les Lazaristes. Il ne devait d'ailleurs éveiller aucun écho. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la question de la Correction des jeunes gens appartenant aux classes laborieuses n'allait plus accomplir aucun progrès, ni vers l'unification des institutions, ni vers l'amélioration des méthodes.

L'ŒUVRE DE PECZELY  
ET LE DIAGNOSTIC DES MALADIES  
PAR L'OBSERVATION DE L'IRIS  
Par le D<sup>r</sup> Léon VANNIER.

---

Avant de vous présenter l'Œuvre de PECZELY en m'aidant d'un film que j'ai fait éditer par la Photocopie, je tiens à vous mettre en garde contre l'erreur que vous pourriez commettre en lisant le sous-titre de ma communication. Il est impossible, en examinant un iris, de déterminer le « nom » d'une maladie, il est seulement possible de faire le diagnostic d'un « état », de l'état organique présenté par le malade au moment de l'examen, et de retrouver, signifiées, les altérations lésionnelles qui ont pu se produire pendant la vie du sujet.

Le premier auteur qui, à notre connaissance, s'est occupé de l'examen de l'iris pour établir un diagnostic est le D<sup>r</sup> IGNACE PECZELY. Il nous est très cher, il était médecin homéopathe. Il naquit le 26 Janvier 1826, à Egervar, dans la Basse Hongrie et il publia en 1881, un ouvrage écrit en langue magyare : « *Découvertes dans le Domaine des Sciences Naturelles et la Thérapeutique* » dont la première partie contient le « *Guide pour le Diagnostic par les Yeux* ».

Son portrait que je vous montre à l'âge de 30 ans m'a été envoyé par le D<sup>r</sup> EMILE SCHLEGEL, de Tubingen, le 27 Octobre 1926. Le portrait de PECZELY le plus connu est celui qui le représente sur la fin de sa vie, à 70 ans. J'ai pensé que vous seriez intéressés par sa signature et aussi par les vers allemands placés en exergue sur son ouvrage, qui signifient : « L'Œil n'est pas seulement le miroir de l'âme mais celui du corps concret ». Ces quelques mots résument l'en-

semble des recherches que PECZELY poursuivit toute sa vie.

En examinant attentivement les iris de ses malades il se rendit compte, non seulement que les iris étaient très différents suivant les sujets comme aspect, coloration ou densité, mais qu'ils présentaient des signes curieux dont la signification anatomique immédiate ne pouvait être retrouvée. Il ne tarda pas à reconnaître que ces signes se reproduisaient, toujours les



Peczely à l'âge de 30 ans.

mêmes, dans une même partie de l'iris quand un organe, tel que le foie ou le cœur étaient touchés. Il chercha à établir une correspondance exacte entre les signes iriens observés et les organes qui étaient atteints. La surface irienne lui apparut comme pouvant être divisée en véritables secteurs, chacun correspondant à un organe ou à une région du corps humain.

En 1886, dans une revue médicale : *L'Homoeopathische Monatsblatter*, IGNACE PECZELY publia son premier schéma topographique de l'iris. Nous vous le présentons ainsi que sa traduction en français. Il constitue un véritable document historique. Vous retrouverez des indications afférentes aux poumons, au foie, au cœur, aux reins, au bras et à la jambe. Sans doute ce schéma ne vous paraît-il pas très clair, mais il constitue le premier travail original publié concernant les résultats de l'examen de l'iris, considéré du point de vue diagnostic des maladies. Nous vous présenterons dans un instant les différents schémas topographiques qui ont été établis depuis PECZELY par les différents auteurs qui ont étudié l'Iriscopie.

Mais auparavant, afin que vous puissiez comprendre tout l'intérêt de la curieuse découverte de PECZELY, je passerai devant vous différentes vues schématiques qui vous indiqueront comment on doit examiner un iris et quels sont les signes qui peuvent être relevés au cours de son observation. A l'aide d'un appareil très simple que j'ai inventé, l'Iriscope, il est très facile de regarder l'iris à travers une loupe munie de petites lampes de faible intensité. PECZELY divisait les yeux en deux catégories : les yeux bleus et les yeux bruns, qui pouvaient être classés en clairs, moyens ou foncés. Les yeux d'intoxiqués sont toujours ternes ou foncés. Dans les irigraphies que nous vous présentons vous pouvez aussi remarquer sur la surface irienne des taches pigmentaires, brunes, aux bords tranchants, éparses ci et là. Ces taches « toxiques » sont toujours en rapport avec l'intoxication du sujet et généralement en rapport avec une hérédité cancéreuse : aussi les avons-nous appelées « taches cancéro-riniques ». Vous pouvez aussi rencontrer des anneaux plus ou moins imbriqués, appelés par PECZELY « anneaux de crampes » et qui sont en rapport avec l'état nerveux du sujet caractérisant bien la nature spasmodique de ses réactions. Ces anneaux de crampes sont aussi en relation avec les douleurs vives et spasmodiques, crampes ou contractures, dont le malade a

souffert pendant sa vie. Nous vous présentons la reproduction photographique de ces « anneaux de crampes ».

Après PECZELY, un auteur suédois, LILJÉQUIST s'attacha à étudier l'épaisseur de l'iris et a présenté



Peczely à l'âge de 70 ans.

une classification intéressante : 1° Iris très fin, très solide ; 2° iris fin ; 3° iris ordinaire ; 4° iris grossier, la trame s'effrite ; 5° iris vacuolaire ; 6° iris lacunaire.

L'observation de l'épaisseur de l'iris est intéres-

sante car elle permet de préjuger de la résistance d'un individu. Un malade qui présente un iris très fin est plus résistant qu'un autre dont l'iris est vacuo-laire. Enfin, nous présentons, schématisés, les différents signes iriens qui peuvent être retrouvés dans l'iris : les « *nuages blancs* » en rapport avec la localisation d'une atteinte aiguë, les « *lignes blanches* » qui se forment toutes les fois qu'il y a inflammation, lignes blanches qui se ferment aussitôt que le processus de guérison s'effectue, les « *ombres fermées* », les « *ombres noires* » qui indiquent toujours une lésion. Ces quatre signes : nuages blancs, lignes blanches, lignes blanches fermées, et taches noires sont les expressions signalisées par lesquelles peut passer le secteur irien correspondant à un organe qui est successivement irrité, enflammé, et définitivement altéré après avoir été lésé.

Afin de vous montrer les progrès de l'Iriscopie depuis la publication de PECZELY en 1881, nous vous présentons successivement les divers schémas topographiques de l'iris qui ont été proposés par PECZELY (1886), NILS LILJEQUIST (1897), THIEL (1902) et nous-même (1919). Nous vous ferons passer sous les yeux dans quelques instants des exemplaires de photographies iriennes qui nous sont personnelles et que nous publierons prochainement (1), irrigraphies qui permettent de conserver la signalisation objective des accidents et des altérations inflammatoires ou lésionnelles qui ont pu se produire dans le cours de la vie d'un sujet. Ajoutons que l'Irigraphie telle que nous avons l'habitude de la pratiquer constituerait un excellent procédé de repérage analogue à la méthode des empreintes digitales préconisée par BERTILLON et qui est actuellement universellement adoptée.

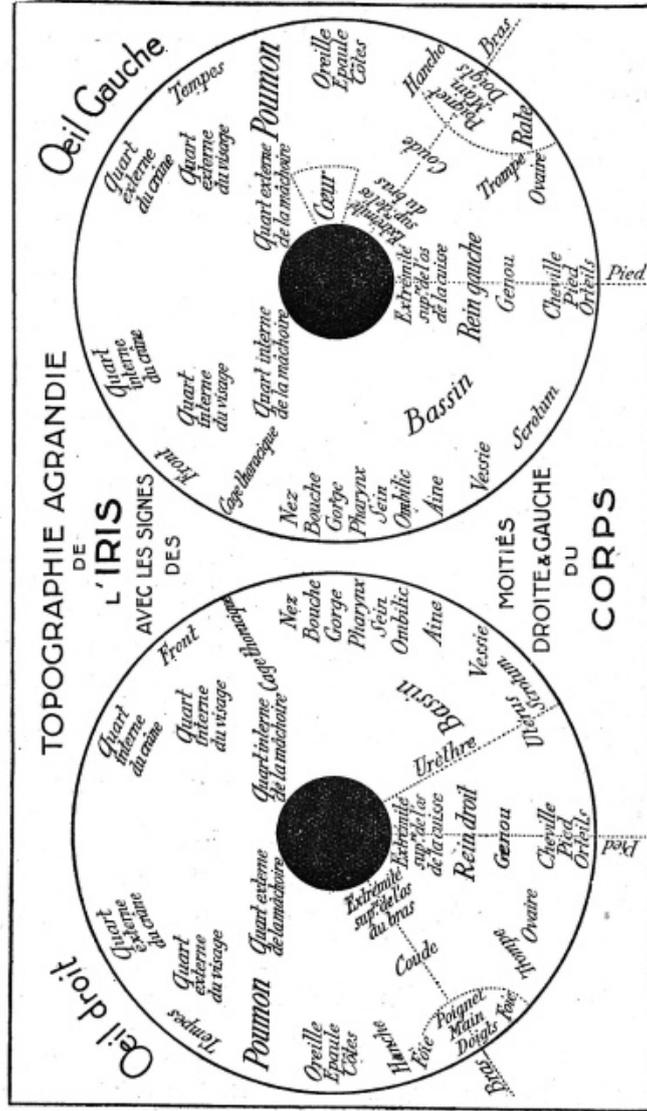
Une petite histoire à l'origine de l'observation de l'iris. On prétend que PECZELY, à 15 ou 16 ans, se

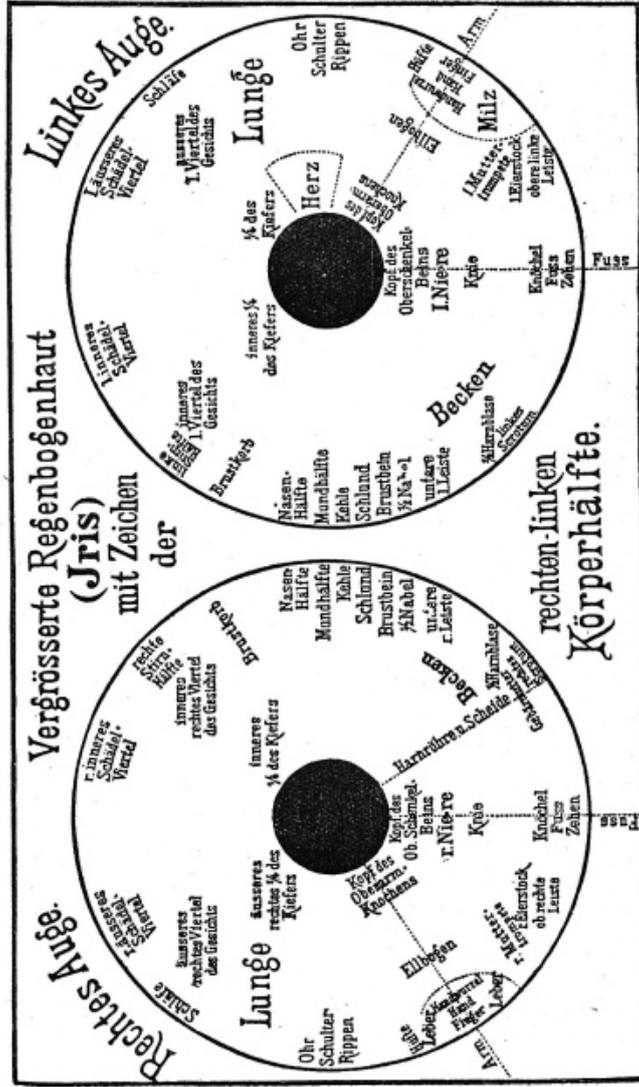
(1) Dr LÉON VANNIER, *Le Diagnostic par les Yeux. Iriscopie et Irigra-  
phie*, 3<sup>e</sup> édition, Doyn, édit., pour paraître en 1937.

promenant dans un bois, ramassa ou captura un corbeau ; d'autres disent que c'était un autre oiseau. Bref il le prit maladroitement ou très brutalement et lui cassa une patte ; et comme déjà PECZELY était observateur, il regarda l'œil du corbeau qui, tout de suite, se modifia, et il observa l'apparition d'un signe dans l'iris de ce corbeau. Je vous donne la légende pour ce qu'elle vaut ; je n'y crois pas. Et si elle est ainsi rapportée, c'est qu'il existait très probablement avant PECZELY des observateurs très anciens qui avaient déjà imaginé de regarder l'iris et de trouver des signes morbides. D'ailleurs, dans la Bible et dans certains écrits du Moyen Age, nous retrouvons des phrases qui laissent rêveur et donnent à penser qu'aux époques les plus reculées on savait déjà, en regardant l'iris, reconnaître des signes distinctifs qui permettaient de poser un certain diagnostic.

Une question pourrait m'être posée. Quelle est la cause des signatures iriennes ? Nous ne la connaissons pas. Faut-il envisager la possibilité d'une influence à distance des organes sur l'iris ? Si étrange qu'elle paraisse, il ne faut pas l'écarter *à priori*. Peut-on admettre la possibilité d'une voie de communication continue et matérielle entre les différentes régions du corps et les points correspondants dans l'iris, et les signes iriens ne seraient-ils que la conséquence d'un trophisme résultat d'une irritation nerveuse ? Enfin ne pourrait-on pas songer à une mauvaise nutrition du tissu irien et penser que les substances toxiques ou toxiniques, apportées par les vaisseaux ou contenues dans les espaces lacunaires lymphatiques, peuvent déterminer par leur présence des modifications de coloration ou des altérations de l'iris ? Toutes les hypothèses peuvent être admises.

Nous avons voulu seulement attirer votre attention sur l'Œuvre de PECZELY qui apporte à la Clinique un procédé d'examen curieux sans doute, mais dont nous





ne pouvons nier les résultats. L'Iriscope n'est qu'un chapitre particulier de l'Observation humaine. Elle permet de définir l'état morbide du malade, gravé en creux dans l'iris, alors que la Typologie permet d'affirmer la Constitution et le Tempérament du sujet et de déterminer, grâce à l'étude de l'empreinte en relief que nous offre la physionomie humaine, l'ensemble de ses possibilités.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Dr. Geinly". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal flourish underneath.

## DOCUMENTS

**Traitement à forfait de la syphilis  
(1639 et 1644).**

En 1639, le 30 septembre, Pierre Boullot, maître barbier et chirurgien, demeurant en la Grand-rue (1), du faubourg Saint-Marcel, sur la paroisse Saint-Martin, passe un marché avec un laboureur d'Ivry-sur-Seine, atteint de maladie vénérienne ; il logera et nourrira son client et lui fournira tous les médicaments nécessaires, devant le guérir dans le plus bref délai possible ; aussitôt la guérison obtenue, le malade paiera au chirurgien cent livres (2).

Cinq ans plus tard, le 7 juillet 1644, nous avons rencontré un autre marché analogue.

Un jardinier du même faubourg Saint-Marcel, domicilié rue des Poules (aujourd'hui rue Laromiguière), est atteint de maladie vénérienne et avec lui sa femme et leurs deux enfants. Un « opérateur », demeurant rue des Charbonniers Saint-Marcel (3), Jacques Mahieu, s'engage à « penser et médicamer » les quatre malades « jusques à entière et parfaite guérison, au plaisir de Dieu » ; à cet effet, il fera régulièrement une visite quotidienne, à partir du 8 juillet, fournissant les médicaments, sauf les décoctions, et cela « jusques à plaine et entière guérison, Dieu aydant » ; ainsi, deux fois dans le marché, l'« opérateur » escompte la collaboration divine ; le chirurgien de 1639 n'avait pas cru devoir faire cette réserve. Le prix du marché est fixé à 30 livres, dont 8 livres payables le 10 juillet et le solde après complète guérison de tous les malades.

Que vaudrait aujourd'hui, en francs Auriol, la livre de 1639 et 1644 ? Quelle somme actuelle représentent ces deux forfaits ?

Pour résoudre la question, nous avons fait état d'un marché

(1) La Grand-rue Saint-Marcel est aujourd'hui approximativement représentée par la portion de l'avenue des Gobelins comprise entre la rue du Fer à Moulin et la rue Lebrun.

(2) L'acte porte la signature des deux parties.

(3) Voir absorbée par le boulevard du Port-Royal, aux environs du Val-de-Grâce.

d'une toute autre nature, mais de la même époque, un contrat passé entre éditeur et imprimeur, pour l'impression des *Œuvres d'Horace*, et nous avons demandé à un de nos confrères qui est maître imprimeur, de traduire en francs Auriol le prix de la feuille d'impression porté au contrat ; ses calculs ont abouti au coefficient 54,65 (1).

Ainsi il en aura coûté respectivement 5465 fr. et 1639 fr. 50 au laboureur d'Ivry et à la famille du jardinier pour recevoir les soins nécessaires à leur guérison.

Quant à la différence des deux prix et à leur proportionnalité inverse peut-être s'explique-t-elle à la fois par la différence des titres professionnels des praticiens et celle de la situation pécuniaire des malades.

A ajouter que ces deux marchés à forfait m'ont apparu fortuitement au cours des travaux de classement des archives d'un notaire parisien, à l'occasion de leur dépôt au Minutier central des Archives nationales, on appréciera quelle source d'informations représentent les vieilles archives notariales pour l'histoire (2) de la médecine.

*Communiqué par ERNEST COYECQUE.*

---

**Les deux troussees ayant appartenu à  
Adolphe Richard, chirurgien des Hôpitaux de Paris  
(1822-1872).**

Une de mes parentes, Mademoiselle Richard, m'a prié d'offrir, en son nom, à la Société française d'Histoire de la Médecine, deux troussees ayant appartenu à son père, le docteur Adolphe Richard.

Né le 13 juin 1822, à Vitry-sur-Seine, chez son grand-père Antoine Dubois, Adolphe Richard était fils d'Achille Richard, professeur de botanique à la Faculté de médecine de Paris. Il se dirigea d'abord vers les sciences naturelles et fut reçu en 1842 aide d'histoire naturelle; mais son goût pour l'anatomie et la chirurgie lui fit abandonner cette voie. Il fut nommé aide d'anatomie en 1846, prosecteur en 1858; cette même année, il soutint sa thèse de doctorat en médecine sur la *Membrane muqueuse de l'Utérus*. Il concourut ensuite aux hôpitaux et fut, en 1852, nommé chirurgien du Bureau central; en 1853, il concourut pour l'agrégation et fut nommé deuxième. Il mourut

(1) *Bibliographie de la France* du 1937, Chronique.

le 12 juin 1872, d'une affection cérébrale chronique. Sa trop courte carrière avait été néanmoins des plus brillantes et des mieux remplies ; il avait été chirurgien à Lourcine, à Cochin, à Lariboisière, enfin à Beaujon. Comme agrégé, il remplaça en 1856, Cloquet dans son cours de pathologie chirurgicale, et pendant huit ans, il suppléa Nélaton à la Clinique pendant les vacances. Adolphe Richard a laissé de nombreux ouvrages ; le plus important est une *Pratique journalière de la Chirurgie*, parue en 1868.

1° Trousse en chagrin Lavallière, décoré de fers azurés et de filets poussés en or et à froid, de style romantique, doublé de velours violet, portant en or, à l'intérieur, le timbre de Charrière. Le fermoir est d'argent ouvragé et porte gravé le nom du D<sup>r</sup> A. Richard.

2° Trousse en chagrin vert, décoré de filets à froid, doublée de moire cerise ; fermoir d'argent.

Une poche contient cinq aiguilles pour sutures.

Cette trousse contient un petit formulaire écrit de la main du Docteur Adolphe Richard. Ce formulaire est divisé en deux parties : la première est consacrée à la pharmacologie ; on y trouve d'abord la *médication narcotique* (préparations officinales et magistrales d'Opium et de Belladone), puis les *antispasmodiques* (éther, camphre, valériane, asa foetidæ), les *émétiques* (tartre stibié, ipéca), les *purgatifs* (aloès, scammonée, jalap, calomel, sulfate de magnésie, sulfate de soude, rhubarbe, séné), les *diurétiques* (scille, nitrate de potasse ; notons que le bicarbonate de soude est indiqué comme lithontriptique), les *controstimulants* (antimoniaux, sirop diacode, granules de Digitaline), les *toniques* et *fébrifuges* (quinquina, quinine, fer), les *astringents* (tanin, rathania, alun), les *altérants* (sels de mercure), enfin les *alcalins* (bicarbonate de soude).

La deuxième partie est un memento thérapeutique ; on y trouve des formules pour le traitement des *plaques muqueuses*, des *accidents tertiaires*, le *chancroïde*, l'*adénite aiguë*, la *blennorrhagie* aiguë et chronique et ses complications, les *épididymites*, enfin les *maladies des yeux* (ophtalmies purulentes, catarrhales, pustuleuses, ulcères de la cornée, ophtalmie, iritis syphilitique, ophtalmies internes, congestions profondes de l'œil, blépharite, enfin ophtalmies granuleuses).

Communiqué par le D<sup>r</sup> CADÈT DE GASSICOURT.

## BIBLIOGRAPHIE

- SCHIAFFINO (R.). — Les origines de Nuestra Facultad de Medicina [Montevideo].  
*Arch. uruguayos de med., cir. y espec.* (Montevideo), t. 7, n° 6, déc. 1935, p. 628; fig.
- SCHULTZE (W.). — Albert Jesionek (1870-1935).  
*Münchener med. Wochenschr.*, a. 83, n° 5, 31 janv. 1936, p. 191; ptr.
- SÉMENOFF (M.). — Paracelse ou l'Hippocrate périodeute du XVI<sup>e</sup> siècle.  
*L'Esprit méd.* (Paris), a. 7, n° 111, 8 nov. 1935, p. 1; ptr.
- SONDERN (F.-E.). — Brief history of organized medicine.  
*Bull. of New York Acad. of Medic.*, 2<sup>e</sup> sér., v. 12, n° 1, janv. 1936, p. 1.
- SPATZ (H.). — Friedrich-Karl Walter (1881-1935).  
*Münchener med. Wochenschr.*, a. 83, n° 7, 14 fév. 1936, p. 276; ptr.
- STACK (J.-K.). — Abraham Colles; his out standing contribution to surgical anatomy.  
*Surg., Gyn. et Obst.* (Chicago), v. 62, n° 2, 1<sup>er</sup> fév. 1936, p. 251.
- STEURER (O.). — Otto Körner (1858-1935).  
*Zeitschr. f. Hals, Nasenund Ohrenhk.*, v. 39, n° 1, 7 déc. 1935, p. 1.
- SÜHEYL ÜNVER (A.). — La place des Turcs dans la médecine islamique.  
*Arch. d'hist. de la médec. turque* (Istanbul), v. 1, n° 3, 1935, p. 104.
- SÜHEYL ÜNVER (A.). — Eburreyhan de Biroun (Harzémi), médecin turc, et ses ouvrages médicaux.  
*Arch. d'hist. de la méd. turque* (Istanbul), v. 1, n° 3, 1935, p. 115.
- TERESTCHENKO (T.). — Vers une Renaissance de la médecine hermétique. (De la synthèse à l'analyse).  
*Hippocrate* (Paris), a. 4, n° 1, janv. 1936, p. 42.

TRILLAT. — Historique de la découverte des applications du formol dans le domaine médical.

*Bull. Acad. de méd. (Paris)*, a. 100, t. 115, n° 6, 11 fév. 1936, p. 275.

VILLELA (E.). — Carlos Chagas.

*Gac. med. de Caracas*, a. 42, n° 3, 15 fév. 1935, p. 40; ptr.

WIESNER (R.). — Rudolf Maresch (1868-1935).

*Wiener mediz. Wochenschr.*, a. 86, n° 6, 8 fév. 1936, p. 145, ptr.

WINKELMAN (N.-W.). — John-Leonard Eckel (1880-1935).

*Arch. of neurol. a. psychiat. (Chicago)*, v. 35, n° 1, janv. 1936, p. 147.

ZENO (A.). — Desarrollo historico de la anatomia.

*El dia med. uruguayo (Montevideo)*, a. 3, n° 25, juillet 1935, p. 449.



### Comptes - Rendus

CROZE, COLLY, CARLE, LACASSAGNE : *Histoire de l'Hôpital de l'Antiquaille de Lyon*, Audin, 1937, in-4<sup>e</sup>, 237 p., 16 ill.

Depuis la catastrophe de 1930 qui mit fin à l'hôpital des Chazeaux ; depuis la transformation, en 1924, de l'hôpital des Minimes en école d'industrie et de commerce, l'Antiquaille reste le seul établissement hospitalier de Lyon sur la colline de Fourvière. Débaptisé en 1906 et devenu hôpital Saint-Pothin, pour ménager la susceptibilité du public des vénériens qui le fréquentait, il a repris en 1917 son ancienne appellation, en qui revit tout un passé séculaire.

C'est ce passé que nous relate A. Croze, dans un chapitre liminaire, où il écarte d'abord les deux légendes de l'existence, sur son emplacement, d'un palais de César, et d'un cachot de Saint-Pothin, puis nous décrit la maison des champs de Pierre Sala, que visita en 1522 François I<sup>er</sup>, et qui devint par la suite pendant 162 ans, un couvent de visitandines, jusqu'à la Révolution (1792).

A cette vision du passé fait suite, dû à la plume de M. Colly, un historique de l'établissement hospitalier, dont les débuts en 1802, furent si pénibles, faute de crédits, et d'organisation méthodique. En 1826, l'Antiquaille est réuni à l'administration des hospices civils, et une nouvelle vie commence pour lui ; on l'aménage, on élève de nouveaux bâtiments : on fonde une annexe pour les enfants teigneux et galeux particulièrement nombreux à cette époque ; un élève d'Ingres, Janmot peint pour la chapelle latérale de l'Église une vaste fresque représentant la Cène (1845) ; tandis qu'on décore de mosaïques la prétendue crypte de Saint Pothin qui n'est sans doute qu'une ancienne cave de vins, à laquelle le songe d'une visitandine, en 1689, avait prêté une pieuse origine. Nous voyons défilier les directeurs, les bienfaiteurs et toute sa population hétéroclite d'aliénés, de filles publiques, de mendiants, de malades civils et militaires, de vieillards et de pensionnaires.

Le livre se termine par l'histoire médicale, due aux docteurs M. Carle et M. J. Lacassagne, divisée en deux périodes de 1803 à 1830, et depuis 1830, avec les dermato-vénérologistes : médecins, chirurgiens, chirurgiens-majors, où se détachent les noms de Rollet, Gailleton, Augagneur ; les psychiatres et les neurologues, et aussi les maîtres de la médecine et de la chirurgie générale.

L'Antiquaille, même depuis l'ouverture du nouvel hôpital de Grange-Blanche, reste un établissement de près de 800 lits, qui tient une place importante dans la vie sociale de la grande cité.

Cet ouvrage, abondamment illustré, rédigé par des maîtres de l'érudition ou de la clinique, est une des meilleures monographies hospitalières parues depuis longtemps, et qui fait honneur à l'école lyonnaise. Marcel FOSSEYEU.

Le Secrétaire général, Gérant : Marcel FOSSEYEU.



## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

---

### SECTION PARISIENNE

---

*Séance du 3 juillet 1937.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> BRODIER.

*Étaient présents :* MM. Basmadjian, Broquet, des Cilleuls, Delaunay, Dorveaux, Filliozat, Finot, Gallois, Laignel-Lavastine, Mauclaire, Mousson-Lanauze, Souques, Pierre Valéry-Radot.

*Excusé :* Fosseyeux.

*Décès :* M. le D<sup>r</sup> Brodier annonce le décès de M. le D<sup>r</sup> G. Michel, professeur de clinique chirurgicale de la faculté de médecine de Nancy, associé national de l'Académie de chirurgie, mort à Nancy le 13 mars 1937. Cette communication est accueillie par des regrets unanimes.

*Don :* M. le D<sup>r</sup> Brodier offre diverses brochures à la Bibliothèque de la Société.

*Présentation d'ouvrages :* M. le D<sup>r</sup> Delaunay présente et commente son ouvrage sur *la chirurgie, dans le Haut-Maine* sous l'Ancien Régime dont un compte rendu figure d'autre part.

M. le D<sup>r</sup> Filliozat offre son travail sur le *Kumarantra de Ravana* et les textes parallèles indiens, tibétains, chinois, cambodgiens et arabes, formant la 4<sup>e</sup> partie des *Études de démonologie indienne*.

*Cérémonies :* M. le Professeur Laignel-Lavastine rend compte des missions dont il a été chargé par la

Faculté : commémoration du Centenaire de Desgenettes à Alençon — et anniversaire de la fondation de l'Université de Lausanne.

*Communications* : M. le D<sup>r</sup> Pierre Vallery-Radot lit une notice sur la vie ardente de Pierre Isaac Poissonnier, médecin diplomate (1720-1798), directeur et inspecteur général des hôpitaux de la marine en France et aux colonies, et qui, tout en cultivant les arts, fut très versé en physique, botanique et agriculture.

M. le D<sup>r</sup> Souques continue son exposé sur la douleur *dans les livres hippocratiques* en étudiant la douleur dans les affections du système nerveux. Il existe, dit-il, dans les livres hippocratiques, de nombreux documents disséminés, concernant la douleur dans les affections de ce système. Ces documents, réunis, analysés, comparés et interprétés à la lumière de nos connaissances, permettent de porter un grand nombre de diagnostics rétrospectifs : diagnostics de névralgies sciatique et crurale, de polynévrite diphtérique, de paraplégie spinale, de syndrome d'hypertension intra-crânienne, de migraine ophtalmique, de paroxysmes tétaniques, de méningite primitive, spontanée ou traumatique, de méningite secondaire et de syndrome méningé consécutifs à des infections venues de près (otites, sinusites, coryzas) ou de loin (infection puerpérale, pneumonie, etc.), de « méningite vermineuse »; etc. Il est particulièrement remarquable d'y trouver la céphalée et l'amaurose consécutives à l'hypertension du liquide céphalo-rachidien, par tumeurs cérébrales ou par méningites séreuses, et de constater que cette céphalée et cette amaurose étaient traitées et guéries, il y a deux mille trois cent ans, par les anciens comme elles sont traitées et guéries par les neuro-chirurgiens modernes, lesquels, pour le savoir, ont repris la méthode hippocratique, qu'ils ont complétée et portée à un degré extrême de perfection.

---

Séance du 9 octobre 1937.

Présidence de M. le D<sup>r</sup> BRODIER.

*Etaient présents* : M<sup>lle</sup> Henry, MM. Boulanger, des Cilleuls, Delaunay, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux, Laignel-Lavastine, Mauclore, Neveu, P. Vallery-Radot. Sieur.

*Décès* : M. le Président annonce le décès de M. le D<sup>r</sup> Carles, dermatologiste et syphiligraphie, un des membres les plus éminents de la section lyonnaise, auquel le D<sup>r</sup> Lacassagne consacrera un article biographique.

*Dons* : M. le P<sup>r</sup> Jean-Louis Faure offre au Musée une collection de films chirurgicaux du plus haut intérêt, et au sujet desquels il a bien voulu écrire la notice insérée ci-contre. M. le Président et M. le P<sup>r</sup> Laignel-Lavastine le remercient chaleureusement de cette initiative, qu'il est souhaitable de voir imiter par ses confrères.

M. le D<sup>r</sup> Brodier fait don de divers portraits, notamment des D<sup>rs</sup> Brocq et Ravaud.

*Candidats présentés* : MM. les D<sup>rs</sup> ANDRIANAKOS (Triphon) 68, pathrios, phneias 2, Athènes, par MM. Brodier et Fosseyeux,

SOLENTÉ (G. ), ancien interne des hôpitaux, médecin inspecteur des écoles, 35, rue de Vaugirard(VII<sup>e</sup>) par MM. Brodier et Touraine.

*Congrès international de 1938* : M. le P<sup>r</sup> Laignel-Lavastine rend compte de la Séance du comité de la Société internationale qui a eu lieu le 23 Août dernier, et qui a fixé du 2 au 11 Septembre 1938 la date du prochain Congrès ; les séances auront lieu dans diverses villes de Yougoslavie : Zagreb, Beograd, Serajevo, Raguse ; les quatre questions qui figureront à l'ordre du jour sont les suivantes :

1. Etat actuel de l'histoire de la médecine dans les différents pays ;
2. Du paludisme dans la péninsule balkanique ;

3. Le Folklore dans la botanique médicale.

4. Le Folklore dans ses rapports avec la magie.

Ces quatre questions feront l'objet de rapports d'ensemble.

*Communications* : M. le D<sup>r</sup> Brodier pose la question suivante : Fagon était-il épileptique ? On pourrait le croire d'après les passages que lui a consacrés Saint-Simon dans ses Mémoires, mais ne le pense pas, et il estime que les descriptions faites de sa maladie concernent des crises d'asthme.

---

## SECTION MONTPELLIERAINE

---

*Séance du 1<sup>er</sup> Juillet 1937.*

---

Présidence de M. Irissou, vice-président.

*Etaient présents* : MM. Paul Delmas, Harant, Jean Galavielle, Schuyten, Turchini, Valéry.

*Excusés* : M<sup>lle</sup> Vernières, MM. Grynfeltt, Magnol, Nguyen-Dinh-Duc.

M. Schuyten propose la constitution d'une bibliothèque de la Section, où seraient recueillies les brochures diverses concernant les inventions ou les grandes découvertes médicales.

M. Louis Irissou présente une lettre de Vieussens du 28 mai 1691, dont le commentaire paraîtra dans le prochain Bulletin.

---

**JEAN-GÉRARD DE LINT, HISTORIEN DE LA MÉDECINE****Par le D<sup>r</sup> TRICOT-ROYER.**

---

Jean-Gérard de Lint, né à Princenhage, près de Breda, le 25 mars 1867, mourut à La Haye le 15 septembre 1936, succombant au mal qui le torturait depuis plusieurs mois. Il s'est choisi sa sépulture à Herwynen, lieu de retraite paisible, sur les bords de la Waal, près de la petite ville de Thiel. C'est là qu'il aimait jouir d'un repos qui ne l'éloignait pas trop de Gorcum, où il a pratiqué son art pendant près de trente ans. A peine installé, ses nouveaux concitoyens frappés de son abord réservé et de sa courtoisie distante, eurent tôt fait de le baptiser « de deflige dokter » le médecin fier. Et nul qualificatif ne pouvait mieux lui convenir, car si son port un peu hautain fut parfois fâcheusement interprété par certains confrères. « c'est qu'ils ne l'ont pas assez connu, et qu'ils n'ont pas compris que de Lint se parait des souvenirs du passé, et que l'histoire de son art et de ses grands devanciers lui défendait un laisser-aller qu'il jugeait indigne d'eux ». Ainsi parle son ami J.-B. Van Gils.

De Lint avait obtenu la licence en médecine le 19 janvier 1895 à l'Université d'Amsterdam, et lorsque, peu après, la loi Limburg eut élargi l'horizon des thèses doctorales, il en profita pour consacrer la sienne à un sujet assez inattendu : *Les images populaires à caractère médical dans les Pays-Bas*. A partir de ce moment, avec une foi d'apôtre, il entraîne les autres à sa suite, dans le culte du passé. A Gorcum, il fonde bientôt, avec la collaboration de quelques collègues,

le Congrès annuel des historiens de la médecine hollandaise. Nous fûmes personnellement témoin de ces réunions d'octobre, et nous avons pu nous rendre compte de leur vitalité et des discussions substantielles qu'elles éveillent. Entre-temps de Lint est élevé à la présidence du corps savant « Vereeniging voor Geschiedenis, Natuur en Wiskunde ». Il s'y montre l'animateur habile à stimuler toutes les énergies latentes.

En 1924, il entreprit, à titre personnel, un cours d'Histoire de la médecine et d'Archéologie médicale. Le succès en fut considérable. Le gouvernement hollandais le félicita de son initiative et voulut la soutenir. Ce fut une des grandes joies de sa vie.

Enfin, en 1928, le Boerhaave Complex, vaste cité qui comprend les hôpitaux, laboratoires et locaux de la Faculté de médecine de Leyde, s'enrichit, grâce à de Lint, d'un Musée et Institut d'Histoire de la Médecine.

Nous gardons le souvenir de son inauguration solennelle. Nous nous y sommes rencontrés avec Laignel-Lavastine, Sigerist, van Schevensteen, venus de bien loin pour dire au fondateur toute notre admiration et notre certitude d'y voir bientôt récolter les fruits comme en rapportent les laboratoires analogues éparpillés parmi les villes les plus studieuses du monde.

Les Congrès internationaux de l'Histoire de la Médecine, inaugurés à Anvers en 1920, comptent de Lint parmi leurs pionniers. Il y fit une dissertation très écoutée sur Pierre-Joseph van Baveghem et l'opération césarienne. Il y souligne ce fait, qu'en conformité avec la loi de Numa Pompilius, le chirurgien flamand conseille aux médecins témoins de la mort d'une femme, de toujours prendre la précaution de lui ouvrir le ventre, si elle est encore en âge d'avoir des enfants, pratique qui, selon Pline, sauva la vie à Scipion l'Africain.

L'année suivante, à Paris, de Lint lit une notice sur la nomenclature anatomique des Egyptiens au temps

des Pharaons. L'auteur se propose de rechercher les combinaisons hiéroglyphiques correspondant aux diverses parties du corps humain. La tentative est d'autant plus méritoire qu'à ce moment, Ebers seul avait abordé le sujet dans *Die Körpertheile, ihre Bedeutung und Namen im Altaegyptischen*.

En 1923, pour le Congrès de Londres, de Lint, collectionneur impénitent, avait déniché quelques planches anatomiques inconnues, ainsi qu'un fragment d'un manuscrit traitant d'obstétrique.

En 1925, il profite de sa présence à Genève pour produire devant les congressistes une lettre inédite de Théodore Tronchin, adressée à un collègue inconnu. La curieuse pièce réduit à néant l'affirmation de Geye représentant Tronchin comme un être arrogant imbu de son savoir. L'auteur, au contraire, s'y révèle médecin consciencieux plein de sollicitude, soucieux seulement de perfectionner, pour le plus grand bien du malade, la méthode d'inoculation de l'Anglais Sutton, à qui il rend hommage pour sa bienfaisante invention.

Deux ans plus tard, en 1927, de Lint organise le Congrès de Leyde-Amsterdam, dont il fut l'âme. Ses dévoués collaborateurs sont Kroon et Van Gils. « Aux cours des dernières années, dira-t-il indiquant ainsi la portée du Congrès, notre science a grandement changé d'aspect. Autrefois toute histoire se bornait à une succession de faits et de dates; aujourd'hui nous cherchons à élucider la cohérence de ces faits, l'origine des théories et des doctrines. Nous ne nous contentons plus de l'Histoire de la Médecine proprement dite, mais toutes les sciences connexes nous attirent : La chimie, la physique, la botanique, la pharmacie et bien d'autres; l'histoire des peuples, les progrès de la civilisation, l'archéologie, la paléontologie, sont devenus indispensables à qui veut suivre l'évolution de la médecine. »

Au cours des journées de Leyde, en accord avec M. Fokker l'actuel propriétaire de la maison où Boerhaave mourut le 20 septembre 1738, de Lint fut

le promoteur de la manifestation organisée en l'honneur du fameux clinicien hollandais. Une plaque commémorative fut placée au fronton du porche : On y lit le nom de Boerhaave, la date de son décès et sa devise *Simplex veri sigillum* accompagnée du bâton d'Esculape.

Notre VIII<sup>e</sup> Congrès international tint ses assises à Rome. Ce fut le dernier où parut notre regretté collègue. Déjà le mal qui devait l'emporter le tenaillait. Il ne put, en effet, nous accompagner au Monastère du Mont-Cassin, où, dans la salle capitulaire, il fut proclamé vice-président de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine. Au cours des séances de travail, il fit une communication sur les trois planches anatomiques de Bartholomeus Schoenborn, qui composait pour ses auditeurs des dessins enrichis de commentaires. De Lint démontre que le maître a emprunté à Vésale la reproduction du squelette, et à Voghterr les deux autres sujets.

#### **De Lint à la Société Française d'Histoire de la Médecine.**

Le Congrès d'Anvers avait amené de Lint à demander son admission dans la Société Française d'Histoire de la Médecine, et son nom figure parmi les candidats présentés en la séance du 6 novembre 1920. Ses parrains furent MM. Jeanselme et Fosseyeux.

Dès le 8 janvier suivant, il présente à la Société une étude très documentée sur les léproseries d'Amsterdam et les célèbres portraits de leurs régents conservés au Musée de cette ville. Les grands-malades étaient relégués en dehors des murs, mais ils finirent par être englobés dans l'agglomération. Ils étaient propriétaires d'une ferme de vingt vaches leur assurant une rente de 500 florins. Portanus dit qu'en 1614, l'institution hébergeait 42 pensionnaires. L'auteur signale, en passant, l'existence d'une léproserie à Maestricht, au VII<sup>e</sup> siècle.

Prenant un ton plus folâtre, de Lint plaisante agréablement quelques médecins français qui usèrent leurs loisirs à mettre en vers les œuvres d'Hippocrate. Il cite Ambialat, Bomier, Bourdon, Michel Lelong et d'autres.

Le 6 janvier 1923, de Lint venu à Paris comme délégué du Gouvernement hollandais à la Société internationale, commente une gravure sur bois qu'il a trouvée dans la collection du Dr Crummer. C'est une planche anatomique inconnue, se rattachant à celles qui figurent dans le Fasciculus medicinae de Ketam. Elle représente une femme dont on a ouvert le ventre et retiré les intestins pour faire apparaître les organes génitaux.

En 1927, de Lint fait part de ses recherches sur l'activité de Barthelemy Cabrol et de Fabrice d'Acquapendente. Le premier, chirurgien français du xvi<sup>e</sup> siècle, pratiqua son art à Gaillac, s'il convient de le citer parmi les *dii minores* de la médecine, il n'en est pas moins un grand médecin et d'une audace souvent heureuse dans les opérations les plus difficiles. Quant à Fabrice, c'est incontestablement un anatomiste de premier ordre, mais il a droit à la même admiration comme chirurgien.

La dernière communication de de Lint à la Société Française d'Histoire de la Médecine figure au premier fascicule de l'année 1935, elle a pour titre *Le verso du papyrus Edwin Smith*.

#### L'Egyptologie médicale.

La médecine des Pharaons avait exercé sur de Lint un attrait particulier. Nous avons déjà signalé sa notice sur la nomenclature anatomique des Egyptiens d'après les combinaisons hiéroglyphiques représentatives des parties du corps humain. Peu après, en 1928, dans un travail sur la magie dans le traitement des maladies en Vieille Egypte, l'auteur passe en revue les formules conjuratrices qu'il a recueillies au cours des papyrus connus.

En 1931, paraît une savante étude sur le papyrus

Edwin Smith, immédiatement suivie d'un copieux commentaire sur la partie chirurgicale de ce même document. C'est le verso de cette pièce qui lui fournira, en 1935, l'occasion d'une nouvelle dissertation: De Lint n'a découvert dans cette partie que des textes magiques, sans aucun rapport avec le texte chirurgical du recto.

En 1934, une analyse attentive du groupe hiéroglyphique désignant la maladie B N W - T<sup>1</sup> aboutit à la conclusion que cet ensemble désigne simplement le mot *inflammation*, et que, jusqu'ici rien ne permet de l'appliquer à une *affection gangréneuse*.

Au cours de la même année, l'examen des portes de la tombe de Irj, mis en regard des textes d'Hérodote, conduit de Lint à distinguer parmi les praticiens égyptiens : des médecins de la cour avec un archiâtre qui les contrôle; des oculistes; des stomatologistes; des gastro-entérologues; des spécialistes pour les céphalées; et peut-être les cardiologues, mais cette dernière désignation n'est pas certaine.

Enfin, parcourant les dessins exécutés par Rossellini il y a plus d'un siècle, au cours d'un voyage en Egypte, de Lint s'arrête devant la reproduction d'un bas-relief provenu des tombeaux de Beni-Hassan. Il figure bien nettement une scène de massage du pied. La pièce hélas, n'existe plus et c'est d'autant plus regrettable que c'est la seule connue représentant ce genre de traitement. Ceci amène l'auteur à faire la critique du prétendu massage du bas-ventre, sur un bas-relief assyrien du palais de Sanhérib qui ne serait qu'une scène d'offrande où l'opérateur fouille les entrailles de l'animal sacrifié.

..

Entre-temps de Lint éparpillait un peu partout des articles souvent étendus et toujours substantiels sur les sujets les plus variés.

Parlant des méthodes chirurgicales de Guy de Chauliac (1928), il démontre que le chirurgien français

était au courant de tout ce qui a été écrit avant lui sur le traitement des plaies de l'abdomen.

La grossesse quintuple et l'heureuse délivrance de M<sup>me</sup> Dionne, au Canada, lui donnent prétexte à plusieurs dissertations très érudites où il cite de nombreux cas analogues. Il y fait mention de la statue archaïque du musée de Capoue représentant une mère gigogne tenant deux nourrissons dans son bras droit et trois dans le gauche, emmaillottés de bandes en spirales.

Ailleurs, de Lint raconte l'étrange aventure du valet de ferme Andreas Grünberghe qui avait avalé une arme comparable à un grand couteau de cuisine.

Le fait cesse bientôt d'être rare. En effet en 1935 de Lint, assistant à la réunion annuelle de la Société allemande d'histoire de la médecine des sciences naturelles et techniques, corse son récit de quinze nouvelles observations d'avaleurs de couteaux avec issue fatale pour chacun des cas.

Et ainsi de suite.

#### Comptes rendus bibliographiques.

Mais c'est dans le compte rendu bibliographique que notre défunt confrère excellait. Son grand bon sens, sa vaste érudition, sa courtoisie innée font de ses critiques des morceaux de choix. Citons, en les résumant d'un trait, les analyses des quelques œuvres suivantes.

B. HURRY. *Imhotep* (1927). L'auteur a bien fait de rendre le digne hommage qui revient au plus ancien médecin dont le nom nous soit parvenu.

VICTOR MADSON (1928), *Anatomie Mandchoue*. C'est l'histoire et le commentaire d'un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Copenhague qu'un Koeli avait vendu en 1901 au collectionneur danois P. Kierulj. De Lint reconnaît que c'est une acquisition pour l'histoire de l'anatomie, mais il n'y trouve pas la moindre notion sur les connaissances des Chinois en cette

branche. Il ne s'agit là que d'une compilation d'anatomistes français.

*Syphilis et Framboesia.* — Sous ce titre s'engage une controverse alerte entre de Lint et l'auteur d'un travail sur les origines de la syphilis, le D<sup>r</sup> Essed de Soerabaia. Notre collègue s'y montre, sous les coups de butoir, joueur toujours élégant et sans fiel.

L'éditeur MIRON GALDSTEIN dans sa *bibliographie internationale de la médecine égyptienne* réunit 243 ouvrages parus entre 1850 et 1930. De Lint loue cet effort, mais son érudition lui permet de constater des lacunes dont il signale les plus importantes.

LAINEL-LAVASTINE et JEAN VINCHON. *Les maladies de l'esprit et leurs médecins du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Les étapes des connaissances psychiâtriques de la Renaissance à Pinel.* Cette lecture suggère à de Lint les réflexions suivantes : Beaucoup de travaux ont paru sur l'histoire de la médecine au cours des dernières années. Le fait ne résulte pas d'un engouement fortuit ; mais les courants modernes de cette science ne permettent plus à l'historien de se contenter d'une compilation de faits et de dates ; il veut pénétrer le fond de la pensée ancienne, suivre son évolution et rattacher ainsi le chaînon du présent à la chaîne du passé. Les auteurs l'ont admirablement compris. L'histoire est désormais un facteur indispensable à toute étude.

D<sup>r</sup> VAN ANDEL. *La découverte de la vaccination* (1932). De Lint discute à ce propos la priorité de l'invention. Benjamin Jessy a inoculé sa femme et ses enfants avec du virus de vache porté sur une aiguille en l'an 1774 ; donc deux ans avant l'opération faite par Jenner sur Sarah Nelma et James Philips. En 1804, la Jennerian Society attribue à ce dernier un diplôme « as the earlist inoculator for Cow-Pock ». Mais déjà en 1769, un maître d'école de Holstein pratiquait l'opération sur ses élèves. Jenner eut donc des précurseurs, mais il eut le mérite de vulgariser la méthode. De Lint ignorait donc un fait rapporté tout récemment encore par Pierre Brunet (1) à propos de GUÉNEAU DE

(1) V. Pierre BRUNET. — *Science*, 30 octobre 1936.

MONTBÉLIARD et reproduit par *Le Progrès médical* (1).

A une époque où l'efficacité de l'inoculation de la petite vérole était contestée et où l'on considérait même cette opération comme dangereuse, ce collaborateur et ami de Buffon la pratiqua avec succès sur son fils. Dans un mémoire, présenté l'année même (1766) à l'Académie de Dijon, il rendit compte des motifs de sa détermination et exposa la façon dont il procéda. « Les anciens vous auraient appelés *Bis pater* », lui écrivit à cette occasion Diderot, le 27 novembre 1766.

*Je désirais pour le bien de ma patrie, dit-il, que l'exemple d'un père inoculant son fils unique y fut tellement dans l'ordre des événements communs qu'il s'y fit à peine remarquer; cela supposerait que la Nation serait plus avancée, qu'elle connaîtrait mieux le prix de la vie des hommes et qu'elle saisirait avec plus d'empressement les moyens de la conserver. Mais, puisque le moment n'est pas encore venu, je crois devoir rendre compte de ce que j'ai fait et observé en pratiquant l'inoculation sur mon fils et des motifs qui m'ont porté à cette entreprise : non que je me persuade que ce fait par lui-même soit fort intéressant pour le public, encore moins que mon avis puisse avoir quelque influence sur ses opinions; mais la vérité, mais l'expérience, mais l'intérêt général et particulier doivent avoir de l'autorité partout où il y a des êtres pensants. Puissent mes compatriotes écouter enfin leurs voix réunies, profiter de leurs leçons et se procurer bientôt le bonheur dont je jouis dès à présent.*

.....  
*Mon entreprise ayant été si heureusement justifiée par le succès, il me reste à la justifier par des raisons, aux yeux des personnes prévenues à qui elle pourrait paraître plus courageuse qu'éclairée.*

*J'atteste que je ne me suis déterminé à inoculer mon fils que parce que ce parti m'a semblé moins téméraire que celui de le laisser exposé à tous les dangers de la*

(1) *Le Progrès Médical*, n° 47, 20 novembre 1936.

*petite vérole naturelle. « Le sort de cet enfant est dans mes mains, me disais-je à moi-même, j'en dois disposer non selon mon goût et ma faiblesse, mais selon son intérêt et l'équité, et selon une équité d'un ordre bien supérieur, puisque les devoirs n'en sont jamais remplis parfaitement entre un père et son fils que lorsqu'ils se sont fait l'un à l'autre tout le bien qu'ils pouvaient se faire. Or, quel plus grand bien puis-je lui faire que d'écartier ou diminuer les dangers qui environnent son enfance? Et si le risque d'attendre la petite vérole est beaucoup plus grand que celui de la prévenir par l'inoculation, je vois mon devoir, et je le ferai. » Plusieurs personnes m'ont retenu le bras et m'ont dit : « Qu'allez-vous faire? En inoculant votre fils, vous vous chargez de l'événement et si l'événement était malheureux? » Ce raisonnement d'une politique froide et inhumaine m'a toujours déchiré le cœur, sans jamais influencer sur ma résolution. Je sentais trop qu'un père qui voit un grand bien à faire à son fils n'hésitera jamais par la crainte de se compromettre; que c'était ma qualité de père et la nécessité d'opter entre deux dangers qui me chargeaient de l'événement, qu'une témérité dans ce cas ne consistait point à agir, mais à préférer le parti le plus hasardeux, fût-ce celui de ne rien faire, et que toutes les aspirations de la prudence s'unissaient aux cris de l'amour paternel pour me porter à examiner les faits, à peser les probabilités et à suivre courageusement le parti que me paraissait le meilleur à l'enfant, dût-il être le plus pénible pour le père.*

*La découverte de l'origine parasitaire de la gale. Un travail portant ce titre fut publié par A. C. Oudemans, en 1930. Il provoque de la part de de Lint, quelques mises au point : Dans « Animalium Historiae Libri X » Aristote dit que l'on peut retirer de sous la peau la cause de la gale et qu'il s'agit là d'animalcules qui remuent. De son côté Antigone (250 ante J. -C.) dit que le mal s'implante si l'on néglige d'extraire de l'épaisseur de la peau de petits êtres vivants. D'Antigone de Lint passe à Bonomi et Cestoni qui en 1687 ont dé-*

montré à leur tour l'origine parasitaire du mal.

Cependant, le professeur Jules Guiart nous dit que les arabes ont bien connu la gale et que Avenzoar avait parfaitement décelé le parasite (1). D'autre part le professeur de Louvain, De Dryver, le décrit en 1540, et même Rabelais, dont Delaunay a cité un texte qui ne laisse pas de doute à cet égard.

Luis de Pina, professeur d'Histoire de la médecine à l'Université de Porto, a écrit une *Histoire de la Médecine Portugaise*. de Lint en regrette le style télégraphique qui ne rend l'ouvrage intelligible que pour les historiens avertis. Cependant il se félicite d'y rencontrer de bonnes biographies, telles celles de Jacutus Lusitanus et Joao Curvo Semedo.

Quant à l'*Histoire illustrée de la Médecine*, par René Dumesnil, c'est un honnête compendium, mais qui met en lumière la difficulté d'être objectif en histoire. En effet l'auteur ignore von Baer, Schwann, Esmarck et d'autres.

Réciproquement, Mayer Steineg et Sudhof gardent la même discrétion vis-à-vis d'éminents savants français. Ces constatations d'un arbitre hollandais ont leur poids.

Enfin de Lint salue avec sympathie *The doctor in History* du professeur HOWARD-WILLIAM HAGGARD. L'auteur y marque bien la place que la médecine doit occuper dans l'histoire tout court, conformément à ce que notre ami le Professeur Grégoire Maranon nous disait à Tolède en 1935, dans ce merveilleux patio de Santa-Cruz aujourd'hui en cendres : « L'Histoire de la Médecine à son début fut une science accessoire d'apparat et de luxe, comme un fleuron couronnant le plat principal d'un banquet, sans rien ajouter à son utilité. Elle est aujourd'hui une science avec des limites et une armature propres et passera bientôt au rang des disciplines indispensables à l'étude de l'histoire humaine ».

Jean Gérard de Lint y a largement contribué.

(1) J. GUIART. *Précis de Parasitologie*, 1910.

J'avoue, Messieurs, que je fus vivement ému de voir inscrites à l'ordre du jour de la même séance les biographies funèbres de Jeanselme et de Lint. L'histoire de la médecine a uni leurs enfants. Ils procréeront une descendance qui saura de qui tenir.

D'ailleurs de Lint adorait Paris. Une certaine nuit d'hiver, froide et pluvieuse, après le banquet annuel, toujours si cordial, de la Société Française d'Histoire de la Médecine, nous marchions côte à côte vers la bouche du métro « Tuileries ». La Place de la Concorde baignait sous une immense nappe d'eau où se reflétaient en lames de sabre les mille lumières des reverbères. Le temps était exécrable, la pluie glacée nous fustigeait la face, mais le spectacle était magnifique. Subjugué, de Lint me dit : « Er is maar één Parys » « Il n'y a qu'un Paris ».

○ Gardez-lui votre souvenir attendri. Tant que la France comptera des amis comme de Lint son beau prestige et son rayonnement sur le monde ne pourront que grandir.



## LA DOULEUR DANS LES LIVRES HIPPOCRATIQUES (1)

## Diagnostics rétrospectifs

Par le D<sup>r</sup> A. SOUQUES

L'objet de la médecine est, en général,  
d'écarter les souffrances des malades.  
*De l'Art, t. VI, p. 5.*

La Société de Neurologie de Paris ayant mis à l'ordre du jour de son prochain Congrès la question de la douleur, j'ai feuilleté la Collection hippocratique, désireux de savoir ce qu'Hippocrate, ses élèves, ses disciples, ses rivaux de l'École de Cnide, pensaient de la souffrance physique : de ses caractères, de sa valeur pronostique et diagnostique, de ses causes, de sa pathogénie et, par dessus tout, de son traitement. J'y ai trouvé de nombreux documents, disséminés et en désordre, que j'ai rassemblés et groupés. Je vais essayer d'en donner ici un aperçu synthétique, avec nombreuses citations à l'appui (2), afin que le lecteur puisse juger lui-même sur textes. Ce travail est divisé en deux parties : dans la première partie, j'exposerai quelques considérations générales sur la douleur, vue par les Hippocratiques ; dans la seconde, j'envisagerai la souffrance dans les affections des divers systèmes et appareils. Chemin faisant, je tenterai quelques *diagnostics rétrospectifs* : sous toutes réserves, bien entendu.

(1) Il ne sera question ici que de la douleur physique.

(2) Ces citations sont empruntées à la traduction des Œuvres complètes d'Hippocrate par Littré.

## PREMIÈRE PARTIE

## Considérations générales.

Si toute douleur spontanée est un signe de maladie, toute maladie ne s'accompagne pas de douleur : il est, en effet, un grand nombre d'affections — le diabète par exemple — qui, quelque longue que puisse être leur durée, n'en déterminent point.

Aux temps hippocratiques, on attachait à la douleur une importance extrême. On n'ignorait aucune de ses variétés ; pour traduire ces variétés, on se servait des mots dont nous nous servons ; comme nous, les médecins d'alors parlaient de fourmillements, d'engourdissements, de démangeaisons, de pesanteur, de pincements, d'élançements, de brûlures, etc. On connaissait tous les degrés de la souffrance, les plus violents y compris. L'auteur du troisième livre des *Maladies* (t. VII, p. 129) écrit : « Le malade a la région phrénique douloureuse, à ce point qu'il n'y laisse pas porter la main. » Dans son traité du *Pronostic* (t. II, p. 135), Hippocrate note que la douleur peut être assez aiguë pour empêcher tout sommeil. Et dans son traité des *Articulations* (t. IV, p. 285), au sujet d'une gangrène consécutive à une fracture compliquée, et exigeant l'amputation, il recommande instamment de ne blesser aucune partie vive. « Si le malade, dit-il, éprouve de la douleur pendant l'amputation, il est grandement à craindre que cette douleur n'amène une lipothymie. Or, bien des fois de pareilles lipothymies ont causé une mort subite. »

On savait que les hommes n'étaient pas égaux devant la souffrance et qu'ils présentaient, à cet égard, de grandes différences, tenant à l'endurance, à l'habitude, à l'état moral, surtout à la sensibilité de chaque individu. Pour expliquer ces différences, les Hippocratiques, profonds psychologues, déclarent qu'il faut « consulter la crainte, la tolérance, l'espérance et la timidité. » Il y avait sans doute, à cette époque, des stoïques à la triple cuirasse d'airain,

bien qu'il n'y eût pas encore de Stoïciens. D'ailleurs la doctrine stoïcienne eut-elle existé qu'elle n'eut converti qu'un nombre restreint de ses adeptes, tant certaines souffrances humaines sont intolérables. On savait aussi que les douleurs peuvent varier d'un moment à l'autre, pour différentes raisons. L'aphorisme 5 de la sixième section (t. IV, p. 563) est ainsi conçu : « Dans les douleurs de côté, de poitrine ou d'autres parties, observez si les malades offrent de grandes différences ». Qu'est-ce à dire ? Le deuxième livre des *Epidémies* (t. V, p. 343) en donne cette explication plausible : « Il faut observer si les douleurs de côté, de poitrine ou d'autres parties présentent, quant aux heures, de grandes différences, parce que, après avoir été mieux, les malades se trouvent plus mal, sans qu'il y ait faute commise ». D'autre part, l'aphorisme 46 de la première section (t. IV, p. 483) signale une autre cause de variation, en disant : « De deux douleurs simultanées, mais non dans le même lieu, la plus forte obscurcit l'autre ». Et le deuxième livre des *Epidémies* (t. V, p. 129) dit : « S'il y a douleur de tête, elle passe à la poitrine, puis à l'hypogastre, puis à la hanche, mais il n'est pas possible de souffrir de toutes les parties. »

\*  
\*\*

Les Hippocratiques s'intéressent beaucoup à l'évolution et au pronostic de la douleur. Au traité des *Crises* (t. IX, p. 277), il est dit : « Chez ceux qui doivent guérir dans le moins de temps, les signes les plus importants se montrent à la fois : la douleur s'apaise, il y a sommeil pendant la nuit, et les autres signes qui donnent sécurité apparaissent. » Ils redoutent sa fixité. « Avec une douleur longtemps fixée dans les organes du ventre, suppuration », signale l'aphorisme 32 de la septième section (t. IV, p. 583), que ne contredit pas l'aphorisme 47 de la deuxième (t. IV, p. 483), lequel dit : « Les douleurs et les fièvres surviennent plus vers l'époque de la formation du pus

qu'après qu'il est formé. » Ils portent grand intérêt aux souffrances erratiques ou métastatiques. Les *métastases* sont généralement annoncées par une douleur locale. Au livre des *Aphorismes* (Apho. IV, 32, t. IV, p. 513), il est dit : « Chez ceux qui relèvent d'une maladie, si une partie devient douloureuse, c'est là que les dépôts s'opèrent. »

Je tiens à mentionner, en passant, une intéressante idée, exprimée en ces termes (t. IV, p. 515) par l'aphorisme 32 de la quatrième section : « S'il existe *avant la maladie quelque point douloureux, c'est là que le mal se fixe* ». La fatigue jouera le même rôle provocateur. « En général, dit le traité des *Humeurs* (t. V, p. 487 et 489), quand il y a un sentiment de brisure dans les fièvres, les dépôts se font surtout aux articulations et vers les mâchoires, près des lieux affectés dans chaque cas, mais en somme vers les parties supérieures de préférence ; si la maladie est lente et tend vers les parties inférieures, les dépôts se feront en bas. Chez ceux qui, relevant de maladie, fatiguent aussitôt des bras et des pieds, c'est là que les dépôts s'opèrent ; de plus, si avant la maladie quelque partie a fatigué, c'est là que le dépôt se fixe. » Cette même assertion, on la retrouve aux troisième, quatrième et sixième livres des *Epidémies*. L'*Appendice au Régime dans les maladies aiguës* (t. II, p. 405) donne l'interprétation suivante : « Des douleurs fixées antérieurement sur un point y attirent des flux de bile noire et d'humeurs acres. » On voit que la soi-disant loi de Max Schüller est vieille de plus de deux mille ans.

Il est des *métastases favorables*, qui font penser à nos *abcès de fixation*. Au quatrième livre des *Epidémies* (t. V, p. 161), il est écrit : « Dans les fièvres surtout, la purification se fait généralement sur les membres inférieurs ; ainsi celui à qui on mit la ventouse ; la douleur alla à la hanche, à la jambe en bas, et son état s'améliora. » Cette action favorable n'est pas exclusivement réservée aux transports d'humeurs : les vomissements de bile, les hémorrhagies, les éruptions de pus peuvent produire le même effet. « Les

douleurs survenant aux épaules, est-il dit au *Deuxième Prorrhétique* (t. IX, p. 69), et qui, descendant dans les bras, produisent des engourdissements et des souffrances, n'ont pas d'apostases, mais elles guérissent par le vomissement d'une bile noire. Mais celles qui demeurent là, ou même qui vont au dos, se dissipent par un vomissement de pus ou de bile noire ». On retrouve la même pensée au septième livre des *Epidémies* (t. V, p. 417), où il est écrit : « Pisistrate eut à l'épaule une douleur et une pesanteur qui persistèrent longtemps. En hiver il fut pris d'une douleur considérable dans le côté, avec chaleur, toux et expectoration d'un sang écumeux. La chaleur cessa, et, vers le quatrième ou le cinquième jour, il fut guéri. » En lisant cet extrait du *Deuxième Prorrhétique*, on ne peut s'empêcher de penser à la *colique hépatique*. La lecture du cinquième livre des *Epidémies* suggère la même idée : « Epicharme, vers le coucher des Pléiades, ressentit une douleur à l'épaule et une pesanteur considérable dans le bras; haut-le-cœur, vomissements fréquents ». Ce passage est répété textuellement dans le septième livre (t. V, p. 455). Par parenthèse, les répétitions sont très fréquentes dans le *Corpus hippocraticum*, et cela tient à la manière défectueuse dont cette Collection a été formée. Enfin, au traité des *Crises* (t. IX, p. 293) il est dit : « Dans les violentes douleurs de tête, un écoulement de pus par les oreilles ou par les narines enlève la maladie. »

Il est des *douleurs métastatiques* qui sont *défavorables*. Dans le *Pronostic* (t. II, p. 165), Hippocrate écrit : « Les douleurs avec fièvre, qui surviennent dans la région des lombes et des parties inférieures, sont très funestes, si, quittant le bas, elles se portent vers le diaphragme ». Pourquoi ? Je suppose qu'il pensait à la suppuration du poumon, et je me fonde, pour cela, sur la Coaque 107 (*Prénotion coaques*, t. V, p. 605), qui exprime la même idée, presque dans les mêmes termes : « Quand, dans une fièvre, des douleurs aux lombes et dans les parties inférieures, s'emparent du diaphragme, quittant le bas, cela

est funeste, surtout s'il s'y joint quelque mauvais signe ; mais, si les autres signes ne sont pas mauvais, il faut s'attendre à un empyème. » Les métastases peuvent se faire, du reste, dans toutes les parties du corps. Elles se font souvent dans les articulations, sous forme d'arthralgies d'arthrites suppurées ou non. Au traité des *Humeurs* (t. V, p. 499 et 503), il est dit : « Celui qui souffrait de l'intestin à droite fut pris d'arthritisme, il était tranquille ; mais, l'arthritisme ayant été guérie, les souffrances revinrent ». La même idée est répétée au sixième livre des *Epidémies* (t. V, p. 307). Il s'agit là assurément de métastase, mais aussi d'alternance. Dans deux aphorismes consécutifs (*Apho.* IV, 41 et 45, t. IV, p. 519) il est dit, d'abord : « Chez les malades affectés de longues fièvres, des tumeurs (collections purulentes) surviennent ou bien des douleurs dans les articulations » ; et ensuite : « Ceux chez qui, à la suite de fièvres, il survient des tumeurs ou des douleurs dans les articulations, prennent trop d'aliments. » Le second de ces aphorismes tend à expliquer le premier et s'accorde avec l'idée de Galien, à savoir que les médecins hippocratiques alimentaient trop les convalescents. Inutile d'ajouter que la cause de ces douleurs et de ces tumeurs n'est autre que l'infection.

Les métastases se font souvent sur la parotide. « Les parotides, dit l'*Appendice au Régime dans les maladies aiguës* (t. II, p. 503), qui surviennent vers la crise, ne suppurant pas et s'affaissant, il y a récurrence ; la récurrence s'étant opérée, suivant la règle des récurrences, ces tumeurs se soulèvent de nouveau et persistent cette fois, parcourant la même période que les récurrences des fièvres ; et dans de tels cas on peut attendre des dépôts sur les articulations. » J'ai dit plus haut, en citant le livre des *Humeurs* (t. V, p. 487 et 489) que « les dépôts se font aux articulations et vers les mâchoires ». Par l'expression « vers les mâchoires » que j'ai soulignée, il faut, je crois, comprendre les parotides. Les métastases peuvent se faire vers l'hypogastre. Au septième livre des *Epidé-*

*mies* (t. V, p. 453), il est question « de la mère de Terpidès, qui avait des crises de vives douleurs dans le ventre ; ces douleurs commençaient en divers points du corps et aboutissaient à l'hypogastre ; quand ces crises cessaient, la cardialgie apparaissait ; au début, il survenait des vomissements terribles et de l'anorexie ; et, à l'époque des douleurs, les règles ne paraissaient pas. » Il est des métastases qui se font vers l'encéphale. « Fâcheux, disent les *Prénotions coaques* (t. V, p. 593), est le transport d'une douleur qui quitte la cuisse ; la douleur des genoux n'est pas bonne non plus, et les douleurs des mollets sont mauvaises aussi, et parfois elles troublent l'intelligence. » Le *Premier Prorrhétique* (t. V, p. 551) dit la même chose : « Des douleurs allant des lombes au cou, à la tête, et produisant une sorte de paralysie, annoncent les pisme et le délire. » Il est intéressant d'en rapprocher cet aphorisme de la deuxième section (t. IV, p. 47) : « Ceux qui, portant une affection douloureuse dans une partie du corps, en perdent généralement conscience, ont l'esprit malade. » Inversement, on verrait parfois les troubles cérébraux disparaître, à la suite d'une métastase, s'il faut en croire le livre des *Crises* (t. IX, p. 291), qui dit : « Ceux qui sont pris de folie, spontanément ou à la suite d'une maladie, en sont délivrés par une douleur venant aux pieds, ou à la poitrine, ou par une *toux* intense. » On pourrait discuter longuement sur ce chapitre. Quoi qu'il en soit, cette toux doit nous rappeler que métastase signifie aussi bien changement de forme que changement de lieu. Voici, tiré du deuxième livre des *Epidémies*, encore un changement de forme : « Toutes les souffrances des parties inférieures se dissipent par une douleur aux hanches, soit par une douleur aux genoux, soit par l'*asthme*, quel que soit celui de ces phénomènes qui survienne. »

A l'époque hippocratique, on n'aime pas qu'une douleur apparaisse ou disparaisse sans motifs. Aux *Prénotions coaques* (t. V, p. 653), il est écrit : « Une douleur des lombes se faisant souvent sentir sans cause,

est signe d'une maladie de nature maligne ». A quelle maladie est-il fait ainsi allusion ? La Coaque 319 (t. V, p. 653) l'explique peut-être : « Ceux qui, sans cause, éprouvent une douleur des lombes et du côté, deviennent ictériques. » De même, aux *Prénotions coaques* (t. V, p. 661), il est encore écrit : « Les douleurs qui disparaissent sans cause sont funestes. »

Je mentionnerai, incidemment, que l'apparition de la fièvre peut faire disparaître la souffrance. L'aphorisme 40 de la sixième section (t. IV, p. 573), est ainsi conçu : « Chez ceux dont l'hypochondre devient douloureux sans inflammation, la fièvre survenant dissipe la douleur. » Cette idée curatrice de la fièvre se retrouve dans divers livres du *Corpus*, au sujet de l'épilepsie notamment. Elle contient en germe notre *pyrétothérapie*. Au demeurant, les Hippocratiques ont émis des opinions contradictoires sur les rapports de la fièvre avec la souffrance. Certains d'entre eux croient que la douleur peut engendrer la fièvre. Dans les *Prénotions coaques* (t. V, p. 601), on lit : « Les fièvres naissant de douleurs intenses peuvent être de longue durée », et dans le *Traité des Crises* (t. IX, p. 283) : « S'il y a céphalalgie, qu'il en naisse de la fièvre, etc. »

\*  
\*\*

Pour établir le diagnostic, on attachait une grosse importance au *siège* de la douleur. « Il faut, dit le deuxième livre des *Epidémies* (t. V, p. 83), considérer le point de départ de la maladie : douleur de tête, soit d'oreille, soit de côté. » Il est évident que le siège de la souffrance mérite attention, mais il ne suffit pas pour poser un diagnostic. Outre qu'il n'a aucune valeur pour déterminer la nature de la maladie, il ne nous permet pas toujours de savoir quel est l'organe malade. Ainsi un point de côté ne nous permet pas de dire si c'est le poumon qui est intéressé, ou si c'est la plèvre ou un nerf intercostal. A plus forte raison s'il s'agit de douleurs abdominales, le

ventre contenant une dizaine d'organes distincts : estomac, intestin, foie, vésicule biliaire, rate, pancréas, reins, vessie, utérus, ovaires. Je ferai remarquer, en passant, que, quand les auteurs hippocratiques parlent de *cardialgie*, il faut comprendre le plus souvent la douleur de l'estomac, mais il n'est pas exclu que parfois, conformément à l'étymologie, ils entendent les douleurs du cœur. Je n'en veux pour témoignage que la Coaque 280 (t. V, p. 647), laquelle dit : « Le retour fréquent de la *cardialgie*, chez une personne âgée, annonce une mort subite. » N'est-ce pas là de l'*angine de poitrine*? Le voisinage de l'estomac et du cœur explique cette confusion. D'ailleurs, lorsque les médecins hippocratiques parlent du siège de la souffrance, leur description est si brève et si imprécise qu'il est impossible de deviner à quel organe profond cette souffrance correspond. Il ne faut pas oublier qu'ils ignoraient l'existence des nerfs périphériques et du sympathique, encore qu'ils fissent du cerveau le centre de la sensation. Pour eux, les excitations douloureuses, parties des téguments, des organes ou des tissus, arrivaient au sensorium cérébral par des « pores » ou canaux qui répondent probablement à nos veines. Assurément, nous sommes moins ignorants aujourd'hui. Nous connaissons effectivement le domaine cutané du système nerveux de la vie de relation : nerfs sensitifs, racines postérieures, centres spinaux et cérébraux; par suite, le siège cutané d'une douleur (ou d'une anesthésie) nous fournit des renseignements précieux. Mais nous ne sommes pas aussi bien renseignés sur le territoire cutané des douleurs viscérales d'origine sympathique. Le sympathique conduit à la moelle épinière les excitations douloureuses d'un organe malade; la moelle, par ses voies de sensibilité spino-cérébrale, amène ces excitations au sensorium cérébral; celui-ci les perçoit et les rapporte, non pas à l'organe malade, mais bien à une zone cutanée (métamère) correspondant au segment médullaire (neuromère), auquel aboutissent les fibres sympathiques de cet organe. Il

résulte de là que, conformément aux recherches de Head, la souffrance se trouve rapportée, non pas à son point de départ, mais à un dermatomère plus ou moins éloigné de ce point. Ce problème des algies viscérales, incomplètement résolu, comporte encore bien des incertitudes. En dépit des notions récentes, il nous est bien difficile de conclure, du siège d'une douleur cutanée, au viscère profond qui la provoque, et les causes d'erreur ne manquent pas. L'appendicite est un exemple frappant. Il n'en reste pas moins que le siège cutané d'une algie nous facilite le diagnostic topographique. Il était loin d'en être ainsi aux temps hippocratiques, et cela pour beaucoup de raisons, d'ordre surtout anatomique et physiologique. Aussi est-il facile de concevoir les nombreuses erreurs des anciens, et la témérité qu'il y aurait à se fonder sur leurs descriptions de la souffrance pour établir le diagnostic topographique du viscère malade. Fort heureusement, les signes concomitants de la douleur apportent des éléments importants d'appréciation.

..

Que pensaient les Hippocratiques de l'étiologie de la douleur? Sans parler des blessures, des traumatismes et des fatigues, dont l'action est flagrante, ils accordaient une importance considérable aux saisons, aux climats, aux vicissitudes atmosphériques, et une importance non moins considérable aux fautes de régime et d'hygiène. L'influence des saisons relevait du froid, du chaud, du sec, de l'humide, des vents, etc.

Pour le rôle des saisons, je renverrai au beau traité *des Airs, des Eaux et des Lieux*. Je me bornerai à citer ici deux ou trois aphorismes. L'aphorisme 13 de la troisième section (t. IV, p. 491), dit : « Si l'été est sec et boréal, et l'automne pluvieux et austral, il y aura pendant l'hiver suivant, des céphalalgies, des affections graves du cerveau. » L'aphorisme 17 de la troisième section (t. IV, p. 493), est ainsi conçu : « Des

constitutions journalières, les unes, boréales, condensent le corps, donnent du ton, et s'il persiste quelque douleur dans la poitrine, cette douleur se fait ressentir davantage; les autres, australes, rendent la tête pesante. » L'aphorisme 23 de la même section débute ainsi : « En hiver, des douleurs de la poitrine, du côté et des lombes, céphalalgie. Au traité des *Humeurs* (t. V, p. 499), il est dit : « Les vents du Midi appesantissent la tête ; les vents du Nord donnent les douleurs de poitrine. » Et au même traité à la même page : « Pour celui qui a bien appris, il y a des données à consulter : ainsi des douleurs aux articulations excitent des démangeaisons quand il va pleuvoir. » Les modernes n'ont-ils pas signalé récemment, eux aussi, l'influence des conditions météorologiques (d'ailleurs assez mal définies) sur les algies, notamment sur les douleurs du tabès et du rhumatisme chronique?

Parlant du rôle attribué par les médecins de son temps au chaud, au froid, au sec et à l'humide, Hippocrate (*l'Ancienne médecine* t. I, p. 603), estime que ce n'est ni du sec, ni de l'humide, ni du chaud, ni du froid « dont l'homme souffre ou a besoin, mais bien de ce qu'il y a de plus fort dans chaque qualité. » Il demande, avec ironie, « comment ces médecins traiteront les malades en conformité avec leurs principes... Il faut que le médecin habile guérisse le froid par le chaud, le chaud par le froid, l'humide par le sec, le sec par l'humide. Supposons un homme d'une constitution non pas robuste, mais faible; qu'il mange du blé tel qu'il sort de l'aire, cru et sans préparation, des viandes également crues, et qu'il boive de l'eau. En suivant un pareil régime, il éprouvera, j'en suis sûr, des incommodités graves et nombreuses; les douleurs le saisiront. Quel remède administrer dans de pareilles circonstances? le chaud ou le froid, le sec ou l'humide? Or, le remède le plus sûr, c'est de changer le genre de vie dont il usait, de lui donner du pain au lieu de blé, des viandes cuites au lieu de viandes crues, du vin à boire après son repas. » Quelques pages plus loin, il continue : « Ces médecins n'ont

pas trouvé, je pense, quelque chose qui soit chaud, froid, sec ou humide, en soi et sans mélange d'aucune autre qualité; et, sans doute, ils n'ont pas à leur disposition d'autres boissons et d'autres aliments que ceux dont nous usons tous, mais ils attribuent à ceci ou à cela la qualité chaude, ou froide, ou sèche, ou humide. Or, l'incertitude serait grande s'ils prescrivaient d'administrer quelque chose de chaud, en soi, au malade; celui-ci leur demandera quelle est cette chose, et ils seront réduits à répondre par du verbiage ou à recourir à quelqu'une des substances connues. » La substance chaude, continue-t-il en termes significatif, est en même temps ou acerbe, ou insipide, etc..., de même la froide. « Ce n'est pas le chaud qui a la plus grande puissance, mais c'est l'acerbe, c'est l'insipide; ce sont toutes les qualités que j'ai énumérées, dans l'homme et hors de l'homme, dans ce qu'il mange et dans ce qu'il boit, dans les substances avec lesquelles il se fait des onctions et dans celles qu'il lui arrive d'appliquer sur son corps... Pour moi, je pense que, de toutes les qualités, le froid et la chaleur ont la moindre puissance sur la nature humaine pour la raison suivante : aussi longtemps que ces deux qualités restent mélangées l'une avec l'autre, nul mal n'est éprouvé, car le froid est tempéré par le chaud, le chaud par le froid; c'est quand l'un des deux s'isole que le mal commence. Mais dans le moment où le froid survient et cause de la souffrance, tout d'abord et par cela seul le chaud arrive, fourni par le corps, sans qu'il soit besoin d'aucune aide ni préparation. Et cela s'opère aussi bien chez l'homme sain que chez l'homme malade. » Un peu plus loin, Hippocrate revient encore sur cette dissertation philosophique. « Il y a, dit-il, un chaud amer, un chaud acide, un chaud salé, et mille autres; puis un froid avec autant de qualités différentes. Ce sont là les vraies causes du mal; le chaud, sans doute, est présent avec la force qu'il possède, dirigeant, activant, augmentant la qualité jointe à lui, mais il n'a aucune vertu plus grande que celle qui lui appartient. »

J'en ai fini avec cette subtile discussion, qui peut s'appliquer aussi bien, sinon mieux, au traitement qu'à l'étiologie de la douleur, et j'arrive à l'influence du régime. Hippocrate a écrit, dans l'*Ancienne médecine* (t. I, p. 577), un chapitre admirable sur les souffrances dues à la nourriture crue et indigeste de l'homme, aux premiers temps de l'humanité. « De cette alimentation forte et agreste, dit-il, naissaient une foule de souffrances violentes; chez ceux qui se sustentaient avec ces matières crues, indigestes et pleines d'activité, survenaient des douleurs intenses, les maladies et une prompte mort. Les hommes d'alors en souffraient moins sans doute, à cause de l'habitude; cependant le mal était grand, même pour eux; et la plupart, surtout ceux qui étaient d'une constitution faible, périssaient, les natures les plus vigoureuses résistaient davantage. C'est ainsi que, de nos jours, les uns digèrent avec facilité des aliments d'une grande force, et les autres n'en triomphent qu'avec beaucoup de peine et de douleur. Telle fut, ce me semble, la cause qui engagea les hommes à chercher une nourriture en harmonie avec notre nature; et ils trouvèrent celle qui est en usage maintenant. En effet, en apprenant à macérer, à monder, à cribler, à moudre, à pétrir le grain, ils ont fabriqué, avec le blé, du pain, avec l'orge, de la pâte qu'ils ont travaillée de mille manières. Ils ont fait bouillir, fait rôtir, composé des mélanges, et tempéré, par des substances plus faibles, ce qui était fort et intempéré, se réglant en toute chose sur la nature et la force de l'homme, car ils pensèrent que les substances qui seraient trop fortes pour pouvoir être surmontées par la nature, produiraient, si elles étaient ingérées, des souffrances, la maladie et la mort. *A de telles recherches, à de telles inventions, quel nom donner plus juste et plus convenable que celui de médecine.* » Je souligne, en passant, cette définition de la médecine.

Et, un peu plus loin, Hippocrate déclare : « Je suis assuré qu'il est très différent pour le corps d'user d'un pain fait avec de la farine blutée ou non blutée,

avec du grain bien moulu ou mal moulu, pétri avec beaucoup d'eau ou peu d'eau, fortement travaillé, bien cuit ou peu cuit, et mille autres préparations. Il faut en dire autant de la pâte d'orge. De chacune, les propriétés ont une grande puissance, et l'une ne ressemble en rien à l'autre. » Bref, l'homme a besoin, pour ne pas souffrir, de ce qu'il y a de plus fort en chaque qualité. « Ce qu'il faut entendre par plus fort, c'est parmi les qualités douces, la plus douce; parmi les amères, la plus amère; parmi les acides, la plus acide, en un mot le summum de chacune... Dans le corps se trouvent l'amer, le salé, le doux, l'acide, l'acérbe, l'insipide et mille autres dont les propriétés varient à l'infini par la quantité et la force. Ces choses mêlées ensemble et tempérées l'une par l'autre ne sont pas manifestes et ne causent pas de souffrance; si l'une d'elles se sépare et s'isole du reste, alors elle devient nuisible et cause de la douleur. Il en est de même des aliments qui ne sont pas propres à l'homme et dont l'ingestion le rend malade; chacun d'eux a une qualité qui n'a pas été tempérée, ou amère, ou salée, ou acide, ou toute autre qualité intempérée et forte; c'est pourquoi notre santé est troublée, aussi bien que par les qualités qui s'isolent dans notre corps. » L'idéal, pour empêcher la maladie et la douleur, est donc un mélange heureux des aliments, où il n'y ait rien d'intempéré, où tout soit atténué. D'autre part, la quantité n'est pas moins nuisible que la qualité; on commettrait une faute, malfaisante à l'homme, en lui donnant trop ou pas assez de nourriture. « Toutes sortes de maux sont engendrés par la vacuité, différents, il est vrai, de ceux qu'engendre la réplétion, mais non moins funestes. »

Ces conceptions obscures m'amènent directement à la pathogénie de la douleur. Elle est tout humorale. Les humeurs sont au nombre de quatre : le phlegme ou pituite, venu du cerveau, la bile jaune née du foie, la bile noire ou atrabile, qui naît de l'estomac ou de la rate, et le sang contenu dans les veines. Tant que ces humeurs demeurent dans un rapport constant de

quantité ou de qualité, tempérées les unes par les autres, le mélange reste parfait et la crase normale : c'est l'état de santé, entretenu par la bonne qualité des aliments et des boissons, par un exercice réglé, par l'action régulière du milieu ambiant. Mais, si une de ces humeurs se trouve en excès ou en défaut, qualitativement ou quantitativement, du fait du régime, de l'hygiène ou du milieu ambiant, la crase est perturbée, et c'est la maladie. Cette humeur flue vers une partie du corps et s'y fixe : la douleur en résulte. « Douleurs, inflammation, chaleur extrême, dit Hippocrate dans l'*Ancienne médecine* (t. I, p. 617), tout cela dure jusqu'à quand ? Jusqu'au moment où la fluxion s'épaissit par le travail de la coction. Avoir subi la coction, c'est, pour les humeurs, avoir été mélangées, tempérées, les unes par les autres, et cuites ensemble. »

La douleur résulte donc de la fixation d'une ou de plusieurs humeurs sur une partie du corps. En voici quelques exemples. Dans le livre des *Affections* (t. VI, p. 223), à propos de douleurs se fixant tantôt sur un point, tantôt sur un autre, il est écrit : « De telles souffrances, qui sont erratiques, proviennent de la bile. » Dans l'*Ancienne médecine* (t. I, p. 619), Hippocrate dit : « Quand le suc amer qu'on appelle bile jaune prédomine, quelle anxiété, quelle chaleur, quelles faiblesses se manifestent. Délivré de cette bile et évacué, soit spontanément, soit par un purgatif, le malade, si l'évacuation s'est faite à propos, est débarrassé des souffrances et de la chaleur fébrile ; mais, tant que ces humeurs sont en mouvement, sans coction ni mélange, le médecin n'a aucun moyen de faire cesser la douleur et la fièvre. Et quand il se développe des acidités âcres et érugineuses, quelles irritations furieuses, quelles douleurs mordantes dans les viscères et la poitrine, quelles angoisses ! Ces accidents ne prennent fin que lorsque les acidités ont été épurées, calmées, tempérées par le reste. » A propos de l'iléus, où l'abdomen est horriblement douloureux, il est dit au livre des *Affections* (t. VI,

p. 233) : « Cette maladie survient quand une grande quantité de matières fécales s'est calcinée dans l'intestin ; le phlegme s'agglomère autour de cet amas et l'intestin se gonfle autour de ces matières endurcies. » Dans le traité des *Fistules*, au sujet de l'inflammation douloureuse du rectum, l'auteur écrit : « Cette maladie naît quand du phlegme, venant du corps, se fixe sur le rectum ; les *choses chaudes* conviennent, car, *appliquées*, elles *peuvent atténuer, fondre le phlegme*. Si ces moyens enlèvent la douleur, cela suffit ; sinon, faites prendre le méconium blanc, ou toute autre substance qui évacue le phlegme. » Je souligne, au passage, ce rôle de la chaleur. De même, au livre des *Affections* (t. VI, p. 213), on peut lire : « Les douleurs des dents se font sentir quand le phlegme va sur la racine des dents. » Comme la bile et le phlegme, le sang est incriminé à son tour. Dans l'opuscule des *Affections internes* (t. VII, p. 175), il est écrit : « Le poumon, ayant attiré du sang ou du phlegme salé, ne le rejette pas ; ces humeurs s'y conservent et s'y coagulent ; de là résultent des tumeurs et des suppurations du poumon. »

Nos théories modernes ne sauraient s'accommoder, sans discussion, de cette pathogénie humorale : le phlegme est une pure vue de l'esprit, la bile ne saurait être en cause ; le sang seul pourrait s'y adapter, qui véhicule microbes et toxines, et les transporte dans divers points de l'organisme pour y créer la maladie et la souffrance.

\*  
\*\*

Cette pathogénie des Hippocratiques a, si je ne me trompe, inspiré et dirigé leur *traitement* de la douleur. Puisque les humeurs, en se fixant sur une partie, y déterminent de la souffrance, il faut, pour guérir cette souffrance, chasser de cette partie les humeurs en question. On les chasse au moyen de nombreux remèdes : la chaleur, le froid, la saignée, l'incision au bistouri, la cautérisation au fer rouge, les évacuants, le régime et l'hygiène.

*Chaleur et saignée* sont les deux remèdes principaux. La chaleur, c'est avant tout l'eau chaude, L'ouvrage d'Hippocrate. (*Du régime dans les maladies aiguës* t. II, p. 269) contient une page remarquable sur le traitement de la douleur de côté (applicable à la plupart des douleurs, quel que soit leur siège), qui résume, en termes sobres et précis, la thérapeutique hippocratique de la souffrance. « Dans les douleurs de côté, dit-il, soit qu'elle survienne au début, soit qu'elle survienne plus tard, il n'est pas hors de propos d'user d'abord des fomentations pour essayer de la dissiper. Des fomentations, la plus puissante est l'eau chaude, renfermée dans une outre, ou dans une vessie, ou dans un vase d'airain, ou dans un vase de terre cuite. Il faut interposer quelque corps mou, afin que le contact ne soit pas douloureux. Il est bon aussi d'appliquer une grosse éponge molle que l'on trempe dans l'eau chaude et que l'on exprime ; on recouvrira d'un linge la fomentation ; de cette façon la chaleur s'en maintiendra plus longtemps, et la vapeur ne s'en ira pas dans la respiration du malade, à moins que cette inspiration de vapeur n'ait quelque utilité, car il est des cas où elle en a. On peut encore prendre de l'orge ou de l'ers pilé, qu'on délaiera dans une eau vinaigrée, un peu plus acide qu'il ne faudrait pour qu'on la bût ; on fera bouillir ce mélange, on le coudra dans un sac et on l'appliquera sur le côté ; on se servirait du son de la même manière. Quant aux embrocations sèches, ce qui convient le mieux, c'est du sel ou du sorgho torréfié que l'on mettra dans des sachets de laine. Le sorgho, en effet, est atténuant et adoucissant ; une semblable embrocation résout les douleurs, même celles qui s'étendent à la clavicule, tandis que la phlébotomie n'est pas aussi efficace, à moins que le point douloureux ne soit vers les clavicles. Mais, si des applications chaudes n'emportent pas la douleur, il ne faut pas y insister longtemps, car elles ont pour effet de dessécher le poumon et de favoriser la suppuration. La douleur se déclarant

vers la clavicule, ou une pesanteur se faisant sentir dans le bras, ou autour de la mamelle, ou au-dessus du diaphragme, il importe d'ouvrir la veine interne au pli du coude, et de ne pas hésiter à tirer une grande quantité de sang... La douleur étant, au contraire, bornée aux régions sous-diaphragmatiques et ne se déclarant pas vers la clavicule, il faut procurer des évacuations alvines, ou avec l'ellébore noir, ou avec l'euphorbe. Il faut associer à l'ellébore — le daucus de Crète, le séseli de Crète, le cumin, l'anis ou quelque autre des plantes odorantes ; à l'euphorbe le suc d'assa-fœtida ; car ces substances mêlées ensemble ont des conformités respectives. L'ellébore noir produit des évacuations meilleures et plus propres à provoquer l'expulsion des gaz ; toutefois ces deux médicaments calment la douleur ; au reste, plusieurs autres purgatifs jouissent de la même propriété ; mais les deux que je viens de nommer sont les plus efficaces de tous ceux que je connais. Remarquons encore que l'on peut employer les purgatifs dans la décoction d'orge non passée ; mais, pour les employer ainsi, il faut qu'ils ne soient pas trop repoussants, ou par l'amertume, ou par quelque autre mauvais goût, ou par leur quantité, ou par leur couleur, en un mot, par une qualité quelconque suspecte au malade. Immédiatement après que la purgation est prise, on donnera de la décoction d'orge non passée, presque en aussi grande quantité que d'ordinaire ; mais il est convenable d'en suspendre l'usage pendant que le purgatif opère ; puis, quand l'effet a cessé de s'en faire sentir, le malade prendra une seconde dose de la décoction, moindre que d'habitude ; après cela il faut augmenter progressivement la quantité de la décoction, si la douleur a cessé et si rien ne la contre-indique. J'applique le même raisonnement aux cas où convient la décoction d'orge passée ; ici aussi il faut employer ces moyens préparatoires, saignée ou purgation, dont j'ai parlé. »

Quelques pages plus haut (t. II, p. 255), Hippocrate avait déjà insisté sur la décoction d'orge, pas-

sée ou non passée, sur ses avantages et sur ses inconvénients. Lorsque les malades ont pu être mis dès le début, à la décoction d'orge non passée, « les douleurs dans les affections pleurétiques cessent aussitôt spontanément quand une expectoration quelque peu considérable commence à s'établir... Si le médecin ne prend pas toutes les précautions pour que l'administration de la décoction d'orge remplisse complètement son objet, il en résultera des inconvénients multipliés pour le malade. En effet, quand les matières excrémentielles restent dans les intestins, l'administration de la décoction d'orge, avant une évacuation préalable, exaspérera la douleur si elle existe déjà, et la produira aussitôt si elle n'existe pas. Autre précaution à prendre : la douleur de côté persiste avec continuité, elle ne cède pas aux embrocations ; dans cet état, si le médecin ne résout pas la douleur, ou par des évacuations alvines ou par l'ouverture de la veine, et qu'il prescrive l'administration de la décoction d'orge, la mort des malades ne tardera pas à survenir. » J'ai peine à croire que la mort résultât de cette administration ; elle tenait sans doute à la gravité de la péripneumonie.

Parmi les nombreux remèdes employés par les Hippocratiques, la chaleur est incontestablement le plus employé et le plus efficace. Il doit être employé d'abord, et au début. L'*Appendice au Régime dans les maladies aiguës* (t. II, p. 40) déclare : « Les malades doivent être fomentés d'abord, puis saignés aussitôt, dès le début. » On employait la chaleur sous forme de bains généraux ou locaux, d'affusions locales ou générales, d'embrocations, de cataplasmes, d'emplâtres appliqués *loco dolenti*, de vaporisation, de gargarismes, de pessaires, etc. Hippocrate (*Du régime dans les maladies aiguës*, t. II, p. 365) écrit : « Le bain est utile dans un grand nombre de maladies, pour les uns tous les jours, pour les autres à de plus longs intervalles. Il convient généralement plus dans la péripneumonie que dans les fièvres

ardentes ; en effet, il adoucit la douleur ressentie dans le côté, dans la poitrine et dans le dos ; il ôte le sentiment de lassitude ; il mûrit l'expectoration, il la facilite, il dégage la respiration ; il est diurétique, dissipe la pesanteur de tête. » On ne saurait mieux dire. Dans le livre sur l'*Usage des liquides* (t. VI, p. 119), l'auteur traite longuement de l'emploi de l'eau. « Les affusions chaudes, dit-il, assoupissent la douleur. Là où il est besoin de peu d'eau douce, on se sert d'une éponge ; cet emploi est ce qu'il y a de mieux pour les yeux, les excoriations de la peau elle-même. Avec l'eau chaude, on pratique des affusions et des bains de vapeur, soit pour le corps entier, soit pour une partie... En affusion sur la tête et sur d'autres parties, elle procure le sommeil, elle mitige les spasmes et le tétanos, elle assouplit les douleurs des oreilles, des yeux et autres semblables. Echauffer ce qui est froid, par exemple avec la poix dans les plaies, *excepté les plaies qui donnent du sang ou qui vont en donner* ». Cette exception judicieuse est à souligner. Et l'auteur poursuit : « dans les fractures, dans les luxations et dans les autres cas où le médecin emploie des bandes, ainsi que dans la pesanteur de tête. L'échauffement par l'eau chaude a beaucoup de force, autant que l'échauffement par le soleil. » Je souligne, en passant, cette allusion à l'héliothérapie. « L'eau froide à la température de la boisson n'a pas d'efficacité. » Qu'est-ce à dire ? Sans doute qu'elle doit être beaucoup plus froide que l'eau à boire, et cela est alors fort juste. L'eau chaude ne doit pas aller jusqu'à brûler ; le malade en est le juge, excepté dans les cas de perte de la parole, de paralysie, de coma, ou dans les plaies soit frappées de froid, soit excessivement douloureuses ; alors la sensibilité est éteinte, et vous brûleriez sans vous en apercevoir. Même remarque pour les luxations profondes et les luxations considérables. Il est plus d'une fois arrivé que des pieds gelés se sont détachés à la suite d'affusion d'eau chaude. Dans tous ces cas, celui qui fait des affusions juge la température par

ses propres sensations. Il en est de même pour le froid. L'un et l'autre agent a des inconvénients. Chacun de ces agents en petite quantité a peu d'action, en grande quantité en a beaucoup. Persévérer jusqu'à ce que soit produite l'action proposée, s'arrêter avant d'atteindre l'extrémité. Le chaud cause à ceux qui en usent les accidents suivants : l'amollissement des chairs, l'impotence des parties nerveuses, l'engourdissement de l'intelligence, les hémorrhagies, les lipothymies, et cela jusqu'à la mort ; le froid cause les spasmes, le tétanos, la gangrène, les frissons. L'usage modéré se déduit de ces données. Au reste, les inconvénients et les avantages se manifestent par des sensations agréables et de bien-être, désagréables et de mal-être ».

Après ces remarques fort sensées, l'auteur poursuit : « L'encéphale et ses dépendances se déplaisent au froid et se plaisent au chaud. Les os, les dents, les nerfs ont le froid pour ennemi, le chaud pour ami. Pour cette raison, dans les parties génitales, le chaud cause des sensations agréables et des provocations, le froid des sensations désagréables et des répulsions. Pour cette raison, les lombes, la poitrine, le dos, les hypochondres souffrent plus du froid, mais se plaisent au chaud et le peuvent supporter. Pour cette raison, dans les lipothymies, l'eau froide en affusion sur les extrémités est utile... Les plaies aiment le chaud... L'eau de mer s'emploie, dans les affections prurigineuses et mordicantes, chaude en bains et en fomentations ; aux personnes qui n'ont pas l'habitude, on fait quelques onctions grasses ; elle ne vaut rien pour les plaies résultant de brûlures, pour les excoriations et autres semblables mais elle convient aux plaies mondifiées et a la vertu de bien dégonfler ; voyez les plaies des pêcheurs ; elles ne suppurent même pas, à moins qu'on n'y touche. »

Cela dit, l'auteur passe à l'usage du vinaigre, qui a « des effets voisins de ceux de l'eau de mer, et est en plus efficace en affusion et en vapeur » ; à l'usage du

vin qu'il convient d'employer froid, soit en affusion, soit en injection, soit en bain. » Puis, revenant à l'usage du froid et du chaud, il déclare : « Certaines affections sont soulagées aussi bien par le froid que par le chaud ; les gonflements dans les articulations, la goutte, la plupart des ruptures sont amendées par d'abondantes affusions d'eau froide, qui diminuent la tuméfaction et engourdissent la douleur. Or, un engourdissement modéré fait cesser la douleur. Quant aux articulations devenues raides, il est très avantageux d'attacher le membre à un vase rempli de quelque chose de chaud... Le chaud est bon pour les yeux, pour les douleurs. Le froid est bon pour ce qui est sans douleur et très rouge ; il ne convient guère au siège, à l'utérus, ni à ceux qui *dans le froid urinent du sang.* » Cette dernière phrase fait-elle allusion à l'hémophilie ?

A l'occasion de ce long mais intéressant parallèle entre le chaud et le froid, je rappellerai quelques aphorismes traitant du même sujet. « La chaleur affirme l'aphorisme 16 de la cinquième section, cause à ceux qui en usent fréquemment, les accidents suivants : l'amollissement des chairs, l'impotence des parties nerveuses, l'engourdissement de l'intelligence, les hémorrhagies, les lipothymies, et tout cela peut occasionner la mort ». L'aphorisme 19 de la même section souligne le danger des hémorrhagies à la suite des fomentations : « Réchauffer les parties qui sont très refroidies, excepté celles où une hémorrhagie se fait ou va se faire. » Les aphorismes 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de la même section signalent également l'action du froid, ses avantages et ses inconvénients, sur les spasmes, le tétanos, les frissons, les os, les dents, les centres nerveux, les hémorrhagies, les plaies, les phlogoses, les affections de poitrine. La chaleur et le froid ont donc tous deux leurs indications et leurs contre-indications. Au troisième livre des *Maladies* (t. VII, p. 119), l'auteur, parlant des céphalalgies dues vraisemblablement à la méningite, écrit : « Il faut, quand la douleur est

intense, rafraichir la tête ; le mieux est de la raser et de mettre dans une vessie ou dans un boyau des réfrigérants ; par exemple le suc de strychnos et la terre de potier ; on applique et on retire tour à tour, avant que la substance appliquée ne s'échauffe. » Le deuxième livre des *Maladies* avait déjà dit, plus sommairement, à l'occasion de douleurs consécutives à l'otite ou à la sinusite : « Après une émission de sang, rasez la tête et faites des applications réfrigérantes. »

Si je me rappelle bien, les médecins hippocratiques mettaient parfois, dans la vessie, de la neige et de la glace. Nous n'agissons pas différemment dans les maux de tête violents, ni dans les douleurs de l'appendicite.

Il y a dans le sixième livre des *Epidémies* (t. V, p. 279), cette phrase lapidaire : « Faire le semblable, par exemple la douleur calme la douleur. » Il faut, à mon avis, la comprendre ainsi : le chaud, le froid, l'incision, la cautérisation sont douloureux, mais ils calment la douleur, conformément à la doctrine *similia similibus*.

J'ai déjà dit comment on fomentait. Le plus souvent il s'agit d'applications chaudes sur la région douloureuse. A propos du point de côté, l'auteur du deuxième livre des *Maladies* dit : « Vous appliquerez contre le côté, dans une petite outre ou dans une vessie de bœuf, de l'eau chaude. Vous serrerez la poitrine avec un bandage et le malade se couchera sur le côté sain. Il prendra chaude la décoction d'orge et, par dessus du vin coupé d'eau ». Ailleurs, c'est un vase rempli d'eau chaude, une éponge trempée et bien exprimée, qu'on applique *loco dolenti*. Fréquemment, ce sont des embrocations, des emplâtres, des cataplasmes. Je me bornerai à en citer quelques-uns. « Oignez la partie, lit-on au traité des *Fistules* (t. IV, p. 459), avec le médicament où entrent la résine, l'huile, la cire, le massicot et la graisse ; on l'appliquera le plus chaud possible. » Il s'agit de recuite douloureuse. « Vous appliquerez sur l'hypochondre, dit l'*Appendice au Régime dans les maladies*

*aiguës* (t. II, p. 401), de la graine de lin. Le cataplasme sera tiède et cuit avec de l'eau et de l'huile. » Il s'agit de douleurs symptomatiques d'un abcès du foie. L'auteur de la *Nature de la femme* donne un grand nombre de formules d'emplâtres et d'embrocations ; j'en détache la suivante : « Sciure de cyprès et de cédros, son d'orge, mêlez le tout dans une décoction de raisins secs, pétrissez, faites un pain, faites le cuire, attachez le chaud dans un linge et appliquez. » Le nombre de formules pour le froid n'est guère moins considérable. Contre le prolapsus utérin, l'auteur de la *Nature de la femme* (t. VII, p. 15) écrit : « Prenez des baies de myrte et des raclures de lotus, faites cuire dans l'eau, exposez au serein, faites des affusions aussi froides que possible sur les parties génitales, et, pilant bien, appliquez en cataplasme. »

Les *bains de vapeur et les gargarismes* chauds sont employés contre les douleurs des angines. Au deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 41), il est écrit : « Faites prendre un bain de vapeur avec le vinaigre, le nitre, l'origan et la graine de cardanum, le tout broyé avec autant de vinaigre que d'eau, avec addition d'un peu d'huile ; on laisse macérer, puis on verse dans un vase et on met un couvercle qu'on enveloppe, on perce le couvercle et on adapte un roseau creux : alors on place l'appareil sur des charbons et on chauffe ; quand la vapeur monte par le roseau, le malade ouvrant la bouche, l'attire, prenant garde qu'elle ne brûle la gorge ; à l'extérieur on applique des éponges, trempées dans de l'eau chaude, sur les mâchoires et le dessous. Pour gargarisme, prenez l'origan, la rue, la sarriette, le persil, la menthe, un peu de nitre, versez du mélicrat étendu d'eau et un peu de vinaigre, pilez les feuilles et le nitre, faites macérer, chauffez et employez en gargarisme. » Inhalations, gargarismes, application d'éponges sous le menton, faisons nous autre chose avant la découverte pastorienne des sérums ? Quelques pages plus loin, à propos du phlegmon de l'amygdale, il est écrit au même livre : « Faites gargariser avec le gargarisme

susdit chaud. A l'extérieur un cataplasme chaud de farine d'orge cuite dans du vin et de l'huile. Quand, touchée par dedans, la tumeur vous paraîtra molle, percez-là avec un bistouri. » Et quelques lignes plus bas, à propos d'un abcès sous-lingual : « Faites gargariser avec la décoction de figues. Quand la suppuration est formée, incisez. Quand la suppuration se fait à l'extérieur, cautérisez. » *Vaporisation et fumigation* étaient très en faveur, aux temps hippocratiques, particulièrement contre les douleurs d'origine utérine. Dans un cas d'abcès du flanc, dû à cette origine, « les douleurs dans le bas-ventre avaient gagné le flanc même, les lombes et les jambes, et voici la fumigation conseillée au livre deuxième des *Maladies des femmes* (t. VIII, p. 303) » : On verse de la vieille urine bouillante dans un vase creux ; la femme s'assoit sur ce vase, enveloppée de vêtements pour que la vapeur ne se perde. Quand l'urine se refroidit, on y jette des pierres chauffées au rouge et on continue la fumigation. La formule est étrange. Celle-ci, empruntée à la *Nature de la femme* (t. VII, p. 459) l'est encore plus : « Raclez la terre qui est sous le sabot de l'âne, prenez du *crottin d'âne*, mouillez avec du vin noir et faites une fumigation. »

Au livre des *Plaies* (t. VI, p. 411 et s.) se trouvent d'excellents préceptes ; on recommande, avant l'application des cataplasmes et des emplâtres, de dessécher la plaie « avec un linge sec et propre ». Ce livre contient une longue liste de topiques : les feuilles de trèfle, de figuier, d'olivier, de marrube, de grenadier, d'églantier, de mauve, d'origan, les sucs de strychnos, de térébenthine et de myrte, la bile de bœuf, l'arsenic, la céruse, la fleur de cuivre, la fleur d'argent, le nitre, le sel, etc... On mélange plusieurs de ces substances, on pile, on triture, on fait cuire jusqu'à consistance suffisante et on applique sur la plaie. Parmi les emplâtres utilisés contre les plaies douloureuses des brûlures, en voici un, pris au hasard : « Faites fondre de la graisse de porc vieille et de la cire, mêlez-y de l'huile, de l'encens, des

raclures de lotus, du miltos; faites des onctions avec cette préparation; puis faire cuire des feuilles d'arum dans du vin et de l'huile, les appliquer et les maintenir par un bandage ». On voit que ces remèdes sont empruntés aux trois règnes de la nature, particulièrement au règne végétal. Agissaient-ils seulement par la chaleur? Il est permis de supposer qu'ils agissaient aussi par les vertus calmantes de tel ou tel de leurs éléments.

Il n'est pas jusqu'aux pessaires qu'on n'ait employés contre la douleur. L'auteur du quatrième livre des *Epidémies* (t. V, p. 173) parle d'une femme qui avait des douleurs de la hanche et de la jambe, dépendant de la l'utérus, et dit: « Un pessaire odoriférant, composé de farine et de myron ayant été appliqué, il survint promptement une amélioration et la guérison ». Dans le septième livre des *Epidémies* (t. V, p. 429) il est question d'un pessaire de farine et d'huile de roses, qui apporte du soulagement aux douleurs des reins et des hanches dans la plupart des affections utérines. « Le castoréum, y est-il dit, fait cesser la céphalalgie provenant de la matrice ». Enfin, au traité de la *Nature de la femme* (t. VII, p. 325), il est écrit: « Les douleurs se font sentir au bas-ventre et aux lombes, parfois même elles gagnent les viscères. Les choses étant ainsi, on fumige les matrices et on met en pessaire le cyclamen. » Il s'agit d'infection puerpérale.

A côté du traitement par la chaleur et par le froid, il faut placer la *saignée*. Il en est incessamment question dans les livres hippocratiques. La phlébotomie avait-elle été inspirée par la sédation qu'apportent certaines hémorrhagies à la douleur, notamment l'épistaxis à la céphalalgie? Quoi qu'il en soit, l'auteur de l'*Appendice dans le Régime des maladies aiguës* (t. II, p. 401) insiste sur le rôle bienfaisant de la saignée. « La saignée, dit-il est le remède capital dans les cas où le pus n'est pas encore formé et où il y a de fortes douleurs du foie ». C'est à peu près le même son que

donne la Coaque 208 (t. V, p. 649) : « Chez ceux qui, étant sans fièvre, éprouvent soudainement une douleur à l'hypochondre et au cardia, ainsi que dans les jambes et les parties inférieures et dont le ventre se gonfle, ces accidents sont dissipés par la saignée ». Au deuxième livre des *Epidémies* (t. V, p. 127) il est écrit : « La servante de Stymargès, qui n'eut même pas un écoulement de sang en accouchant d'une fille, éprouva des douleurs à la hanche et au membre inférieur. On la saigna du pied, ce qui la guérit. » S'il faut en croire le cinquième livre des *Epidémies* (t. V, p. 245), il fut avantageux de saigner au bras le fils de Callimédon qui avait une tumeur douloureuse au cou, aussi que Méléandre qui souffrait des gencives. Les Hippocratiques recommandent de pratiquer la phlébotomie avec précaution. « Les veines du bras, dit le livre *Du médecin* (t. IX, p. 215), doivent être assujetties avec des ligatures, car la chair glisse et il advient que les deux ouvertures ne se correspondent plus, d'où gonflement de la veine recouverte, obstacle à l'écoulement du sang et chez beaucoup suppuration. Une telle manière de faire entraîne deux inconvénients, à savoir souffrance à l'opéré et un grand discrédit à l'opérateur. Le même précepte s'applique à toutes les veines ».

On conçoit que les *ventouses*, sèches ou scarifiées, jouent un rôle analogue à celui de la saignée. Au livre des *Crises* (t. IX, p. 295), il est dit : « Pour la douleur intense de la tête, quelle que soit celle des parties supérieures que souffre, appliquez une ventouse ». Il existait alors deux espèces de ventouses, les unes à goulot étroit pour la fluxion fixée loin de la superficie des chairs, les autres à goulot large, chargées d'attirer, sur l'étendue la plus considérable, l'humeur peccante. Pour les scarifier, on se servait « de bistouris recourbés et pas très étroits de la pointe ». Le livre *Du médecin* (t. IX, p. 213) donne, sur ce sujet, des détails très minutieux.

Je serai bref sur le traitement de la douleur par l'in-

*cision* et par la *cautérisation*. L'auteur du deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 71) s'exprime ainsi, au sujet de l'empyème de nécessité : « Vous ferez, du côté où il y a gonflement et le plus de douleur, l'incision aussi bas que possible, plutôt en arrière du gonflement qu'en avant, afin que l'écoulement du pus soit facile. Vous inciserez entre les côtes, avec un bistouri convexe, la peau d'abord ; puis, prenant un bistouri pointu « vous l'entourerez d'un linge jusqu'à la pointe et vous en laisserez libre la longueur de l'ongle du pouce ; alors vous enfoncerez l'instrument ». Encore convient-il d'inciser à temps. Parlant d'abcès péri-utérins, l'auteur du traité de la *Nature de la femme*, écrit : « Une douleur se fait sentir au bas-ventre, aux flancs et aux lombes ; la douleur s'étend à la jambe qui ne peut être allongée. Souvent il se forme une suppuration qu'il faut traiter par les tentes ; et le flux emporte la malade si vous ne cautérisez ou incisez ».

Dans l'incision, on recommande, suivant les cas, la célérité ou la lenteur. Si l'opération n'exige qu'une incision, il faut la faire avec célérité. « L'incisé devant souffrir, déclare le livre *Du médecin* (t. IX, p. 211 et 215), il faut que ce qui fait souffrir soit présent le moins possible, résultat qui s'obtient par une incision rapide. Mais, s'il est nécessaire de pratiquer plusieurs incisions, on agira lentement ; en effet, la célérité rend la douleur continue et intense, tandis que mettre des intervalles procure quelque relâche aux patients ». Tels sont les conseils d'un médecin expérimenté et réfléchi.

L'auteur des *Affections internes* (t. VII, p. 245) écrit, au sujet des affections spléniques : « Si le malade ne s'amende pas par ce moyen (plantes administrées dans du vin astringent), on fera, avec des « champignons », dix grandes eschates sur le côté ; quand la rate est la plus grosse et la plus tuméfiée ». Ce conseil est complété, à la page 231 du même livre, de la manière suivante : « Quand la rate a le plus de volume, et est le plus gonflée, on fera avec des champignons ou le

fer, des cautérisations qui comprendront les extrémités de la rate; on aura le plus grand soin à ce que la cautérisation ne transperce pas. » Il semble que la cautérisation soit employée à deux fins: parfois à ouvrir une collection purulente, aux lieu et place du bistouri, le plus souvent à faire de la révulsion simple. Cette révulsion, on la faisait, non seulement dans les affections de la rate, mais encore dans celles du foie, de la poitrine, etc. Par parenthèse, au livre des *Affections internes* (t. VII, p. 167), il est question de phtisie du poumon. « Si ce traitement (hygiène et régime) conduit à la guérison, ajoute l'auteur, c'est bien; sinon, on donne au malade l'embonpoint par le lait, et on lui cautérise la poitrine et le dos: si, en effet, la cautérisation réussit, il y a chance d'échapper ». Quand j'ai commencé mes études de médecine, la poitrine et le dos des tuberculeux pulmonaires étaient tout constellés de pointes de feu.

J'ai déjà parlé du traitement de la douleur par les *évacuants* et rappelé, à ce sujet, l'opinion d'Hippocrate. Cette opinion, on la trouve répétée dans divers livres du *Corpus*. L'aphorisme 18 de la quatrième section (t. IV, p. 507), la résume brièvement et parfaitement: « Les douleurs au-dessus du diaphragme sont une indication de purger par le haut; au-dessous, de purger par le bas. » Parmi les douleurs sous-diaphragmatiques, l'aphorisme 14 de la quatrième section distingue celles qui siègent au-dessous du nombril et dit: « Les douleurs qui surviennent au-dessous de l'ombilic réclament un lavement émollient; si elles ne cèdent pas, un médicament purgatif. » Par contre, l'auteur de l'*Appendice au Régime dans les maladies aiguës* (t. II, p. 511 et 513), ne semble pas s'inspirer de cette doctrine: « Si, dit-il, la douleur siège dans la poitrine, au-dessus du diaphragme, on mettra souvent le malade sur son séant, on le laissera couché aussi peu de temps qu'on le pourra, et assis, on le frotera longtemps avec de l'huile chaude. Si la douleur occupe le ventre, au-dessous du dia-

phragme, il est utile qu'il reste couché, qu'il ne se donne aucun mouvement et qu'on ne lui fasse rien autre chose que des frictions. Les douleurs du bas-ventre, se résolvant par les urines et par les sueurs dont l'écoulement marche modérément, se dissipent d'elles-mêmes, si elles sont petites, causent de fâcheux accidents si elles sont grandes; dans ce cas les malades succombent, ou bien ne guérissent pas sans d'autres maux; car ces affections forment aussi d'autres maux qui se fixent. »

Parmi les purgatifs, Hippocrate, comme je l'ai déjà dit, conseille particulièrement l'ellébore noir et l'enphorbe. Au livre des *Affections internes* (t. VII, p. 203), est préconisé « le suc de scammonée ou la racine même. Le lendemain, on évacuera avec l'eau de pois chiches blancs, à la dose de deux congés; au moment de boire, on y mettra du sel. » Et un peu plus loin : « On évacuera le ventre avec l'épithimum ou la racine de scammonée. Dans la saison, le patient boira du petit lait et du lait; le petit lait est fait pour relâcher le ventre. »

Soulager ou guérir la douleur est bien, la prévenir est mieux. Aux temps hippocratiques, on fait jouer un grand rôle, à la fois préventif et curatif, au régime et à l'hygiène. Le Père de la médecine lui a consacré un livre entier et un auteur hippocratique un appendice intéressant. En outre, divers autres livres de la Collection mentionnent souvent l'intérêt du régime alimentaire.

On sait que la fatigue cause des douleurs. « Il faut, dit l'*Appendice au Régime dans les maladies aiguës* (t. II, p. 507), savoir reconnaître les céphalalgies et les douleurs qui proviennent des exercices du corps, des courses, des marches, des chasses et de toute autre fatigue inopportune. » A ces douleurs on oppose le repos, le bienfaisant repos, accompagné ou non d'affusions chaudes et de fomentations. « Dans tout mouvement du corps, se reposer, aussitôt que l'on commence à souffrir, dissipe la souffrance. » Tel est

l'aphorisme 48 de la deuxième section (t. IV, p. 485). Au cinquième livre des *Epidémies* (t. V, p. 241), il est dit : « Pour les douleurs des lombes, des hanches et des jambes, qui résultent de fatigues, faire des affusions chaudes avec de l'eau de mer et le vinaigre, et, mouillant des éponges, faire des fomentations; maintenir ces éponges avec des laines en suint et des peaux d'agneaux. » Au septième livre des *Epidémies*, ce conseil est répété dans les mêmes termes. Le repos n'est pas uniquement utile aux fatigués, il l'est également aux malades fiévreux et agités. « Dans les fièvres, dit l'*Appendice au Régime dans les maladies aiguës* (t. II, p. 431), où il y a besoin de changer sans cesse de position, le malade doit reposer dans un appartement obscur et être couché sur un lit aussi mou que possible; vous l'engagerez à rester longtemps dans la même position et à s'agiter le moins possible. »

A propos du régime alimentaire, Hippocrate dit dans l'*Ancienne médecine* (t. I, p. 591) : Une abstinence intempestive ne cause pas de moindres souffrances qu'une intempestive réplétion. » Et il ajoute, quelques pages plus loin (p. 621) : « Je crois fermement que tout médecin doit étudier la nature humaine et rechercher soigneusement, s'il veut remplir ses obligations, quels sont les rapports de l'homme avec ses aliments, avec ses boissons, avec tout son genre de vie et quelles influences chaque chose exerce sur chacun. Il ne suffit pas de savoir simplement que le fromage est un mauvais aliment, parce qu'il cause des douleurs à ceux qui s'en rassasient. Mais il faut savoir quelles douleurs il cause, pour quelles raisons et à quelle humeur du corps il est contraire... Le fromage ne nuit pas à tout le monde; et il est des gens qui peuvent s'en rassasier sans le moindre inconvénient, et même il fortifie merveilleusement ceux à qui il convient. » Dans le *Régime des Maladies aiguës* (t. II, p. 321), Hippocrate a dit : « Si, dans le passage d'une alimentation abondante à l'abstinence, il faut donner du repos au corps, il faut aussi, quand on fait succéder subitement le repos à une grande activité corpo-

relle, donner du repos au ventre, c'est-à-dire diminuer la quantité des aliments, sinon il en résultera, pour tout le corps, de la souffrance et une pesanteur générale. »

Un peu plus loin, abordant les propriétés de diverses boissons, il insiste sur l'utilité et l'inconvénient du vin : vin doux, vin fort, vin blanc, vin rouge. « Le vin doux, dit-il, cause moins de pesanteur à la tête et porte moins au cerveau que le vin fort, mais *il gonfle la rate et le foie*. En général, il est moins diurétique que le vin blanc, lequel soulage le malade par l'évacuation (vésicale) qu'il procure. Ces caractères, relatifs à l'utilité et à l'inconvénient de l'usage du vin sont excellents, et ils *n'avaient pas été enseignés par mes prédécesseurs*. » J'ai souligné le gonflement du foie, en raison du rôle que nous attribuons aujourd'hui au vin dans certaine cirrhose hépatique. J'ai souligné aussi le premier enseignement de l'usage thérapeutique du vin. Hippocrate est, non seulement le *Père de la médecine*, mais encore le *Père de l'aénothérapie*, si je peux me permettre ce néologisme. « Quand, poursuit-il (p. 261), le médecin soupçonnera dans les maladies aiguës, où une forte pesanteur de tête, ou un transport au cerveau, *il s'abstiendra entièrement de donner du vin* : il prescrira l'eau dans ce cas, ou tout au moins administrera-t-il un vin léger, paillet, et dépourvu de bouquet, et après, le malade boira un peu d'eau ; de cette façon l'action du vin sera moins sentie sur la tête et l'intelligence. Les autres boissons, telles que l'eau d'orge, le jus d'herbes, la décoction des raisins secs, de marc d'olives, de froment, de carthame, les infusions de baies de myrte, de graines de grenade et autres, seront l'objet d'une explication dans les maladies mêmes où il sera convenable d'en administrer quelqu'une ; je parlerai en même temps sur les prescriptions et autres *remèdes composés*. » Cet ouvrage sur les remèdes composés n'est pas venu jusqu'à nous, soit qu'il n'ait pas été écrit, soit qu'il ait été perdu.

Des propriétés thérapeutiques du vin, Hippocrate passe à celles de l'hydromel, de l'oxymel et de l'eau. « Si, dit-il, vous abstenant de toute ptisane (décoction d'orge), passée ou non passée, vous mettez le malade à l'usage exclusif de l'hydromel dans les maladies aiguës, souvent vous vous en trouverez bien, et rarement vous vous en trouverez mal. » Puis il affirme que l'eau, prise en boisson, a moins d'action que tous les autres breuvages, mais que, néanmoins, il est des cas où il faut la prescrire.

Dans ce même livre (t. II, p. 279), il note : « Quant aux boissons, quelle que soit celle, parmi les boissons, dont je traiterai, que le malade doit prendre, on suivra en général la même marche. Je sais que les médecins font, en réalité, le contraire de ce qu'il faudrait faire; tous veulent dessécher, au début, le malade par une diète absolue, pendant deux ou trois jours et même davantage, puis administrer les décoctions et les boissons. Peut-être s'imaginent-ils que le corps, ayant éprouvé un grand changement, il importe d'opposer quelque changement contraire. Sans doute changer n'est pas d'un mince avantage, mais il faut changer à propos et avec sûreté, et surtout savoir, après le changement, prescrire les aliments. Ceux qui souffriraient le plus d'un changement inutile seraient les malades que l'on mettrait, après une abstinence absolue, à l'usage de la décoction d'orge non passée; il en résulterait aussi du mal pour ceux à qui l'on fait prendre simplement la décoction passée; enfin la seule administration de boissons suffirait pour nuire, mais c'est ce qui produirait le moins d'inconvénients. »

\*

\*\*

Aux temps hippocratiques, on exigeait du médecin une grande *adresse de main*. « Il y a adresse de main, dit l'auteur du premier livre des *Maladies*, quand, palpant en quelque lieu que ce soit on ne cause pas de douleur inutilement ». Au *Régime dans les mala-*

*dies aiguës* (t. II p. 231), Hippocrate dit : « Ce qui doit être opéré par la main sans douleur, il faut l'opérer avec le moins de douleur possible. » Et, dans l'*Officine du médecin*, il fait les recommandations qui suivent : « Pour l'application de la déligation, les conditions à remplir sont la promptitude, la légèreté qui épargne la douleur, l'aisance, l'élégance... Ce qu'il y a de plus important, quant à la force d'une déligation, c'est la constriction qu'elle exerce, et qui doit être telle que les bandes, sans faire de godets, n'étreignent pas la partie, mais qu'elles s'y appliquent exactement, sans toutefois causer de la douleur, précaution qui, recommandée pour les parties éloignées de la lésion, l'est surtout pour celles où la lésion a son siège. Les bouts des liens doivent être placés, non là où est la plaie, mais là où on place les nœuds. Les nœuds ne seront ni sur les parties qui supportent les efforts, ni dans les parties qui exercent l'action. » Il fait des recommandations aussi justes pour la position à donner à la partie. « La position qu'on donne à la partie, dit-il, ne causera aucune douleur. La position dans l'écharpe ou sur le plan doit être sans douleur et naturelle. Le nombre des bandes doit être tel qu'elles résistent à l'effort de la lésion et qu'elles préviennent une pression douloureuse par les attelles. » Ces conseils pratiques concernent les fractures, les luxations et les entorses, et ont pour but d'empêcher la compression et la douleur. Le plan sur lequel doit reposer le membre blessé, l'attitude à donner à ce membre, la qualité et la quantité des bandes, les points d'application etc., tout est réglé avec une minutie extrême. De même, le *massage et les mouvements* passifs doivent être également pratiqués sans faire souffrir. « Il convient, dit Hippocrate au traité des *Articulations* t. VI, p. 103), de masser doucement, avec des mains douces, et, en tout cas, avec ménagement. On communiquera à l'articulation des mouvements sans violence, mais, autant que cela sera possible, sans douleur. » L'auteur du livre *Du médecin* (t. IX, p. 209 et 211)

brode sur ce thème. « Un bandage, écrit-il, est véritablement médical quand il rend service à la personne en traitement. Or, les deux conditions les plus utiles, et dont il faut tirer parti, sont de faire porter la pression sur le point convenable et de serrer modérément. On laissera de côté les bandages élégants et de disposition théâtrale qui ne servent à rien ; car cela est misérable, sent tout à fait le charlatanisme, et souvent apporte des dommages à la personne en traitement ; or, le patient demande, non de la parure, mais du soulagement. »

Et ceci me ramène à la sentence que j'ai mise en exergue, au commencement de cette étude : « L'objet de la médecine est, en général, d'écarter les souffrances des malades. » Je terminerai en rappelant le dernier aphorisme qui, pour être moins célèbre et moins philosophique que le premier, n'en est ni moins lapidaire, ni moins beau, et qui peut résumer la thérapeutique hippocratique de la douleur : « Ce que les médicaments ne guérissent pas, le fer le guérit ; ce que le fer ne guérit pas, le feu le guérit ; ce que le feu ne guérit pas doit être regardé comme incurable. ».

\*

\* \*

En résumé, les médecins hippocratiques connaissaient bien les caractères de la douleur, moins bien sa valeur sémiologique et ses causes, mal sa pathogénie. Mais leur traitement de la souffrance physique est venu jusqu'à nous sans rien perdre de son efficacité. Assurément, si on le compare au nôtre, on reste frappé de la différence. Cette différence tient aux récents progrès de la chimie, de la physique et de la chirurgie, je veux dire à la découverte des analgésiques, des anesthésiques et de la radiothérapie. Les Hippocratiques ne connaissaient ni la morphine, ni les salicylates, ni l'aspirine, ni leurs nombreux succédanés. Il est fort possible que certains des innombrables remèdes végétaux, minéraux ou ani-

maux qu'ils employaient *intus et extra*, eussent des propriétés sédatives. Mais ces propriétés ne pouvaient approcher de celles des remèdes merveilleux dont je viens de parler. Aujourd'hui, grâce à ces remèdes, grâce à l'alcoolisation ou à la section des nerfs, on peut calmer rapidement les douleurs les plus violentes. Grâce à l'anesthésie générale ou locale, et aux progrès de la technique, on peut opérer sans faire souffrir, et tenter sans crainte les opérations les plus audacieuses. Mais ces brillants résultats ne remontent pas loin. Si on veut bien se reporter par la pensée au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, où la morphine et l'aspirine étaient ignorées, où l'éther, le chloroforme et la radiothérapie l'étaient également, on peut se rendre compte que la thérapeutique de la douleur ne différait pas alors notablement de celle qui était en honneur en Grèce, il y a 2400 ans. Il y a un siècle, en effet, c'était toujours la chaleur sous la forme de bains, d'affusions, d'embrocation, etc. ; c'étaient toujours la réfrigération locale, la saignée, l'incision, la cautérisation, les évacuants et le régime. Il a fallu les récents progrès de la chimie et de la physique, pour transformer le traitement de la douleur, au grand bénéfice des patients.



## LES FILMS CHIRURGICAUX

Par le Professeur J. L. FAURE

---

Ces films chirurgicaux sont les premiers en date, après ceux de Doyen.

C'est Doyen, en effet, qui fut vers 1900, le créateur des films chirurgicaux. Cette initiative fit à cette époque, beaucoup de bruit. Elle en fit même peut-être trop.

Ces films, que je me souviens d'avoir vus et admirés lors de leur apparition, avaient une grande valeur éducative, bien qu'on put leur reprocher une tendance spectaculaire qui n'était pas sans nuire quelque peu à la démonstration opératoire proprement dite.

Je fus le premier, en mai 1914, il y a par conséquent vingt-trois ans, à reprendre l'idée de Doyen, et à faire exécuter par la maison Pathé, dans mon service de l'Hôpital Cochin, une série de films d'Hystérectomies dans lesquels on ne voyait sur l'écran que le seul champ opératoire avec les mains du chirurgien et de son aide, sans qu'on assiste aux évolutions de l'opérateur.

Cette innovation avait en réalité une très grande importance, car, tout en donnant à la projection un caractère impersonnel, elle permettait mieux que dans la salle d'opérations de montrer à un grand nombre d'élèves ou de chirurgiens, non seulement l'allure générale d'une opération, mais la plupart des détails précis qui la constituent et qui, dans les circonstances ordinaires, échappent presque toujours à un grand nombre de spectateurs.

Voici dans quelles conditions je fus amené à exécuter ces films, et que je suis heureux de développer devant la Société d'Histoire de la Médecine.

En septembre 1914, il devait y avoir à Düsseldorf, sur l'initiative du Professeur Witzel, une semaine de chirurgie, et j'étais chargé d'une conférence sur l'Hystérectomie.

J'avais pensé que le plus simple, pour me faire mieux comprendre, était d'utiliser le cinéma et de projeter certaines de mes opérations, ce qui simplifierait mes explications dans un pays dont je ne parle pas la langue.

Nous savons tous pourquoi en septembre 1914 la réunion n'eut pas lieu ! mais les films sont là et lorsque, après la tourmente, je fus nommé Professeur de clinique gynécologique à Broca, je fis compléter la série des hystérectomies de Cochin par un film très démonstratif d'Hystérectomie large pour cancer du col, et j'eus la bonne fortune d'en obtenir un très démonstratif, et qui révèle au spectateur tous les détails de cette intervention délicate, que, dans la salle d'opération, hormis l'aide, ils ne peuvent guère qu'entrevoir.

Les films de 1914, à Cochin, furent faits au Pavillon Bouilly, simplement, sans préparatifs spéciaux, sans éclairage artificiel, à la lumière du jour. Ils sont l'image des différents procédés qui permettent d'exécuter avec le maximum de simplicité les cas les plus divers et les plus compliqués de la grande gynécologie opératoire.

Ils reproduisent l'Hystérectomie subtotale par le procédé de Kelly pour salpingites, pour fibromes, et les divers procédés que j'ai mis au point :

Décollation antérieure.

Décollation postérieure.

Hémisection.

En 1922 à Broca, l'Hystérectomie large pour cancer fut filmée à la lumière artificielle et est de ce fait, un peu mieux éclairée que les premiers. Mais ceux-ci ont 23 ans !

Et depuis, ils furent pendant longtemps les seuls, après la mort de Doyen, survenue en 1916, à être projetés, non seulement en France, mais aussi, si je ne me trompe, hors de nos frontières.

Ils servirent tout le temps de mon enseignement à Broca et je sais qu'ils furent appréciés des élèves, et davantage encore des chirurgiens qui venaient suivre dans mon service les cours de perfectionnement. Je les ai utilisés dans les conférences que j'ai faites non seulement en France et en Algérie, mais en Espagne, en Italie, en Roumanie, en Yougoslavie, en Grèce, à Moscou, où la Faculté de Médecine possède le film d'opération pour cancer du col, aux Etats-Unis, au Brésil, en Uruguay, en République Argentine et au Chili.

Lorsque je quittai mon service, atteint par la retraite, je confiai mes films à mon ami Grégoire, à Saint-Antoine. Je les lui redemandai pour les rendre à mon ancien service de clinique de Broca. Un jour vint où j'en eu besoin, et à ma grande stupéfaction il me fut impossible de les retrouver, ils n'étaient ni à Saint-Antoine, ni à Broca, et il fallut des recherches patientes et des démarches réitérées pour que je parvienne à les retrouver enfin à Broca, plus ou moins altérés, avec des coupures et des transpositions, si bien qu'il m'a fallu les reconstituer.

Bref, ce jour-là, j'ai acquis la conviction que, si j'abandonnais ainsi mes films, ils auraient le sort de bien des livres qu'on prête, et qu'on ne revoit jamais.

Or je crois que la perte de ces documents serait irréparable, non seulement pour l'enseignement, mais aussi pour l'histoire de la Chirurgie, car s'il arrive un jour peut-être que l'hystérectomie soit rayée du traitement des fibromes ou des cancers utérins, je pense qu'il serait juste de laisser à nos successeurs du siècle prochain, le témoignage vivant de ce que faisaient les chirurgiens de notre temps.

C'est pourquoi j'ai songé que la création d'une cinémathèque à la Faculté s'imposait ; que là, enregistrés, numérotés et catalogués, les films se trouveraient à l'abri d'une disparition sans remède.

Ce sera là le foyer où viendront puiser les chefs de service pour leur enseignement, et si, comme je le pense, vous arrivez à posséder les négatifs, que votre autorité vous permettrait de demander aux au-

teurs ou aux éditeurs, vous aurez la possibilité de diffuser plus complètement encore cette méthode d'éducation que je crois appelée à un avenir de plus en plus grand.

Je suis très heureux que ma demande ait été agréée par notre doyen Roussy et que le conseil de la Faculté ait bien voulu le suivre. Je vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir en assumer la garde, satisfait de penser que mon exemple sera suivi un jour, non seulement par mes collègues qui ont déjà réalisé de très beaux films chirurgicaux et médicaux, mais encore par ceux qui viendront après nous et qui s'efforceront pour le plus grand bien de tous, d'enrichir la cinémathèque de la Faculté de Paris.



### Comptes - Rendus

---

D<sup>r</sup> DONNADIEU : *La prétendue épilepsie de Jules César*.  
Mém. de la Soc. des Antiquaires de France, 8<sup>e</sup> Série, t. X,  
1937.

Le D<sup>r</sup> Donnadiou examine successivement les textes relatifs à l'affection dont aurait été atteint le dictateur et les caractéristiques pathologiques qu'ils fournissent ; il compare ensuite l'état mental des épileptiques et celui du divin Jules ; il conclut malgré les affirmations de Plutarque, Dion Cassius, et Celsius, reprises par le D<sup>r</sup> Paul Jacoby dans son ouvrage sur la *Sélection chez l'homme*, qu'il s'agit non pas d'une maladie réelle, mais d'une mystification géniale de ses partisans ; le *morbus comitialis*, en raison de ses symptômes, convenait parfaitement aux visées politiques du dictateur, qui voulant être Dieu pour être roi, ainsi que l'a établi Carcopino, dans sa *Royauté de César*, avait avantage à passer pour être atteint d'une maladie à la fois divine et royale, selon les conceptions des anciens.

Marcel FOSSEYEUR.

Maurice CARITÉ. — *Le sort de l'enfance arriérée*, in-12,  
172 p. Paris, Bloud et Gay, 1937,

Cet ouvrage est surtout consacré à l'exposé des méthodes actuelles, et au fonctionnement des services existants. Cependant l'auteur, qui possède à fond son sujet, n'a pas manqué de rappeler les efforts du passé, ceux d'Itard, médecin de l'Institution des Sourds-Muets, d'Esquirol, à la Salpêtrière, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de Ferrus, son élève, à Bicêtre (1828), de Félix Voisin, à la Salpêtrière (1831), des instituteurs Seguin, et Vallée ; à ce titre, l'ouvrage de M. M. Carité méritait d'être signalé dans notre Bulletin.

M. le D<sup>r</sup> H. Wallon, professeur au Collège de France, Directeur du laboratoire de psycho-biologie de l'enfant à l'École des Hautes-Études, n'a pas manqué, dans sa préface, de souligner l'opportunité d'un pareil travail, au moment où divers plans d'action sont soumis au Parlement. Il importe en effet d'alerter l'opinion sur cette question angoissante de la réédu-

cation des enfants arriérés ; elle n'a encore fait l'objet que de mesures restreintes et fragmentaires, alors que tous les pays étrangers se préoccupent d'améliorer la situation de tous ces petits déficients. Le volume se termine par une excellente bibliographie, qui complète la riche documentation de chaque chapitre.

Marcel FOSSEYEUR.

Jean BOURGUIGNON, *Corvisart, premier médecin de Napoléon*, in-12, 61 p., édition des laboratoires Ciba, Lyon, 1937.

Voici le 5<sup>e</sup> fascicule qui paraît dans la collection des : *grands hommes et leurs médecins*, dont la typographie est toujours aussi soignée, et l'illustration aussi choisie. Aucune technicité, comme il convenait, mais une suite d'anecdotes qui nous renseignent aimablement sur le rôle de Corvisart auprès de l'Empereur de 1804 à 1814. Nous y apprécions, chemin faisant, les motifs de son succès, et tout est à l'actif de cette grande figure médicale, que nous font revivre les Mémoires du temps, utilisés avec fruit par M. Bourguignon. Corvisart n'eut pas moins de succès auprès de Joséphine et de Marie-Louise qu'auprès de l'Empereur, mais il ne parut jamais aux armées, sauf dans une seule circonstance ; c'était le domaine réservé au chirurgien Yvan. Sa dotation de baron et des émoluments importants pour l'époque permirent à Corvisart de se constituer de superbes collections dans son hôtel de la rue Saint-Dominique. Le conservateur de Malmaison nous devait ces détails.

Marcel FOSSEYEUR.

Georges LECOMTE : *Napoléon III. Sa maladie, son déclin*. Ed. des laboratoires Ciba (103, Bd de la Part-Dieu), 60 p. in-12, Lyon, 1937.

Cette sixième plaquette de la collection des *grands hommes et de leurs médecins* éditée par les laboratoires Ciba, de Lyon, est présentée avec le même soin, et la même originalité que les précédentes ; les péripéties de la longue maladie de l'Empereur correspondent aux diverses phases du déclin de l'Empire, ainsi que l'établit M<sup>r</sup> G. L. Il n'a pas manqué de signaler le rôle bienfaisant du fidèle D<sup>r</sup> Conneau, médecin officiel, et aussi les tergiversations des maîtres de l'époque, appelés en consultation, dont l'art fut impuissant à secourir Napoléon III ; mais suivant le conseil du P<sup>r</sup> Lardennois dans sa préface, ne nous hâtons pas de condamner les chirurgiens et médecins d'alors, auxquels manquaient nos moyens de diagnostic, et nos res-

sources thérapeutiques. Cette brochure vient à son heure pour compléter le tableau que M<sup>r</sup> O. Aubry vient de brosser du règne de Napoléon III dans la collection: *Hier et aujourd'hui*.  
 Marcel FOSSEYEUX.

D<sup>r</sup> Georges BARRAUD. — *Touristes de Jadis. L'évolution du sens touristique jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s.* in-12, 135 p. et 8 grav. hors-texte. Paris, La Rochelle, 1937.

Aisément écrit, agréablement illustré, le petit livre que vient de nous donner le D<sup>r</sup> G. Barraud est celui d'un médecin humaniste. Son article sur l'éducation physique sous le ciel pur de l'Hellade paru dans le n<sup>o</sup> de printemps des *Cahiers de Climatologie* de 1937 nous avait déjà montré l'étendue de ses connaissances paramédicales. Sans aucune prétention à l'érudition, sans étouffer son texte sous le poids des références, on sent qu'il est nourri de lectures choisies et de sciences variées. Sans doute ce volume n'a rien de spécifiquement médical, mais nous y rencontrons à chaque instant des indications qui touchent à l'histoire de la médecine, tantôt la description du scorbut qui décima le camp des Croisés, qu'il emprunte à Froissart, tantôt les descriptions de villes d'eaux, qu'il tire des voyages de Montaigne, sans parler de Rabelais, voyageur, ou de M<sup>me</sup> de Sévigné, cliente de Vichy. Comme l'a indiqué le D<sup>r</sup> Fiessinger, dans une préface substantielle, M. le D<sup>r</sup> G. Barraud, « voit à la fois en surface et en profondeur, est sensible à des correspondances intimes, décèle l'élément de vie qui donne son aspect réel à l'image des choses. »

Marcel FOSSEYEUX.

D<sup>r</sup> Jean TORLAIS. — *Un rochelais grand-maitre de la Franc-Maçonnerie et physicien au XVIII<sup>e</sup> s., le révérend J. T. Désaguliers.* Pijollet, La Rochelle, 1937, 40 p. in-8<sup>o</sup>, illustré.

L'ouvrage magistral de M. le D<sup>r</sup> J. Torlais sur Réaumur (1936) l'a amené à étudier un physicien du XVIII<sup>e</sup> siècle, à vrai dire assez médiocre comme savant, mais auquel sa qualité de grand maître de la franc-maçonnerie a valu une notoriété qui s'est accentuée depuis le remarquable ouvrage de M. Bernard Fay, professeur au collège de France, sur *la franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle au XVIII<sup>e</sup> s.*, paru en 1935. Ce dernier a ainsi défini Désagulier : un curé de campagne de chez nous, rustique et rusé ; le portrait qu'en donne J. Torlais ne diffère guère : un charentais lourdaud de corps et d'esprit. Nous n'avons pas à apprécier ici ce que l'auteur appelle son œuvre souterraine fondée sur l'exploitation de la vanité ; rap-

pelons seulement qu'il est traducteur des *Dissertationes medicæ* de Pitcairn, cet écossais devenu professeur à la Faculté de médecine de Leyde, qu'une polémique mit aux prises avec le doyen Hecquet de Andry, chroniqueur médical au *Journal des Savants*. La brochure de J. Torlais est accompagnée d'une précieuse bibliographie, et témoigne une fois de plus de ses qualités d'érudit et d'écrivain.

Marcel FOSSEYEU.

JÉAN TORLAIS. — *Réaumur, un esprit encyclopédique en dehors de l'Encyclopédie*, in-12, 448 p., planches, Desclée de Brouwer, Paris, 1936.

Voici un livre érudit, compact, touffus, plein de renseignements de premier ordre sur la vie, l'œuvre, l'influence de l'illustre Réaumur dont la postérité admire les travaux de confiance, mais que bien peu de personnes ont eu l'idée même de feuilleter dans les textes originaux. M. Jean Torlais a eu grandement raison de ressusciter ce grand homme qui a certes contribué comme chacun sait aux progrès de la thermométrie, et à l'accroissement de nos connaissances sur les insectes, mais dont l'activité savante s'exerça sur toutes les branches du savoir ; car il fut géomètre, mathématicien, physicien, chimiste, naturaliste ; et il explora les diverses sciences, non seulement en théoricien qui veut les dominer de loin, mais aussi en technicien qui ne dédaigne pas parfois de se transformer en bricoleur. Il multiplia les inventions pratiques ; la fabrication des ancres de marine, celle des porcelaines, la conversion du fer en acier, ainsi que l'art d'utiliser le fer doux furent au XVIII<sup>e</sup> siècle tributaires de ses travaux.

Si Réaumur ne travailla pas directement au perfectionnement de la médecine, nous devons signaler ici qu'il s'intéressa vivement à la biologie, qu'il conseilla même souvent l'illustre savant de Haller. Il eut d'ailleurs une influence bienfaisante et durable sur d'autres chercheurs contemporains ainsi que M. Torlais le montre fort clairement. Il s'occupa longuement de l'incubation artificielle des œufs en l'absence d'une poule couveuse, et il construisit des « fours à poule » qui furent fort utiles.

Contentons-nous ici de ces quelques généralités ; car nous ne pouvons ici reproduire même rapidement cette biographie fort passionnante que l'on aura tant de plaisir à lire dans le texte lui-même ; peut être certains lecteurs regretteront-ils qu'en accumulant outre mesure les détails de tous ordres, M. Torlais ait parfois paralysé notre imagination qui n'arrive pas à se représenter en pleine lumière Réaumur, car trop de ri-

chesse nuit parfois. Peut-être aussi d'autres lecteurs regretteront-ils une critique sous-jacente et continue des encyclopédistes tels que Diderot et bien d'autres qui ressemblaient fort peu à Réaumur; cela c'est affaire de goût; mais ce que je peux affirmer, c'est que tous les lecteurs admireront le travail consciencieux de l'auteur qui se matérialise, si l'on ose s'exprimer ainsi, par une bibliographie remarquablement complète et bien présentée, ainsi que par un index capable de rendre de grands services aux chercheurs.

Hélène METZGER.

D<sup>r</sup> Paul DELAUNAY : *Les chirurgiens du Haut-Maine sous l'Ancien Régime*. Un vol. in-8° de 176 p., Le Mans. Ch. Monnoyer, 1937.

Pour montrer sa forte ossature ce livre commence par l'indication des sources manuscrites et imprimées.

Avec son talent habituel d'évocation vivante l'auteur décrit ensuite comment on devenait chirurgien, en passant en revue l'apprentissage pratique, le compagnonnage et l'instruction théorique : études aux Ecoles de chirurgie de Paris, démonstrations anatomiques dans la Communauté des Chirurgiens du Mans. Delaunay raconte la décadence de ces démonstrations et la réorganisation de l'enseignement chirurgical au Mans en 1772, montrant ainsi une fois de plus que le règne de Louis XV fut une belle période d'épanouissement chirurgical français.

Pour saisir comment on était reçu chirurgien il faut étudier les examens avant les statuts de 1730 et après. En dehors du mode habituel on pouvait encore accéder à la maîtrise par une voie extraordinaire qui s'appelait l'agrégation.

Delaunay montre ensuite que tout n'était pas parfait dans la vie corporative. Les dignitaires étaient d'abord les délégués du pouvoir central, les lieutenants du premier barbier du roi et ensuite les officiers de la communauté, le prévôt et le doyen.

Dans la vie corporative dominait le caractère religieux. Pour apprécier la vie professionnelle l'auteur décrit successivement les formalités d'installation et d'exercice, l'aspect de la boutique et l'exercice en boutique, les caractères de l'exercice technique : la barberie et la saignée, la chirurgie, la médecine de campagne, la pharmacie avec la mauvaise qualité de ses drogues. En général la valeur professionnelle fut médiocre, mais la moralité élevée.

La situation sociale et familiale des chirurgiens mérite d'attirer l'attention à cette époque de si profonde transformation. Des immunités fiscales progressives permettent au chi-

urgien, d'abord surtaxé, d'améliorer son sort. Il voit aussi en 1756 une extension de ses droits politiques. Quant à la vie familiale, sociale et morale, sa médiocrité était rehaussée par le sentiment religieux à peu près général.

Le livre se termine par un excellent répertoire des chirurgiens sarthois de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle à la Révolution.

On voit que pour Delaunay il n'est pas de petit sujet et que l'analyse historique des chirurgiens d'un coin de France lui permet de dire son mot dans les grands problèmes de l'histoire de la médecine et de l'histoire tout court.

Pr LAIGNEL LAVASTINE.

J. D. ROLLESTON, *History of the acute Exanthemata*, W. Heinemann, édit., Londres, 1937, 114 p.

M. Rolleston a été chargé de faire des « lectures Fitzpatrick » devant le Collège royal des Médecins de Londres. Les conférences qu'il a données et qu'il publie sur l'histoire des exanthèmes aigus sont, d'après l'auteur, une sorte de complément à son précédent ouvrage sur les maladies infectieuses aiguës. Dans le présent volume il étudie l'histoire de la variole, de la varicelle, de la scarlatine, de la rougeole et de la rubéole et il s'efforce d'exposer impartialement la contribution des divers pays à nos connaissances en ces matières.

Les médecins grecs de l'antiquité n'ont pas distingué ces diverses maladies. La fièvre était pour eux une entité et les éruptions n'en étaient qu'un phénomène accessoire, tandis qu'actuellement c'est l'éruption qui est la caractéristique de la maladie, la fièvre n'étant qu'un symptôme banal se rencontrant dans un grand nombre de maladies différentes.

C'est Haeser qui le premier en 1624 a séparé les exanthèmes aigus les uns des autres et Thomas Fuller a pu dire qu'ils étaient aussi différents que les végétaux, les animaux et les minéraux. Linné en 1763 a fait une classification des maladies exanthématiques qu'il divise en 11 classes ; il y nomme la variole et la rougeole. Vogel en 1764 dans sa classification reconnaît la variole, la rougeole, la scarlatine et la varicelle.

M. Rolleston passe ensuite en revue chacune des cinq maladies éruptives qu'il étudie. Pour chacune il relate l'abondante synonymie sous laquelle elle a été décrite, les mêmes mots d'ailleurs ayant souvent servi à désigner des affections différentes. Il fait ensuite l'histoire de la maladie dans l'antiquité, au moyen âge, et siècle par siècle à partir de la Renaissance. Dans chaque chapitre il énumère les différents auteurs dont les travaux ont accru ou préconisé nos

connaissances et signale les différentes épidémies mémorables qui sont plus ou moins légitimement attribuées à la maladie étudiée.

Le nombre des auteurs cités est d'environ 400. On peut apprécier par là l'importance de la documentation que l'on peut trouver dans son ouvrage.

La variole était connue depuis longtemps des Chinois et aurait été introduite en Europe par les Huns. L'expédition d'Alexandre le Grand dans l'Inde aurait été arrêtée par une épidémie de variole. Les Chinois connaissaient l'inoculation aux environs de l'an mille. C'est Marius d'Avenches qui en 570 aurait le premier employé le mot de variole. Les auteurs arabes, Rhazès en particulier, semblent avoir connu la maladie en question et Constantin l'africain (1020-1087), traduisant des auteurs arabes, emploie le mot de variole. Fernel (1497-1558) pense qu'elle est produite par un mauvais air et van Helmont au xvii<sup>e</sup> siècle l'attribue à un poison spécifique. Sydenham en 1677-79 distingue nettement la variole de la rougeole et Boerhaave insiste sur la contagion. Lady Montaigu dans une lettre du 1<sup>er</sup> avril 1717 à Mrs Sarah Chiswell décrit l'inoculation qu'elle avait vu pratiquer à Constantinople par des médecins grecs. Puis vient Jenner et la généralisation de la vaccination.

La varicelle a été décrite en 1552 par Ingrassias sous le nom de *crystalli*; c'est Vogel qui a employé le premier le nom de varicelle. Il ne semble pas avoir été question de cette maladie dans l'antiquité. Au xix<sup>e</sup> siècle on a discuté sur ses relations avec la variole et Sahli (de Berne) a soutenu que la variole, la vanine et la varicelle sont des formes d'une même maladie. M. Rolleston ne parle pas des relations possibles de la varicelle avec le zona.

Le nom de scarlatine aurait été employé pour la première fois en 1527 par Lancelotti; l'expression de *scarlet fever* semble avoir été d'usage courant antérieurement en Angleterre. La maladie était sans doute confondue avec la diphtérie. Sa première description nette aurait été faite en 1578 par Jean Cottyar (de Poitiers) sous le nom de fièvre pourprée épidémique et contagieuse. Il a vu l'angine, la fièvre et l'éruption, mais n'a pas signalé la desquamation. Sennert (1619) note la desquamation et le rhumatisme; son beau-fils Michael Doering signale l'hydropisie. En 1683 Sydenham établit nettement l'autonomie de la scarlatine; par contre Richard Morton continuait à la confondre avec la rougeole; il a cependant signalé l'otite. Borsieri y ajoute l'adénite et l'anurie. Wells (1806) et Blackhall reconnaissent l'albuminurie. Bretonneau sépare définitivement

la scarlatine de la diphtérie. Malfatti en 1800 signale la scarlatine puerpérale et sir John Paget la scarlatine chirurgicale en 1864. Klein incrimine un streptocoque comme cause de la scarlatine et dans une série de travaux les Dick (Georges et Gladys) décrivent le streptocoque hémolytique (1920) la réaction qui porte leur nom (1924) et l'immunisation passive par l'antitoxine scarlatineuse (1925), cette dernière encore discutée.

La rougeole a été distinguée de la variole par Rhazès et de la scarlatine par Ingrassias. Sydenham en 1670 établit définitivement la séparation. Borsieri (1725-1765) signale parmi les conséquences de la rougeole : la pneumonie, l'ophtalmie et la tuberculose. Willan parle de rougeoles sans catarrhe, il s'agissait sans doute de rubéoles. Koplik (de New-York) décrit en 1896 les taches qui portent son nom. En 1907 Cenci emploie le sérum de convalescent avec un but prophylactique. Weisbecker en aurait eu l'idée dès 1896.

La rubéole aurait été séparée de la rougeole et de la scarlatine par de Bergen en 1752. Peut-être cette distinction aurait elle été entrevue antérieurement par Sennert (1619), Fuller (1644-1706) et Fr. Hoffmann (1660-1741). La rubéole a été souvent considérée comme un hybride de la rougeole et de la scarlatine. La séparation n'a guère été nettement effectuée qu'au Congrès de Médecine de Londres en 1881. On l'identifie avec la rougeole sans catarrhe de Willan. D<sup>r</sup> P. GALLOIS.

M. GILLE, *L'asperge au formulaire*, Revue pratique de biologie appliquée, de Hallion, 28<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 5, mai 1935, p. 134-139. — Vantée comme diurétique par Dioscoride et Galien plus tard par Sauvage et Lémery qui la dit lithontriptique, l'asperge devint le principal constituant du sirop diurétique de Gendrin. Le baron Fourier, de l'Académie des Sciences, atteint d'hypertrophie cardiaque, et se croyant soulagé par ce légume, en fit faire par le pharmacien Johnson un sirop cardio-sédatif, dont la formule fût présentée en 1834 à l'Académie de médecine. Broussais, Andral, Treille, Piorry, Lerminier vantèrent cette préparation : mais en 1838, Soubeyran et Orfila l'analysèrent et démontrèrent que le spécialiste Johnson y avait subrepticement introduit une petite quantité de morphine ! Le Codex n'utilise plus l'asperge qu'à titre de composant du sirop des cinq racines. D<sup>r</sup> P. DELAUNAY.

Le Secrétaire général, Gérant :  
Marcel FOSSEYEUR.



## CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

---

### SECTION PARISIENNE.

---

*Séance du 6 Novembre 1937.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> L. BRODIER.

*Etaient présents :* M<sup>llo</sup> M. Henry, M<sup>mo</sup> H. Metzger, MM. Boulanger, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux, Gallois, de Gassicourt, Laignel-Lavastine, Lemay, Mousson-Lanauze, Neveu, Sieur, Souques, P. Vallery-Radot.

*Excusés :* Dartigues, Delaunay, Hahn, Molinéry.

Assistait également à la séance M. le D<sup>r</sup> Skevos Zervos, présenté par M. le P<sup>r</sup> Laignel-Lavastine, et donateur d'une statue d'Hippocrate à la Faculté de médecine de Paris, il remercie chaleureusement la Société de l'accueil qui lui est fait.

*Don :* M. le D<sup>r</sup> Brodier offre à la Société diverses brochures du D<sup>r</sup> Touraine.

*Centenaire d'Alibert :* M. le D<sup>r</sup> Brodier donne lecture du discours prononcé par le D<sup>r</sup> Scézary, à l'occasion du centenaire d'Alibert.

*Candidat présenté :* M. le D<sup>r</sup> JAVELIER André, 13, carrefour de l'Odéon, par MM. Laignel-Lavastine et Cadet de Gassicourt.

*Communications :* M. Souques, continuant l'exposé de ses recherches hippocratiques, étudie la douleur dans les affections de l'appareil respiratoire et du tube digestif.

S. H. M.

17

Il montre d'abord que les Hippocratiques ignoraient l'existence de la plèvre et de la pleurésie. Assurément ils décrivent une pleurésie, mais cette pleurésie, qui n'a rien à voir avec la nôtre, n'est qu'une vive douleur de côté, accompagnée de fièvre et de symptômes pulmonaires, autrement dit qu'une pneumonie. De même, notre pleurésie purulente est pour eux un empyème pulmonaire. Ces conceptions erronées ne les ont pas empêchés de laisser de bonnes descriptions cliniques, où il est possible de reconnaître aujourd'hui, même sous des appellations inattendues, la pleurésie et la pneumonie actuelles. La douleur y est particulièrement bien décrite, avec ses caractères, avec ses divers sièges : côté, mamelon, clavicule, aisselle, dos, abdomen. Ils ont également laissé de remarquables tableaux de la tuberculose pulmonaire, des hémoptysies, des contusions du poumon. Leur traitement de la douleur consiste surtout en fomentations locales ; quand la fomentation est mal tolérée ou inefficace, ils recourent à la réfrigération et aux enveloppements mouillés du thorax, sans parler de la cautérisation en avant et en arrière de la poitrine contre la tuberculose.

M. Souques analyse ensuite la douleur dans les affections dentaires, amygdaliennes, gastriques, intestinales et péritonéales. Contre la douleur de dents, les médecins hippocratiques conseillent les collutoires au cartoréum, la cautérisation et l'avulsion ; contre la douleur de l'angine, les vaporisations buccales, les gargarismes émoullients, les éponges chaudes au-devant du cou ; contre la dysenterie, les cataplasmes abdominaux et le régime lacté ; contre les rectites, les rectalgies et le ténésme, le bain de siège, les lavements et les suppositoires calmants ; contre les hémorroïdes étranglées, les onctions adoucissantes et le refoulement du paquet hémorrhoidal ; contre les souffrances atroces de l'utérus, les cataplasmes, les lavements et finalement l'injection d'air dans l'intestin au moyen d'une outre ou d'un soufflet de forge.

Quelques-unes de ces médications sont tombées dans l'oubli, mais bon nombre d'entre elles sont encore utilisées de nos jours avec succès.

M. le D<sup>r</sup> Bouan du Chef du Bos parle ensuite d'un gentilhomme normand, *le comte de la Garaye* (1675-1755) qui à la suite de la mort d'un parent très cher décida de consacrer son temps et sa fortune au soulagement des malades pauvres.

Il se mit à étudier la médecine, la chirurgie et la chimie. Il publia même deux ouvrages. Le plus curieux est sa « Chymie Hydraulique », où, le premier en date, il traite de la fabrication des extraits aqueux. Il semble bien avoir été le premier aussi à pratiquer la taille hypogastrique. Ses travaux furent connus assez rapidement et il fut même convié à Versailles où le Roi le reçut avec honneur. Les maîtres de la Faculté de l'Epoque, Col de Villar et Malouin voulurent bien le féliciter.

---

*Assemblée Générale du 4 Décembre 1937.*

---

Présidence de M. le D<sup>r</sup> L. BRODIER.

*Etaient présents* : M<sup>lle</sup> M. Henry, MM. Barbillion, A. Bénard, M. Bergeron, Boulanger, Broquet, Dardel, Dorveaux, Fosseyeux, R. Gallois, de Gassicourt, Laignel-Lavastine, Lemay, Mauclair, Molinéry, Neveu, Souques, Tournier-Lasserve, P. Vallery-Radot, J. Vinchon.

*Dons* : M. le D<sup>r</sup> Brodier offre divers documents et brochures, parmi lesquels trois petits livres anciens : le « faux-mourir », du chanoine Jean-Jacques, édité à Rouen en 1680, l'anatomie française de Th. Gelie, et l'analyse du système absorbant, de Desgenettes.

*Candidat présenté* : CAIRES (D<sup>r</sup> Alvaro de), médecin de l'Assistance publique, avenue de la Liberté, 53, 1<sup>o</sup> D Lisbonne, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

*Renouvellement du Bureau* : Il est procédé au vote

annuel pour le renouvellement du Bureau. M. le Président annonce que, malgré ses instances, M. le D<sup>r</sup> O. Guelliot, premier vice-président, renonce à toute candidature à la présidence. Dans ces conditions, le Bureau est ainsi constitué, pour 1938, par 76 voix, dont 59 par correspondance, à l'unanimité des votants, sauf une voix pour M. le D<sup>r</sup> B. Bord, comme secrétaire, et une pour M. Avalon comme membre du Conseil.

*Président* : M. le D<sup>r</sup> Paul Delaunay.

*Vice-Présidents* : MM. le P<sup>r</sup> Eugène Olivier, professeur à la Faculté de Médecine; le D<sup>r</sup> A. Souques, membre de l'Académie de Médecine.

*Secrétaire général* : M. Marcel Fosseyeux.

*Secrétaires* : MM. le D<sup>r</sup> Jean Vinchon; le D<sup>r</sup> Lucien Hahn.

*Trésorier* : M. Boulanger-Dausse.

*Trésorier-adjoint* : M. Henri Génot.

*Archiviste-Bibliothécaire* : M. le D<sup>r</sup> Raymond Neveu.

*Archiviste-Bibliothécaire adjoint* : M<sup>lle</sup> le D<sup>r</sup> Marthe Henry.

*Conseil. Tiers renouvelable* : MM. le D<sup>r</sup> Rouvillois, le D<sup>r</sup> Godlewski, le D<sup>r</sup> Gallois (Paul).

*Communication* : Le D<sup>r</sup> de Caires présente une étude sur le feu Saint-Antoine et l'établissement des Antonins au Portugal. D'après l'opinion reçue, leur premier monastère n'aurait été fondé, près de Gauda, qu'en 1350, et les suivants à Lisbonne (1400), Santarem (1410), Santo Antoá-de-Avelera (1436), San Domingo de Besteiros (1460) et ces fondations seraient dues à la piété des rois de la première dynastie, plus qu'à l'apparition d'épidémies d'ergostisme. Or, se fondant sur les indications de l'historien allemand Fuchs, dans son ouvrage : *Die heilige Feuer in Mittelalter* (1824), qui signale la présence du feu Saint-Antoine au Portugal comme en beaucoup d'autres contrées, confirmant son opinion par les données du folk-lore, et les documents conservés

dans les cathédrales, le D<sup>r</sup> de Caires arrive à cette double conclusion que le feu Saint-Antoine a bien existé au Portugal à l'état endémique, puisqu'il en est question dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, dans les *Inquisitiones* du roi Alphonse III, et que les établissements des Antonins, antérieurs à l'époque admise, ont coïncidé avec l'aire géographique de la culture du seigle au Portugal.

Le D<sup>r</sup> Marcel Bergeron lit ensuite une note historique sur les *Physiologistes du Mouvement* une simple introduction à leur étude. Le sujet apparaît, en effet, d'autant plus complexe, qu'il a été peu traité. Les sources essentielles auxquelles il a puisé sont la Physiologie de *Gerdy* (1832) et le livre récent de *M. Souques* sur les étapes de la neurologie dans l'antiquité.

L'étendue de cette intéressante question fait qu'on n'en peut retenir que quelques dates essentielles : l'*Ecole d'Alexandrie* en la personne d'*Hérophile* et d'*Erasistrate*; l'un découvrit les fonctions motrices des nerfs, l'autre le rôle coordinateur du cervelet. Mais le nom de *Galien* domine toute l'antiquité sur le chapitre de la physiologie musculaire et nerveuse. Sa grande pensée a été de démontrer que le cerveau est le centre du mouvement volontaire; il ne doit pas rester l'homme des antagonistes; à côté de cette erreur, on lui doit nombre d'observations relatives à la mécanique du mouvement. Il y aurait beaucoup à dire sur *Léonard de Vinci*, mécanicien du mouvement, auteur d'une théorie du vol, sur *Borelli* et son ouvrage princeps, de *Motu animalium* (1680), sur *Winslow*, prédécesseur illustre de *Duchenne* qui, dans son *Traité des Muscles* (1733), eut cette intuition géniale de décrire la synergie musculaire. Enfin *Duchenne*, de Boulogne, parut et créa vraiment la *Physiologie des Mouvements* (1867). Si bien qu'on peut diviser l'étude de cette question en deux parties : avant lui, à partir de lui. Dans son ouvrage, un des livres les plus remarquables du XIX<sup>e</sup> siècle, il expose les grandes lois de la physiologie musculaire : la

synergie et la coordination des mouvements forment l'essentiel de son œuvre que les travaux modernes viennent d'ailleurs confirmer (innervations réciproques de *Sherrington*). Il conviendrait de citer encore, avec *Marey*, nombre de physiologistes contemporains; ils sont trop, et l'on doit s'en réjouir car la physiologie musculaire qui intéresse aussi bien les chirurgiens, les orthopédistes, les éducateurs physiques, les neurologues, a été, ces dernières années, entièrement renouvelée.

*M. Souques* termine son exposé de la douleur dans les livres hippocratiques, en passant en revue les affections douloureuses du foie, de la rate, des voies urinaires, des organes génitaux, des systèmes osseux et articulaire. Il a retrouvé dans ces livres la colique hépatique, les ictères, les abcès et les kystes hydatiques du foie, les *splésites* et les syndromes spléno-hépatiques; la colique néphrétique, les calculs du rein infecté et les abcès périnéphrétiques, la pierre vésicale, les cystites et la strangurée; l'orchite ourlienne, les accidents de l'infection puerpérale généralisée ou localisée (métrites, salpingites, pelvi-péritonites, abcès iliaques, etc...), le vaginisme et les corps étrangers du vagin; les arthalgies, les arthrites aiguës ou chroniques, notamment le mal de hanche (qui englobait toutes les affections coxo-fémorales et même la sciatique), le rhumatisme articulaire aigu, la goutte et son hérédité. A toutes ces douleurs les médecins hippocratiques opposaient la fomentation sous différentes formes, et, suivant les cas, les boissons diurétiques, les pessaires calmants et les fumigations apaisantes, sans parler de la saignée, des évacuants, de la cautérisation et de l'*incino* dans le traitement des luxations, des fractures et de toutes les affections articulaires et osseuses d'ordre chirurgical, ils recommandaient douceur et adresse de main, pour ne pas causer de douleur inutilement.

---

## SECTION LYONNAISE

---

Séance du 22 Octobre 1937.

---

Présidence de M. le P<sup>r</sup> GUIART

*Etaient présents* : M<sup>me</sup> Boris, MM. Cade, Cuilleret, Faisant, C. Ferran, Glattard, Gaillard, Joly, Lacassagne, Lyonnet, J. Martin, Michel, Rousset, Tolot.

*Excusés* : MM. Brunerie, Delorme, Rendu.

Le Président prononce l'éloge nécrologique du D<sup>r</sup> Carle.

« Depuis notre dernière séance un deuil cruel est venu nous ravir un confrère et un ami. Le D<sup>r</sup> Marius Carle nous a quitté après une longue et douloureuse maladie. C'était un homme particulièrement aimable, un charmant causeur plein de vivacité et d'entrain, de bon sens et d'aménité, ayant le don d'allier une sereine philosophie à une bonne humeur qui en faisait le plus aimable des compagnons. Son esprit curieux en avait fait un automobiliste passionné de voyages et son âme d'artiste en avait fait un gastronome averti, privilège qu'il partageait du reste avec un certain nombre de nos confrères.

« En Médecine il s'est occupé de dermatologie et surtout de vénéorologie, en y apportant ses qualités propres et en introduisant, dans des questions très controversées, son admirable bon sens et sa grande bonté. Notre Secrétaire, le D<sup>r</sup> Jean Lacassagne, qui fut son collaborateur, vous en parlerait plus savamment que moi ; d'ailleurs mon collègue, le P<sup>r</sup> Nicolas, lui a rendu un juste hommage, avec autant de cœur que de compétence.

« Je me contenterai donc de rester sur le terrain de l'Histoire de la Médecine, car cet esprit très raffiné qu'était le D<sup>r</sup> Carle ne pouvait manquer de cultiver, lui aussi, la science qui nous est chère. Vice-Président du conseil d'Administration des Hospices

civils de Lyon il s'était en effet fixé comme tâche de publier successivement l'histoire de nos vieux hôpitaux lyonnais. Ce fut tout d'abord, en 1924, l'histoire du Grand Hôtel-Dieu ; il en étudia les origines, puis, siècle par siècle, les grands médecins et les grands chirurgiens qui en établirent le renom. Puis, en 1934, parait l'histoire de l'hôpital de la Charité, alors sur le point de disparaître ; avec le D<sup>r</sup> Trillat il en retrace également l'histoire médico-chirurgicale. Enfin, cette année même, vient de paraître l'histoire de l'Antiquaille ; cette fois c'est avec son ami le D<sup>r</sup> Jean Lacassagne, qu'il en écrit l'histoire médicale, collaboration particulièrement féconde, car les deux auteurs, ayant passé la plus grande partie de leur existence dans cet hôpital, l'étudient naturellement avec autant d'amour que de compétence.

« De ce grand labeur je retiendrai pour terminer les quelques pages qu'il intitule : « En souvenir... » et par lesquelles s'ouvre l'histoire de la Charité ; ce suprême et triste adieu adressé au vieil hôpital est singulièrement impressionnant si l'on songe que le D<sup>r</sup> Carle en fut le dernier Directeur et que, hélas, il ne devait pas lui survivre.

« En votre nom à tous j'adresse à sa veuve et à ses enfants, les regrets unanimes de notre Société, où le D<sup>r</sup> Carle ne comptait que des amis. ».

Le P<sup>r</sup> Guiart annonce que le comité permanent de la *Société internationale d'Histoire de la Médecine*, dont il est le Secrétaire général, s'étant réuni à la Faculté de Médecine de Paris, le 23 août dernier, a décidé que le *XI<sup>e</sup> Congrès d'Histoire de la Médecine* se tiendrait en 1938 en Yougoslavie. Il aura lieu du 2 au 11 septembre et tiendra successivement ses assises dans les villes de Zagreb, Belgrade, Sarajevo et Raguse. Le séjour à Belgrade coïncidera avec les fêtes anniversaires de la naissance du Roi et les congressistes auront l'occasion de visiter les régions les plus intéressantes du pays ; dans ce but des trains spéciaux seront mis à leur disposition.

Les questions mises à l'ordre du jour du Congrès sont les suivantes :

1° Etat de l'Histoire de la Médecine dans les différents pays (rapporteur M. Gomoïn) ;

2° Histoire du paludisme dans la péninsule balkanique et plus spécialement en Yougoslavie ;

3° Histoire naturelle dans la Médecine populaire (animaux, plantes, minéraux) ;

4° Mystique et Magie dans la Médecine populaire ;

5° Médecine dans la poésie populaire ;

6° Maladies psychogènes et psychothérapie en Médecine populaire.

Le Pr Guiart présente ensuite deux travaux dont il est l'auteur :

Le Musée d'Histoire de la Médecine, in : l'Université de Lyon en 1935-1936. Annales de l'Université de Lyon, 1937, p. 75-85 avec 4 planches.

La peste reviendra-t-elle ? Revue d'Hygiène, avril 1937, t. 59, n° 4, p. 241-247 (causerie faite à Lyon P T T, le 9 février 1937).

*Communication* : Dr Come Ferran : Jacques Cretnet, chirurgien barbier lyonnais, fondateur de l'ordre des Joséphistes dans cette ville au XVII<sup>e</sup> siècle.



NOTE HISTORIQUE  
SUR LES PHYSIOLOGISTES DU MOUVEMENT

Introduction à leur étude.

Par le D<sup>r</sup> Marcel BERGERON.

---

Dès la plus haute antiquité, les hommes se sont intéressés au mouvement et comme à l'origine de toute connaissance, d'une façon toute empirique. Qu'il s'agisse des bonzes chinois Tsao-Tsé ou des maîtres du gymnase grec (y compris Philostrate), on note la même absence de science. Seul Alcméon de Crotona, qui pratiqua le premier dissections et vivisections, mérite d'être sauvé de l'oubli. Mais pas plus que le grand Hippocrate, dont le savoir clinique paraît si achevé, mais dont les connaissances physiologiques furent à peu près nulles (les publications récentes de M. Souques (1) l'ont montré), il ne peut faire figure d'introducteur parmi les physiologistes du mouvement. Cet honneur paraît revenir à Aristote, quoique, au dire de Gerdy (2) cet auteur ait perdu son temps à des distinctions oiseuses. Du moins le Stagirite est-il le premier qui exposa la question dans son ensemble. Rien ne peut se mouvoir sans se reposer, fait-il observer dans son *Traité du Mouvement des Animaux* ; d'après lui, les mouvements se ramènent à de l'impulsion et à de l'attraction, d'où la nécessité que les organes puissent s'allonger ou se contracter. Il croit bien entendu, que les os sont mus directement par les esprits animaux

(1) Etapes de la Neurologie dans l'Antiquité Grecque, Paris 1936, Masson Editeur.

(2) Physiologie médicale, didactique et critique, Paris, 1832.

qui les poussent ou qui les tirent pour les étendre ou les fléchir. Toutefois, il s'attache à distinguer les mouvements en volontaires, en involontaires (comme ceux du cœur et des organes de la génération), en non volontaires, comme la veille, le sommeil, la respiration et d'autres semblables. Au milieu de ces considérations vagues, obscures ou insignifiantes, Gerdy estime qu'on trouve peu de choses raisonnables. M. Souques qui a pris à tâche de réhabiliter les Anciens, y relève une comparaison qu'il estime fort ingénieuse. L'image est pour Aristote l'origine du mouvement volontaire. « Chez l'animal qui se meut, affirme-t-il, il en est absolument comme chez les automates qui se meuvent par le moindre mouvement, dès que les ressorts sont lâchés parce que les ressorts peuvent agir les uns sur les autres. C'est absolument ainsi que les animaux se meuvent. Leurs instruments sont, et l'appareil des nerfs (ligaments), et celui des os ; les os sont en quelque sorte les bois et les fers des automates ; les nerfs comme les ressorts qui, une fois lâchés, se détendent et meuvent la machine ».

Il faut en arriver toutefois à l'École d'Alexandrie pour se trouver en présence, la première fois semble-t-il, de deux authentiques physiologistes du mouvement. Hérophile découvrit entre autres choses, les fonctions motrices des nerfs ; il ne sépara pas malheureusement les nerfs moteurs des ligaments et des tendons. Erasistrate partagea cette erreur avec son émule et rival. Mais il confirma et souvent perfectionna les découvertes d'Hérophile. Les vues d'Erasistrate sur les fonctions coordinatrices des circonvolutions cérébelleuses sont véritablement prodigieuses. Pour lui « le cervelet est formé d'un grand nombre de circonvolutions variées, chez les animaux rapides à la course, tels que le cerf, le lièvre ou tel autre du reste des animaux se distinguant par sa vitesse. A la rapidité de la course correspond une organisation remarquable des muscles et des nerfs favorables à cette fonction ». Quand on se prend

à songer que les fonctions du cervelet furent ignorées jusqu'aux expériences de Flourens, soit jusqu'au milieu du siècle dernier, on ne peut se défendre à l'égard d'Erasisstrate d'un vif sentiment d'admiration.

Rien de nouveau ensuite jusqu'à Galien, de Pergame, qui peut être considéré comme le fondateur de la physiologie expérimentale. La grande pensée du médecin des gladiateurs a été de démontrer que le cerveau est le centre du mouvement volontaire ; il l'a prouvé péremptoirement par des sections totales ou partielles de la moelle, pratiquées à différents étages. Dans le deuxième tome de ses *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales* traduites par Ch. Daremberg (1), un livre important est consacré au Mouvement des muscles. L'auteur insiste sur la multiplicité de ces derniers, sur la difficulté de les dénombrer ; il en donne une description et les distingue des éléments voisins : tendons, ligaments, nerfs. « Il n'existe, écrit Claude Galien, qu'un seul mouvement actif pour chaque muscle : le mouvement de contraction, celui d'extension du muscle étant une obéissance passive au mouvement du muscle antagoniste ». Cette affirmation particulièrement nouvelle (on décrivait alors non pas deux mais six espèces différentes de mouvements), devait se transmettre de siècles en siècles. Sur le point particulier des antagonistes, Galien ne devait rencontrer jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle — Winslow mis à part — aucun contradicteur. D'ailleurs cette idée, ou plutôt cette doctrine, lui est particulièrement chère. Il y revient de chapitre en chapitre ; « les mouvements opposés s'opèrent par les muscles antagonistes... les muscles tendent toujours par eux-mêmes à l'extrême contraction (leur seul mouvement actif et véritablement élémentaire) et les antagonistes sont, avec les os, le seul obstacle qui les empêche d'y arriver... L'activité naturelle des muscles consiste à se contracter et à

(1) Paris, 1854, Baillière, édit. (en deux volumes).

se retirer sur eux-mêmes ». Par cette dernière observation, ne fait-il pas évoquer la tonicité des modernes? Il y a plus encore, et Galien ne doit plus rester seulement l'homme des antagonistes. Entrant dans le détail de la mécanique des mouvements, il parvient à distinguer le mouvement du membre qui est un résultat, du mouvement du muscle qui est un acte. Enfin il s'attaque au difficile problème qui vise à séparer les mouvements volontaires et involontaires (chapitre V du livre II): « Quel est donc ce critérium par lequel nous jugeons les actes volontaires? Je veux vous donner non pas un signe, mais beaucoup de signes, concordant tous les uns avec les autres. En effet, si vous pouvez à votre gré arrêter l'exécution des actes commencés et exécuter ceux qui ne sont pas commencés, c'est par l'effet de la volonté. Si de plus, vous avez la faculté de les faire plus vite ou plus lentement, plus fréquemment ou plus rarement, est-ce qu'il n'est pas évident de toutes les façons que l'acte est subordonné à la volonté? La volonté ne peut ni arrêter le mouvement de l'artère ou du cœur, ni l'exciter, ni le rendre plus fréquent ou plus rare, ni l'accélérer (ni le ralentir). Aussi ne dit-on pas que de tels actes soient des actes de l'âme, mais de la nature. La raison dirige le mouvement des jambes sous tous ces rapports... Ces mêmes faits ont lieu pour la respiration, qui est une activité du diaphragme et des muscles du thorax... laquelle vient de l'âme et non de la nature, puisque le mouvement des muscles est un acte de l'âme. Il n'est pas juste, dans les cas où les causes nous échappent, de nous écarter des faits manifestement connus. Ainsi les preuves des actes volontaires sont manifestement connues, mais nous sommes embarrassés pour expliquer la cause par laquelle nous accomplissons sans conscience les mouvements en particulier ».

Après Galien, jusques et y compris le Moyen Age, c'est le silence complet. Aussi à la Renaissance, exception faite pour un album de Jérôme Mercurialis, le de Arte gymnastica et surtout pour l'œuvre de

Léonard de Vinci, dont les qualités d'anatomiste et de physiologiste n'ont d'égales que celles du peintre. Il accumula au cours de sa vie, un nombre considérable de manuscrits, destinés à la rédaction d'un *Traité du Corps Humain*, qui lui permirent de donner sur la peinture, les règles de l'attitude et du mouvement d'après l'antique. Il n'est que de parcourir ses remarquables Notes et Croquis, fruits de ses dissections et de ses recherches pour se convaincre de leur intérêt. Ce n'est pas tant par les idées générales sur le mouvement que valent les études du divin Léonard. De ce point de vue elles participent des tendances iatro-mécaniciennes et n'apparaissent comme nullement personnelles. Ce qui fait le prix de l'œuvre du Vinci, ce qui fait prendre au savant artiste figure de précurseur, c'est que dans l'analyse de phénomènes complexes, il en trouve un élémentaire : le mouvement et que s'inspirant de faits observés, il crée la mécanique humaine et en codifie les lois. Un de ses biographes, M. Gabriel Seailles a parfaitement dégagé les grandes lignes de cette conception. Il relève que le Vinci demande que l'anatomiste « ait la méthode de démonstration géométrique et celle du calcul des forces et de la vigueur des muscles... La science de la mécanique, ajoute Léonard, est de toutes la plus noble et la plus utile, car c'est selon ses lois que tous les corps animés, qui ont le mouvement, font toutes leurs opérations ; ces mouvements naissent du centre de leur gravité qui est placé au milieu, en dehors des poids inégaux, à quoi s'ajoutent les muscles et aussi leurs leviers et contreleviers ». Un chapitre du *Traité de la Peinture* précise que « les mouvements des animaux sont de deux genres : le local et l'actionnel ; le local quand l'animal va d'un lieu à un autre et l'actionnel, celui que l'animal fait sur lui-même, sans changer de place ». On y trouve décrit divers mouvements, simples ou composés considérés en eux-mêmes ou dans leurs rapports avec les positions d'équilibre. Le temps manque pour commenter comme il le faudrait chacun de

ces points. Mais ce serait un oubli regrettable que de ne pas rappeler les travaux de Léonard de Vinci sur le vol des oiseaux. Tous les grands principes de la théorie du vol ont été découverts et nettement formulés par lui. Dès 1490, il projetait de construire une machine à voler. Toute sa vie, il garda ce rêve de conquérir l'espace.

Quittant à regret ce surhomme pour lier connaissance avec ses contemporains et ses successeurs immédiats, on trouve peu à dire et à retenir. C'est l'époque des iatro-mécaniciens, parmi lesquels René Descartes occupe (ici comme ailleurs) une place de choix. La seule cause des mouvements des muscles ? « Quelques muscles s'accourcissent, leurs opposés s'allongent, peut-on lire dans le *Traité des Passions*. La seule cause qui fait qu'un muscle s'accourcit plutôt que son opposé, est qu'il vient tant soit peu plus d'esprits du cerveau vers lui que vers l'autre. Non pas que les esprits qui viennent immédiatement du cerveau suffisent seuls pour mouvoir ces muscles, mais ils déterminent les autres esprits qui sont déjà dans ces deux muscles à sortir fort promptement de l'un d'eux et passer dans l'autre ; au moyen de quoi, celui d'où ils sortent devient plus long et plus lâché ; et celui dans lequel ils entrent, étant promptement enflé par eux, s'accourcit et tire le membre auquel il est attaché » !

Cette théorie des esprits animaux fut reprise dans le même temps par divers auteurs : Willis le chimiste, le célèbre Perrault, surtout Borelli, auteur d'un ouvrage qui, au dire de Gerdy marque une étape dans l'histoire de la physiologie des mouvements : *De Motu Animalium*, paru à Rome en 1680. La première partie de ce livre est consacrée aux mouvements externes (de la musculature) ; la seconde aux mouvements internes (des fonctions nutritives). On sait, dit Corelli, que le muscle est par lui-même inerte et sans action, si la faculté motive ne lui est apportée d'ailleurs... c'est par les nerfs que cette faculté vient aux muscles... Comment ? Borelli

démontre d'abord que la contraction des muscles ne ressemble à aucun des mouvements qu'il lui compare... ; il la regarde (cette contraction) comme un gonflement produit par une effervescence, une ébullition momentanée qui se passe dans le muscle, entre le sang que les vaisseaux y amènent et les sucs nerveux instillés dans les nerfs par la volonté et apportés dans les muscles par les nerfs. Il distingue dans les muscles une contraction propre qui est la contraction vitale lente, et la éontraction de ressort et une contraction vitale qui est la contraction des mouvements volontaires. L'idée à laquelle revient constamment Borelli est que la force musculaire éprouve dans ses efforts d'énormes déchets et qu'elle gagne d'ailleurs en vitesse ce qu'elle perd en énergie. « De l'immense travail de Borelli enfin, naquit, je ne dis pas le plus beau traité de mécanique animale que nous ayons, mais l'un des ouvrages les plus honorables de l'esprit humain ». Et Gerdy qui fit œuvre d'excellent historien dans sa Physiologie au chapitre de la Musculation et qui en a posé les principaux linéaments ajoute : « Je n'aurai plus rien d'aussi grand à signaler, car les écrivains postérieurs à Borelli tiennent un rang d'autant plus élevé qu'ils profitent mieux de ses travaux ».

Winslow parut ensuite et c'est de la part de ses historiens un véritable concert d'éloges. « La science ne faisait plus de progrès sensible, écrit Gerdy, quand Winslow la reprit par une face nouvelle et se mit à étudier, avec tout le soin et l'attention dont il était capable, les mouvements de quelques os et de la plupart des muscles en particulier. » Mais là où il fallait voir une idée essentielle, Gerdy (pour une fois) ne perçut « qu'une foule de détails ». Duchenne (de Boulogne) se montre plus pertinent et plus sagace à l'égard de « l'illustre Winslow » en relevant d'emblée la théorie princeps. « Pour mouvoir quelque partie, écrit Winslow dans son *Traité des Muscles* (1733) ou pour la tenir dans une situation déterminée, tous les muscles qui la peuvent mouvoir y coopèrent ». Une

proposition de cette importance, ajoute Duchenne, si contraire aux idées de Galien et qui n'avait pas rencontré, que je sache, aucune contradiction, avait besoin d'être développée et surtout démontrée ; c'est cependant à peine si Winslow lui a consacré quelques lignes pour dire que les muscles qui interviennent dans les mouvements volontaires se divisent en principaux moteurs, en modérateurs et en directeurs. Cette division faite de développements suffisants a passé inaperçue et faute de preuves, elle est restée à l'état d'hypothèse. Aussi la théorie de Winslow ne paraissait-elle pas avoir ébranlé de celle de Galien, qui a continué de régner jusqu'à nos jours.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un seul nom de physiologiste des mouvements est à retenir : celui de Haller, qui dans ses *Eléments de Physiologie* (1780) parle des mouvements chez les animaux et aussi de ses propres recherches sur *l'irritabilité*. L'acteur y distingue la force morte des muscles, qui n'est autre chose que leur élasticité, d'avec l'irritabilité musculaire ou la contractilité propre aux muscles. Après lui Barthez compile, Pinel (dans ce domaine) paraît errer. Bichat fait de même (voir son anatomie générale du système musculaire de la vie animale où il expose sa conception sur la contractilité de tissu). Le début du XIX<sup>e</sup> siècle est l'ère des grands méthodistes de l'éducation physique : Jahn, Clias, Amoros, chez qui on pourrait s'attendre à trouver une contribution à la physiologie des mouvements. Seul, parmi eux, Pëter Ling, le créateur de la gymnastique suédoise prend pour point de départ des données anatomiques et physiologiques sérieuses. Il est l'inventeur des mouvements doubles et synergiques, tantôt actifs, tantôt passifs. Les empiriques font alors nombre. Cependant Longet cite à cette époque Prochaska. Celui-ci décrit en 1800 une propriété spéciale de l'axe cérébro-rachidien sous le nom de pouvoir réflexe, faculté ou propriété excito-motrice qui engendre des mouvements sans la participation de la volonté. Après lui, on n'aura pas à s'appesantir sur des faits connus de tous, on veut ici parler des

recherches de Legallois sur le pouvoir propre ou excito-moteur de la moelle épinière séparée de l'encéphale, localisé à la substance grise de l'axe (1812) ; des travaux de Flourens sur le cervelet en tant que le centre de la coordination des mouvements (1842). On ne fera que citer les noms de Magendie, Charles Bell, Brown-Séquard, Gerdy, Claude Bernard, Vulpian, dont un chacun connaît l'œuvre. Mais toutes ces admirables recherches avaient plus trait à la physiologie nerveuse qu'au sujet qui nous occupe et qui paraissait bien délaissé.

Enfin Duchenne de Boulogne parut et créa vraiment la Physiologie des Mouvements. Si bien qu'on peut diviser l'étude de cette question en deux parties : avant lui, à partir de lui. Et cependant une pensée décourageante faillit arrêter à son début ce génial auteur « A quoi bon tant de peines, me disais-je ? que peuvent produire de telles recherches après les admirables travaux enfantés, pendant des siècles, par les hommes illustres qui se sont occupés d'anatomie ou de physiologie musculaire ? Après les Galien, les Vésale, les Fallope, les Colombus ; après le mécanicien Borelli, P. Jos. Barthez, l'admirable Winslow, B. S. Albinus, Sabatier, Sæmmering, Boyer, Bichat, Gerdy, après tant d'autres anatomistes et physiologistes modernes, que peut-il rester à faire en physiologie des mouvements ? » Grâce au progrès de la *faradisation localisée*, qui reste sa première et sa grande découverte, Duchenne, de Boulogne, en limitant la puissance électrique dans chacun des muscles ou des faisceaux musculaires, parvint à imiter les mouvements volontaires et put étudier sur le vif l'action individuelle, conséquemment la physiologie des mouvements de l'homme. On ose à peine résumer les points principaux de cette anatomie vivante, à laquelle il travailla pendant vingt-cinq ans, qu'il publia à la fin de sa vie en 1867 et qui apparaît comme l'un des livres médicaux les plus remarquables du XIX<sup>e</sup> siècle. *La Physiologie des Mouvements* (1), expose d'abord

(1) Paris, 1867, Baillière édit (voir aussi la thèse de P. GUILLY, sur Duchenne de Boulogne, Paris 1936, Baillière, éd.).

les grandes lois de la physiologie musculaire : la *synergie et l'harmonie des mouvements* que l'on pouvait croire antagonistes et l'effort musculaire pour réaliser les différentes positions de la station debout ou assise, la coordination des mouvements. Dans une seconde partie, Duchenne passe en revue la physiologie normale et pathologique des différents muscles en particulier. Une troisième partie traite de la prothèse musculaire physiologique. Une quatrième partie enfin est consacrée aux mouvements de la face et trouve son prolongement dans un autre ouvrage de Duchenne, *le Mécanisme de la Physionomie humaine* ; il y montre que les synergies musculaires de la face ne sont en rien comparables à celles qui résultent des mouvements physiologiques des membres et procède à l'analyse électro-physiologique de l'expression des passions. On n'a pas à faire ici la critique de cette analyse. Ce qui fait le mérite de Duchenne, c'est d'avoir montré que l'expression externe de nombreuses émotions pouvait s'expliquer par la seule physiologie mécaniste. D'ailleurs, il convient de dire que Duchenne de Boulogne n'a pas inventé la mécanique musculaire, mais qu'il a su en préciser toute l'importance et l'élever à la hauteur d'une science. Pour s'en convaincre, il n'est que de lire dans sa *Physiologie* l'appendice consacré à la théorie de la coordination des mouvements. Il y argumente deux physiologistes allemands, à qui la science doit la découverte de faits nombreux qui ont éclairé le mécanisme de la marche et de la course. Il s'agit de MM. G. E. Weber frères, auteurs d'un livre intitulé : *Mécanique de la locomotion chez l'homme*. « Attribuer uniquement à l'action de la pesanteur, avec MM. Weber et, après eux, avec la plupart des auteurs modernes, les mouvements d'oscillation et de flexion des différents segments du membre inférieur, qui ont lieu pendant le second temps de la marche, c'est professer une opinion en contradiction manifeste avec l'observation pathologique. » Ce que ne fit pas Duchenne devait constituer toute une partie de l'œuvre du grand phy-

siologiste Marey. Ses études sur la circulation et le cœur, entreprises en commun avec le professeur Chauveau, créateur de l'énergétique musculaire, d'abord à Lyon, puis à Paris, montrèrent à Marey la nécessité inéluctable d'une méthode rigoureuse dans l'inscription des phénomènes biologiques qu'il observait. Après Ludwig, Viérordt, Helmholtz, il appliqua les principes de la méthode graphique, c'est-à-dire de l'enregistrement direct au moyen de capsules et de styles. Il invente dans cette partie technique et perfectionne sans cesse ses procédés ; lorsque Jansen aura réalisé en 1874 le premier appareil chronophotographique, l'esprit inventif de Marey l'amènera à concevoir ce qui reste à l'origine même du cinématographe. Par la méthode graphique, qui est à la base de son œuvre, il étudia *le Mouvement dans les fonctions de la vie*, en 1868, illustra ses travaux sur la *mécanique animale*, la locomotion terrestre et aérienne (1873); *le vol des oiseaux* (1890), enfin la philosophie des actes : *le Mouvement* (1898). Avec Demeny, élève de Marey, nous en arrivons à la période presque contemporaine, où le manque de recul ne permet guère de porter un jugement valable. Demeny fut le continuateur de Marey dans son livre : *Mécanisme et Education des Mouvements* ; dans ses autres ouvrages, il s'attacha surtout à exposer une méthode d'éducation physique à base de mouvements complets, continus et arrondis.

Parmi les physiologistes tant français qu'étrangers de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, citons Ranvier qui distingua les muscles rouges des muscles blancs, Lagrange auteur d'une *Physiologie des Exercices du corps* ; le savant italien Mosso, inventeur de *l'ergographe*, appareil qui permet d'étudier la fatigue au cours des mouvements volontaires, auteur de plusieurs ouvrages sur l'exercice physique et d'un livre sur la *Fatigue* ; ce sujet a été traité aux environs de 1900 par plusieurs médecins ou physiologistes : Tissié (de Pau), M<sup>me</sup> Yoteyko. On doit à Féré des études expérimentales de psycho-mécanique publiées sous le titre : *Sensation et Mouvement*.

Au cours des cinquante dernières années, la physiologie musculaire a pris un nouvel essor, dans des directions si diverses qu'on se sent quelque peu intimidé d'avoir à en dire la signification. On a voulu donner du mouvement une explication chimique (théorie de la contraction : Botazzi, Policart, Hill) et physiologique (Grasset, Charles Richet). Mais le problème fut éclairé d'un jour nouveau par les innombrables expérimentations de la physiologie nerveuse contemporaine. Tour à tour Fritsch et Hitzig, Gotsch et Horsley, Hering et Sherrington procédèrent à des excitations corticales sur l'animal. Elles devaient se montrer fructueuses et mener à la conception de *l'innervation réciproque* à laquelle Sherrington a donné son nom. Ce processus, dont la portée psycho-biologique est considérable, témoigne qu'il existe dans l'écorce des appareils nerveux dont les effets d'excitation sont diamétralement opposés : les uns se résolvent en mouvements, les autres en arrêts de mouvements. Un autre physiologiste, Herings, a décrit des *pseudo-antagonistes*, c'est-à-dire des muscles qui fixent une jointure pour permettre à un autre muscle de mieux agir sur une autre articulation. Il s'agit là d'*agonistes synergiques*, comme les extenseurs du poignet et les fléchisseurs profonds des doigts, qui entrent en effet, simultanément en contraction. Enfin une discipline nouvelle, l'électrophysiologie, s'est montrée tout particulièrement féconde ces dernières années. Jusqu'en 1910, on s'en tenait encore à des conceptions classiques, basées sur la loi de Du Bois-Reymond, à savoir que l'excitation d'un organe et particulièrement d'un nerf dépend d'une variation brusque de l'intensité du courant. En réalité, les recherches du hollandais Hoorweg (1892), puis celles de G. Weiss (1901) et surtout celles de Louis Lapicque, soit seul, soit avec M<sup>me</sup> Lapicque (1903-1905) ont montré que la durée de l'excitation est en relation avec l'intensité du courant excitant ; ces magistrales recherches ont abouti à la découverte de la chronaxie chez l'animal. L'usage qu'en a fait un des élèves de

M. Lapicque, le D<sup>r</sup> Bourguignon, n'a pas été une simple application à l'homme (La Chronaxie chez l'homme, 1923), mais une contribution toute personnelle, aboutissant à la classification fonctionnelle des muscles par la chronaxie (Loi de Bourguignon) à la démonstration de l'action des centres sur la chronaxie, à la description d'une troisième chronaxie dans les segments proximaux, de chronaxies d'associations, etc... Golla et Hettwer avec l'analyse électromyographique, Tilmey et Pike avec des tracés myographiques sont revenus récemment sur la contraction simultanée de Duchenne de Boulogne, qu'ils opposent à la « réciprocal innervation » de Sherrington. MM. Gomez et Langevin ont présenté en 1934, un nouveau dispositif, le piézographe, dans le but d'étudier la contraction musculaire. Le tonus des muscles fait l'objet d'incessantes recherches; MM. Pieron, Sherrington, Charles Foix, Rademaker, André Thomas, Raymond Garcin, etc... On peut dire qu'à la suite de ces diverses découvertes, la physiologie musculaire a été entièrement renouvelée.



## LA DOULEUR DANS LES LIVRES HIPPOCRATIQUES (1)

(Suite)

## DEUXIEME PARTIE

## Affections des divers systèmes et appareils

## I. Affections du système nerveux.

Par le D<sup>r</sup> A. SOUQUES.

Du système nerveux, les médecins hippocratiques ne connaissaient que l'encéphale et la moelle épinière. Encore leurs connaissances anatomiques étaient-elles rudimentaires. « Quant au cerveau, dit le livre de la *Maladie sacrée* (t. VI, p. 367), il est double chez l'homme comme chez les animaux ; le milieu est cloisonné par une membrane. Aussi la souffrance ne se fait-elle pas toujours sentir sur le même point, mais elle est tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et quelquefois aussi partout. » Ils savaient que le cerveau est entouré de deux enveloppes ou méninges : l'une épaisse, plus ou moins adhérente aux os du crâne, l'autre mince, touchant le cerveau même ; que la moelle épinière, logée dans le canal rachidien, est également entourée de deux membranes. Ils connaissaient même le liquide céphalo-rachidien. Je n'en veux pour preuve que ce curieux passage du même livre (t. VI, p. 383) : « Quand l'épilepsie a duré longtemps, elle n'est pas curable ; le cerveau est rongé par la pituite et il se fond ; la portion ainsi fondue devient *l'eau qui entoure le cerveau et le baigne*. » Il serait oiseux de discuter l'origine fantaisiste de cette eau.

On ignorait alors les ventricules cérébraux, les

(1) Il ne sera question ici que de la douleur physique.

plexus choroïdes et leur fonction, et cela n'a rien de surprenant. Les Hippocratiques n'avaient jamais tenu entre leurs mains et n'avaient jamais coupé un cerveau humain. Ils ne disséquaient que des animaux, et ils concluaient volontiers de l'animal à l'homme. C'est Hérophile et Erasistrate qui ont découvert et décrit les ventricules cérébraux et les plexus choroïdes, chez l'homme. Je dois faire remarquer ici qu'Aristote, qui fut un dissecteur éminent, avait entrevu, avant eux, l'existence, chez les animaux, d'une cavité intra-cérébrale. « Chez la plupart des animaux, écrit-il, le cerveau a une petite cavité dans son intérieur. »

Quoi qu'il en soit, on ignorait l'existence des nerfs périphériques et du sympathique. Cette ignorance aurait dû, semble-t-il, rendre incompréhensible le mécanisme de la sensibilité. Il n'en fut rien. On plaçait, en effet, le sensorium dans le cerveau : des canaux imaginaires, préfiguration de nos nerfs, portaient au cerveau les excitations des téguments et des viscères ; le cerveau percevait, autrement dit sentait ces excitations et les rapportait à leur point de départ. Tel était, d'une manière générale, l'arc réflexe de la sensation et de la douleur.

\*  
\*\*

Y a-t-il, dans les écrits hippocratiques, quelques traces de névralgies ou de névrites très douloureuses ? Jen'y ai rien trouvé qui puisse répondre à la névralgie du trijumeau, mais voici un passage qui fait penser à la sciatique : « Dans le mal de la hanche, la douleur occupe la jointure de l'ischion, l'extrémité du siège et de la fesse ; finalement elle se promène dans tout le membre inférieur. Il convient, tant qu'il y a douleur, d'employer les émoullients sur le point, quel qu'il soit, du membre inférieur où la souffrance s'est fixée : bains, fomentations, applications chaudes. La maladie est longue mais non mortelle. Si la douleur se fixe en un point particulier et y demeure, sans que les médicaments puissent l'expulser, on cautérise le lieu

douloureux, quel qu'il soit ; la cautérisation sera faite avec un moxa de lin écru. » Je me demande si la description suivante, qui vise aussi le mal de hanche et qui est tirée du *Deuxième Prorrhétique* (t. IX, p. 71), ne correspond pas à une sciatique, ou peut être à une névralgie du crural : « Chez ceux en qui cette maladie est aux lombes et aux membres inférieurs, sans les forcer pourtant à se tenir couchés, il faut examiner s'il y a tumeur de la hanche et demander si la douleur va à l'aîne ; si ces deux circonstances existent, la maladie est de longue durée ; on demandera aussi si des engourdissements vont à la cuisse et vont jusqu'au jarret ; sur la réponse affirmative, on demandera derechef s'ils vont, par la jambe, jusqu'au tarse du pied. » Je dois rappeler, en passant, que la séparation de la coxalgie et de la sciatique n'a été faite qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, par Cotugno (1).

\*  
\*  
\*

Il y a, à mon avis, dans le *Corpus hippocraticum*, un tableau excellent des paraplégies spinales douloureuses, traumatiques ou spontanées. « Voici les accidents, dit l'auteur des *Affections internes* (t. VII, p. 201) : une douleur aiguë se fait sentir à la tête, au cou, aux lombes, aux muscles des lombes et aux articulations des membres inférieurs, au point que parfois le malade ne peut les fléchir. Les selles ne procèdent pas ; il y a constipation, et, plus le temps s'écoule, plus toutes les souffrances augmentent. Les jambes enflent comme par l'hydropisie ; des ulcérations (eschares) se forment aux lombes, les unes guérissant, les autres se formant à côté. » A son tour, l'auteur du *Deuxième Prorrhétique* écrit (t. IX, p. 43) : « Dans les lésions de la moelle épinière, provenant d'une chute ou de quelque autre cause, ou spontanément, le sujet perd l'usage des membres inférieurs, de sorte qu'il ne sent même pas quand on les touche, et celui du

(1) Je ne reviendrai pas aujourd'hui sur la polynévrite diptérique, que j'ai longuement étudiée ici, il y a quatre ans.

ventre et de la vessie, de sorte que, dans les premiers temps, il ne rend ni selle ni urine, si ce n'est à l'aide de remèdes. Mais, quand le mal se prolonge, les selles et les urines passent sans qu'il s'en aperçoive; après quoi il ne tarde pas à succomber. » Dans le second de ces cas, remarquablement bien décrit, il s'agit de paraplégie avec anesthésie; dans le premier, de paraplégie avec douleur. Il serait téméraire de donner à celui-ci une origine syphilitique, encore que l'auteur l'attribue à des excès vénériens, et que la syphilis frappe fréquemment la moelle.

..

J'arrive à la douleur de tête dans les affections de l'encéphale, c'est-à-dire à la *céphalalgie*. Les médecins d'alors confondaient, dans leurs descriptions, les maladies du cerveau et celles des méninges; ils ne distinguaient pas davantage les méningites proprement dites des états ou syndromes méningés. Le passage suivant, tiré du premier livre des *Epidémies* (t. II, p. 637), dû à Hippocrate, me servira de témoignage : « Les douleurs de tête et de cou, la pesanteur de ces parties avec sensibilité sont avec ou sans fièvre. Aux malades affectés de phrénitis, elles annoncent des convulsions; il survient des vomissements érugineux; avec ces accidents quelques-uns meurent promptement. Dans les causus et dans les autres fièvres, d'une part ceux qui ont la douleur dans le cou, la pesanteur dans les tempes, l'obscurcissement de la vue, la tension indolente de l'hypochondre, éprouvent une hémorrhagie par les narines; d'autre part ceux qui ont une pesanteur générale de la tête avec de la cardialgie et des nausées vomissent des matières bilieuses et pituiteuses, accidents qui se voient chez les enfants surtout et qui provoquent des convulsions plus qu'à un autre âge; qui se voient chez les personnes plus âgées et qui provoquent des paralysies, ou des manies ou des cécités. » Cette confusion n'a rien d'étonnant, pour l'époque. On sait d'ailleurs

que les maladies du cerveau retentissent sur les méninges, et réciproquement les maladies des méninges sur le cerveau. Il est pourtant possible de distinguer, dans les livres hippocratiques, les affections du parenchyme cérébral des affections des enveloppes, et de rendre au cerveau et aux méninges ce qui leur appartient respectivement.

Chez les Hippocratiques, la céphalalgie est un signe majeur, presque une maladie : le mal de tête. Ils connaissent bien ses caractères, mal sa valeur sémiologique et sa physiologie pathologique. Sommes-nous plus avancés aujourd'hui, à ce dernier point de vue ? Dans un travail tout récent, Muller et Weidner (1) affirment que la plupart des céphalalgies sont dues à une hypertension du liquide céphalo-rachidien. Si cette affirmation était démontrée, elle aurait une grosse importance, physiologiquement et thérapeutiquement.

On savait alors que la céphalalgie est tantôt diffuse, tantôt localisée à une moitié de la tête, au front, aux tempes, à la région occipitale, au sinciput ou sommet de la tête. L'auteur du sixième livre des *Epidémies* déclare (t. V, p. 267) : « Chez les femmes qui, à la suite d'un avortement ou d'un gonflement de la matrice, il survient de la pesanteur de la tête, la douleur se fait sentir au sinciput, ainsi que toutes les douleurs qui ont l'utérus pour point de départ ». Je ne suis en mesure, ni de confirmer, ni d'infirmer cette assertion.

Son pronostic reposait, d'une part, sur l'intensité, la fixité, les déplacements, la durée du mal de tête, et, d'autre part, sur la présence ou l'absence de la fièvre, sur l'absence ou la présence de certains signes con-

(1) L. R. MULLER et K. WEIDNER (*Munch. med. Woch.* 14 août 1936). Quand la céphalalgie relève d'une méningite, d'une stase papillaire, d'une maladie infectieuse aiguë, on comprend l'augmentation de la pression du liquide céphalo-rachidien. Les céphalalgies toxiques tiendraient à l'action directe du poison sur la sécrétion céphalo-rachidienne. Quant aux céphalées dues à un surmenage physique ou à une émotion, elles auraient une origine vaso-motrice. Muller et Weidner affirment que la migraine est toujours accompagnée d'hypertension du liquide céphalo-rachidien.

comitants, considérés comme mauvais. Il est dit au *Deuxième Prorrhétique* (t. IX, p. 61 et 63) : Les douleurs qui sont sans fièvre ne causent pas la mort, mais ont la plupart du temps de longue durée et ont beaucoup de métastases et de récidives ». Cette règle comporte, à mon avis, des exceptions : exemple, la céphalée des tumeurs cérébrales « Les douleurs de tête, quant à leurs caractères, sont les unes bénignes, les autres plus mauvaises. Il faut distinguer les unes des autres. Chez certains, un écoulement de sang spontané ou provoqué amène le soulagement. D'autres en sont débarrassés par des coryzas complets. Des éternuements les soulagent, ainsi que des mucosités qui viennent dans les narines. Chez ceux qui, sans cause, ont des douleurs persistantes de toute la tête, cela est plus fâcheux que dans le cas précédent. Mais, ce qu'il y a de plus redoutable, c'est que, de la tête, la douleur s'étende au cou et au dos ». Ces derniers mots visent apparemment la douleur cervico-dorsale de la méningite (1). « Chez ceux qui, avec les douleurs, sont pris de vertiges, le cas est difficile à guérir et de nature délirante ; ce mal se voit surtout chez les vieillards ». Il y a là sans doute une allusion au ramollissement cérébral et à la démence sénile. Le mal de tête n'épargne ni âge ni sexe. « Les autres maladies siégeant à la tête, chez les hommes et chez les femmes sont incontestablement les plus intenses et ont une longue durée ; on les voit aussi chez les jeunes gens et chez les jeunes filles, surtout à l'âge de la puberté, surtout à la venue des règles. » La menstruation exerce, du reste, une influence indiscutable sur certaines céphalalgies. « A Phères, dit le cinquième livre des *Epidémies* (t. V, p. 213), une femme souffrait de la tête depuis longtemps, et nul ne pouvait la soulager aucunement, pas même en lui purgeant la tête (par errhins, sialagogues, etc.). Elle était le plus sou-

(1) Il est mentionné, à diverses reprises, dans la Collection hippocratique, notamment au Sixième livre des *Epidémies*, que, « chez les délirants, les douleurs de tête cessent ». Cette cessation se conçoit aisément.

lagée quand les règles coulaient librement. Pendant qu'elle souffrait violemment de la tête, on lui mettait des pessaires odoriférants, ce qui la soulageait, et la matrice se purgea un peu. Etant devenue enceinte, les douleurs de tête cessèrent. »

Il est inutile d'insister sur certaines causes banales du mal de tête, à savoir : la grande chaleur, la grande froidure, les grands vents, les fatigues, etc... L'*Appendice au Régime dans les Maladies aiguës* dit (t. II, p. 507) : « Il faut reconnaître les maux de tête qui proviennent des exercices du corps, des courses, des marches, des chasses ou de toute autre fatigue inopportune. Au premier livre des *Epidémies* (t. II, p. 685), Hippocrate a dit : « Après des fatigues, des boissons et des exercices inopportuns, Silénus fut pris d'une fièvre violente. Au début, il éprouva de la douleur dans les lombes, de la pesanteur dans la tête, de la tension dans le cou. » Cela dit, le Père de la médecine décrit, jour par jour, l'évolution de l'affection qui aboutit à la mort, le onzième jour. Il est clair que les fatigues, les boissons et les exercices inopportuns n'avaient fait ici que préparer le terrain à une méningite rapidement mortelle.

On incriminait aussi les fautes de régime, par exemple l'excès de nourriture, joint au défaut d'exercice. « Quelques individus, est-il dit au traité du *Régime* (t. VII, p. 613), présentent des symptômes de plénitude ; ils ont de la céphalalgie et de la pesanteur de tête ; les paupières leur tombent après le dîner ; ils semblent avoir de la chaleur fébrile, et quelquefois le ventre se constipe. » Il faut, poursuit l'auteur, prendre un évacuant et un vomitif, faire un tour de promenade, augmenter progressivement la promenade et les exercices, suivre enfin cette hygiène pendant quatre semaines. Contre le mal de tête de l'ivresse, l'auteur du deuxième livre des *Epidémies* donne cet étrange conseil (t. V, p. 139) : « Si, à la suite de l'ivresse, il y a mal à la tête, boire une cotyle de vin pur ; si le mal de tête tient à autre cause, manger du pain aussi chaud que possible avec du

vin pur. » Ceci serait-il en accord avec le traitement du Père de la médecine ? qui (*Aphorismes* t. IV, p. 557) déclare : « Il est mauvais de donner du lait dans la céphalalgie. »

♦♦

Il convient d'étudier maintenant le mal de tête dans les affections du parenchyme cérébral. Et d'abord dans l'*apoplexie*. « Ceux qui, déclarent les *Prénotions coagues* (t. V, p. 619), ont des maux de tête et des bourdonnements d'oreilles, sans fièvre, des vertiges ténébreux, de la lenteur de la parole, des anesthésies et de l'engourdissement dans le bras, attendez vous qu'ils deviennent apoplectiques, ou épileptiques, ou qu'ils perdent la mémoire. » Il s'agit là de signes précurseurs, à plus ou moins longue portée, de notre ramollissement cérébral. Voici, au contraire, l'ictus apoplectique, décrit dans le deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 15) : « Tout à coup une douleur saisit la tête, et soudain le patient perd la parole et le mouvement. La mort survient en sept jours, à moins que la fièvre ne le prenne; si la fièvre le prend, il guérit. » Deux pages plus loin, on peut lire : « De la douleur occupe la tête entière; les oreilles bourdonnent et le patient n'entend rien. Eruption de phlegme par les narines ou la bouche, et le sujet guérit; sinon, il meurt d'ordinaire vers le septième jour. » Je fais d'expresses réserves sur le rôle curateur de la fièvre et le fatidique nombre sept.

C'est également d'apoplexie cérébrale qu'il s'agit chez les malades que les Hippocratiques qualifient de « sidérés ». Au deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 17), on lit : « Si le patient est sidéré, il éprouve des douleurs dans le devant de la tête, il est dans la somnolence, les veines (artères) battent; fièvre sourde, impotence du corps, le malade n'y voit pas. » Quelques pages plus loin, même tableau : « Si le malade est sidéré, il souffre dans le devant de la tête, il ne peut voir. La somnolence le tient, les veines des tempes battent, et il y a une fièvre

sourde, impuissance du corps entier. Les choses étant ainsi, on le lavera avec beaucoup d'eau très chaude, et on fera des applications chaudes sur la tête. Après la fomentation, on introduira dans les narines de la myrrhe et de la fleur de cuivre. Si l'état ne s'améliore pas, il faut, et c'est la seule ressource, inciser le bregma; après l'incision, rapprocher les lèvres de la plaie et mettre un bandage. » Au troisième livre des *Maladies* (t. VII, p. 121), il est dit : « Ceux qu'on nomme sidérés éprouvent d'abord de la douleur à la partie antérieure de la tête; ils ne peuvent voir, les uns des deux yeux, les autres d'un œil; ils sont dans le coma; ils n'ont pas leur connaissance; il y a une fièvre légère et le corps est immobile; ils meurent le troisième ou le cinquième jour, ils ne vont pas jusqu'au septième; si cependant ils atteignent ce terme, ils échappent. En ce cas, si vous voulez les traiter, vous ferez prendre un bain de vapeur à la tête; par des incision vous y pratiquerez des débridements. Si la douleur est fixée, il faut de plus provoquer des étternuements et purger la tête par des substances légères et suaves; on évacuera le ventre inférieur. » En somme, c'est là le tableau clinique de notre apoplexie; errhins et bain de vapeur mis à part, c'est aussi là notre traitement, la saignée du bras remplaçant les incisions de la tête.

Appartiennent probablement aussi à l'apoplexie certains faits qualifiés alors de « sphacèle du cerveau ». « Si l'encéphale se sphacèle, est-il dit au troisième livre des *Maladies* (t. VII, p. 123), une douleur tient la tête et gagne par le cou le rachis; le malade devient sourd; un sentiment de froid s'étend sur la tête; le malade est tout en sueur; il perd soudainement la parole, il rend du sang par les narines et il devient livide. En ce cas, on provoquera des étternuements par les substances suaves, on évacuera par le haut et par le bas, alternativement; les odeurs des errhins sont peu actives ». Il est dit au deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 35): « Quand le cerveau est pris de sphacèle, une douleur s'étend

de la nuque au rachis, du froid gagne le cœur ; le malade sue soudainement, il est pris de suffocation et du sang s'écoule par les narines ; plusieurs même vomissent du sang... Le patient succombe en trois jours ; s'il passe les sept jours, c'est bon signe, mais la plupart ne les passent pas... S'il ne survient ni vomissement, ni épitaxis, mais s'il souffre à la nuque, au cou et au rachis, que le froid aille au cœur, on échauffera avec des sachets pleins d'ers la poitrine, le dos, la nuque et le cou. Peu réchappent. »

Appartient vraisemblablement aussi à l'apoplexie le cas suivant que j'emprunte au troisième livre des *Maladies* : « Quand l'encéphale se gonfle par phlegmasie, la douleur occupe toute la tête, surtout les tempes ; les oreilles sont pleines de tintements, l'ouïe est obtuse, les veines battent. La douleur ne cesse jamais, mais tantôt elle se relâche, tantôt elle est plus intense ; le malade crie et s'élançe par l'effet de la douleur ; une fois levé, il se hâte de retomber sur son lit et est en proie à la jactitation. Un tel cas est mortel, en général, en sept jours ; passant vingt et un jours, les malades guérissent. Il faut, quand la douleur est intense, rafraîchir la tête, le mieux est de la raser et de mettre dans une vessie ou dans un boyau des réfrigérants, par exemple le suc de strychnos et la terre de potier : on applique et on retire tour à tour avant que la substance appliquée ne s'échauffe. On ôte du sang, on purge la tête en mêlant des substances odorantes et du jus de persil. »

On trouve, dans la Collection hippocratique, des céphalalgies qui rappellent les maux de tête des *tumeurs cérébrales*. « Quand, est-il écrit au deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 29), *de l'eau se forme dans l'encéphale, une douleur aiguë se fait sentir au bregma et aux tempes, tantôt en un point, tantôt en un autre, la région des yeux est douloureuse, le patient a de l'amblyopie, la pupille se divise, et pour un objet il lui semble en voir deux*. S'il se lève, il est pris de vertige. Les oreilles lui tintent, le bruit lui cause de l'impatience, *il vomit de la salive, de la*

pituite, parfois même les aliments. » Après avoir conseillé une médication abondante et variée, l'auteur continue en ces termes : « Si, par ces moyens, le patient guérit, tout est dit ; sinon, purgez le par le haut avec l'ellébore, puis, introduisez un errhin par les narines. Cela fait, incisez la tête au bregma, perforez jusqu'au cerveau et traitez comme une trépanation par la scie. » Il y a, dans ce remarquable tableau, les signes habituels de la compression cérébrale : céphalées, vomissements, diplopie, amblyopie. Cet affaiblissement de la vue prend, à mon avis, une grande importance, si on veut bien le rapprocher des lignes suivantes, tirées des *Prénotions coaques* (t. V, p. 633) : « Dans les ophthalmies, quand la céphalalgie survient et persiste longtemps, la perte de la vue est à craindre. » Il en prend une extrême, si on le rapproche de ce passage, extrait de la *Vision* (t. IX, p. 159) : « Lorsque la vue se perd sans maladie apparente des yeux, il faut pratiquer une incision à la région pariétale, disséquer les parties molles, trépaner l'os, évacuer le liquide épanché ; c'est là le traitement et c'est ainsi que les malades guérissent ». Ces faits réunis ne prouvent-ils pas que les anciens connaissaient l'amaurose consécutive à la stase papillaire, je veux dire à l'hypertension du liquide céphalo rachidien, que cette hypertension relevât d'une tumeur cérébrale ou d'une méningite séreuse ? On pourrait assurément discuter longtemps sur la nature de cette hydropisie cérébrale. On pourrait, par parenthèse, se demander s'il ne s'agissait pas là d'une tumeur cérébrale liquide, à savoir d'un kyste hydatique du cerveau. Peu importe la réponse. Le certain, c'est qu'ils connaissaient l'amaurose que nous attribuons aujourd'hui à la stase papillaire, qu'ils la traitaient et la guérissaient, comme le font les neurochirurgiens de notre temps. Et, chose prodigieuse, cela se passait, il y a deux mille trois cents ans.

Voici, tiré des cinquième et septième livres des *Epidémies* (t. V, p. 251 et 445) un passage surprenant : « Pour Phœnix, il lui semblait voir briller

comme un éclair, de l'œil droit d'ordinaire ; au bout de peu de temps, il survenait une douleur violente dans la tempe droite, puis dans toute la tête et dans le cou, à l'endroit où la tête est attachée à la région postérieure des vertèbres ; aussi, s'il s'efforçait de mouvoir la tête ou d'ouvrir la bouche, il souffrait, éprouvant comme une forte contraction. Des vomissements, quand il s'en opérait, détournaient les douleurs susdites, ou les rendaient plus modérées. Il était soulagé aussi par la saignée. Les ellébores procuraient la sortie de matières de toute espèce, et surtout de matières porracées. » Littré voit là une « névralgie particulière ». Il n'est pas douteux, pour moi, qu'il s'agit de *migraine ophthalmique*, admirablement décrite dans ce passage. Mais, au temps de Littré, on ne connaissait pas cette variété de migraine, et les médecins qui ont, depuis lors, décrit la migraine ophthalmique, n'ont pas su que le tableau en avait été remarquablement esquissé, il y a plus de deux mille ans, par un auteur hippocratique.

Je vais intercaler ici un aperçu sur la douleur dans les maladies des yeux. Dans l'*Ancienne médecine* (t. I, p. 617), Hippocrate déclare : « Les fluxions qui se jettent sur les yeux, ayant des acuités violentes et diverses, ulcèrent les paupières, excoriant, chez quelques-uns, les joues, le dessous de l'œil et toutes les parties où elles s'épanchent, percent même et corrodent la membrane autour de la prunelle. Douleur, inflammation, chaleur extrême, tout cela dure jusqu'à quand ? jusqu'au moment où la fluxion s'épaissit par le travail de la coction. » Il est dit au *Deuxième Prorrhétique* (t. IX, p. 45) : « Les chassies sèches sont très douloureuses. Une grande tuméfaction indolente et sèche est sans danger ; mais, avec douleur, elle est mauvaise si elle est sèche, et il y a danger qu'elle n'amène l'ulcération et l'occlusion de l'œil ; elle est fâcheuse aussi avec larmes et douleur ; en effet, si les larmes coulent chaudes et salées, il y a danger d'ulcération pour la pupille (l'auteur veut dire la cornée) et pour les paupières... S'il y a chaleur dans la tête, et

qu'à travers la tempe des douleurs vont se fixer et que l'insomnie s'y joigne, nécessairement il se formera une ulcération dans l'œil ; la chance est aussi pour une rupture. » Il est dit ailleurs « (*Prénotions coaques*, t. V, p. 631 : « Il est mauvais que les yeux fuient la lumière et divergent, ou que l'un devienne plus petit ; il est mauvais que les yeux soient agités de mouvements fréquents, ou que le blanc devienne plus grand et le noir plus petit, ou que le noir se cache sous la paupière supérieure... que les yeux soient fortement poussés en dehors ou qu'ils soient caves, que la lumière soit éteinte, de manière que la pupille ne puisse se dilater. » Il y a là, en peu de mots, beaucoup de choses : la conjonctivite et la kératite avec leurs dangers, la photophobie, le strabisme, les paralysies oculaires, l'énoptalmie et l'exoptalmie, le nystagmus et, fait intéressant, l'immobilité de la pupille à la lumière, chez les amaurotiques.

A l'occasion du traitement des affections oculaires, l'auteur du premier livre des *Maladies* écrit (t. VI, p. 155) : « On traite les yeux et on fait des applications ; les douleurs deviennent plus aiguës, et, si le sort le veut ainsi, l'œil se rompt, la vue se perd et le médecin est accusé parce qu'il a fait une application. » On était accusé alors mais on n'était sans doute pas poursuivi en justice. Cet auteur, en parlant « des maux causés par un hasard malheureux », se montre fataliste ; c'est du reste un thérapeute sceptique, car il parle également « des cas où le médecin fait du bien dans le traitement par hasard. »

A l'époque hippocratique, on accordait une grande place à la thérapeutique oculaire ; cela se conçoit, étant donnée l'importance de la vision. Voici une préparation relativement simple, que j'emprunte à l'*Appendice dans le Régime des Maladies aiguës* : « Prenez une drachme (3 gr. 25) de colcothar, autant de raisin ; lorsque cela sera digéré pendant deux jours, exprimez ; pilez de la myrrhe et du safran, mêlez-y du moût de vin et faites digérer au soleil ;

vous oindrez avec ce médicament les yeux douloureux. Conservez-le dans un vase d'airain. » Dans le traité des *Maladies des femmes* (t. VIII, p. 225 et 229) se trouvent plusieurs préparations, aussi curieuses que complexes, qu'il serait superflu de rapporter ici.

Il existe souvent des douleurs dans les états dépressifs : neurasthénie, psychasthénie, hypochondrie, anxiété. Ces souffrances n'avaient pas échappé à l'attention des anciens. L'auteur des *Lieux dans l'homme*, parlant de la cinquième fluxion qui se fait sur la moelle épinière, s'exprime ainsi (t. VI, p. 309) : « Quand le flux se porte en arrière sur le rachis, les lombes sont douloureuses, et il semble au patient que le devant de la tête est vide. » Au deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 79), il est dit : « La phtisie dorsale vient de la moelle. Si vous interrogez les patients, ils répondent que des espèces de fourmillements leur semblent descendre de la tête, le long du rachis. Pollutions nocturnes. La tête est pesante, les oreilles tintent. » N'y a-t-il pas là le « casque » et la « plaque sacrée » des neurasthéniques, Charcot ? »

Dans le traité des *Affections internes* (t. VII, p. 283), il est question de névropathie généralisée avec pertes séminales. « La douleur, y est-il dit, s'établit à la tête, et, quand elle se porte sur les viscères, elle cause de l'étouffement. La douleur se fait sentir au côté, au dos et au cou. Il semble au malade que quelque chose rampe sous la peau ; souvent il a des pollutions. Chez beaucoup elle ne finit qu'avec la vie. » A propos d'une maladie dite desséchante, accompagnée de troubles gastro-intestinaux, qui est longue et qui dure toute la vie, l'auteur déclare : « La tête est douloureuse, le corps entier est comme piqué d'aiguilles, tantôt en un endroit, tantôt en un autre. Les jambes sont pesantes. » Enfin, pour en finir avec ce chapitre des états dépressifs, je me bornerai à rappeler ces lignes tirées du deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 109) : « Le patient semble avoir dans les viscères

comme une épine qui le pique, l'anxiété le tourmente, il fuit les hommes. »

Avant d'aborder l'étude de la souffrance dans les méningopathies, je m'arrêterai un moment à la douleur du *tétanos*. Tout d'abord, une distinction s'impose entre les souffrances qui accompagnent habituellement les blessures et les souffrances dues au poison tétanique. Ainsi, au septième livre des *Epidémies* (t. V, p. 439), il est question d'un tétanique qui souffrait au niveau de sa blessure, ce qui est banal, tandis qu'à la page 379, il est question d'une femme qui souffrait « de douleurs dans le cou, s'étendant jusqu'au dos et aux lombes ». Au troisième livre des *Maladies* (t. VII, p. 133), il est dit : « Le malade souffre beaucoup. Quand on ne donne pas de bains de vapeur, on fera des applications chaudes, humides et grasses, en des vessies ou en des outres, sur tous les points du corps, particulièrement sur les points douloureux. » Et à la même page : « Le malade crie parfois ; il est en proie à de violentes douleurs. Il ne peut se contenir ; il se lance quand la douleur est pressante ; mais, quand la douleur se relâche, il se tient en repos... Versez de l'eau froide en grande abondance, puis jetez des couvertures légères et chaudes, et en ce moment n'approchez pas du feu ». On voit qu'à quelques lignes d'intervalle, le même auteur préconise tantôt la fomentation, tantôt la réfrigération. Dans le traité des *Affections internes* (t. VII, p. 301), il est dit : « Le malade est tiré en arrière, la douleur tient le dos et la poitrine ; il se plaint. Dans la même journée, il est plusieurs fois souffrant et plusieurs fois à l'aise. Autre tétanos : d'abord le malade marche, puis, le mal se prolongeant, il s'alite ; et derechef la souffrance et le spasme se relâchent ; peut être même il se lèvera et marchera pendant quelques jours ; puis il se retrouvera dans la même souffrance. » Il y a là une bonne description des paroxysmes de la douleur et de la contracture tétanique).

Hippocrate, au traité du *Régime dans les Maladies*

*aiguës* (t. II, p. 469) expose en ces termes le traitement : « Le tétanos des lombes se dissipe par la saignée... On fera boire au malade du vin fort de Crète ; on lui donnera à manger de la farine cuite, on l'oindra et on le frottera avec du cérat, et, après lui avoir baigné les jambes dans un vase plein d'eau chaude, on les lui enveloppera jusqu'aux pieds ; on enveloppera de même les bras jusqu'aux doigts, et le dos depuis le cou jusqu'aux hanches, avec une toile cirée, de manière qu'elle s'étende jusqu'au côté extérieur du corps ; on fera des fomentations avec des vases de terre remplis d'eau chaude, et, après avoir recouvert d'un linge le malade, on le tiendra couché. On ne purgera pas le malade, et on n'emploiera que des suppositoires. S'il survient quelque soulagement, tant mieux ; sinon, broyez dans du vin odorant la racine de bryone et la daucus de Crète ; faites boire au malade cette infusion de bonne heure, à jeun, avant les affusions. Si le malade éprouve quelque relâchement, c'est pour le mieux ; sinon, il faut porter un pronostic fâcheux. » Il y a là des recommandations fort sages.

\*  
\*  
\*

On admet aujourd'hui trois formes cliniques de méningopathie : la *méningite primitive*, la *méningite secondaire* et l'*état ou syndrome méningé*. La première est traumatique ou spontanée, selon que la méninge a été ensemencée directement, du fait de la fracture ou de la contusion du crâne, ou qu'il y a eu septicémie légère et transitoire, à porte d'entrée passée inaperçue. Dans la méningite secondaire, le foyer initial est connu : le microbe est venu, soit de près (oreille, fosses nasales, sinus), soit de loin (poumon, intestin, utérus, etc.). Quant à l'état méningé, il ne se distingue guère de la méningite que par son pronostic bénin et par sa curabilité. Mais il n'est pas toujours aisé d'établir une démarcation entre une méningite et cet état. La ponction lombaire et l'examen du liquide

céphalo-rachidien permettent d'y arriver dans la plupart des cas.

Peut-on, dans les livres hippocratiques, reconnaître ces trois formes de méningopathie ? Je le crois, mais je tiens, d'avance, à demander l'indulgence pour les erreurs que je commettrai sans doute.

Voyons d'abord les faits qui me paraissent ressortir à la méningite primitive. Hippocrate a écrit au troisième livre des *Epidémies* (t. III, p. 45) : « A Thasos, Philistès eut longtemps de la céphalalgie, et, parfois saisi d'une somnolence profonde, il se mettait au lit. Des excès de boisson ayant engendré une fièvre continue, la douleur s'aggrava; il eut d'abord de la chaleur la nuit. Premier jour, il vomit, en petite quantité, des matières bilieuses et jaunes d'abord, puis en grande quantité, des matières érugineuses. Second jour, surdité, fièvre aiguë, tension de l'hypochondre qui est rentré en dedans; il eut le transport vers le milieu du jour. Troisième jour, état pénible; quatrième jour, convulsions, aggravation de tous les symptômes; cinquième jour, mort le matin. » Dans cette description, aussi précise que concise, tout est noté : la céphalalgie ancienne, la fièvre, les somnolences répétées, les vomissements porracés, la rétraction de l'abdomen, le délire, les convulsions. Etant donnée l'ancienneté du mal de tête, ne peut-on pas songer ici à la phase ultime d'une méningite tuberculeuse ? Ne pourrait-on pas en dire autant du fait suivant, pris dans le cinquième livre des *Epidémies* (t. V, p. 253) ? « La servante de Conon, la douleur ayant commencé par la tête, n'eut plus de connaissance; cris, plaintes nombreuses et rarement repos. Elle mourut vers le quarantième jour; les dix jours qui précédèrent, elle perdit la voix et eut des spasmes. » Voici encore un cas qui me paraît entrer dans le cadre des méningites primitives. « Poliphante, à Abdère, souffrait de la tête avec une forte fièvre; urines hérissées et troubles; la douleur de tête ne cessait pas; on lui administra des sternutatoires, le dixième jour; ensuite douleur

violente dans le cou, il délira comme on délire dans la phrénitis, il mourut dans des spasmes violents. Il en fut de même de la servante d'Evalcidas, à Thasos ; pendant longtemps, elle rendit des urines hérissées et souffrait de la tête ; était devenue phrénitique, elle mourut semblablement dans des spasmes violents ». Malgré ces urines troubles et jumentuses, je ne crois pas qu'il faille penser à la méningite urémique. Je n'en dirai pas autant, par contre, de la citation suivante, extraite des *Prénotions coaques* (t. V, p. 705) : « Chez les femmes enceintes, une céphalalgie devenant carotique, avec pesanteur, est mauvaise. »

Au deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 103 et 105), il est parlé de deux affections, dites l'une « fièvre meurtrière », et l'autre « maladie livide », dont l'interprétation est délicate. Voici d'abord la première. « Fièvre dite meurtrière : il y a frisson et fièvre, les sourcils semblent un poids, la tête est douloureuse. Le malade vomit beaucoup de bile. De la douleur se fait sentir au cou et aux aines. Le malade est très faible et délire ; il meurt le septième jour, ou même plus tôt ; s'il passe ce terme, il guérit d'ordinaire ; la maladie est dangereuse. » Et voici la seconde. « Maladie livide : il y a une fièvre sèche, et, de temps à autre, des frissons ; la tête est douloureuse ; le malade souffre dans les viscères, il vomit de la bile, et, quand la douleur existe, il ne peut voir. Le ventre se resserre. » On peut penser ici à une variété de méningite.

Il s'est agi jusqu'ici de méningite primitive spontanée. A côté, je placerai quelques cas de méningite traumatique. Dans son traité des *Plaies de tête*, Hippocrate rapporte plusieurs observations de fractures ou de contusions du crâne, suivies de maux de tête violents, de vomissements, de délire et — j'insiste sur ce point, en passant — de troubles moteurs et sensitifs du côté opposé à la plaie crânienne. Le caractère « croisé » de ces troubles est d'autant plus intéressant que sa connaissance a précédé de vingt-deux siècles la découverte anatomique de l'entrecroisement des voies motrices et sensitives cérébro-médullaires.

Le septième livre des *Epidémies* contient plusieurs cas de méningite survenue chez des enfants, à la suite de traumatismes du crâne, notamment (t. V, p. 405) le cas du fils de Théodore qui poussait des cris éclatants et qui mourut au bout de trois semaines. « Il en alla de même pour le garçon d'Exarmodus, *douleur dans la cuisse, non du côté de la plaie, cris éclatants, douleur du cou.* » C'est probablement à ce dernier fait, ou à des faits analogues, qu'Hippocrate fait allusion dans le *Mochlique*, quand il écrit (t. IV, p. 387) : « De l'endroit blessé de la tête, il descend des humeurs dans le foie et dans la cuisse. »

Tels sont les faits qui appartiennent, je pense, à la méningite primitive, spontanée ou traumatique. Il convient de mettre, en face d'eux, les faits de méningite secondaire, que celle-ci soit la conséquence d'une infection venue de loin ou venue de près. Ici surtout apparait la difficulté de séparer cette méningite des états ou syndromes méningés. Cette séparation repose moins sur la gravité des symptômes que sur leur curabilité, survenue, par exemple, à la suite d'éruption de pus par les oreilles. Comme par enchantement, dans les états méningés, céphalalgie, vomissements, délire cessent, dus qu'ils étaient à une toxémie et non à une infection des méninges. Mais méningite et état méningé peuvent coexister. Un ensemble de signes mauvais : vomissements porracés, délire, convulsions, raideur de la nuque plaide plus pour la méningite que pour le syndrome méningé. L'auteur de l'*Appendice au Régime dans les Maladies aiguës* écrit (t. II, p. 443) : « Si les convulsions se manifestent, il faut attendre la mort du malade ». Et il ajoute naïvement : « C'est un beau pronostic à porter ». Une autre épithète eut été préférable, dans l'espèce. Au deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 25) il est dit : « Une douleur intense tient la tête, et, pour peu qu'on remue le patient, il vomit de la bile ; parfois il y a de la dysurie et du délire. Parvenu au septième jour, il succombe souvent, ou, s'il passe le septième,

au neuvième ou au onzième jour, à moins qu'il n'y ait éruption par les narines ou par les oreilles ». Il y a là une accumulation de chiffres impairs qui jouaient un si grand rôle chez les anciens, encore que, parlant des crises et du numérisme, Hippocrate ait écrit dans le *Pronostic* (t. II, p. 169) : « Rien de tout cela ne peut se calculer par des jours entiers ». « En cas d'éruption, il réchappe : c'est d'abord une eau sub-bilieuse qui s'écoule, puis, avec le temps cela devient du pus. Dans cet état, au début, tant que la douleur existe, avant l'éruption par les narines et par l'oreille, imbinez les éponges d'eau chaude, appliquez les à la tête ; si ces moyens ne suffisent pas, employez l'ouïtre... Si ces moyens ne produisent pas l'éruption, on exposera l'oreille à la vapeur d'eau. Après l'éruption, le malade s'injectera dans l'oreille de l'eau pure et appliquera une éponge imprégnée de miel. Si, malgré ces soins, l'écoulement ne sèche pas mais devient chronique, introduisez, après injection, de la fleur d'argent, de la sandaraque, de la céruse, en quantités égales, finement broyées ; vous en emplirez complètement l'oreille... L'oreille étant devenue sèche, nettoyez-la et débarrassez-la du médicament par les injections. Puis, l'oreille sèche étant dans les premiers moments obtuse, faites-y de légères vaporisations.

Telle était la minutie avec laquelle on soignait les otites aiguës. Voici un exemple concret de méningite consécutive à une otite aiguë, rapporté dans le cinquième livre des *Epidémies* (t. V, p. 237) : « La jeune fille, la belle, enfant de Nérius, fut frappée du plat de la main au bregma, en jouant, par une jeune femme de ses amies ; sur le moment elle perdit la vue et la respiration ; quand elle fut rentrée chez elle, la fièvre la saisit aussitôt, douleur de tête et rougeur du visage. Au septième jour, il s'écoula, à l'oreille droite, du pus fétide ; elle sembla se trouver mieux. Derechef la fièvre devint intense, somnolence, perte de la parole ; la partie droite de la face était contractée ; il y avait dyspnée, spasme, tremblement ; la langue

était gênée et l'œil fixe. Elle mourut le neuvième jour ». Inutile de discuter le rôle accessoire du traumatisme crânien dans l'étiologie de cette otite et de cette méningite infectieuses.

La méningite otogène ou otitique est une des plus communes (1). En voici encore un cas typique, consécutif à une otorrhée chronique. « Le fils de Cydis, dit le septième livre des *Epidémies* (t. V, p. 373), vers le solstice d'hiver, fut pris de frisson, de fièvre, de douleur dans l'oreille droite et de céphalalgie. Cette affection datait de l'enfance, avec fistule et écoulement de mauvaise odeur ; néanmoins, en cet état, elle était la plupart du temps indolente ; mais, cette fois, la douleur d'oreille était violente, ainsi que la céphalalgie. Au deuxième ou troisième jour, vomissement de bile. Le quatrième, dans la nuit, et le cinquième, un peu de délire ; douleur de tête et d'oreille violente ; fièvre intense. Le sixième, la chaleur parut diminuer ainsi que la douleur. Le septième, guéri pour ainsi dire. Le huitième, dans la nuit, sommeil ; absolument sans douleur. Le neuvième, il avait encore la connaissance, au coucher du soleil ; mais, vers la nuit, douleur violente de la tête et de l'oreille ; dès le début il se faisait un écoulement purulent par l'oreille dans le moment où la souffrance était la plus forte. Toute la nuit du neuvième jour, ainsi que le lendemain et la plus grande partie de la nuit suivante, il ne reconnaissait personne ; mais il gémissait continuellement ; au jour, il revint à lui, les douleurs se calmèrent. Le douzième et le treizième jours, état passable. Le quatorzième, sueur générale, avec du sommeil et beaucoup de coma ; il était difficile de le réveiller ; au soir, il sortit de cet assoupissement. Mais le dix-septième, dans la nuit, retour de la douleur avec les

(1) Au cinquième livre des *Epidémies* (t. V, p. 267) se trouve ce curieux passage : « De ceux qui ont la tête pointue, les uns ont le cou vigoureux et fort, les autres ont de la céphalalgie et des écoulements d'oreille ; ces derniers ont la voûte palatine creuse et les dents qui chevauchent. » Ces déformations prédisposent-elles aux otites ? Cela n'est pas impossible.

mêmes circonstances ; délire, écoulement de pus. Le dix-huitième, le dix-neuvième et le vingtième, délire maniaque ; il criait, il s'efforçait de se soulever, mais ne pouvait maintenir la tête, il portait les mains en avant et palpaït continuellement dans le vide. » On ne peut pas ne pas admirer cette parfaite observation, décrite jour par jour, jusqu'à la mort, avec ses douleurs, ses vomissements bilieux, sa fièvre, son délire, son coma, ses rémissions trompeuses. « Le vingt-deuxième jour, les paroles n'étaient prononcées qu'à demi, mâchoires et lèvres continuellement en mouvement, roulement fréquent des yeux. Regard fixe. Lorsqu'il buvait, le liquide descendait de la poitrine dans le ventre avec bruit. Respiration peu fréquente durant toute la maladie, dès le commencement et jusqu'à la fin, céphalalgie, rigidité continuelle du cou, qui se tournait en totalité avec la tête ; la portion de l'épine, à partir du cou, droite et inflexible ; le pus, d'apparence séréux, blanc, abondant ; odeur excessive. Vers la fin, le malade ne sentait guère quand on lui touchait les pieds ».

Le cas suivant pris au quatrième livre des *Epidémies* (t. V, 151), quoique moins remarquable, n'en reste pas moins significatif : « Après le coucher des Pléiades, celui qui avait souffert de l'oreille finit, au bout de vingt jours, par perdre la raison, impuissant du côté droit. L'œil droit n'était pas complètement fermé et il y avait un peu de contracture par le bas. Du côté gauche, strabisme et douleur horrible. Le cou devint rigide. »

Dans les considérations que les Hippocratiques émettent au sujet des otites, on peut souvent reconnaître et la méningite et l'état méningé. « Plénitude douloureuse de l'encéphale, est-il écrit dans le troisième livre des *Maladies* (t. VII, p. 119), de vives douleurs occupent toute la tête. Le malade a du délire. Il meurt le septième jour, sans espoir de solution, si au septième jour le liquide n'a pas fait éruption par les oreilles ; de cette façon la douleur cesse et la connaissance revient. Le liquide

qui s'écoule est abondant et incolore. Dans cette affection, vous ne vous occuperez pas de traiter les oreilles, tant que vous n'aurez pas vu le pus faire éruption. Si vous voulez évacuer par le haut et par le bas, effectuez ces deux opérations séparément. Puis, vous donnerez un bain de vapeur à la tête en totalité, et par les oreilles et par les narines. Quand le pus aura fait éruption, on suspendra toute chose jusqu'à ce que le fort de l'écoulement soit passé ; puis on nettoiera les oreilles avec du vin doux, ou du lait de femme, ou de la vieille huile. On soumettra fréquemment la tête à des vapeurs émoullientes et suaves, afin que le cerveau se purge plus promptement. D'abord, le malade n'entend rien, mais, avec le temps, le flux se rétablit, et il redevient tout à fait semblable à lui-même. »

Au sujet du traitement de la douleur d'oreille, l'auteur des *Lieux dans l'homme* écrit (t. VI, p. 297) : « Le flux se faisant sur les oreilles, d'abord il y a douleur à cause de la violence avec laquelle il marche ; et la douleur persiste jusqu'à ce qu'il y ait fistule ; elle cesse une fois que l'habitude de l'écoulement est prise. Pendant la douleur, on aura un médicament de nature échauffante, on le fera tiédir, on le délaiera avec de l'huile d'amandes amères et on l'injectera dans l'oreille ; en arrière, on appliquera une ventouse, à droite, si l'oreille gauche est douloureuse ; à gauche, si c'est l'oreille droite ; on ne scarifiera pas mais on se contentera de l'attraction de la ventouse. Si la douleur ne se calme pas, on aura recours aux réfrigérants, en injectant des substances de nature froide, et on administrera un médicament qui donne l'évacuation par le bas ; et non par le haut, car il ne convient pas de vomir, et du reste on rafraichira. La fistule une fois établie, et l'ichor purulent s'écoulant en abondance, imbiber une éponge de quelque médicament siccatif et l'appliquer aussi près que possible de l'ouïe, et on introduira dans les narines un errhin afin que le flux qui se fait par les oreilles se porte vers les narines ». Dans les *Affections* (t. VI, p. 211) il est dit : « Si la douleur se porte aux oreilles, il convient

de faire des affusions chaudes abondantes et de fomentier la partie, sinon, le meilleur des autres remèdes est de donner un vomitif phlegmagoque et de purger la tête avec des médicaments par lesquels le phlegme est purgé ». Je noterai simplement, au passage, que l'un de ces auteurs proscrit et que l'autre prescrit les vomitifs.

Il me faut mentionner que la céphalalgie d'origine otique peut prédominer dans un côté de la tête, ou s'y limiter. « De ceux qui ont une douleur de tête violente avec de la chaleur, dit le septième livre des *Epidémies* (t. V, p. 423), les uns, si la douleur occupe seulement la moitié de la tête, et s'il s'écoule quelque humeur tenue ou cuite, soit par les narines, soit par les oreilles, soit par la gorge, et venant de la tête, courent moins de danger ; les autres, si ces parties restent sèches et que la douleur soit intense, sont en péril ; s'il s'y joint des nausées ou un vomissement de bile, ou bien le malade a-t-il quelque délire, c'est un cas très funeste et annonçant le spasme. Un catarrhe de la moitié de la tête causant de la douleur, et un liquide s'écoulant par les narines, s'il survient de la fièvre, la chaleur tombe assez complètement le cinquième jour. » L'auteur du septième livre des *Epidémies* écrit (t. V, p. 425) : « Chez Echekratès, douleur violente de la tête, surtout à la partie postérieure, et dans le cou, à la jonction de la tête ; cette douleur s'étendait jusqu'au sommet, et plus tard elle gagna même l'oreille gauche ; la moitié de la tête était douloureuse ; il s'écoulait continuellement des matières assez enflammées ; une chaleur légère persistait, anorexie ; le jour il était mieux, la nuit il souffrait. Le pus ayant fait éruption par l'oreille, tout se calma ». On comprend que, dans une otite, la douleur prédomine dans un côté de la tête.

Dans le deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 29), se trouve ce passage : « Frisson, douleurs et fièvre à travers la tête, surtout à l'oreille, aux tempes et au bregma ; le patient souffre à la région des yeux, les sourcils lui paraissent un poids, il a de la pesanteur

à la tête; si on le remue, il vomira; il ne peut garder le repos, mais il a de la jactitation et du délire par la force de la douleur. En ce cas, s'il se fait une éruption par les narines ou par les oreilles, c'est une eau subpurulente qui s'écoule, et le malade guérit; sinon, il meurt en sept jours. Les choses étant ainsi, d'abord vous tirerez du sang de la tête, dans le point que vous jugerez convenable; après cette émission, rasez la tête, faites des applications réfrigérantes. Si ces applications réfrigérantes ne soulagent pas, changez de plan, employez l'outre et échauffez. » Dans ce même livre des *Maladies* (t. VII, p. 9 et 19) et dans l'opuscule du *Régime salulaire* (t. VI, p. 85), il est question d'une affection, à la fois otitique et nasale, accompagnée d'engourdissements de la tête, qui dure neuf jours. « Si, y est-il dit, de l'eau et des mucosités se font jour par les oreilles et par les narines, la maladie se dissipe, la douleur ne se fait plus sentir; quand le patient regarde, la lumière lui est dérobée, et il lui semble voir la moitié des visages. Ce malade guérit complètement, au bout de quarante jours. Mais souvent la maladie récidive. Quand vous arrivez au début de la maladie, avant l'éruption de l'eau par les narines et par l'oreille, et que le patient éprouve beaucoup de douleur, vous lui raserez la tête, vous fixerez au front une outre de cuir remplie d'eau aussi chaude qu'il pourra la supporter, et le laisserez s'échauffer; quand l'outre se refroidit, vous en remplissez une autre; si le malade est faible, vous interrompez, et, après une interruption, vous revenez au même moyen jusqu'à l'apaisement de la douleur... Après que les matières muqueuses ont fait éruption par les narines, et qu'il est débarrassé de la céphalalgie, il cessera l'usage de l'outre. Quarante jours étant passés, intervalle où d'ordinaire la maladie se dissipe, purgez-lui préalablement la tête et donnez un évacuant par le bas. En cas de récidive, faites prendre un bain de vapeur entier, puis purgez la tête et faites à la tête huit eschares : deux près des oreilles, deux aux tempes, deux derrière la tête, de

chaque côté de la nuque, deux au nez dans les angles. On brûlera les veines (artères) près de l'oreille, jusqu'à ce que les battements cessent. Les ferrements seront en forme de coin et vous brûlerez les veines transversalement. Par ce moyen, la santé se rétablit. » Au traité des *Lieux dans l'Homme* (t. VI, p. 331), se trouve longuement développée la technique de cette cautérisation. Au milieu du siècle passé, Péraire (1) tenta de faire renaître cette cautérisation des artères crâniennes et de l'appliquer au traitement de l'épilepsie, mais sa tentative tomba aussitôt dans l'oubli. *Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque...*

Comme on vient de le voir, les auteurs hippocratiques mettent sur le même plan l'otite et le coryza, tant dans l'étiologie de la méningite secondaire que dans celle des états méningés. A mon avis, c'est avant tout l'otite qui est en cause dans les accidents funestes. Le coryza est généralement plus bénin et engendre surtout des états méningés. En voici deux exemples. « Lorsque le cerveau est en proie à la bile, dit le deuxième livre des *Maladies* (t. VII, p. 33), il y a fièvre sourde, du frisson et de la douleur dans la tête entière, mais surtout aux tempes, au bregma et à la région des yeux; *les sourcils lui semblent peser*; la douleur gagne parfois les oreilles; de la bile s'écoule par les narines, la vue devient obtuse. On fera des applications chaudes à la tête : quand la douleur et le flux cessent, on injecte dans les narines du jus de persil. Guérison la plupart du temps; la maladie n'est pas mortelle. » Même tableau au cinquième livre des *Épîtémies* (t. V, p. 259) : « Un catarrhe dans la moitié de la tête fit souffrir, un liquide s'écoulant par les narines; les malades avaient la fièvre, la chaleur fébrile tombait complètement dans les cinq jours. » J'ai souligné cette phrase : *les sourcils semblent peser*. Cette expression, qu'on trouve souvent signalée par les anciens, est exacte, et l'image est heureuse.

(1) PÉRAIRE. — *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 1848.

Hippocrate, dans le *Pronostic* (t. II, p. 175), a émis sur l'otite et ses dangers des considérations judicieuses qui pourraient résumer ce long chapitre : « Une douleur aigue de l'oreille, avec une fièvre continue et intense, est un accident formidable, car il est à craindre que le malade ne tombe dans le délire et ne meure. Puisque donc l'affection de cette partie est dangereuse, il faut immédiatement, dès le premier jour, porter son attention sur l'ensemble des signes. Les jeunes sujets succombent à cette maladie, le septième jour, et même plus tôt; les sujets plus âgés y succombent beaucoup plus lentement, car, à leur âge, la fièvre et le délire surviennent moins facilement, et la suppuration a le temps de se former dans les oreilles, mais, à leur âge aussi, la maladie est sujette à des récidives qui emportent la plupart des malades. Les jeunes gens, au contraire, succombent avant que l'oreille ne suppure; cependant à eux aussi l'écoulement d'un pus blanc par l'oreille donne des chances de solution, surtout s'il s'y joint quelque autre signe favorable. »

Si l'otite est la cause la plus commune de la méningite secondaire et des états méningés, elle n'est pas la seule. Etats méningés et méningites secondaires peuvent être les conséquences d'intoxications ou d'infections venues d'organes éloignés : intestin, utérus, etc., etc. « En voici quelques exemples dans les *Prénotions coagues* (t. V, p. 619), il est parlé d'accidents méningés liés à la présence de vers intestinaux : « Une céphalalgie avec douleurs du siège et des parties génitales cause de la stupeur et de l'impuissance. Ces accidents ne sont pas fâcheux, mais les malades sont pris de somnolence et de hoquet; et, au bout du deuxième mois, la voix étant redevenue libre, ils reviennent à leur ancien état, ayant rendu des *ascarides*. » Il s'agit de simple état méningé. C'est sans doute là le premier exemple de « méningite ascarienne », que les modernes attribuent avant tout aux toxines vermineuses.

Au premier livre des *Epidémies* (t. II, p. 691 et 695),

S. N. M.

20

Hippocrate cite deux observations de méningopathie (consécutivement à une infection puerpérale), avec fièvre vive, frissons, douleurs dans la tête, le cou et les lombes. La première fut suivie de mort et la seconde de guérison. Dans la première, « l'apposition d'un pessaire soulagea ces accidents, mais les douleurs de tête, du cou et des lombes persistent ». Au cinquième livre des *Epidémies* (t. V, p. 239), il est écrit : « La femme de Simus avorta au trentième jour, douleurs, vomissements de matières bilieuses abondantes, porracées; elle avait des spasmes, elle se mordit la langue; *le blanc des yeux était rouge*, elle mourut le quatrième jour. » Je souligne les ecchymoses sous-conjonctivales, consécutives sans doute aux convulsions. Il s'agit là de méningite.

Au troisième livre des *Epidémies* (t. III, p. 129), Hippocrate rapporte le cas qui suit. « A Abdère, dit-il, Hérophile ressentit de la douleur de tête, sans s'aliter. Cependant il ne tarda pas à prendre le lit. » Suit une description de *causus* ou fièvre ardente, avec surdité, épistaxis, délire, qui guérit au bout de quatre mois. Il s'agit là de syndrome méningé au cours d'une fièvre, qui ressemble singulièrement à notre dothienterie.

Dans le *Pronostic* (t. II, p. 173), le Père de la médecine, parlant de la céphalalgie avec fièvre, s'exprime en ces termes : « Les douleurs de tête intenses et continues, s'il s'y joint quelque signe défavorable, sont extrêmement funestes. Mais, si les signes défavorables manquent, la céphalalgie dépasse vingt jours avec persistance de la fièvre, il faut attendre une hémorrhagie par les narines ou quelque dépôt dans les régions inférieures; avant ce terme et pendant que la douleur est récente, il surviendra, les signes défavorables manquant, une épistaxis ou une éruption de pus, surtout si la douleur occupe les tempes et le front; l'hémorrhagie est plus probable chez les sujets au-dessus de 35 ans, l'éruption chez les personnes plus âgées. » Une partie de ce passage est copié presque textuellement dans les *Prénotions*

*coaques* (t. V, p. 625). L'original et la copie font penser aux grandes pyrexies et particulièrement, à cause des maux de tête et des épistaxis, à la dothiéntérie.

Ainsi que l'éruption de pus par les oreilles et de phlegme par les narines, l'épistaxis était alors considérée comme un signe favorable. Le *Premier Prorrhétique* (t. V, p. 559) et la *Coaque* 164 disent tous deux : « Les personnes affectées de pesanteur de tête, avec douleur au sinciput, avec insomnie sont pris d'hémorragie, surtout s'il y a quelque tension au cou. » La *Coaque* 166 et le *Premier Prorrhétique* (t. V, p. 567), disent tous deux pareillement : « Ceux qui ont des douleurs de tête et du cou, et une certaine impuissance de tout le corps avec tremblement, sont guéris par des hémorragies ». L'aphorisme 567 est ainsi conçu : « Dans les douleurs de tête les plus violentes, un écoulement de pus ou d'eau, ou de sang par les narines, ou par la bouche, ou par les oreilles, enlève la maladie. » L'aphorisme 561 avait déjà dit : « Une personne souffrant à la partie postérieure de la tête est soulagée par l'incision de la veine perpendiculaire du front. » Aux *Prénotions coaques* (t. V, p. 615), il est dit : « Les maladies aiguës se jugent par une hémorragie nasale un jour critique, par une sueur abondante, etc. » A la page 607 du même tome, il est écrit : « De la céphalalgie dans une maladie aiguë, l'hypochondre rétracté, s'il ne s'écoule pas du sang par les narines, se changent en phrénitis. » Et à la page 625, ceci : « Une douleur des oreilles continue, avec une fièvre aiguë, et quelque autre signe de ceux qui sont assez mauvais, tue les jeunes gens en sept jours et même plus tôt, avec du délire, à moins d'un écoulement abondant de pus par l'oreille, ou de sang par les narines, ou de l'apparition de quelque autre signe favorable; mais elle emporte les personnes âgées plus lentement et moins souvent, les oreilles ayant le temps de suppurer et le délire étant moins fréquent; mais chez la plupart de ces malades il y a récédive, et ils succombent ainsi. »

Dans les *Prénotions coaques* (t. V, p. 619 et 621),

se trouvent plusieurs propositions qui concernent les rapports de la céphalalgie avec les hémorragies, les dépôts, les transports maniaques, les spasmes, le coma. Je me bornerai à rappeler cette *Coaque*, déjà citée : « Les malades affectés de céphalalgie, d'un catochus douloureux, ayant les yeux très rouges, sont disposés à une hémorrhagie. »

Contre la céphalalgie, les auteurs hippocratiques préconisent, entre autres remèdes, la saignée locale et l'épistaxis provoquée. « Si des douleurs, dit le traité des *Affections* (t. VII, p. 211), se jettent sur la tête, il importe de chauffer la tête du patient avec des affusions abondantes et chaudes, et de déterminer l'éternuement... Si la douleur et le vertige saisissent la tête par intervalles, il est utile, à la vérité, de faire ce qui a été dit plus haut, mais il est utile aussi de tirer du sang des narines ou de la veine frontale. La maladie devient-elle, dans la tête, longue et difficile, il faut inciser la tête du patient ou brûler circulairement la veine, car, de tous les autres, ce moyen est le seul qui donne espérance et guérison. » C'est la même pensée qui est exprimée dans le dernier aphorisme : ce que ni les médicaments ni les incisions ne guérissent, la cautérisation le guérit. L'auteur des *Lieux dans l'Homme* (t. VI, p. 331), partage la même espérance. « Pour la douleur de tête, dit-il, vous tirez du sang par les veines ; si la douleur ne cède pas et dure depuis longtemps, cautérisez les veines et la santé se rétablit. » Ce même auteur développe longuement la technique de cette cautérisation.

\*  
\*\*

En résumé, il existe, dans les livres hippocratiques, de nombreux documents disséminés, concernant la douleur dans les affections du système nerveux. Ces documents réunis, analysés, comparés, et interprétés à la lumière de nos connaissances, permettent de porter un grand nombre de diagnostics rétrospectifs : diagnostics de névralgies sciatique et crurale, de

polynévrite diphtérique, de paraplégie spinale douloureuse, de syndrome d'hypertension intra-crânienne, de migraine ophtalmique, de paroxysmes tétaniques, de méningite primitive, spontanée ou traumatique, de méningite secondaire et de syndrome méningé, consécutifs à des infections ou à des toxémies venues de près (otites, coryzas, sinusites) ou de loin (infection puerpérale, pneumonie, etc.), de méningite vermineuse, etc. Il est particulièrement remarquable d'y trouver décrites la céphalée et l'amaurose consécutives à l'hypertension du liquide céphalo-rachidien par tumeurs cérébrales ou par méningites séreuses, et de constater que cette céphalée et cette amaurose étaient traitées et guéries par les anciens, il y a deux mille trois cents ans, comme elles sont traitées et guéries aujourd'hui par les neuro-chirurgiens modernes, lesquels, sans le savoir, ont repris la méthode hippocratique, qu'ils ont complétée et portée à un degré extrême de perfection.



## VARIÉTÉS

---

### A PROPOS D'UNE LETTRE DE VIEUSSENS

Par M. Louis IRISSOU.

Vice-Président de la Société Montpelliéraine.

---

L'argent est le nerf de la guerre. Engagé dans le conflit européen motivé par la Ligue d'Augsbourg, Louis XIV vérifiait chaque jour le bien fondé de cet adage. Le trésor royal se vidait d'inquiétante façon.

Pour se procurer des ressources, on eut recours à des expédients financiers. L'un d'eux était la création de charges en titre d'office vendues à beaux deniers à des particuliers ou rachetées par les communautés.

C'est ainsi que fut donné l'édit de mars 1691 « portant création de maîtres et gardes et de jurez, « syndics des corps des marchands et des arts et métiers dans toutes les villes et bourgs clos du « Royaume. »

Les dispositions de cet acte législatif s'appliquaient donc aux corporations d'apothicaires, celle de Montpellier se sentait frappée d'une façon plus sensible que d'autres.

Quelques dix-sept ans avant l'édit de 1691 les apothicaires montpelliérains avaient, en effet, obtenu des lettres patentes dérogeant aux statuts de 1631 et rendant à la Compagnie le droit d'élire annuellement, à

la pluralité des voix, les consuls chargés de la diriger.

Ils vont essayer d'obtenir par mesure gracieuse le maintien de leur privilège. Ils écrivent trois lettres dans ce but. L'une est envoyée aux marchands-apothicaires de Paris pour obtenir des renseignements et savoir ce qu'ont fait leurs confrères de la capitale. Les deux autres sont adressées à Daquin, premier médecin du Roi et à Vieussens, le grand anatomiste que vous connaissez, alors médecin de Mademoiselle d'Orléans, la propre cousine de Sa Majesté. Ils prient ces deux docteurs de Montpellier, alors bien en cour, d'intercéder en leur faveur.

Les premiers répondent qu'ils se sont résolus au rachat des charges créées. Sous une forme cérémonieuse empreinte de l'exquise politesse du Grand Siècle, les deux médecins sollicités ne laissent guère d'espoir à leurs correspondants.

Je ne vous donnerai pas lecture de ces trois lettres, ce serait abuser de votre bienveillance; vous me permettrez cependant de vous lire la dernière, plutôt à cause de la personnalité de son auteur que pour son contenu.

La lettre de Vieussens est autographe (celle de Daquin est de la main d'un secrétaire), son enveloppe est timbrée d'un sceau de cire rouge reproduisant les armoiries peintes au bas du portrait conservé à la salle du Conseil de la Faculté de Médecine de notre ville.

Messieurs,

Je vous prie d'estre persuadés que vos intérêts me seront toujours chers comme les miens propres, et que j'agirai dans l'affaire dont il vous a plu m'écrire avec tout le zèle que l'amitié la plus forte et la plus sincère peut inspirer. J'aurai un véritable déplaisir si je vous y deviens inutile par les raisons que j'ay marquées à Mr. Barbeyrac dans la lettre que je luy écris en réponse de celle qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire en vostre faveur. Si la passion extrême que j'ay de vous obliger n'a pas son effet dans cette occasion, j'espère d'estre asses heureux dans quelque autre pour vous faire paroistre

que ce n'est pas sans raison que vous avez quelque confiance en moy, qui suis avec toute l'estime et tout l'attachement possible.

Messieurs,

Vostre très humble et très affectionné serviteur,

VIEUSSENS

*premier médecin de S. A. R. Mademoiselle d'Orléans.*

A Paris ce 28<sup>me</sup> May 1691 (1).

De tout temps le fisc a été inflexible, cette lettre le prouve une fois de plus.

Détail curieux, Vieussens devait, l'année suivante, se trouver mêlé à une affaire motivée par un édit de Février 1692 analogue à celui dont se plaignaient les apothicaires et qui, cette fois, venait frapper le corps médical.

La conduite de la guerre étant toujours aussi onéreuse, le Roi s'adressait successivement à tous ses sujets. Ce fut d'abord à la judicature, puis à la marchandise, c'était maintenant à la médecine par la création d'offices de conseillers et médecins de Sa Majesté.

C'étaient les médecins royaux institués dans les principales villes ayant, dans le ressort de ces villes, juridiction et préséance sur les médecins dont ils vérifiaient les diplômes et sur les chirurgiens dont ils présidaient les examens de maîtrise. Ils procédaient aux expertises de médecine légale et étaient, en outre, chargés d'enquêter sur les « maladies con-  
« cernant le public », c'est-à-dire sur les épidémies.

Estimant que cette création d'offices la privait de certaines de ses prérogatives et diminuait son prestige, l'Université de Médecine de Montpellier fait opposition « au titre de la charge de médecin royal « pour en demander union et incorporation » ; en bref, elle s'inscrit pour obtenir rachat de la charge à son profit (2).

Quelqu'un cependant l'avait devancée. C'est Vieussens. Vous savez qu'appelé à Paris vers 1688, il s'y

était fixé et avait obtenu la charge de premier médecin de la Grande Mademoiselle qui, depuis la mort de Lauzun, achevait dans la dévotion cette vie romanesque dont les étranges péripéties avaient comblé d'étonnement ses contemporains.

Pris, sans doute, par la nostalgie de la province, Vieussens songeait déjà à rentrer à Montpellier. Pensant que la charge de médecin royal pourrait, dans cette occurrence, accroître ses revenus et aussi lui donner l'occasion fréquente de pratiquer des autopsies pour continuer ses recherches anatomiques, il l'avait sollicitée et obtenu déjà des lettres de provision à cet égard.

Force fut à l'Université de Médecine d'entrer en composition. Vieussens consentit à se démettre de ses prétentions et à les céder moyennant le paiement des sommes par lui versées au trésor royal (3).

Après une chaude alerte, l'affaire était réglée à la satisfaction de l'Université. L'opération était avantageuse pour elle tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel. Moyennant un débours forfaitaire de 2.000 livres elle devenait propriétaire d'une charge dont les revenus atteignaient certaines années plus de 280 livres (4).

L'année suivante, Mademoiselle de Montpensier étant morte, Vieussens était rentré à Montpellier. Il avait repris à l'Hôtel-Dieu Saint-Eloi les fonctions qu'il occupait avant son départ pour la capitale et où Verny l'avait suppléé pendant son absence.

Dès son retour, il demande et obtient la réorganisation de l'apothicairerie de cet Hôpital. Il poursuit surtout ses recherches d'anatomie ainsi qu'en fait foi une délibération du Bureau de Direction de l'Hôtel-Dieu lui accordant des cadavres sous certaines conditions (5).

Il s'adonne aussi à la chimie, mais avec moins de bonheur. Vous connaissez la contestation qui surgit alors entre Vieussens et Chirac sur l'acide du sang, découverte fondée sur une chimère et que chacun des deux compétiteurs prétendait avoir été le premier à réaliser.

Suivant Astruc (6), cette querelle fit à Vieussens beaucoup de tort dans l'esprit de ses contemporains. Après lui, tous ses biographes le répètent. Est-ce là une raison suffisante pour le croire ? Astruc a parfois jugé ses confrères montpelliérains avec parti pris et porté sur eux des jugements bien sévères. Il a même commis à leur égard des erreurs de fait trop souvent reproduites depuis et qu'il serait utile de redresser.

Une de ces erreurs de fait se rapporte justement à Vieussens. Il serait, suivant Astruc, né en Rouergue, assertion reproduite depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle dans les biographies et les dictionnaires, certains ajoutant même parfois que son village d'origine portait le même nom que lui.

Si nous cherchons dans les archives de la Faculté de Médecine de Montpellier, nous trouvons l'immatriculation de Vieussens, sa licence et son doctorat (7).

Sur le premier de ces actes on lit de la main même de l'impétrant ; « *Ego Raymondus Vieussens Vicansensis* », sur le second : « *Raymondus Vieussens e Vicano* », et sur le troisième : « *e Vicano apud Cadurcos* ». Notre personnage n'était donc pas un Rouergat, il n'était pas davantage du Vigan en Languedoc, comme on aurait pu le croire tout d'abord, c'était un Quercynois. Il existe en effet près de Gourdon en Quercy un village du nom du Vigan. C'est là que, sans conteste, est né Vieussens vers 1635, si nous en croyons l'âge porté sur son acte de décès (8).

Je ne me fais pas d'illusions ; les légendes ont la vie dure. Cette erreur, je le crains, subsistera longtemps encore et Vieussens, pourtant originaire du Quercy continuera à figurer parmi les personnages célèbres nés dans le Rouergue (9).

J'arrête ici la lecture un peu décousue de ces notes sur un des plus grands médecins formés par notre vieille Ecole. Membre correspondant puis membre associé de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Vieussens qui a donné son nom à plusieurs organes et qui, le premier, a distingué la substance grise de

la substance blanche du cerveau mérite la révision de jugements portés sur son compte et de renseignements donnés à son endroit par des biographes injustes ou mal informés.

Il convient de rendre un plein hommage à la valeur de cet anatomiste remarquable qui a eu la malchance d'avoir pour biographe un confrère sans bienveillance et sans documentation précise après avoir eu, durant sa vie, l'occasion paradoxale pour un anatomiste de l'encéphale d'être le médecin d'une princesse sans cervelle.

## NOTES

(1) Arch. Dép. Hérault, E 13 Apoth. paq. n° 2, 226 et 237.

Barbeyrac (1629-1699) était un médecin montpelliérain très estimé.

(2) Arch. Fac. Méd. Montp., F 17 et reg. S 13 f° 174, congrég. du 8 août 1692.

(3) Vieussens remit alors à l'Université ses lettres de provision ; elles se trouvent aujourd'hui aux Arch. Fac. Méd. Montp., S 50. Leur date a été grattée pour les rendre inutilisables.

(4) Arch. Fac. Méd. Montp., S 14 f° 32, partage de la bourse du 14 décembre 1697.

(5) Arch. Dép. Hérault, fonds de l'Hôtel-Dieu Saint-Eloi, E 1, f° 6 (9 mai 1693) et f° 98-99 (20 nov. 1694).

Verny est un des médecins montpelliérains qui se distinguèrent à Marseille pendant la peste de 1720.

(6) ASTRUC, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*. Paris, Cavalier, 1767, in-4°. Biogr. de Vieussens (pp. 389 et suiv.).

(7) Arch. Fac. Méd. Montp. : S 21 f° 13 (immatriculation du 16 oct. 1669) ; S 12 p. 103 (licence du 15 juillet 1670) ; S 12 p. 105 (doctorat du 4 oct. 1670).

(8) Arch. Munic. Montp., GG 246 f° 137 v°. L'acte porte que Vieussens, lors de son décès, le 16 août 1715, était âgé d'environ 80 ans. Il ne serait donc pas né en 1641, comme le dit Astruc.

(9) Je dois dire que le lieu d'origine de Vieussens est correctement indiqué dans les *errata* faisant suite à la liste raisonnée des *Membres et des Correspondants de l'Académie Royale des Sciences* publiée en 1931 d'après les savantes recherches de M. le D<sup>r</sup> Dorveaux.

C'est à la demande de cet éminent érudit que j'ai été amené à découvrir dans les registres des archives de notre Faculté de Médecine les indications qui m'ont permis de redresser les erreurs dont je viens de parler.



### Comptes - Rendus

---

Jacques HÉRISSEY. — *Les martyrs de la Révolution, Monsieur Cormaux, saint de Bretagne*. Paris, Bloud et Gay, 1937, 248 p. in-12.

Il est de tradition dans notre Bulletin de rendre compte des ouvrages de nos collaborateurs, même s'ils n'entrent pas dans le cadre de nos études. Nous devons à M. Hérissay, qui prend une part active à nos congrès internationaux, les éloges habituels que méritent ses livres si alertement écrits, et soutenus par une érudition dont la liste de ses sources prouve l'étendue et la variété. Dans les premiers chapitres nous voyons passer la figure d'un médecin briochin, M. Bagot, qui joue dans sa province un rôle politique grandissant avant de devenir député à la Législative; c'est un nom à retenir pour le futur travail d'ensemble que nous attendons de M. Hérissay sur le rôle des médecins pendant la période révolutionnaire, période dont il s'est fait l'historien averti et persévérant.

Marcel FOSSEYEU.

Ernest WICKERSHEIMER. — *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*. Paris, E. Droz, 1936, 2 tomes de 867 p. au total, in-4°.

Il faut avoir consulté, page par page, les deux volumes de ce dictionnaire pour apprécier l'étendue des connaissances de son auteur et la somme de son labeur. Une définition vient de suite à l'esprit: une œuvre bénédictine, mais ici ce n'est pas une œuvre collective mais celle d'un seul érudit, que ses fonctions par ailleurs obligent à de multiples activités.

La liste serait impressionnante à reproduire des revues, bulletins, collections, cartulaires, livres de comptes, obituaires, qui ont été consultés, on ne peut s'en rendre compte qu'en effectuant des recherches sur les sujets les plus divers, qui montrent l'excellence de la méthode et la précision des renseignements.

Il ne s'agit pas au surplus d'un simple dépouillement de

documents, mais de leur vérification, ou même à l'occasion, de leur réfutation. Ainsi page 76, col. 2, à propos de Geoffroi, l'un des cinq moines de Saint-Evrault (Orne) auxquels on a attribué la fondation de l'Université de Cambridge, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, E. W. relève une erreur de Dubreuil-Chambar del dans son ouvrage sur *les médecins dans l'Ouest de la France aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles* (Paris, 1914), p. 662, col. 2, il rectifie une assertion du P. Rambaud dans ses *Statuts de la Faculté de médecine de Poitiers* (1913), à propos de Pierre Sivos, indiqué comme vivant au XV<sup>e</sup> siècle, alors qu'il mourut à Venise en 1594, ainsi que le rappelle D. Giordano dans une communication au 2<sup>e</sup> Congrès international d'histoire de la médecine (Paris, 1921) intitulée : un poitevin spécialiste pour la caroncule uréthrale. E. W. connaît aussi bien les ouvrages déjà anciens comme le *Paris sous Philippe le Bel* de H. Giraud (1837) que les publications les plus récentes, telle *l'Histoire de l'Inquisition au Moyen Âge* de J. Guiraud (1935), et il n'a eu garde d'oublier les ressources que pouvaient lui procurer les travaux des bénédictins sur l'histoire provinciale de dom Lobineau, dom Plancher ou de dom Devic et Vaissette.

E. W. a utilisé largement les sources étrangères, soit qu'il exploite les *archiatri pontifici* de Marini (1784), soit qu'il dépouille les *Ersten gedruckten Pestchriften* réunis en 1926 par Klebs et Sudhoff, ou qu'il parcourt *l'History of magic and experimental science* publiée par L. Thorndike (1934).

Il conteste que Jean de Saint-Gilles (1180-1260 ?) ait été médecin de Philippe-Auguste ; l'opinion de M. M. Davy, dans un article de la *Vie spirituelle* (t. XIX, 1928-29), sur ce personnage s'appuie sur un passage de Echard, *Script. Ord. Præd.*, t. I., p. 100 : *natione anglus, physicus sua tetate cerebris, a Philippo Augusto Francorum rege in medicum ordinarium ex anglia accersitus est et assumptus.*

A côté du nom des mires, physiciens, ou barbiers, il fait figurer en bonne place celui des barbières, mèresses, ou erbières, dont la présence nous initie plus avant à la connaissance de ce Moyen Âge « énorme et délicat ». Saluons au passage Emengart qui figure en 1272 sur la taille de Saint-Séverin, Haoy, sur celle de Saint-Laurent, et Perroneles, cette erbière appelée de Conflans à Paris en 1319 pour soigner la comtesse d'Artois, Mahaut, ou cette Laurette de Saint-Valéry, épouse d'Aléaume de Fontaine, parti pour la troisième croisade et qui, d'aspect viril (*barbata facie seips (a exhibuit virum)*) apprit la médecine pour soigner les pauvres ? Et félicitons de sa bravoure ce barbier d'Angers, Pourreau, qui fut chargé

d'examiner un lion malade appartenant au roi René (1454), ainsi qu'il est consigné dans les *Comptes et mémoires* de ce roi, publiés en 1873 par Lecoy de la Marche.

La typographie est tellement soignée que je n'ai rencontré qu'une petite incorrection (p. 22, col. 2, La Roche en Breuil au lieu de la Roche en Brenil). E. W. maintient parfois sans raison, semble-t-il, des désinences latines ; ainsi pourquoi Goisbertus, au lieu de Goisbert, ainsi que ce médecin est désigné par Jacques Tribalet, dans son *Histoire médicale de Chartres jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle* (1936). Pourquoi aussi, à propos d'Alexis Volant, familier de Charles VI, le néologisme : astrologien, alors que nous avons : astrologue ? Une excellente table onomastique facilite les recherches. On ne saurait trop insister sur la conscience laquelle E. W. a élevé ce monument à la gloire de la médecine, et à sa réputation d'impeccable érudit.

Marcel FOSSEYEU.

D<sup>r</sup> JUAN B. LASTRES. — *Le Docteur José Manuel Valdés*, 1 broch., 16 p., 1937.

Notre éminent correspondant au Pérou a étudié dans une excellente brochure, la vie du D<sup>r</sup> J.-M. Valdés (1767-1843), auteur d'une biographie du chirurgien Martin de Porres, et de divers autres travaux. C'est une nouvelle contribution à l'histoire de la Faculté de Médecine de Lima, dont le D<sup>r</sup> Lastres a retracé en 1936 les différentes phases, à propos du quatre-vingtième anniversaire de sa fondation.

Marcel FOSSEYEU.

Jean FILLIOZAT, *Etude de démonologie indienne : le Kumara-tantra de Ravana et les textes parallèles indiens, tibétains, chinois, cambodgiens et arabes*. Cahiers de la Société asiatique, IV, 1937, in-8°, 192 p.

La médecine indienne classique est constituée depuis le début de notre ère par des traités de pathologie et de thérapeutique, où les maladies sont considérées comme d'origine essentiellement naturelle. Toutefois à côté de la médecine, les croyances indiennes admettent l'intervention des démons et ont même imposé, à titre exceptionnel, aux auteurs médicaux de faire une place dans leurs ouvrages au traitement rituel et magique de certaines affections, particulièrement des maladies infantiles. Le présent travail est centré autour de la publication du texte sanskrit et de la traduction d'un court traité de médecine antidémoniaque, dont l'auteur est lui-même un démon.

Ce traité a été traduit en chinois et présente des parallèles

très proches dans l'Inde même, au Tibet, au Cambodge et un traité analogue était connu des auteurs persans de texte médicaux arabes. L'auteur présumé de ce traité a été transformé par la tradition de démon en médecin et même en pharmacologiste. Il est connu dans son rôle humain de l'Antiquité classique par une allusion de Galien.

Divers textes médicaux en tamoul (Inde du Sud) et en tibétain sont publiés et traduits et accompagnés d'un index pour les termes techniques. LAIGNEL-LAVASTINE.

D<sup>r</sup> PARAMANANDA-MARIADASSOU, *Médecine traditionnelle de l'Inde : la magie noire*. 1 vol. in-8° de 102 p. Pondichéry, Imprimerie Sainte-Anne, 1937.

La Magie noire enseigne la technique des incantations essentiellement basée sur les combinaisons des cinq lettres Si Va Ya Na Ma qui dans cet ordre signifient : Gloire à Siva.

Ce pandjat charame (pandja cinq; atcharame lettre) doit être tracé sur le sol selon certaines règles qui président aussi au siège du magicien, à son orientation, à l'emplacement de l'autel, à l'oblation et à l'invocation. L'ensemble de la cérémonie magique constitue le pondjah. Le volume est rempli de figures magiques. La démonologie et la possession en particulier sont au premier plan. LAIGNEL-LAVASTINE.

D<sup>r</sup> PARAMANANDA-MARIADASSOU, *Médecine traditionnelle de l'Inde. Guide Formulaire de thérapeutique ayurvédique*. T. 1, Pathologie générale. 1 vol. in-8° de 315 p., Pondichéry. Imprimerie Sainte-Anne, 1936.

L'Ayurvedic ou l'art de soulager, *sinon* de guérir, les misères physiques de la pauvre humanité est un des quatre Oubavédas enseigné par Siva en personne à sa divine épouse, dont l'indiscrétion, naturelle à la femme, nous valut la révélation. Le médecin indou était en même temps pharmacien, ce guide-formulaire lui est singulièrement précieux.

LAIGNEL-LAVASTINE.



*Le Secrétaire général, Gérant :*  
Marcel FOSSEYEUX.

## TABLE DU TOME XXXI

---

	Pages
BERGERON (Marcel). — Note historique sur les physiologistes du mouvement.....	266
BERNARD (L.). — Un sous-aide major de la Grande Armée.....	49
BRODIER (Louis). — Paul Le Gendre (1854-1936).....	68
« La maladie et la mort de Bossuet.....	145
DELAUNAY (Paul). — Moreau de la Sarthe et ses souvenirs	13
J. L. FAURE (P <sup>r</sup> ). — Les films chirurgicaux.....	245
FERRAN (Come). — Boileau Despréau créancier de l'Hôtel-Dieu de Lyon.....	71
GODLEWSKI (Henri). — L'étudiant en médecine Philippe Buchez (1796-1885).....	43
HÉRISSAY (Jacques). — Un traitement par correspondance sous la Terreur.....	136
IRISSOU (Louis). — A propos d'une lettre de Vieussens.	310
LANNOIS (M.). — L'armoire aux archives du collège des médecins de Lyon.....	83
LEDOUX-LEBARD. — La première planche anatomique en couleurs imprimée en France.....	109
NEVEU (Raymond). — Les observations médicales de J. Fr. Regnard en Laponie (1681).....	163
SOUQUES (A.). — La Douleur dans les livres hippocratiques (I, II).....	209, 279
TRICOT-ROYER. — Jean Gérard de Lint, historien de la médecine.....	197
VANNIER (Léon). — L'œuvre de O. Crolius.....	91
« L'œuvre de Peczely et le diagnostic des maladies par l'observation de l'iris.....	178
VIEÉ (Jacques). — Tentatives de projets de réforme des maisons de correction parisiennes aux VII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles.....	170

